

The
Library
of

GARRETT
BIBLICAL
INSTITUTE

EVANSTON, ILLINOIS

BURT FRANKLIN BIBLIOGRAPHICAL SERIES

1. Burt Franklin & G. Legman. David Ricardo and Ricardian theory. A bibliographical checklist. New York, 1949.
2. Francesco Cordasco. A Junius Bibliography. With a preliminary essay on the political background, text and identity. A contribution to 18th century constitutional and literary history. With eight appendices. New York, 1949.
3. Burt Franklin & Francesco Cordasco. Adam Smith: a bibliographical checklist. An international record of critical writings and scholarship relating to Smith and Smithian theory, 1876-1950. New York, 1950.
4. Edmund Silberner. Moses Hess: an annotated bibliography. New York, 1951.
5. Francesco Cordasco. The Bohn Libraries. A history and checklist. New York, 1951.
6. Jan M. Novotny. A Library of Public Finance and Economics.
7. Andrew George Little. Initia operum latinorum, quae saeculis XIII, XIV, XV, attribuuntur, secundum ordinem alphabeti disposita. 13 + 275 pp. 8vo., cloth. (Manchester University Publications, n. 5 - 1905). New York: Burt Franklin, 1958.
8. John William Bradley. Dictionary of miniaturists, illuminators, calligraphers and copyists with references to their works, and notices of their patrons, compiled from sources, many hitherto inedited, from the establishment of Christianity to the 18th century. 3 volumes, lg. 8vo., cloth. (London, 1887-89) New York: Burt Franklin, 1958.
9. Frank Wadleigh Chandler. The literature of roguery. 2 vols., 8vo., cloth. (The Types of English Literature, ed. by W. A. Neilson). (Boston, 1907). New York: Burt Franklin, 1958.
10. Robert Huntington Fletcher. The Arthurian material in the chronicles, especially those of Great Britain and France, 9 + 313 pp., bibliography, 8vo., cloth ([Harvard] Notes and Studies in Philology 10, 1906) New York: Burt Franklin, 1958.
11. John Alexander Herbert. Illuminated manuscripts. 10 + 355 pp., 51 plates; index of manuscripts, scribes and illuminators; bibliography, lg. 8vo., cloth. (London, 1911). New York: Burt Franklin, 1958.
12. [BERLIN. Staatlichen Kunstbibliothek.] Katalog der Ornamentstich-Sammlung der staatlichen Kunstbibliothek. Berlin. 2ed., 2 volumes. 16 + 782 pp., 77 illus., 4°, cloth (Berlin 1939). New York: Burt Franklin 1958.
13. Karl Krumbacher. Geschichte der byzantinischen Litteratur von Justinien bis zum ende des ostromischen Reiches (527-1453). Zweite Auflage bearbeitet unter Mitwirkung von A. Ehrhard und H. Gelzer. xx + 1193 pp., 2 volumes, lg. 8vo., (München, Handb. d. klass. Altertumswiss, 9. 1897) New York: Burt Franklin 1958.
14. Samuel Berger. Histoire de la Vulgate pendant les premiers siècles du moyen age. (Mémoire couronné par l'Institut). 24 + 443 pp., lg. 8vo., cloth (Paris 1893). New York: Burt Franklin 1958.

DESCRIPTION DE L'AFRIQUE DU NORD



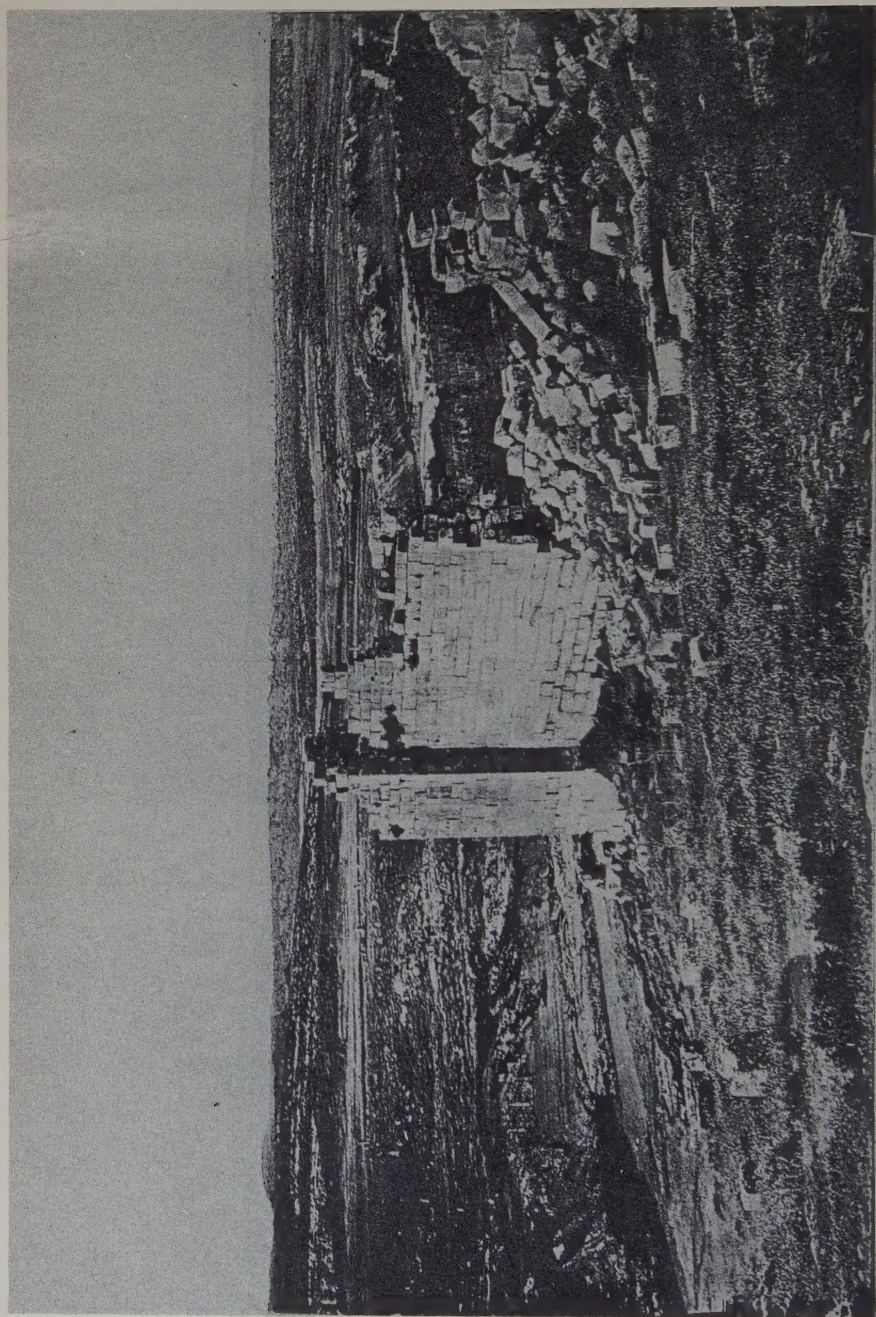
L'AFRIQUE BYZANTINE

HISTOIRE

DE LA

DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

(533-709)



HAIDRA
CITADELLE BYZANTINE
Vue prise sur l'angle Sud-Est

L'AFRIQUE BYZANTINE

HISTOIRE

DE LA

DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

(533-709)

PAR

CHARLES DIEHL

Ancien membre des Écoles françaises de Rome et d'Athènes,
Professeur d'histoire à l'Université de Nancy.

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

VOLUME I

EJ BURT FRANKLIN R

New York 25, N. Y.

Published by
BURT FRANKLIN
514 West 113th Street
New York 25, N. Y.

This work was originally published Paris 1896

Manufactured in the U.S.A.
By **PRACTICAL OFFSET SERVICE, INC.**
New York City

PRÉFACE

L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait mis au concours pour 1894 le sujet suivant : « Étudier, d'après les textes historiques, les inscriptions et les monuments, l'histoire de la domination byzantine en Afrique. » Le présent livre reproduit, à peu de chose près, le mémoire couronné par l'Institut. Toutefois, si l'on a conservé les lignes maîtresses du plan et l'ordonnance générale de l'ouvrage, on n'a point cru devoir s'interdire de remanier, parfois profondément, le détail de tel ou tel chapitre et de procéder à une attentive et minutieuse révision de l'ensemble. On tenait d'une part à mettre à profit les conseils que le savant rapporteur du concours, M. G. Schlumberger, a bien voulu donner à l'auteur de ce travail ; et d'autre part, dans l'Afrique du Nord, les découvertes vont si vite que, depuis l'achèvement même du mémoire original, plus d'un fait a été acquis, qui méritait d'être mis en valeur. Tel qu'il est, ce livre offre donc, je n'ose dire l'histoire définitive de l'Afrique

byzantine, du moins cette histoire, aussi exacte, aussi complète qu'il est à cette heure possible de l'écrire.

Au vrai, l'histoire de la domination byzantine en Afrique est assez malaisée à raconter. A côté de périodes largement éclairées, on y rencontre de grands espaces sombres, où le chercheur risque fort de perdre pied. On sait admirablement, par exemple, grâce aux renseignements amplement fournis par Procope et par Corippus, grâce aux inscriptions nombreuses, grâce aux monuments qui aujourd'hui encore couvrent la terre africaine, quelles furent l'organisation et les destinées de ce pays durant le long règne de Justinien. Les informations ne sont guère moins nombreuses sur les derniers jours de la domination grecque, encore qu'il faille ici se défier des fantaisies des écrivains arabes et que la critique ait parfois quelque peine à démêler, parmi les exagérations des chroniqueurs, les faits authentiques et sûrement établis. Mais entre ces deux périodes lumineuses, quelle vaste zone intermédiaire remplie d'obscurité ! Sans doute la correspondance de Grégoire le Grand éclaire d'un jour inattendu l'état politique et religieux de l'Afrique vers la fin du *vi*^e siècle : mais entre la mort de Justinien et l'avènement de l'empereur Maurice, surtout entre l'avènement et la mort d'Héraclius, que de difficultés, que d'incertitudes, que de lacunes ! C'est à grand'peine, en recueillant les rares témoignages épars dans l'aridité des chroniques, en rassemblant les lambeaux des textes législatifs, en interprétant les débris d'inscriptions et

les fragments de monuments, qu'on arrive à reconstruire l'histoire de ces obscures et difficiles époques : encore faut-il se résigner le plus souvent à n'entrevoir que les lignes générales des choses, sans prétendre reconstituer dans le détail ce que fut, sous l'autorité de Byzance, la vie africaine.

De cet état des sources historiques, il résulte forcément quelque disproportion dans la composition de ce livre. Justinien et son règne y tiennent une très grande place : et au vrai, si l'on songe que l'œuvre conçue par le grand empereur a longuement influé sur les destinées ultérieures de l'Afrique et y a laissé jusqu'à nos jours des traces indestructibles, peut-être cette place, si considérable soit-elle, ne semblera point im-
méritée. Par ailleurs, il a fallu, au contraire, se contenter de renseignements très rapides et très sobres. Malgré cet inévitable défaut, ce livre, je l'espère, ne sera point inutile ni à l'histoire générale de Byzance, ni à l'histoire particulière de l'Afrique du Nord. On y verra quelle activité prodigieuse les empereurs d'Orient déployèrent pour conserver à la monarchie, pendant près de deux siècles, cette province de l'Occident lointain, quel soin ils prirent d'y organiser une sérieuse défense militaire, quelle sollicitude ils apportèrent pour en assurer la prospérité. On y saisira sur le vif un nouvel et instructif épisode, assez semblable à celui que jadis j'ai étudié en Italie, de cette lente transformation qui, entre l'époque de Justinien et le ^{viii}^e siècle, modifia si pro-

fondément l'empire grec. Surtout, on y verra comment, en Afrique comme partout, les Byzantins surent se montrer les dignes héritiers de Rome, avec quelle ténacité merveilleuse ils surent reprendre les traditions et continuer l'œuvre militaire des empereurs du II^e et du III^e siècle, et comment enfin, par leur énergie et leur souple habileté, ces *basileis*, grands constructeurs de forteresses et grands diplomates, ont bien mérité en somme l'hommage qu'aujourd'hui encore leur rend involontairement l'imagination des indigènes d'Afrique, lorsque, à l'exemple des Arabes du moyen âge, elle confond sous le nom commun de *Roum* et identifie en quelque sorte les Byzantins du VI^e et du VII^e siècles et les Romains, leurs grands devanciers.

Il me reste, en terminant ce livre, à remplir un agréable devoir : celui de remercier tous ceux qui m'ont aidé de leurs bons offices ou de leurs conseils. Je dois en particulier exprimer ma reconnaissance à M. G. Schlumberger, membre de l'Institut, qui a été le rapporteur du concours où ce travail a été couronné ; à M. Xavier Charmes, directeur du Secrétariat au Ministère de l'Instruction publique, à MM. Perrot, président, et Cagnat, secrétaire de la Commission de l'Afrique du Nord, qui se sont obligeamment employés pour hâter la publication de cette étude ; à M. Gsell, professeur à l'École des lettres d'Alger, qui m'a communiqué avec

une bonne grâce inestimable les documents, plans et dessins relatifs à plusieurs monuments que je n'avais pas eu l'occasion d'étudier directement ; à M. P. Gauckler, directeur des Antiquités à Tunis, qui a libéralement mis à ma disposition quelques-uns des renseignements archéologiques recueillis par le service dont il a la charge. Mais il y a un nom surtout que je tiens à rappeler ici : c'est celui de mon ami René de La Blanchère. Chargé comme commissaire responsable de suivre cette publication, il a apporté dans cette tâche délicate autant de bonne volonté que de délicate courtoisie, jusqu'au jour où une mort prématurée et singulièrement regrettable est venue subitement priver les études africaines d'un de leurs plus intelligents, de leurs plus actifs initiateurs.

Je dois remercier aussi M. A. Ballu, architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie, qui m'a obligeamment fourni de précieuses informations sur Tébessa et Timgad ; M. Saladin, architecte, qui m'a autorisé à puiser sans compter dans la riche collection de dessins et de plans exécutés par lui en Tunisie ; M. Salomon Reinach, qui a gracieusement mis à mon service la carte dressée par lui pour l'*Afrique romaine* de Tissot ; MM. Hachette et C^{ie} qui se sont empressés, avec une libéralité peu commune, à me prêter plusieurs clichés qui me faisaient besoin ; enfin et surtout M. Ernest Leroux, mon éditeur, qui a très aimablement fait accueil à toutes les demandes que j'ai eu à lui adresser, et m'a donné sans jamais hésiter les planches, les cartes, les

figures que j'ai jugées nécessaires. Pour finir, je tiens encore à remercier M. Port, étudiant d'histoire à la Faculté des lettres de Nancy, qui a accepté avec beaucoup de bonne grâce et rempli avec infiniment de soin l'ingrate et utile tâche de rédiger l'index alphabétique des noms propres qui termine ce volume.

Liste par ordre alphabétique des principaux documents cités dans ce livre.

- AGATHIAS. *Historia*, éd. de la *Byzantine* de Bonn.
- ANONYME. *Traité de la Tactique* (éd. Köchly et Rüstow, *Griechische Kriegsschriftsteller*, t. II, 2 Abt. Leipzig, 1855).
- ANONYME. *Περὶ τοξείας* (éd. Köchly et Rüstow, *l. c.*).
- BELADORI (EL-), publié dans le *Journal asiatique*, 1844.
- CAESARII patricii epistolae (*Mon. Germ. hist.*, *Epistolae*, t. III).
- CASSIODORUS. *Variarum libri XII* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXIX).
- CASSIODORUS. *De institutione divinarum litterarum* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXX).
- Chronicon Paschale*, éd. de la *Byzantine* de Bonn.
- Codex Justinianus*, éd. Krüger.
- CORIPPUS. *Johannis et In laudem Justini*, éd. Partsch (*Mon. Germ. hist.*, *Auct. antiq.*, III, 2).
- Corpus inscriptionum latinarum*, t. VIII et Supplément au t. VIII.
- Διήγησις ψυχωφελής (COMBEFIS; *Bibl. graec. patrum auctarium novissimum*, t. I, p. 324).
- EL-BEKRI, trad. de Slane (*Journal asiatique*, 1858-1859).
- Epistola clericorum italarum* (*Mon. Germ. hist.*, *Epist.*, t. III).
- Epistolae Merowingici et Karolini aevi* (*Epistolae aevi Merowingici*, éd. Gundlach. *Epistolae Wisigoticae*, éd. Gundlach (*Mon. Germ. hist.*, *Epist.*, t. III).
- EVAGRIUS. *Historia ecclesiastica* (Migne, *Patrologie grecque*, t. LXXXVI).
- FACUNDUS HERMIANENSIS. *Defensio, Adversus Mocianum*, etc. (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVII).

FERRANDUS CARTHAGINIENSIS. *Scripta* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVII).

Fotoh Ifrikia, trad. Cherbonneau (*Revue africaine*, 1869).

FREDEGARIUS. *Chronicon* (*Historiens de France*, t. II).

FULGENTII *Vita* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXV).

GEORGH CYPRII *Descriptio orbis romani*, éd. Gelzer.

GREGORII AGRIGENTINI *Vita* (Migne, *Patrologie grecque*, t. XCVIII).

GREGORII MAGNI *papae epistolae*, éd. Ewald et Hartmann (*Mon. Germ. hist.*, *Epist.*, t. I et II, et Migne, *Patrologie latine*, t. LXXXVII).

HIÉROCLES. *Synecdemos*, éd. Burckhardt.

HILDEFONSUS. *De viris illustribus* (Migne, *Patrologie latine*, t. XCVI).

HONORII *papae Epistolae* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXXX).

IBN ABD-EL HAKEM, trad. de Slane (*Journal asiatique*, 1844, et *Hist. des Berbères*, t. I, Appendice).

IBN ADZARI. *Baian* (extraits dans Fournel, *Les Berbères*).

IBN HAUKAL, trad. de Slane (*Journal asiatique*, 1842).

IBN KHALDOUN. *Hist. des Berbères*, trad. de Slane.

IBN KOTEIBA (dans GAYANGOS, *History of the Mohammedian dynasties in Spain*, Londres, 1840, t. I, Appendice E).

ISIDORUS HISPALENSIS. *Chronicon*; *De regibus Gothorum*, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Script. antiquiss.*, XI, 2); *De viris illustribus* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXXXIII).

ISIDORUS PACENSIS. *Chronicon* (Migne, *Patrologie latine*, t. XCVI). *Itinerarium Antonini*.

JOHANNES ANTIOCHENUS (Müller, *Fragm. hist. graec.*, t. IV).

JOHANNES BICLARENSIS, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Script. antiq.*, XI, 1).

JOHANNES EPHESIUS, éd. Schönfelder.

JOHANNES EPIPHANIAE (Müller, *l. c.*, t. IV).

JOHANNES MALALAS, éd. de la *Byzantine* de Bonn.

JEAN DE NIKIOU, éd. Zotenberg (*Notices et extraits des mss.*, t. XXIV, 1).

JORDANES. *Romana*, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist.*, *Script. antiq.*, V, 1).

JUNILIUS. *De partibus divinae legis* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVIII).

JUSTIANIANI *Novellae*, éd. Zachariae de Lingenthal.

JUSTINIANI *Novellae*, éd. Schoell.

Kitab-el-Aghani (*Journal asiatique*, 1844).

- LABBE, *Sacrosancta concilia*, éd. de Paris, 1671, t. IV, V, VI.
- LEONTIUS NEAPOLITANUS, *Vita S. Johannis Eleemosynarii*, éd. Gelzer, Fribourg, 1893.
- Liber pontificalis Ecclesiae romanae*, éd. Duchesne.
- LIBERATUS, *Breviarium* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVIII).
- LYDUS, *De magistratibus*, éd. de la Byzantine de Bonn.
- MARCELLINUS COMES, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, XI, 1).
- MARIUS AVENTICENSIS, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, XI, 1).
- MARTINI *papae commemoratio* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXXXVII).
- MARTINI *papae epistolae* (*ibid.*).
- MAXIMI *Vita ac certamen* (Migne, *Patrologie grecque*, t. XC).
- MAXIMI *Disputatio cum Pyrrho; Epistolae* (Migne, *Patrologie grecque*, t. XC, XCI).
- MENANDER, éd. de la Byzantine de Bonn.
- MICHEL SYRUS (*Journal asiatique*, 1848-1849).
- NICEPHORUS PATRIARCHA, éd. de Boor.
- Notitia dignitatum*, éd. Seeck.
- Notitia provinciarum et civitatum Africae*, éd. Halm (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, III, 1).
- Notitia episcoporum*, éd. Gelzer (*Byzantinische Zeitschrift*, t. II).
- NOVEIRI (EN-), trad. de Slane (*Journal asiatique*, 1841, et *Hist. des Berbères*, t. I, Appendice).
- PELAGII I *papae epistolae* (*Mon. Germ. hist., Epist.*, t. III).
- PRIMASIUS HADRUMETINUS. *Scripta* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXVIII).
- PROCOPIUS, *De Bello Vandalico*, éd. de la Byzantine de Bonn.
- *De Bello Gothico* (*ibid.*).
- *De Bello Persico* (*ibid.*).
- *De Aedificiis* (*ibid.*).
- *Historia arcana* (*ibid.*).
- Ravennatis anonymi Cosmographia*, éd. Pinder et Parthey.
- SEBEOS. *Histoire d'Héraclius* (*Journal asiatique*, 1866).
- Strategika* (attribué à l'empereur Maurice), éd. Scheffer, Upsal, 1664, à la suite des *Tactica* d'Arrien.
- TABARI, éd. Nöldeke.
- Table de Peutinger*, éd. Miller.

THÉOPHANE, éd. de Boor.

THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, éd. de Boor.

THOMAS PRESBYTER, éd. Land (*Anecdota Syriaca*, t. I).

VERECUNDUS IUNCENSIS. *Scripta* (Migne, *Patrologie latine*, t. LXIX).

VICTOR TONNENNENSIS, éd. Mommsen (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, XI, 1).

VICTOR VITENSIS, éd. Halm (*Mon. Germ. hist., Script. antiq.*, III, 1).

VIGILII papae epistolae (Migne, *Patrologie latine*, t. LXIX) .

Vitae patrum Emeritensium (Migne, *Patrologie latine*, t. LXXX).

ZACHARIAE VON LINGENTHAL. *Jus graeco-romanum* (t. III, *Novellae constitutiones*).

ZONARAS, éd. Dindorf.

Liste par ordre alphabétique des principaux ouvrages ou articles cités dans ce volume.

AMARI. *Storja dei musulmani di Sicilia*. 3 vol., Florence, 1856-1858.

Archives des Missions littéraires et scientifiques.

BARONIUS. *Annales ecclesiastici*. 12 vol. Anvers, 1658.

BENJAMIN. *De Justiniani aetate quaestiones militares*. Berlin, 1892.

BETHMANN-HOLLWEG. *Der Civilprocess des gemeinen Rechts*. 3 vol. Bonn, 1866.

LA BLANCHÈRE. *Voyage d'études dans la Maurétanie Césarienne* (*Arch. des Missions*, 3^e série, t. X).

LA BLANCHÈRE. *Musée d'Oran*. Paris, 1892.

LA BLANCHÈRE, *L'aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne* (*Nouv. Arch. des Miss.*, t. VII).

DE BOOR. *Zur Chronographie des Theophanes* (*Hermès*, 1890).

BOURDE. *Rapport sur les cultures fruitières dans le centre de la Tunisie*. Tunis, 1893.

Bulletin des Antiquités africaines.

Bulletin de Correspondance africaine.

Bulletin du Comité des travaux historiques.

Bullettino d'Archeologia cristiana.

BURY. *History of the later Roman empire*. 2 vol., Londres, 1889.

CAGNAT. *L'armée romaine d'Afrique*. 1 vol., Paris, 1893.

CAGNAT et BOESWILLWALD. *Timgad*. Livraisons 1-4, Paris 1891, et
suiv.

CAGNAT. *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*
(*Arch. des Miss.*, 3^e série, t. XI, XII, XIV).

- CARTON. *Découvertes archéologiques et épigraphiques faites en Tunisie*, Paris, 1895.
- CAT. *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*. Paris, 1891.
- COSNEAU. *De Romanis viis in Numidia*. Paris, 1886.
- Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*.
- DAHN. *Die Könige der Germanen*. Berlin, 1861-1871.
- DAHN. *Prokopius von Caesarea*. Berlin, 1865.
- DELAMARE. *Exploration archéologique de l'Afrique*. Paris, 1850.
- DELATTRE. *Plombs byzantins de Carthage (Missions catholiques, 1887 et Bulletin d'Hippone, 1893)*.
- DIEHL. *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne*. 1 vol., Paris, 1888.
- DIEHL. *Rapport sur deux missions dans l'Afrique du Nord (Nouv. Arch. des Miss., t. IV)*.
- DOZY. *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne*, Leyde 1860.
- DOZY. *Histoire des musulmans d'Espagne*. Leyde, 1861.
- DRAPEYRON. *L'empereur Héraclius*. 1 vol., Paris 1869.
- DUCHESNE. *Vigile et Pélage (Revue des Quest. hist., 1884)*.
- DUREAU DE LA MALLE. *L'Algérie*. Paris, 1852.
- FINLAY. *Greece under the Romans*. Londres, 1857.
- FOURNEL. *Les Berbers. Études sur la conquête de l'Afrique par les Arabes*. 2 vol. Paris, 1881.
- P. GAUCKLER. *L'archéologie de la Tunisie*. Paris, 1896.
- GASQUET. *Études byzantines*. Paris, 1888.
- GELZER. *Chalkedon oder Karchedon (Rhein. Museum, 1893)*.
- GELZER. *Ungedruckte und wenig bekannte Bistümerverzeichnisse (Byzant. Zeitschr., II)*
- GROH. *Geschichte des oströmischen Kaisers Justins II*. Leipzig, 1889.
- GSELL. *Recherches archéologiques en Algérie*. Paris, 1893.
- GSELL et GRAILLOT. *Ruines romaines au nord de l'Aurès (Mélanges de l'École de Rome, 1893 et 1894)*.
- GUÉRIN. *Voyage en Tunisie*. 2 vol. Paris, 1862.
- HANOTEAU et LETOURNEUX. *La Kabylie et les coutumes kabyles*. Paris, 1872-1873.
- HARTMANN. *Untersuchungen zur Geschichte der byzantinischen Verwaltung in Italien*. Leipzig, 1889.

- HEFELE. *Histoire des conciles*, trad. Delarc, t. III et IV. Paris, 1870.
- HODGKIN. *Italy and her invaders*, t. III et IV. Oxford, 1885.
- ISAMBERT. *Histoire de Justinien*. Paris, 1856.
- JAFFÉ. *Regesta pontificum*. 2^e éd. Leipzig, 1881.
- JAEHNS. *Geschichte der Kriegswissenschaft*. Munich, 1889.
- KRÜGER. *Kritik des Justinianischen Codex*. Berlin, 1867.
- LAMPE. *Qui fuerint Gregorii Magni temporibus in imperii Byzantini parte occidentali exarchi*, Berlin, 1892.
- LENOIR. *Architecture monastique*. Paris, 1856.
- MANNERT. *Geschichte der Vandalen*. Leipzig, 1881.
- MAS-LATRIE. *Anciens évêchés de l'Afrique septentrionale (Bull. de Corr. afr., 1886)*.
- MASQUERAY. *De Aurasio monte*. Paris, 1886.
- MASQUERAY. *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*. Paris, 1886.
- MASQUERAY. *Ruines anciennes de Khenchela à Besseriani (Revue africaine, 1878-1879)*.
- MASQUERAY. *Traditions de l'Aouras oriental (Bull. de Corr. afr., III)*.
- MERCIER. *Histoire de l'Afrique septentrionale*. 3 vol., Paris, 1888-1891.
- Colonel MERCIER, *Notes sur les ruines et voies antiques de l'Algérie (Bull. du Comité, 1885, 1886, 1888)*.
- MOLL. *Tébessa (Recueil de Constantine, 1859-1860)*.
- MOMMSEN. *Ostgothische Studien (Neues Archiv, t. XIV et XV)*.
- MOMMSEN. *Das römische Militärwesen seit Diocletian (Hermès, t. XXIV)*.
- MOMMSEN. *Die Bewirthschaftung des Kirchengutes unter Papst Gregor I. (Zeitschr. für Social- und Wirthschaftsgesch., 1893)*.
- MORCELLI. *Africa christiana*. Brixiae, 1817.
- A. MÜLLER. *Der Islam im Morgen und Abendland*. Berlin, 1885-1886.
- PAPIER. *Du mont Pappua (Rec. de Constantine, 1879-1880)*.
- PAPENCORDT. *Geschichte der Vandalischen Herrschaft in Africa*. Berlin, 1837.
- PARTSCH. *Beiträge zur Erklärung und Kritik der Johannis (Hermès, IX)*.
- PFLUGK-HARTTUNG. *Belisar's Vandalenkrieg (Historische Zeitschrift, 1889)*.
- POINSSOT. *Explorations dans la Tunisie centrale (Bull. des Ant. afr., 1883)*.

- RAGOT. *Le Sahara de la province de Constantine (Recueil de Constantine, 1873-74 et 1875)*.
- RAMBAUD. *L'Empire grec au x^e siècle*. Paris, 1870.
- RAVOISIÉ. *Exploration scientifique de l'Afrique*. Paris, 1853-1858.
- Recherche des antiquités dans le nord de l'Afrique*. Paris, 1890.
- Recueil de la Société archéologique de Constantine*.
- RENIER. *Rapport de mission (Arch. des Missions, 1851)*.
- Revue africaine*.
- Revue archéologique*.
- REY. *Architecture militaire des Croisés*. Paris, 1871.
- RINN. *Géographie ancienne de l'Afrique (Revue africaine, 1893)*.
- DE ROSSI. *La capsella argentea africana*. Rome, 1889.
- ROTH. *Oqba ibn Nafi*. Göttingen, 1859.
- SABATIER. *Monnaies byzantines*. Paris, 1862.
- SALADIN. *Rapport sur une mission en Tunisie (Arch. des Missions, 3^e série, t. XIII, 1887)*.
- SALADIN. *2^e Rapport sur une mission en Tunisie (Nouv. Arch. des Missions, t. I. 1893)*.
- SCHLUMBERGER. *Sigillographie byzantine*. Paris, 1884.
- DE SLANE. *Lettre à M. Hase sur les premières expéditions des musulmans en Mauritanie (Journal asiatique, 1844)*.
- TAUXIER. *Le patrice Gregorius (Revue africaine, 1885)*.
- TEXIER. *Architecture byzantine*.
- TISSOT. *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*. Paris, 1884-1888.
- TOULOTTE. *Géographie de l'Afrique chrétienne*. 4 vol., Paris, 1892-1894.
- TOUTAIN. *Les cités romaines de la Tunisie*. Paris, 1896.
- DE VIGNERAL. *Ruines romaines du cercle de Guelma*. Paris, 1867.
- DE VIGNERAL. *Kabylie du Djurdjura*. Paris, 1868.
- H. DE VILLEFOSSE. *Tébessa (Tour du monde, t. XL)*.
- DE VOGÜÉ. *Monuments de la Syrie centrale*. Paris, 1865-1877.
- WEIL. *Geschichte der Khalifen*. Mannheim, 1846-1862.
- ZACHARIAE VON LINGENTHAL. *Geschichte des griechisch-römischen Rechts*. 3^e éd., Berlin, 1892.
- ZACHARIAE VON LINGENTHAL. *Die vom Kaiser Anastasius für die Libya Pentapolis erlassenen Formae (Monatsber. der k. Akademie der Wissensch. zu Berlin, 1879)*.

Liste des principales abréviations employées dans les notes du volume.

Pour ne point répéter à l'infini les titres complets de certains ouvrages constamment cités dans les notes, nous les avons remplacés par un certain nombre d'abréviations, dont voici la liste :

Aed. = PROCOPIUS, *De Aedificiis*.

ANON. = ANONYME, *Traité de la Tactique*.

Bell. Vand. = PROCOPIUS, *De Bello Vandalico*.

Bell. Goth. = — *De Bello Gothico*.

Bell. Pers. = — *De Bello Persico*.

Bull. Ant. afr. = *Bulletin des Antiquités africaines*.

Bull. Com. = *Bulletin du Comité des travaux historiques*.

Bull. Corr. afr. = *Bulletin de Correspondance africaine*.

C. I. L. = *Corpus inscriptionum latinarum*.

Cod. Just. = *Codex Justinianus*.

GEORG. CYPR. = GEORGII CYPRII *Descriptio orbis romani*.

GREG. Epist. ou GREG. = GREGORII MAGNI papae *Epistolae*.

Hist. arc. = PROCOPIUS, *Historia arcana*.

Joh. = CORIPPUS, *Johannis*.

MARCELL. COM. = MARCELLINUS COMES.

LABBE = LABBE, *Sacrosancta Concilia*.

M. G. H. ou Mon. Germ. hist. = *Monumenta Germaniae historica*.

P. L. ou Patr. lat. = MIGNE, *Patrologie latine*.

P. G. = MIGNE, *Patrologie grecque*.

Rec. de Const. = *Recueil de la Société archéologique de Constantine*.

SALADIN, I = SALADIN, *Rapport sur une mission en Tunisie, 1887*.

SALADIN, II = SALADIN, *Deuxième rapport sur une mission en Tunisie, 1893*.

Strateg. = *Strategika*.

VICT. TON. = VICTOR TONNENNENSIS.

LIVRE PREMIER

LA REPRISE DE L'AFRIQUE PAR L'EMPIRE BYZANTIN

(533-539)

HISTOIRE

DE LA

DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

(533-709)

LIVRE PREMIER

LA REPRISE DE L'AFRIQUE PAR L'EMPIRE BYZANTIN

(533-539)

CHAPITRE PREMIER

LA CHUTE DU ROYAUME VANDALE (533-534)

I

Depuis le jour où l'imprudence du comte Boniface avait livré l'Afrique romaine aux Vandales de Genséric, jamais les empereurs n'avaient abandonné l'espoir de reprendre possession de la province perdue. Plusieurs fois au cours du ^v^e siècle, Rome et Constantinople avaient préparé des expéditions puissantes contre le redoutable royaume barbare, dont les flottes désolaient sans merci toutes les côtes méditerranéennes : tour à tour Majorien, un des derniers princes énergiques qui se soient assis sur le trône d'Occident, et quelques années plus tard l'empereur d'Orient Léon I^{er} avaient tenté de renverser l'établissement de Genséric. Sans doute le succès n'avait point répondu à leurs efforts. En 460 les armements rassemblés dans les ports d'Espagne n'avaient pas même pu

prendre la mer ¹ : la grande expédition de 468, commencée sous d'heureux auspices, s'était achevée dans les eaux de Carthage par un désastre mémorable, qui ruina pour de longues années la flotte et les finances de l'empire d'Orient ² et sous le coup de ces insuccès, Zénon, successeur de Léon I^{er}, avait dû, vers 476, au moment même où l'empire d'Occident s'écroulait sous les coups d'Odoacre, signer avec Genséric une paix perpétuelle ³. Mais malgré le traité conclu, et qui fut respecté pendant près de soixante ans, malgré les relations courtoises qu'entretenaient avec les souverains de Constantinople plusieurs des successeurs de Genséric ⁴, la patiente politique byzantine n'avait abdiqué aucune de ses prétentions, elle n'attendait, pour les faire valoir, qu'une occasion favorable. Déjà sous le règne du pacifique Hildéric, son influence s'insinuait lentement en Afrique : le roi vandale, en vrai barbare ébloui par l'éclat du nom impérial, s'honorait d'être l'ami personnel du basileus Justinien ; il se plaisait à échanger avec lui les cadeaux et les ambassades, il faisait sur ses monnaies remplacer sa propre image par celle du souverain byzantin : insensiblement il devenait le vassal de l'empire ⁵.

Mais cette dépendance, d'ailleurs assez incertaine, ne pouvait suffire aux vastes ambitions du nouveau prince qui régnait à Constantinople. Justinien rêvait à l'empire universel. Ce monde romain disparu, dont les débris avaient formé les royaumes germaniques, il s'en proclamait l'héritier légitime et songeait à le reconstituer dans son intégrité ; ces droits impériaux, que tous ses prédécesseurs avaient soigneusement réservés, il aspirait à les relever dans leur pleine étendue ⁶.

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 340-342 (éd. de Bonn), où l'on trouve d'assez curieuses légendes sur l'entreprise de Majorien. Cf. Bury, *History of the later Roman empire*, I, 240.

2. Procope, *Bell. Vand.*, p. 335-340 ; Bury, *l. c.*, I, p. 244-246.

3. *Bell. Vand.*, p. 343-344.

4. *Id.*, p. 346, 350.

5. *Id.*, p. 350-351 ; Dahn, *Die Könige der Germanen*, I, p. 166.

6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, *praef.* : Imperii jura suscepimus. Cf. Procope, *Bell. Vand.*, p. 387.

Empereur romain, il voulait faire rentrer au sein de l'unité romaine ces provinces depuis tant d'années captives des barbares ; prince catholique, il souffrait impatiemment de voir les chrétiens orthodoxes soumis aux hérétiques ariens, « persécuteurs des corps et des âmes »¹, et de même qu'au dedans il revendiquait pour la couronne tout le pouvoir que la *lex Regia* avait conféré jadis aux anciens empereurs², ainsi il prétendait au dehors dominer, comme autrefois le peuple romain, sur toutes les nations humaines³. Confiant au reste dans la protection divine, se considérant tout ensemble comme le restaurateur des droits de l'empire et le champion de Dieu⁴, il n'attendait qu'un prétexte pour traduire en acte ses rêves ambitieux : et parmi tant de nations barbares dont il préparait la perte, ses regards se tournaient naturellement vers l'Afrique, où à tant d'autres torts les Vandales ajoutaient cette injure, insupportable pour l'orgueil de Justinien, de conserver comme un trophée, au trésor de Carthage, les ornements impériaux, symbole de l'autorité suprême, jadis ramassés dans le pillage de Rome par la main de Genséric⁵.

Pour tenter de reconquérir l'Afrique, il ne manquait donc que l'occasion : l'usurpation de Gélimer se chargea de la fournir. On sait comment les maladresses d'Hildéric provoquèrent dans le royaume vandale une révolution intérieure (531) ; lassés de la faiblesse d'un roi ennemi des batailles, et dont les troupes venaient d'être honteusement défaites par les indigènes de la Byzacène, mécontents de la tolérance libéralement accordée aux Africains catholiques, inquiets surtout de la politique d'un prince qui, rompant brusquement l'alliance ostrogothique, se jetait aveuglément aux bras de l'empereur ; travaillés d'ailleurs par les instigations perfides d'un rival ambitieux, les guerriers vandales renversèrent le souverain légitime et proclamèrent à

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 1.

2. *De concept. Digestorum*, 7.

3. *De Cod. Just. confirmando*, 1.

4. *De concept. Digestorum*, 1, 2.

5. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 7.

sa place un autre descendant de Genséric, Gélimer¹. Tout aussitôt, la diplomatie byzantine entra en campagne, réclamant d'abord le rétablissement, puis tout au moins la mise en liberté du roi déchu ; et en véritable suzerain intervenant pour trancher les débats de ses vassaux, Justinien exigea qu'on remit entre ses mains Hildéric et ses fidèles² : c'était l'habituelle politique des empereurs d'Orient d'accueillir à Constantinople tous les prétendants aux royautes barbares, afin de se ménager, en soutenant leurs querelles, un perpétuel prétexte d'intrigues et de revendications.

Aussi bien de l'Afrique tout entière, on regardait vers Byzance : les partisans du roi vaincu intriguaient à Constantinople, sollicitant l'empereur de prendre en mains la cause du vassal dévoué qui comptait sur son amitié³ ; la colonie des marchands orientaux, fort nombreuse à Carthage, suppliait Justinien d'intervenir par les armes⁴ ; l'aristocratie catholique et romaine, que la faveur du roi déchu compromettait auprès du nouveau prince⁵, souhaitait ardemment les secours de l'empire ; et peut-être Hildéric lui-même et les parents qui partageaient son sort songeaient-ils à chercher un refuge à Byzance⁶, tant le nom de l'empire romain avait gardé de gloire et de prestige parmi les barbares mêmes qui avaient consommé sa ruine. Gélimer ne s'y trompa point ; il comprit que les concessions ne feraient que retarder de quelques mois le conflit inévitable : et refusant toute satisfaction, il répondit aux demandes de l'empereur par des confiscations, des exécutions, et un redoublement de rigueurs contre ses adversaires vaincus⁷. La lutte était ouverte : Justinien se décida à porter la guerre en Afrique.

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 350-351.

2. *Id.*, p. 351-352.

3. *Id.*, p. 431, 352.

4. *Id.*, p. 392.

5. *Id.*, p. 383 ; Victor Tonnennensis, ann. 531 (éd. Mommsen, p. 198).

6. *Bell. Vand.*, p. 351-352.

7. *Id.*, p. 351-352 ; Vict. Tonn., ann. 533 (p. 198).

Il faut voir dans Procope l'émoi, on pourrait dire la consternation, que cette résolution jeta dans le conseil impérial¹. Le souvenir du grand désastre de 468 était encore présent à toutes les mémoires; et songeant à ce qu'avait coûté en argent et en hommes cette malheureuse expédition, les ministres des finances impériales supputaient avec inquiétude les dépenses qu'exigerait la campagne nouvelle. Les généraux s'effrayaient de cette guerre qu'il faudrait, par delà les mers, loin de toute base sérieuse d'opérations, conduire contre un ennemi jugé singulièrement redoutable; et, résumant les anxiétés de tous, le préfet du prétoire Jean de Cappadoce énumérait, grossissait à plaisir² tous les dangers de cette expédition lointaine: la victoire incertaine, la défaite sûrement désastreuse, le profit nul en cas de succès, puisque l'Afrique conquise serait impossible à conserver, les périls formidables en cas de revers, puisque la rupture avec les Vandales attirerait sur l'empire les ravages tant redoutés des corsaires africains. Ajoutez que la guerre avec les Perses, terminée depuis quelques mois à peine, avait presque épuisé le trésor impérial, que les soldats, à peine revenus d'une pénible campagne, semblaient mal disposés à aller, sans un moment de répit, combattre à l'autre bout du monde, inquiets surtout à la pensée des batailles navales qu'il faudrait livrer sans doute avant de débarquer³. Et devant tant d'oppositions conjurées, Justinien lui-même se prenait à douter du succès de l'entreprise. Pourtant les motifs religieux finirent par triompher des raisons politiques. Il y avait à ce moment à Constantinople un grand nombre de pros-crits africains victimes des persécutions vandales, une multitude d'évêques martyrisés pour leur foi, qui tous réclamaient vengeance⁴: autour d'eux, toute la chrétienté orthodoxe sup-

1. *Bell. Vand.*, p. 353-356.

2. Ainsi l'orateur affirmait qu'il faudrait une année pour recevoir à Constantinople des nouvelles d'Afrique (*Bell. Vand.*, p. 355).

3. *Bell. Vand.*, p. 354.

4. *Id.*, p. 345; *Cod. Just.*, l. 27, 1, 4, où l'on observe un accord remarquable avec les récits de Procope; *Vict. Tonn.*, ann. 534 (p. 498).

pliait l'empereur de faire expier aux ariens les supplices des serviteurs du Christ¹. Ces fougueuses instances, les mystiques promesses de victoire apportées au nom de Dieu même, les miracles dont la personne des martyrs semblait être l'objet², étaient bien faits pour émouvoir un souverain byzantin, toujours prêt à croire que la protection divine suffit à sauver les causes les plus désespérées. Sans doute, les informations précises que les évêques d'Afrique fournirent sur les dispositions des populations africaines, les espérances que donnèrent les fugitifs échappés du royaume, et surtout l'ardent désir que Justinien avait formé d'intervenir ne furent pas étrangers non plus à la décision suprême : mais, à coup sûr, lorsque l'empereur se résolut à ordonner les préparatifs, on peut assurer que le prince avait pleinement raison contre ses conseillers.

II

Les circonstances en effet étaient singulièrement favorables. Le royaume vandale était bien déchu depuis les temps glorieux de Genséric. A aucun moment, la population germanique cantonnée dans l'Afrique du Nord ne paraît avoir été fort considérable ; mais au commencement du vi^e siècle, le nombre des conquérants semble avoir encore diminué. Sans discuter ici les chiffres donnés par Procope et dont quelques-uns sont visiblement empreints d'exagération³, on admettra aisément, à voir l'importance qu'attache Gélimer à un contingent de 5,000 hommes, et l'impossibilité où il se trouve de réprimer à la fois le soulèvement de la Sardaigne et celui de la Tripoli-

1. *Bell. Vand.*, p. 356.

2. *Id.*, p. 345. Cf. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 4, où les mêmes miracles sont rapportés.

3. Procope, *Bell. Vand.*, p. 334, dit 80,000 ; à la p. 448, 150,000 ; dans l'*Histoire secrète* (éd. Bonn, t. III, p. 106) 80,000 tués. Cf. l'excellente discussion de Pflugk-Harttung, *Betisar's Vandalenkrieg* (*Hist. Zeitschrift*, t. LXI (1889), p. 70-72.

taine, que l'armée vandale ne devait pas être fort nombreuse, et on ne se trompera guère en l'estimant à 30 ou 40,000 guerriers, ce qui représente une population totale de 200,000 personnes à peine¹. Pourtant c'eût été là une force redoutable encore, si ces barbares avaient conservé intacts les qualités natives qu'ils apportaient au moment de l'invasion; mais sur ces Germains sauvages le climat débilitant de l'Afrique, la richesse du pays conquis, les jouissances trop avidement goûtées d'une civilisation infiniment raffinée avaient exercé bien vite une influence désastreuse. « De toutes les nations que je connais, dit Procope, celle des Vandales est la plus efféminée: du jour où ils ont occupé l'Afrique, ils ont pris l'habitude des bains journaliers et ont fourni leur table de tout ce que la terre et la mer offrent de plus délicat. Ils se sont couverts de bijoux d'or et de vêtements de soie; ils ont fait leurs délices du théâtre, de l'hippodrome, des autres plaisirs de même sorte, et surtout de la chasse; ils se sont complus aux danseurs et aux mimes, à la musique et aux spectacles, à tout ce qui peut charmer les yeux et les oreilles. Ils habitaient pour la plupart dans de magnifiques villas, toutes environnées d'arbres et d'eaux courantes; ils passaient le temps en grands festins et se passionnaient pour les plaisirs de l'amour². » A ce régime, les guerriers vandales avaient perdu bien vite leur vigueur et leur courage d'autrefois: on le verra bien dans la lutte suprême qu'ils soutiendront contre l'armée byzantine. Enfin, par surcroît de malheur, dans ce peuple déjà diminué et affaibli, la révolution récente avait semé des divisions profondes. Parmi les Vandales mêmes, Hildéric gardait ses fidèles, et plusieurs d'entre eux aimèrent mieux passer au parti de l'empereur que servir un prince qu'ils tenaient pour usurpateur et tyran³.

Une autre cause de faiblesse de la domination vandale se

1. Pflugk-Harttung, *l. c.*, p. 72.

2. Procope, *Bell. Vand.*, p. 434-435. Cf. *Anthologie*, Ep. VI, 59; III, 33-37. Luxorius, *Anthol.*, p. 591, 588.

3. *Bell. Vand.*, p. 357.

trouvait dans les sentiments qu'elle inspirait à ses sujets africains. Depuis la conquête, la population catholique avait cruellement souffert dans ses intérêts et dans sa foi, et la répulsion naturelle que lui inspirait le vainqueur arien s'était accrue de toute la rigueur des spoliations et des persécutions¹. Le règne de Hunéric (477-484) avait été particulièrement cruel pour l'Église², et l'empereur Justinien énumère avec une secrète complaisance les vexations et les supplices de toute sorte, les évêques martyrisés, les églises souillées, les orthodoxes maltraités, torturés ou proscrits³, toutes les misères qui justifiaient l'intervention byzantine et d'avance lui assuraient l'appui des populations. Sans doute l'avènement d'Hildéric avait rendu aux catholiques quelque tranquillité⁴, mais sa chute les livrait de nouveau à la discrétion des ariens, et les rigueurs qui, dès le début du règne de Gélimer, avaient frappé les chefs de la noblesse africaine étaient bien faites pour inquiéter les hautes classes de la société catholique⁵. Si l'on songe en outre que la tolérance du dernier règne avait permis aux évêques de reconstituer en quelque manière les cadres de l'Église catholique⁶, on jugera que leur appui assuré à Byzance n'était point une quantité négligeable, et que, sous leur influence, les populations prirent à l'égard des soldats de Bélisaire une attitude tout autre qu'indifférente⁷. Dès la nouvelle de l'expédition projetée par Justinien, la Tripolitaine se souleva à la voix d'un des chefs de l'aristocratie locale, et se donna à l'empereur, sans que Gélimer pût rien tenter pour réprimer la révolte⁸. Dans le reste du pays une sourde agitation régnait : on

1. Sur l'ardeur du catholicisme des populations africaines, cf. un texte curieux de la *Vita Fulgentii*, c. 56 et 57 (Migne. *Patr. lat.*, LXV, p. 145-146).

2. *Bell. Vand.*, p. 344-346. Cf. Victor Vitensis, *passim*; Dahn, *l. c.*, 250-259.

3. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 2-5. Cf. *Bell. Vand.*, p. 347-348.

4. *Vict. Tonn.*, ann. 523 (p. 197).

5. *Vict. Tonn.*, ann. 534, 533 (p. 198).

6. Cf. les Actes du concile de 525 (Labbe, *Sacrosancta Concilia*, éd. de Paris, 1671, t. IV).

7. Pflugk-Harttung, p. 73-74.

8. *Bell. Vand.*, p. 357, 361.

se contait, sous le manteau, des prophéties et des visions mystérieuses, annonçant que les temps étaient proches où les grands saints de l'Église africaine viendraient eux-mêmes punir les insultes faites à leurs sanctuaires; et tous, dit Procope, attendaient impatiemment l'accomplissement de la vengeance promise¹.

A côté des provinciaux, nettement ou sourdement hostiles, l'attitude des tribus berbères n'était pas moins inquiétante pour la domination vandale. Tenues d'abord en respect par la forte main de Genséric, et associées par lui à ses expéditions militaires², elles n'avaient pas tardé à s'affranchir de l'autorité de ses successeurs. Dès le règne de Hunéric, les montagnards de l'Aurès se proclamaient indépendants, sans que les Vandales pussent réussir à les faire rentrer dans le devoir³; peu après les indigènes du Hodna et des Ziban, les grands chefs des Maurétanies suivaient cet exemple, rattachés tout au plus au royaume vandale par un lien de vassalité⁴. Bientôt, enhardis par l'impunité de leur révolte, on vit les tribus maures descendre dans la plaine, et franchissant la ligne abandonnée des forteresses romaines, jadis chargées de les contenir, ravager cruellement les hauts plateaux de la Numidie, sans que Hunéric pût rien faire pour empêcher leurs désastreuses razzias⁵. Sous le règne de Transamond (496-522), les tribus de la Tripolitaine⁶, sous le règne de Hildéric, celles de la Byzacène⁷, révoltées à leur tour, mirent deux fois en pleine déroute les troupes royales qui leur furent opposées. Contre l'invasion byzantine, Gélimer ne pouvait donc guère compter sur leur concours; dans une neutralité peu sûre, les Maures

1. *Bell. Vand.*, p. 397-398.

2. *Id.*, p. 334, 344.

3. *Id.*, p. 345.

4. *Id.*, p. 451. Cf. *C. I. L.*, VIII, 9286, où il est question, à la date de 495, d'un *bellum Maurorum* dans la Maurétanie Césarienne.

5. *Bell. Vand.*, p. 466, 344; Corippus, *Johannide* (éd. Patsch), III, 184-197, 267-276.

6. *Id.*, p. 345-346.

7. *Id.*, p. 349.

surveilleraient les événements, prêts à se ranger sans scrupule du côté du vainqueur.

Cependant, et malgré les défaites répétées que lui avaient infligées les indigènes, la puissance vandale, quoique affaiblie par ces échecs, passait pour singulièrement redoutable. Mais en fait, ni l'armée, ni la flotte de Gélimer n'étaient capables de justifier les inquiétudes qu'elles inspiraient aux Byzantins. Les troupes de terre se composaient exclusivement de cavalerie¹; et cette cavalerie était bien peu faite pour soutenir le choc des lourds escadrons de Bélisaire. Sans doute, par son extrême mobilité, par la fougue impétueuse de ses attaques, elle aurait pu, comme les légers cavaliers arabes, mettre parfois en péril les bataillons byzantins : l'insuffisance de son armement lui ôtait en grande partie cet avantage. Les Vandales en effet ne portaient ni l'arc ni le javelot, ou du moins ils se servaient de ces armes de jet d'une façon plus que médiocre; incapables en conséquence de harceler l'ennemi à distance, habitués à combattre seulement avec la lance et avec l'épée, ils étaient obligés de rechercher le combat corps à corps, et dans cette mêlée, leur infériorité apparaissait trop certaine². En face d'eux, ils trouvaient une cavalerie pesamment armée, couverte de cuirasses et de boucliers d'acier, sur lesquels s'émousait le tranchant des épées vandales; malgré tout leur courage, ils ne pouvaient, mal armés qu'ils étaient pour la défense, soutenir longtemps le choc massif des cataphractaires byzantins; ainsi, brisés dans leur élan, s'ils prenaient l'offensive, par les flèches dont les harcelaient les archers montés de Bélisaire, incapables d'enfoncer par la fougue de leurs charges les solides escadrons de Justinien, ils se trouvaient trop souvent réduits à une attitude défensive qui leur enlevait le meilleur de leurs avantages. Pour compenser ces faiblesses et tirer quelque parti de ces brillants cavaliers, il eût fallu du moins une stricte et rigoureuse discipline : elle

1. *Bell. Vand.*, p. 348-349.

2. *Id.*, p. 348-349. Cf. Pflugk-Harttung, p. 75-76.

manquait absolument dans l'armée vandale. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir comment s'engagea la bataille de Decimum. Le capitaine chargé d'attaquer l'avant-garde byzantine ne prend nul souci des ordres reçus, qui lui prescrivent de concerter ses mouvements avec ceux des troupes royales, il ne s'inquiète pas davantage de tenir en main les cavaliers dont il dispose; et en vrai barbare, friand des grands coups d'épée, il se jette avec quelques hommes sur les soldats de Bélisaire, pendant que le reste de son monde s'égrène sur la route de Carthage, chevauchant, comme en promenade, par petits groupes de vingt ou trente individus¹. Un peu plus tard, en face même du gros des forces byzantines, les troupes de Gélimer abandonnent leur ordre de bataille², et il en va ainsi durant toute la campagne, sans qu'on puisse jamais, même à la journée suprême de Tricamarum, obtenir de ses chefs ou des soldats autre chose qu'une valeur brillante et désordonnée.

Quant à la marine vandale, qui jadis avait rempli de terreur la Méditerranée, dont l'attaque éventuelle préoccupait si fort Bélisaire et remplissait d'une inquiétude folle les soldats byzantins, elle ne paraît avoir joué aucun rôle dans la lutte. Elle n'apparut ni pour couvrir les côtes d'Afrique et empêcher le débarquement, ni pour défendre les approches de Carthage. Sans doute, il faut remarquer que cent vingt vaisseaux venaient d'être détachés pour l'expédition de Sardaigne³, mais si c'était là toute la flotte vandale, elle aussi était bien déchue depuis le temps de Genséric. Et en fait, on ne voit point que Gélimer disposât d'autres navires⁴; et d'ailleurs, même après le retour de l'escadre de Sardaigne, il ne semble en avoir tiré nul parti. Certes, le souvenir des victoires navales de Genséric hantait bien mal à propos l'esprit des conseillers de Justinien; pour rendre possible le retour de tels désastres, il eût fallu au royaume vandale d'Afrique d'autres ressources que les sien-

1. *Bell. Vand.*, p. 385.

2. *Id.*, p. 391.

3. *Id.*, p. 361.

4. *Id.*, p. 408 : παντὶ τῷ στόλῳ. Cf. Pflugk-Harttung, *l. c.*, p. 82-83.

nes, et surtout d'autres hommes que ceux qui guidaient ses destinées.

Il est incontestable en effet que le caractère de Gélimer, son étrange imprévoyance, sa rare indécision, contribuèrent singulièrement à l'heureux succès de l'expédition byzantine. Le roi barbare se laissa pleinement surprendre par le débarquement de Bélisaire, et cela lorsqu'il avait — on l'a démontré péremptoirement¹ — toutes raisons d'attendre la prochaine ouverture des hostilités. Malgré cela, il ne prit nulle mesure, ni pour couvrir à l'aide de la flotte les approches de l'Afrique, ni pour mettre Carthage, sa capitale, en état de défense, ni pour protéger à l'aide de l'armée de terre la côte contre un débarquement : il comptait que bien des mois passeraient encore avant l'arrivée de l'expédition byzantine²; et en attendant, sa belle insouciance laissait aller les choses au hasard. A la veille même d'une lutte redoutable, il envoyait en Sardaigne 5,000 hommes, l'élite de ses soldats, et cent vingt vaisseaux, toute sa flotte; à l'autre bout du royaume, il laissait les impériaux prendre pied en Tripolitaine, et d'avance, jugeant la partie perdue, s'inquiétait peu de tenter la reprise de cette province lointaine³; et, tranquille sur l'avenir, il quittait Carthage et la mer pour s'en aller passer la saison chaude dans la ville d'Hermiane en Byzacène⁴, à quatre jours de la côte, loin de toute nouvelle. Le débarquement inattendu de Bélisaire réveilla brusquement Gélimer; on verra plus tard qu'il ne sut pas mieux réparer les événements qu'il n'avait su les prévenir.

Enfin la diplomatie byzantine avait gagné à sa cause une alliance aussi précieuse qu'imprévue : c'était celle d'Amala-

1. Pflugk-Harttung, p. 80-82.

2. Procope, *Bell. Vand.*, p. 371. Il faut noter la valeur du terme : ἐν τοῦτο τῷ χρόνῳ.

3. *Id.*, p. 361.

4. Procope, *Bell. Vand.*, p. 371, 383, dit Hermione. C'est très probablement Hermiane, patrie de Facundus. Dans les listes épiscopales on trouve l'*episcopus Hermianensis*.

sonthe qui gouvernait au nom de son fils Athalaric le royaume ostrogoth d'Italie. La mort du roi vandale Transamond, suivie bientôt de l'emprisonnement de sa veuve Amalafride, fille du grand Théodoric, et du massacre des Goths qui l'accompagnaient¹, avaient rompu les relations amicales jadis formées entre les deux grands royaumes germaniques d'Occident; depuis lors, la mort violente d'Amalafride, demeurée sans vengeance, avait exaspéré encore les ressentiments du gouvernement ostrogothique²; il fut donc tout disposé à favoriser l'expédition byzantine dirigée contre les Vandales. Les ports de la Sicile accueillirent la flotte de Justinien; l'armée put y faire des vivres et y acheter en abondance les chevaux nécessaires à la cavalerie; le général y recueillit des informations précieuses sur l'état du pays où il allait combattre, et ce n'est point tout à fait sans raison qu'Amalasonthe, quelques années plus tard, s'attribuait quelque part dans le succès des Byzantins³. Si l'on tient compte enfin des diversions heureuses qui avaient permis l'occupation de la Tripolitaine, et le soulèvement de la Sardaigne⁴, on avouera que jamais les circonstances n'auraient pu se rencontrer plus favorables.

III

Cependant ce fut un jour solennel, lorsque le 22 juin de l'année 533 l'expédition mit à la voile pour quitter Constantinople. L'empereur lui-même, des fenêtres du palais, présidait à la cérémonie; le patriarche de Byzance, environné de son clergé, était descendu sur le port pour appeler la bénédiction céleste sur les combattants de la pieuse entreprise, et bénir le chef et les soldats qui portaient pour cette sorte de croisade⁵.

1. *Bell. Vand.*, p. 349-350; *Vict. Tonn.*, ann. 523 (p. 196-197).

2. *Cassiodore, Var.*, IX, 1.

3. *Bell. Vand.*, p. 370, 371-372; *Bell. Goth.*, éd. Bonn, t. II, p. 19 20.

4. *Bell. Vand.*, p. 357-358.

5. *Id.*, p. 362.

Anxieusement, la superstitieuse population de la capitale commentait les menus incidents qui accompagnaient le départ et en tirait des présages sur le succès futur de la campagne. Il faut avouer que, malgré la pompe déployée, l'opinion publique n'était point exempte d'inquiétudes : beaucoup d'entre les assistants craignaient que, de cette flotte magnifique, personne ne revînt jamais d'Afrique à Byzance¹, et ceux qui parlaient n'étaient guère moins terrifiés. Si quelques-uns d'entre eux, et parmi les plus éclairés, se rassuraient à la pensée de quelque songe favorablement interprété², la masse des soldats s'épouvantait de ce long voyage vers une terre lointaine, et beaucoup déclaraient tout net que, si la flotte vandale attaquait l'escadre byzantine, ils ne résisteraient point, incapables de combattre à la fois l'ennemi et la mer³. Pourtant c'était une belle armée que Justinien embarquait pour l'Afrique. Elle comprenait 10,000 hommes d'infanterie et 5,000 à 6,000 hommes de cavalerie pris en partie dans les rangs des légions, en plus grand nombre dans les contingents de fédérés⁴. La cavalerie en particulier, qui allait jouer un si grand rôle dans les combats futurs, avait été composée avec un soin extrême : on y trouvait 400 soldats hérules, dont le courage égalait la discipline et la loyauté⁵; 600 archers à cheval de race hunnique, troupe légère destinée à éclairer l'armée⁶; on y remarquait sur-

1. *Bell. Vand.*, p. 361-362.

2. *Id.*, p. 363, où Procope raconte le rêve qui le détermina à suivre Bélisaire.

3. *Id.*, p. 370, 375.

4. *Id.*, p. 358. Le chiffre de 5,000 cavaliers, indiqué à deux reprises par Procope (p. 358 et 441) ne semble point pourtant comprendre certains auxiliaires barbares, qui accompagnèrent l'expédition. Dans le dénombrement de l'armée d'Afrique (p. 359-360) l'historien, en effet, après avoir énuméré les corps de cavalerie formés de *στρατιῶται* et de fédérés, nomme à part, et sous d'autres chefs, 400 Hérules et 600 archers huns, servant comme *ξύμμαχοι*. Il est donc possible qu'on doive ajouter ce millier d'hommes aux 5,000 cavaliers mentionnés à la p. 358 comme recrutés *ἐκ τῶν στρατιωτῶν καὶ φοιδεράτων*, et majorer un peu en conséquence l'effectif de la cavalerie byzantine.

5. *Id.*, p. 360, 427-428.

6. *Id.*, p. 360.

tout un corps d'élite de 1,500 à 2,000 cavaliers cuirassés¹, formant la garde de Bélisaire, et commandé par des officiers choisis appartenant à l'état-major du général². A la tête de ces vieilles troupes aguerries par les longues années de la guerre perse³, se trouvaient des chefs éprouvés, connus pour leur bravoure et leur grande expérience des choses militaires, et dont la plupart avaient déjà servi sous les ordres directs ou dans la maison même de Bélisaire⁴. Enfin le commandement supérieur était confié au meilleur général de l'empire, au vainqueur de Dara, à Bélisaire, qui portait le titre de *magister militum per Orientem*⁵; pour adjoint — nous dirions pour chef d'état-major — il avait le *domestique* Solomon, dont le nom se rencontrera fréquemment dans l'histoire de l'Afrique byzantine, et autour de lui se pressait tout un état-major civil et militaire, où l'on doit une mention particulière au *παρθερος* Procope⁶, l'exact et fidèle historien de la campagne qui allait s'ouvrir. Cinq cents transports, manœuvrés par 20,000 matelots, portaient l'armée, et une escadre, formée de quatre-vingt douze vaisseaux de guerre ou *dromons* montés par 2,000 rameurs, convoyait l'expédition⁷.

De Byzance en Afrique, la navigation fut longue et pénible, marquée par d'interminables relâches et par de fréquents incidents, où se révélèrent tout d'abord quelques-uns des défauts d'administration ou de discipline dont les armées d'Afrique devaient tant de fois souffrir⁸. Non sans peine on gagna la Sicile : c'est ici que les dangers sérieux commençaient. Béli-

1. Sur l'armement de ces troupes d'élite, *Strategika* de Maurice, I, 2, p. 20 (éd. Scheffer, Upsal, 1664).

2. *Bell. Vand.*, p. 360. On obtient ainsi le total probable de cette troupe : à la journée de Decimum, il y a 300 *ὑπασπιστὰι* à l'avant-garde (*Bell. Vand.*, p. 381), 800 en arrière (*id.*, p. 389), d'autres avec Bélisaire (*id.*, p. 388). Toute cette garde est comprise dans le total de 5,000 cavaliers (*id.*, p. 441).

3. *Bell. Vand.*, p. 388.

4. *Id.*, p. 359.

5. *Cod. Just.*, I, 27, 2.

6. *Bell. Vand.*, p. 363, 370.

7. *Id.*, p. 360.

8. *Id.*, p. 367-369, 364.

saire, en véritable homme de guerre, ne doutait point que la flotte vandale ne croisât dans le détroit, et sachant combien peu il pouvait compter sur ses troupes dans une telle conjoncture, il appréhendait fort une bataille navale : il ne s'inquiétait guère moins des difficultés du débarquement sur une côte inconnue, sous les yeux d'une armée ennemie, dont il ignorait la force et la tactique¹ : singulière ignorance, pour le dire en passant, chez un général qui comptait parmi ses officiers des hommes qui avaient vécu à Carthage et à la cour des rois vandales². La chance, qui tient une si grande place dans cette campagne d'Afrique, vint fort heureusement tirer Bélisaire d'embarras ; un hasard lui apprit que le passage était libre, que l'imprévoyance de Gélimer rendait le débarquement facile : sans tarder, la flotte mit à la voile, et, passant au large de Malte, elle vint, deux jours après, mouiller sur la côte d'Afrique, en face du promontoire désert de Caput Vada (auj. Ras Kaboudia)³. Il y avait trois mois que l'expédition avait quitté Constantinople (mi-sept. 533)⁴.

C'était assurément un succès d'avoir atteint sans coup férir les rivages du royaume vandale ; mais sur cette plage isolée où le hasard, plus que le choix, avait conduit la flotte byzantine, on se trouvait singulièrement éloigné du but essentiel de l'expédition, plus de 200 kilomètres — neuf jours de route — séparaient Caput Vada de Carthage⁵. Aussi la plupart des généraux proposaient de reprendre la mer, et au lieu de débarquer l'armée sur une côte inhospitalière, où aucune place forte ne fournissait un soutien aux premières opérations de guerre, où les vivres semblaient rares, où l'eau manquait absolument, ils conseillaient d'aller mouiller dans le lac de Tunis pour attaquer directement la capitale : les amiraux, peu soucieux

1. *Bell. Vand.*, p. 369-370.

2. *Id.*, p. 431.

3. *Id.*, p. 372.

4. *Id.*, p. 377.

5. Procope, *Bell. Vand.*, p. 372, dit cinq jours et, p. 374, neuf. Les itinéraires donnent environ 175 milles (Tissot, *Géogr. de l'Afrique romaine*, II, 108 sq.)

d'exposer longtemps leur flotte sur une côte dangereuse, ouverte à tous les vents et dépourvue d'abris, opinaient dans le même sens, insistant sur le danger de séparer l'armée de terre de l'escadre¹. Bélisaire comprit mieux les nécessités de la situation; redoutant toujours l'apparition de la flotte vandale et les dangers d'une bataille navale, il refusa de perdre le bénéfice déjà acquis d'un débarquement sans péril : d'ailleurs plus sûr de ses soldats et peut-être de lui-même dans une campagne continentale, il comptait en outre sur le désarroi où l'arrivée imprévue des Byzantins jetterait la défense, et sur l'appui que lui fourniraient les populations africaines. On se rendit aux raisons du général en chef, et bientôt les événements se chargèrent de les justifier.

Aux populations romaines d'Afrique, Bélisaire se présenta comme un libérateur : dans ses proclamations, il déclara hautement que la guerre n'avait d'autre objet que l'affranchissement du pays, que l'empereur n'avait pris les armes que pour délivrer ses fidèles sujets, opprimés et persécutés par les Vandales². Pour se concilier plus efficacement encore la bienveillance des habitants, il veilla à maintenir dans son armée la plus stricte discipline: non seulement toute violence à l'égard des personnes fut sévèrement interdite, tout pillage des propriétés privées rigoureusement défendu, mais la maraude même, si fréquente dans les guerres africaines, fut punie des peines les plus dures : le soldat dut payer scrupuleusement toutes les fournitures que lui firent les indigènes³. Une si rare modération porta bien vite ses fruits. Les hautes classes de la société et en particulier le clergé catholique étaient d'avance acquis au parti byzantin⁴ : la masse, agréablement surprise par la douceur des procédés de l'armée envahissante, suivit sans se faire prier l'exemple que lui donnaient ses chefs spi-

1. *Bell. Vand.*, p. 373-375.

2. *Id.*, p. 380, 394.

3. *Id.*, p. 378-379, 382, 394. Cf. *Bell. Goth.*, p. 281-282.

4. *Vict. Tonn.*, ann. 533 (p. 198); *Bell. Vand.*, p. 383. On le voit bien à Sullecum, où c'est le clergé et l'aristocratie locale qui font accueil aux Byzantins.

rituels. Aussi la marche entre Caput Vada et Carthage fut-elle la plus aisée des promenades militaires. « Bélisaire, dit Procope, s'était si fort concilié les Africains par sa douceur et son honnêteté qu'il semblait, durant toute la route, qu'on marchât en pays ami ; les habitants ne s'enfuyaient point à l'approche des troupes, ils ne cachaient point ce qu'ils possédaient ; au contraire, ils apportaient des vivres et fournissaient à discrétion aux soldats tout ce qu'ils souhaitaient¹. » Sans doute ces bonnes dispositions n'allaient point jusqu'à provoquer un soulèvement général en faveur de Byzance ; les Romains d'Afrique se contentaient d'ordinaire d'ouvrir les portes de leurs villes et d'en remettre solennellement les clefs à Bélisaire, mais c'était beaucoup déjà d'avoir assuré le ravitaillement des troupes, et le moindre succès devait rendre plus efficace encore la sympathie visible des populations. En fait, à mesure qu'on avançait, les manifestations devenaient plus audacieuses : un jour, c'était le chef du service des postes qui livrait tous ses chevaux au général byzantin, ôtant ainsi à Gélimer les moyens d'obtenir aisément des informations précieuses² ; à l'approche de l'armée byzantine, Carthage s'agitait³, malgré les nombreux Vandales résidant dans la capitale ; la population brisait, à la vue de la flotte impériale, les chaînes de fer qui fermaient le port⁴ ; à l'annonce du combat de Decimum, la grande ville illuminait, et pleine de joie ouvrait ses portes à l'armée libératrice⁵. Et pendant ce temps Gélimer, surpris par le débarquement inattendu des Byzantins, privé de l'élite de ses troupes détachée en Sardaigne, éloigné de sa capitale et des forces qui y étaient cantonnées, sans doute aussi déconcerté par l'abandon des populations romaines et la neutralité ambiguë des tribus indigènes, ne faisait rien pour entraver la marche de son heureux adversaire : et au

1. *Bell. Vand.*, p. 382.

2. *Id.*, p. 380.

3. *Id.*, p. 397-398.

4. *Id.*, p. 392.

5. *Id.*, p. 391.

lieu d'employer sa brillante et mobile cavalerie à harceler l'armée byzantine, à entraver ses approvisionnements¹, à la fatiguer par de constantes alertes, sans même s'inquiéter de faire réparer les fortifications de sa capitale², il préparait le plan d'une grande bataille destinée à couvrir et à sauver Carthage³, et sur cette carte il jouait la fortune du royaume vandale.

Dans ces conditions et contre un tel adversaire, la guerre ne pouvait être fort longue : trois mois suffirent à décider les destinées de l'Afrique⁴. Il n'est point nécessaire de raconter ici les détails de cette rapide campagne, et de résumer à nouveau le récit, bien des fois commenté, de Procope ; il suffira d'en noter les faits essentiels ou particulièrement significatifs. Bélisaire était encore à 45 kilomètres environ de Carthage, lorsque les éclaireurs vandales prirent le contact avec l'arrière-garde byzantine⁵ ; pendant quatre jours les deux armées continuèrent lentement leur marche, s'avancant parallèlement l'une à l'autre vers la position choisie par Gélimer pour risquer le combat décisif. La bataille se livra à Decimum, la veille de la fête de saint Cyprien⁶ (13 septembre 533) : en un jour elle mit à néant toutes les savantes combinaisons du roi vandale⁷. Au lieu de l'action commune et foudroyante qui devait broyer dans un étau les soldats de Bélisaire, le combat se fractionna en une série d'engagements isolés, où apparurent à plein les faiblesses de l'armée vandale et l'incapacité de son chef : tandis que l'un des lieutenants de Gélimer s'engageait trop tôt et sans forces suffisantes, le roi lui-même, réglant mal sa route, attaquait les Byzantins de front au lieu de tomber à

1. Cf. *Bell. Vand.*, p. 412, où l'on voit les Vandales craindre de ravager le pays.

2. *Id.*, p. 397.

3. *Id.*, p. 383.

4. *Id.*, p. 423.

5. *Id.*, p. 382-383.

6. *Id.*, p. 398. Sur la date, cf. Papencordt, *Gesch. der Vandalen*, 152, note 1.

7. Sur la bataille, cf. *Bell. Vand.*, p. 384-391 ; Pflugk-Harttung, *l. c.*, 84-89 ; Tissot, *l. c.*, II, 115-124.

l'improviste sur leurs derrières; par surcroît, Gélimer, alors que l'affaire n'était point encore totalement compromise, laissait passer le moment de forcer la victoire¹, et parmi ces mouvements décousus, mal concertés, la cavalerie byzantine, malgré les imprudences de ses chefs, malgré des échecs partiels, n'eut point de peine à rompre les lignes peu solides des escadrons vandales.

La victoire de Decimum ouvrait la route de Carthage : Gélimer, en effet, à l'exemple de ses prédécesseurs, s'était peu soucié de tenir en état les fortifications de sa capitale et n'y pouvait maintenant trouver un asile; incapable d'ailleurs, avec ses cavaliers en déroute, d'opposer derrière des murs à demi ruinés une sérieuse résistance, il s'était, après la défaite, enfui par la route de Numidie². Bélisaire ne l'y poursuivit point et marcha droit sur Carthage; en même temps, la flotte byzantine, qui avait doublé le promontoire d'Hermès, apparaissait dans le golfe de Tunis³. Attaquée par terre et par mer, n'ayant qu'une faible garnison, affolée par la nouvelle du désastre⁴ et complètement perdue au milieu d'une population soulevée en faveur des Byzantins⁵, la grande ville ouvrit avec enthousiasme ses portes au vainqueur. L'occupation s'en fit avec un ordre et une discipline remarquables : « Bélisaire, dit Procope, maintint si bien ses soldats dans le devoir, qu'on ne constata aucune menace, aucun acte de violence, et que la vie habituelle de la cité poursuivit son cours sans être troublée : dans cette ville prise, qui venait de changer de régime et de maître, les boutiques restèrent ouvertes comme d'ordinaire, et les soldats, achetant au marché les vivres dont ils avaient besoin, demeurèrent en absolue tranquillité⁶. » Au nom de l'empereur, Bélisaire prit possession du palais de Gélimer

1. *Bell. Vand.*, p. 390.

2. *Id.*, p. 391.

3. *Id.*, p. 393-394.

4. *Id.*, p. 391.

5. *Id.*, p. 391-392.

6. *Id.*, p. 396.

et s'assit sur le trône du roi vandale¹, et le soir, il invita à sa table l'état-major de l'armée victorieuse. Détail assez piquant, le dîner était celui-là même qu'on avait préparé le jour précédent pour fêter le retour triomphant de Gélimer; à la veille de la bataille suprême, au lieu de réparer les brèches des murailles de Carthage, les Vandales, dans leur orgueilleuse imprévoyance, escomptaient le succès et ordonnaient un somptueux festin pour leur roi sûrement vainqueur².

La chute de la capitale vandale était un événement de la plus haute importance. Elle donnait à l'armée byzantine le point d'appui qui lui avait manqué jusqu'alors, une excellente base d'opérations pour les mouvements militaires ultérieurs, une solide place d'armes en cas de revers momentanés. Aussi le premier soin de Bélisaire fut-il de remettre la forteresse en état de défense. Les brèches furent réparées, les murs consolidés, un large fossé bordé d'une palissade vint renforcer encore les moyens de résistance³, et, assez vite, la ville reprit l'aspect d'une citadelle imposante. A d'autres égards encore, l'occupation de Carthage n'était point inutile : à l'entrée de la mauvaise saison⁴, elle fournissait à la flotte byzantine un port sûr et bien abrité; elle assurait les communications faciles de l'armée avec Constantinople; mais surtout elle augmentait d'une manière incomparable le prestige de l'armée impériale.

Les populations romaines, on l'a vu, n'avaient pas attendu la victoire pour se déclarer; le succès remporté décida de l'attitude des Maures. A la nouvelle de la bataille de Decimum et de la chute de la capitale vandale, les grands chefs des tribus sortirent de leur neutralité. De la Byzacène, de la Numidie, de la lointaine Maurétanie même, ils envoyèrent des ambassades au général byzantin, chargées d'apporter leur hommage et de promettre leur alliance au représentant de

1. *Bell. Vand.*, p. 394.

2. *Id.*, p. 395-396.

3. *Id.*, p. 396, 403. C'était la seule place que n'eût point rasée Genséric (*id.*, p. 333).

4. *Id.*, p. 393.

Justinien; ils demandaient en échange une nouvelle et solennelle investiture de leurs commandements¹. Bélisaire ne la refusa point; il en renforça l'effet par de larges distributions d'argent, et assuré ainsi, sinon du concours, du moins de la neutralité des indigènes, il revint à Gélimer.

Le roi vandale, réfugié dans les grandes plaines de Bulla Regia, l'actuelle Dakhla des Ouled bou Salem, s'appliquait à reformer ses forces. Comprenant un peu tard son imprudence de Decimum, il s'efforçait à prix d'or de soulever les campagnes contre l'envahisseur et d'organiser une guerre de partisans²; il tâchait, pour rendre quelque prestige à ses armes et quelque confiance à ses soldats, de surprendre et d'enlever les détachements byzantins envoyés en reconnaissance³; en toute hâte, il rappelait de Sardaigne l'armée dont l'absence lui avait été si fatale⁴, et avec ses troupes reconstituées, grossies de quelques tribus indigènes déclarées en sa faveur⁵, il marcha sur Carthage. Les murailles, incomplètement réparées encore⁶, semblaient rendre facile une attaque de vive force; mais, pour la tenter, il eût fallu à Gélimer autre chose qu'un corps de cavalerie. Aussi dut-il se contenter de bloquer la ville, coupant le grand aqueduc qui lui fournissait l'eau, occupant les routes par où lui arrivaient les vivres⁷; en même temps il entamait dans la cité et jusque dans l'armée byzantine des négociations secrètes, comptant qu'à défaut des armes, la trahison lui rendrait son royaume⁸. L'énergique habileté de Bélisaire déjoua toutes ses tentatives : son prudent sang-froid ne demeura pas moins impassible aux bravades par lesquelles Gélimer tâchait de l'attirer hors des murs en une décisive bataille. Patiemment, le général byzantin attendait son heure; enfin, vers le

1. *Bell. Vand.*, p. 406-407.

2. *Id.*, p. 401.

3. *Id.*, p. 401-403.

4. *Id.*, p. 407-408.

5. *Id.*, p. 406.

6. *Id.*, p. 412-413.

7. *Id.*, p. 412.

8. *Id.*, p. 412-413.

milieu de décembre, trois mois environ après la journée de Decimum, il se décida à marcher à l'ennemi.

Gélimer et son peuple, car les Vandales traînaient à leur suite leurs femmes, leurs enfants, leurs trésors¹, étaient établis à Tricamarum, à 30 kilomètres environ de Carthage, dans une position protégée par une petite rivière²; mais avec leur imprévoyance ordinaire, les barbares avaient négligé de fortifier leur camp³, comptant que leur bravoure et leurs vaillantes épées suffiraient à gagner la bataille. Mais cette fois encore, comme à Décimum, ils commirent fautes sur fautes⁴. Au lieu de profiter de leur supériorité numérique et de la mobilité de leur cavalerie pour harceler, fatiguer, envelopper les escadrons impériaux, ils restèrent sur la défensive derrière le ruisseau qui les protégeait : par trois fois, ils reçurent sur la pointe de leurs glaives et brisèrent la charge des cataphractaires byzantins ; mais épuisés par cette vigoureuse résistance, privés de leurs principaux chefs, ils laissèrent enfoncer leur centre à une dernière attaque, et en déroute ils se rejetèrent sur leur camp. Cette fois encore, la cavalerie byzantine avait, comme à Decimum, été seule à combattre⁵ ; l'infanterie parut vers le soir, juste à point pour enlever presque sans combat le camp vandale. Ce fut le signal de la déroute suprême. Gélimer, affolé, sentant que tout était perdu, sauta à cheval et s'enfuit avec quelques fidèles, sans laisser un ordre, sans s'inquiéter de ce que deviendrait son peuple⁶, et pendant que les siens tombaient aux mains du vainqueur, pendant que l'armée grecque, grisée de ses succès, ne songeait qu'à mettre au pillage les trésors livrés à son avidité⁷, alors que le moindre retour offensif eût suffi à balayer ces troupes disloquées

1. *Bell. Vand.*, p. 416, 422-423.

2. *Id.*, p. 416.

3. *Id.*, p. 416.

4. Cf. *Bell. Vand.*, p. 420-422; Pflugk-Harttung, *l. c.*, 92-95.

5. *Bell. Vand.*, p. 391, 422.

6. *Id.*, p. 422.

7. *Id.*, p. 423, 424.

qui n'écoutaient plus leurs chefs¹, Gélimer galopait dans la nuit sur la route de Numidie. Le royaume vandale n'existait plus.

On sait la suite des événements. Pendant que le roi barbare, poursuivi par la cavalerie grecque, allait chercher un asile chez les Maures du mont Pappua², le reste de ses États, sa forte ville d'Hippone, ses trésors, tombaient 'successivement aux mains de Bélisaire³. Lui-même, bloqué dans sa retraite par un détachement byzantin, passa trois mois à souffrir le froid, la faim, la misère, sans que son orgueil royal pût se résoudre à accepter les propositions que lui faisait transmettre le général de Justinien⁴. A la fin de l'hiver, pourtant, craignant de voir forcer son dernier asile, touché surtout des privations sans nombre que son obstination imposait à son entourage, il céda à sa destinée et se remit aux mains de Bélisaire⁵, moyennant promesse de la vie sauve et d'un traitement honorable (mars 534). Le représentant de l'empereur promit avec empressement tout ce qu'exigeait le roi déchu : assurément, Gélimer vaincu n'était plus guère redoutable ; mais sa prise était le symbole vivant de la ruine de l'empire vandale, et elle semblait le gage assuré de la soumission totale de l'Afrique.

IV

Pourtant, malgré la rapidité et les triomphants succès de cette campagne, c'était une assez médiocre armée que celle de Bélisaire, et bien faite pour inquiéter le général chargé de la conduire. Sans doute, ces vieilles troupes étaient capables de se battre avec courage⁶, encore qu'on les voie parfois,

1. *Bell. Vand.*, p. 424.

2. *Id.*, p. 427.

3. *Id.*, p. 427, 428-429.

4. *Id.*, p. 427-428, 433-438.

5. *Id.*, p. 438-440.

6. *Id.*, p. 401-402.

prises de panique subite, se débander presque sans combat sous une charge énergique de l'ennemi¹; mais, à coup sûr, elles étaient animées d'un singulier esprit d'indiscipline. Constamment l'armée et la flotte discutaient les ordres donnés par les chefs; les troupes de terre déclaraient tout net qu'elles ne combattraient pas dans une bataille navale²; les équipages de l'escadre refusaient d'obéir aux instructions laissées par Bélisaire, et obligeaient leurs amiraux à contrevenir aux volontés formelles du général en chef³. Les fédérés surtout se faisaient remarquer par leurs exigences, se considérant comme les alliés plutôt que comme les soldats de l'empereur; fiers des privilèges particuliers qui leur étaient concédés⁴, ils prétendaient être affranchis des règles de la discipline commune et uniquement traités selon les usages de leur patrie barbare⁵; et à leur exemple, le reste de l'armée réclamait le bénéfice d'une absolue impunité. Habités d'ailleurs à penser que la guerre doit nourrir la guerre, tous ces hommes avaient le butin pour préoccupation principale, et comptaient bien en Afrique se conduire comme en pays conquis. A peine débarqués, ils se répandirent dans la campagne pour marauder⁶, et Bélisaire eut tout le mal du monde à leur imposer cette modération qu'admire tant Procope : encore il n'y réussit qu'à grand renfort de précautions prudentes et d'insistances répétées⁷, et malgré ses efforts, il ne pût entièrement préserver Carthage du pillage⁸. Avec ces rudes guerriers, avides de vin⁹, d'or et de femmes¹⁰, chaque jour il fallait craindre une incartade nouvelle; et jusque sous les yeux de l'ennemi, l'i-

1. *Bell. Vand.*, p. 389-390.

2. *Id.*, p. 370, 375.

3. *Id.*, p. 393.

4. *Id.*, p. 386.

5. *Id.*, p. 364.

6. *Id.*, p. 378.

7. *Id.*, p. 391-392, 394.

8. *Id.*, p. 394.

9. *Id.*, p. 364, 426-427.

10. *Id.*, p. 424.

gresses ou l'amour du gain leur faisaient sans cesse oublier la discipline. La trahison même ne les trouvait point inaccessibles. Parmi les fédérés, beaucoup étaient prêts à se vendre au plus offrant¹, et au lieu de réprimer ces intrigues par un châtement exemplaire, Bélisaire était obligé de négocier et de transiger avec les rebelles². Parmi les officiers mêmes, beaucoup ne valaient pas mieux que les soldats; les uns désobéissaient ouvertement et sans s'inquiéter ni des instructions reçues ni du reste de l'armée, s'engageaient témérairement dans les entreprises les plus imprudentes³; d'autres autorisent le pillage et y participent et refusent de rendre gorge malgré les ordres formels de Bélisaire⁴; ceux-ci sont ivres quand il faut marcher en avant⁵; ceux-là discutent quand on devrait combattre⁶, d'autres prêtent l'oreille aux propositions de Gélimer⁷; tous enfin se jaloussent les uns les autres, et jusque dans l'entourage du commandant en chef, de misérables rivalités apparaissent. Après la victoire de Tricamarum il se trouva des officiers pour dénoncer Bélisaire à Constantinople, et, afin de le discréditer aux yeux de Justinien, on lança contre lui l'accusation calomnieuse, mais si souvent fatale, d'aspirer à revêtir la pourpre impériale⁸.

Aussi voyez les faits : à la journée de Decimum, l'avant-garde byzantine, après un premier engagement, se lance en une poursuite folle sur les traces des Vandales, et, sans se préoccuper de sa faiblesse numérique, sans s'inquiéter de l'armée dont elle doit éclairer la route, sans même prévenir Bélisaire, elle poursuit sa course durant treize kilomètres jusque sous les murs de Carthage⁹. Le même jour, sous les charges

1. *Bell. Vand.*, p. 412.

2. *Id.*, p. 413.

3. *Id.*, p. 393-394, 385-386.

4. *Id.*, p. 395.

5. *Id.*, p. 426-427.

6. *Id.*, p. 389.

7. *Id.*, p. 412.

8. *Id.*, p. 441.

9. *Id.*, p. 385-386.

des Vandales, les fédérés se laissent enfoncer ; pris de panique, ils entraînent dans leur déroute un corps de huit cents cataphractaires et un bon tiers de la cavalerie byzantine, bousculé presque sans avoir combattu, se replie en désordre et manque de compromettre la journée¹. A la bataille de Tricamarum, les faits sont plus graves et plus significatifs encore : pendant l'engagement, les auxiliaires hunns se rangent à l'écart et s'abstiennent de combattre, attendant que la fortune se soit dessinée pour prendre le parti du vainqueur² ; après le combat, l'armée tout entière se disperse pour piller, et, jusqu'au matin, c'est un désordre indescriptible, où la voix des chefs n'est plus entendue, où la discipline n'est plus respectée, où le soldat grisé par les richesses qui s'offrent à ses yeux ne songe qu'à faire du butin et à revenir bien vite le mettre en sûreté à Carthage³. Et les troupes d'élite mêmes, et la garde personnelle du général suivent l'exemple : en un clin d'œil, l'armée victorieuse s'évapore et durant toute la nuit, Bélisaire, demeuré presque seul, ne sait comment faire pour rallier ses soldats⁴. Pourtant l'auteur anonyme du traité de la *Tactique* avait pris soin d'apprendre aux officiers byzantins, comment, en négligeant la poursuite pour le butin, on s'expose à changer une victoire en défaite⁵, et Procope lui-même est obligé d'avouer que par deux fois, à Decimum comme à Tricamarum, quelque décision de la part de Gélimer eût amené sans nul doute un irréparable désastre. « Pourquoi Gélimer, dit-il, ayant la victoire en main, la laissa volontairement échapper, c'est ce que je ne puis expliquer. Assurément, s'il avait poursuivi les fuyards, Bélisaire lui-même n'eût pu

1. *Bell. Vand.*, p. 389-390.

2. *Id.*, p. 416, 420-421.

3. *Id.*, p. 423-424.

4. *Id.*, p. 425. La même chose se produira plus tard à la journée de Cellas (Vatari (*id.*), p. 489-490.)

5. *Traité de la Tactique* (éd. Köchly et Rüstow, *Griech. Kriegsschriftsteller*, t. II, 2 Abt. Leipzig, 1855), XL, 7. Cf. *Strategika* de Maurice, VII, 15, p. 146-147 ; VII, 17, p. 171-172 ; VIII, 2, p. 197

soutenir le choc, et nos affaires étaient perdues¹. » Voilà pour Decimum : et, après avoir raconté la journée de Tricamarum, l'historien ajoute : « Si à ce moment (durant le pillage) le moindre incident s'était produit, pas un seul des Romains n'eût échappé². » Et pour rendre compte de ces chances inouïes, Procope ne trouve d'autre explication que la volonté de Dieu, qui trouble la raison de ceux qu'il veut perdre : *Quos vult perdere Jupiter dementat*.

Ce fut donc moins la valeur des troupes byzantines que l'étrange impéritie de leurs adversaires qui fit le succès de la campagne. La stratégie même de Bélisaire fut loin d'être irréprochable³. Sans doute il faut louer le général byzantin de la décision avec laquelle, malgré l'opposition unanime de son conseil, il débarqua à Caput Vada, de l'intelligence qui lui fit comprendre l'importance d'une marche immédiate sur Carthage, du soin qu'il prit, après la chute de la capitale, d'en faire sans tarder une imprenable forteresse. Il n'est pas moins vrai qu'il commit plus d'une dangereuse imprudence. Persuadé qu'il rencontrerait l'ennemi en avant de Carthage, il marcha pendant près de dix jours, sans se douter que la principale armée vandale le suivait par derrière⁴; et alors même que, bien tardivement, ses éclaireurs eurent pris le contact avec les coureurs de Gélimer, il ne semble pas un seul instant avoir deviné le plan du roi barbare. A la journée de Decimum, il laissa en arrière son infanterie, l'exposant, si Gélimer avait bien calculé sa route, à recevoir en queue et toute seule le choc des escadrons ennemis⁵; lui-même, avec sa cavalerie, se porta à plus de cinq kilomètres en avant, sans réfléchir qu'une attaque un peu audacieuse pouvait le couper de ses troupes de pied, et que le corps qu'il commandait, rejeté sur le défilé de Decimum, courait risque d'être écrasé entre les troupes

1. *Bell. Vand.*, p. 390.

2. *Id.*, p. 424.

3. Cf. sur l'homme, Procope, *Bell. Goth.*, p. 280 sq.

4. *Bell. Vand.*, p. 383.

5. *Id.*, p. 387-388.

royales et la garnison vandale de Carthage¹. Dans les deux batailles qu'il livra, les deux fois il se laissa à peu près surprendre²; au lieu de choisir son heure, il dut accepter un combat qu'il n'attendait pas, et chaque fois il avait réglé si singulièrement sa marche que jamais son infanterie ne put arriver à temps sur le champ de bataille, et que sa seule cavalerie dut supporter tout l'effort de la lutte³. De même, par les instructions qu'il donna à sa flotte, il risqua d'exposer ses navires à une totale destruction, et il est étrange, lorsque chaque matelot prévoyait les périls de la tempête d'équinoxe prochaine, que seul le général ait ignoré ou oublié un aussi grave danger⁴. Mais telle fut dans cette guerre la bonne fortune de Bélisaire que ses pires imprudences demeurèrent sans conséquences, que tout le servit à souhait, jusqu'aux rébellions de ses soldats. C'est la révolte de ses matelots qui sauva sa flotte de la tempête⁵; c'est la désobéissance d'un officier qui assura l'occupation du port de Carthage⁶, mais surtout il dut sa victoire à l'incapacité et à la molle indécision de Gélimer. Le roi vandale, que son peuple regardait comme le plus valeureux guerrier de son temps⁷, s'abandonna sans résistance aux coups de la fortune. A Decimum il laissa passer le moment décisif, où il pouvait écraser sans peine la cavalerie byzantine à demi rompue⁸; à Tricamarum, à l'instant où il crut voir la partie définitivement perdue, il s'enfuit sans laisser un ordre, sans tenter de rallier ses escadrons, sans essayer un retour offensif qui pouvait lui rendre la victoire⁹.

Avec sa nombreuse et légère cavalerie, il aurait pu, comme le firent plus tard les tribus indigènes, organiser contre les

1. Cf. Pflugk-Harttung, p. 46.

2. *Bell. Vand.*, p. 387 : τῶν γεγονότων οὐδ' ὀτιοῦν παπυσμένοι. Cf. 420.

3. *Id.*, p. 388, 420.

4. *Id.*, p. 393, 384.

5. *Id.*, p. 393.

6. *Id.*, p. 393-394.

7. *Id.*, p. 350.

8. *Id.*, p. 390.

9. *Id.*, p. 422, 424.

Byzantins une redoutable guerre de partisans, les fatiguer par une masse de petits combats, couper leurs communications et leurs vivres, les attirer à sa suite dans l'intérieur du pays et les épuiser en détail ¹ ; au lieu de cela, il aime mieux risquer deux grandes batailles, où d'ailleurs il ne semble guère avoir bien vaillamment payé de sa personne. Le dernier roi vandale apparaît dans Procope comme une nature indécise et molle, nerveuse et sentimentale, sans fermeté et sans résistance ² : à Decimum, il perd son temps à pleurer sur le cadavre de son frère mort et à lui rendre les honneurs funèbres, en face de l'ennemi ³ : dans les plaines de Bulla, lorsque l'armée de Sardaigne vient rejoindre les troupes du roi vaincu, sans un mot, il se jette en pleurant dans les bras de son frère, et dans une scène d'ailleurs singulièrement dramatique, il épuise jusqu'à la lie l'amère volupté des larmes ⁴. Lorsque, après la défaite de Tricamarum, l'âpre poursuite des Byzantins l'a contraint à chercher un refuge parmi les Maures du mont Pappua, au lieu de s'ouvrir, l'épée à la main, un passage à travers les soldats qui bloquent sa retraite, il reste inactif, souffrant le froid, la faim et la misère, s'étudiant lui-même et se complaisant à mettre en vers ses malheurs ⁵ ; et après avoir courageusement supporté les privations, après avoir repoussé non sans hauteur les propositions qui lui sont faites, tout à coup, sur un incident qui touche sa sensibilité et son cœur ⁶, ses nerfs s'émeuvent, son ressort s'abat et il se remet aux mains de Bélisaire. Devant le général byzantin, et jusque devant l'empereur, il gardera une attitude étrange et un peu apprêtée de philosophe ironique et revenu de tout, qui sait la vanité des choses humaines et se complait à en admirer en lui-même un exemple particulièrement mémorable ⁷.

1. Cf. Pflugk-Harttung, *l. c.*, p. 95.

2. Cf. Dahn, *l. c.*, p. 179-180.

3. *Bell. Vand.*, p. 390-391.

4. *Id.*, p. 408-409.

5. *Id.*, p. 437-438.

6. *Id.*, p. 438-439.

7. *Id.*, p. 440, 446.

En terminant le récit de la guerre vandale, Procope n'essaie point de dissimuler l'étonnement que lui inspire le merveilleux succès de cette campagne : « En tout temps, bien des entreprises ont réussi au delà de toute espérance, et il en sera ainsi, tant que les conditions de l'humanité demeureront les mêmes. Bien des choses qui semblaient impossibles se sont réalisées : pourtant je ne sais point s'il y eût jamais événement plus merveilleux que de voir un grand empire, puissant en richesses et en soldats, renversé en si peu de temps par une armée de cinq mille hommes, qui n'avaient pas même un port pour aborder¹. » Certes peu d'États se sont écroulés d'une chute plus complète et plus prompte : en trois mois quelques régiments de cavalerie avaient détruit le royaume de Genséric.

1. *Bell. Vand.*, p. 441.

CHAPITRE II

L'AFRIQUE AU LENDEMAIN DE LA CONQUÊTE BYZANTINE

Deux batailles et une campagne de quelques mois avaient suffi à décider du sort du royaume vandale : du coup, on crut l'Afrique conquise et remplacée tout entière sous la domination romaine. Dès le mois de décembre 533, à la nouvelle de la prise de Carthage, Justinien proclamait en termes magnifiques que « toute la Libye était réunie à l'empire »¹; en avril 534, après la victoire de Tricamarum, il déclarait pompeusement que « Dieu, par sa miséricorde, venait de remettre entre ses mains l'Afrique et toutes ses provinces »², et, presque émerveillé lui-même de la rapidité inattendue de la conquête, il se répandait en actions de grâces et remerciait la Providence de l'avoir choisi, « lui, le plus humble de ses serviteurs », pour être le vengeur de l'Église et le libérateur des peuples³. Sans doute, on prévoyait bien que pour achever la soumission de la province, pour la reconstituer dans son intégrité, telle que l'avait connue et possédée l'empire romain, il faudrait soutenir quelques luttes encore et vaincre quelques résistances; mais Justinien se persuadait que quelques courtes semaines suffiraient à rétablir en Afrique la paix et la sécurité sous son règne très glorieux⁴. Et tout heureux de montrer à ses nouveaux sujets la différence qui existait entre « la captivité si

1. *De confect. Digest.*, 23; *Cod. Just.*, 1, 17, 2, 1 et 24.

2. *Cod. Just.*, 1, 27, 1, 7.

3. *Id.*, 1, 27, 1, 1, 5.

4. *Id.*, 1, 27, 2, 4 b.

« dure et le joug barbare » qu'ils avaient connus et cette liberté toute neuve que leur apportait la domination byzantine¹, dès le mois d'avril 534, avant même que la soumission de Gélimer fût connue à Byzance, il prenait les mesures nécessaires pour la réorganisation complète, administrative, financière, militaire, de ses nouvelles provinces. Malheureusement, entre les séduisantes illusions de l'optimisme impérial et la réalité des choses, il y avait quelque différence; on le voit bien en étudiant l'état du pays au lendemain de la chute du royaume vandale.

I

Tout d'abord, et malgré les affirmations impériales, il s'en fallait de tout que l'Afrique fût pleinement reconquise. Assurément, la campagne de Bélisaire avait soumis aux Byzantins la Proconsulaire tout entière et une grande partie de la Byzacène; assurément, le reste de cette région semble avoir été presque immédiatement occupé jusqu'à Thelepte et Capsa et jusqu'aux frontières de la Tripolitaine²; dans cette dernière province aussi, l'autorité impériale paraît avoir été restaurée³. Mais à mesure qu'on s'avancait vers l'ouest, la pacification devenait plus imparfaite. Près des deux tiers de la Numidie échappaient à la domination grecque : si, du côté de l'occident, elle atteignait la région de Constantine⁴, vers le sud, elle ne dépassait point la lisière septentrionale des hauts plateaux : de ce côté, la ligne des places fortes qui, entre le Kef et la vallée du Roummel, protègent la grande route de Carthage à Cirta — je veux dire les citadelles de Tagoura, de Madaure, de Tipasa, de Gadiaufala, d'Ad Centenarium, de Tigisis — détermine assez exactement la première étape de

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 8.

2. Cela ressort de *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 a et de Procope, *Bell. Vand.*, p. 431.

3. Procope, *Bell. Vand.*, p. 361, 431.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 a.

l'occupation byzantine, et l'on voit pour quelles raisons Justinien, malgré ses déclarations magnifiques, s'est contenté de fixer à Constantine la résidence du duc de Numidie; les progrès de la conquête étaient encore à ce moment fort limités dans cette partie de l'Afrique ¹. Quant aux trois Maurétanies, Sitifienne, Césarienne, Tingitane, elles n'existaient pour ainsi dire que sur le papier et restaient tout entières à soumettre. A la vérité, la flotte byzantine avait occupé sans peine un certain nombre de places de la côte, probablement Igilgilis (Djijelli) et Saldæ (Bougie) ² dans la Maurétanie Sitifienne, et certainement Caesarea (Cherchel) dans la Césarienne ³, et poussant même jusqu'aux colonnes d'Hercule, les Grecs avaient délogé les Wisigoths de la ville de Septem en Tingitane et jeté une garnison dans cette importante forteresse ⁴; mais tous ces postes étaient comme isolés au milieu d'un pays pleinement insoumis et ne communiquaient que par mer avec les possessions proprement byzantines ⁵. Sans doute encore, la supériorité de la marine impériale avait permis la prompte occupation de la Corse, de la Sardaigne, des îles Baléares ⁶; et, en fait, au mois d'avril 534, Bélisaire pouvait se flatter d'avoir, comme il le souhaitait, réoccupé au nom de l'empire tout le territoire jadis possédé par les rois vandales ⁷: mais depuis longtemps le royaume fondé par Genséric ne comprenait plus qu'une portion de l'Afrique.

II

Du moins, le gouvernement byzantin avait-il quelques

1. Voir la démonstration de ce fait, tirée de la date de ces diverses forteresses, dans mon *Rapport sur deux missions en Afrique*, p. 65-66.

2. Mommsen, *C. I. L.*, VIII, p. xvii.

3. Procope, *Bell. Vand.*, p. 430; *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 a.

4. Procope, *Bell. Vand.*, p. 430; Isidore, *Hist. Gothorum* (éd. Mommsen), p. 284.

5. *Bell. Vand.*, p. 501.

6. *Id.*, p. 430-431.

7. *Id.*, p. 429-430.

chances de dominer paisiblement le pays déjà reconquis, d'occuper rapidement et aisément le reste? Pour assurer dans la nouvelle province l'autorité impériale, Bélisaire, en vertu des pouvoirs absolus que lui avait délégués Justinien, prit une série de prudentes mesures, bientôt ratifiées et complétées par les ordres venus de Constantinople. Tout d'abord, il importait de régler le sort des vaincus : pendant la guerre, le général byzantin avait traité avec douceur les Vandales qui avaient consenti à faire leur soumission ; il leur avait promis la vie sauve, et, se contentant de les désarmer, il les avait, sous bonne garde, internés à Carthage¹. Mais une fois la campagne finie, il sembla impossible de laisser dans le pays ce dangereux ferment de révoltes futures : Bélisaire se décida, à la fois pour débarrasser la province et pour parer de leur présence son cortège triomphal, à faire transporter en Orient l'élite des chefs et de l'armée vandales². Ces émigrés furent incorporés dans les troupes impériales ; quelques-uns restèrent à Constantinople et servirent dans la garde de Bélisaire³ ; les autres formèrent cinq régiments de cavalerie qu'on cantonna sur la frontière de Perse, et auxquels l'empereur accorda, pour flatter leur orgueil, le surnom de *Vandali Justiniani*⁴. Toutefois il est évident que ces mesures ne s'appliquèrent qu'à l'aristocratie de la nation vaincue ; les gens de moindre importance demeurèrent en Afrique⁵, et leur condition paraît avoir été réglée d'une manière assez dure. Sur le champ de bataille de Tricamarum, beaucoup d'entre eux étaient tombés au pouvoir des soldats : ceux-là restèrent les esclaves de leurs nouveaux maîtres. En vertu du même droit de la guerre, les femmes et les filles prises dans la lutte suprême furent attribuées au vainqueur et la plupart d'entre elles épousèrent des

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 396, 425, 428.

2. *Id.*, p. 429. Cf. 428 : πολλοί τε καὶ ἄριστοι.

3. *Bell. Goth.*, p. 281.

4. *Bell. Vand.*, p. 471 ; *Bell. Pers.*, p. 244.

5. *Bell. Vand.*, p. 475, 471.

soldats byzantins¹. Les propriétés ne furent pas mieux traitées que les personnes ; non seulement les terres qui avaient formé le domaine royal furent confisquées au profit de l'empereur², mais les biens particuliers mêmes ne demeurèrent point à l'abri des revendications. On fit rendre gorge à tous les détenteurs illégitimes de terres ; les anciens propriétaires furent autorisés à faire valoir leurs droits³, les églises catholiques furent remises en possession de leurs domaines⁴. Sans doute, pour éviter un bouleversement total dans l'état de la propriété, on couvrit bientôt de la prescription toutes les usurpations remontant au delà de la troisième génération⁵ ; néanmoins la mesure eut sans doute pour effet de dépouiller la plupart des propriétaires de race germanique. Enfin, persécutés dans leur religion, chassés de leurs églises, exclus de toute participation aux charges publiques, « attendu, dit cruellement une nouvelle impériale, que c'est bien assez pour eux de vivre »⁶, les Vandales semblent avoir peu à peu disparu sans laisser de trace. Quelques-uns d'entre eux — un millier à peine — essaieront quelques années plus tard de venger dans une révolte suprême, les humiliations de 534⁷ : la masse, désarmée, soumise à une sévère surveillance, évincée peu à peu de l'Afrique byzantine⁸, probablement diminua vite, ou se fondit dans la population indigène ; en tout cas elle ne fut plus jamais une cause d'embarras pour le gouvernement impérial.

Aussi bien, dans l'Afrique reconquise, les Vandales ne for-

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 470.

2. *Id.*, p. 470.

3. *Nov.* 36.

4. *Nov.* 37.

5. *Nov.* 36, 1.

6. *Nov.* 37, 6.

7. *Bell. Vand.*, p. 475.

8. D'autres transportations furent faites par ordre de Solomon (*Bell. Vand.*, p. 493) : même les femmes furent chassées. L'Anonyme de Ravenne (éd. Pinder-Parthey, p. 162) montre les restes des Vandales réfugiés en Tingitane. Pourtant on trouve encore des Vandales en Afrique en 546 (*Bell. Vand.*, p. 523, 527).

maient qu'une faible minorité. Il était tout autrement important de se concilier les bonnes dispositions de l'élément romain. On a vu avec quelle faveur, dès le début de l'expédition, les populations des villes et des campagnes avaient accueilli l'armée byzantine; elles saluèrent avec une joie sans mélange le triomphe définitif de Justinien, et pour elles, le rétablissement de l'autorité impériale fut considéré — et non pas seulement par métaphore — comme le point de départ d'une ère nouvelle¹. Le clergé catholique surtout, qui avait tant souffert des persécutions vandales durant « la violente captivité de cent années »², exultait d'allégresse, et les évêques réunis en 534 au concile de Carthage exprimaient en termes enthousiastes leur bonheur d'être de nouveau soumis à l'empire orthodoxe³. Il était facile d'entretenir ces sentiments de dévouement : pour le faire, la piété de Justinien se trouvait d'accord avec son intérêt. Aussi combla-t-il de ses libéralités l'Église africaine⁴ : dès 534⁵, un édit ordonna de restituer aux établissements religieux de tout le diocèse d'Afrique les domaines qui leur avaient été injustement enlevés, de les remettre en possession des édifices du culte, de leur faire rendre les vases et les ornements sacrés dont ils avaient été dépouillés, et les autorisa à revendiquer en justice tous les biens usurpés sur eux par des particuliers⁶. En même temps, tous les privilèges accordés par le Code aux églises métropolitaines étaient conférés à l'évêque de Carthage⁷ : toutes les églises de son diocèse devaient jouir du droit d'asile, toutes légitimement recevoir des legs et des donations⁸. Mais surtout l'empereur s'appliqua à satisfaire les longues rancunes et les haines profondes que le clergé catholique nour-

1. *C. I. L.*, VIII, 5262. Cf. Sabatier, *Monnaies byzantines*, I, 190.

2. Labbe, *Concilia*, IV, 1755.

3. *Ibid.* IV, 1755.

4. *Nov.* 37, *praef.*

5. *Nov.* 37, *praef.* La novelle de 535 vise et confirme une nouvelle précédente.

6. *Nov.* 37, 1, 3, 4.

7. *Nov.* 37, 9.

8. *Nov.* 37, 10, 11.

rissait contre ses persécuteurs : tous les dissidents, ariens, juifs, donatistes et païens, furent traités avec la dernière rigueur. Non seulement leurs prêtres furent chassés des églises, et interdiction leur fut faite d'administrer les sacrements, mais encore leurs adhérents furent exclus de toutes les charges publiques, et la conversion même ne leur ouvrit point l'accès des magistratures¹. L'exercice de tout culte hérétique fut soigneusement pros crit; les temples ariens, les synagogues furent transformés en églises catholiques; les conciliabules secrets même furent interdits, « attendu qu'il est absurde de permettre à des impies l'accomplissement de cérémonies sacrées². » Ainsi Justinien prouvait à Dieu sa reconnaissance et montrait qu'il savait « venger les injures de l'Église. » Aussi, lorsque reprenant les pieuses traditions d'autrefois, les évêques de la Proconsulaire, de la Byzacène et de la Numidie se réunirent en 534, au nombre de deux cent vingt, en un concile solennel à Carthage³, ils purent exprimer au pape Agapet la joie presque sans mélange que leur causait le rétablissement de l'autorité impériale⁴; et en leur nom le Souverain Pontife félicita l'empereur du zèle qu'il déployait « pour l'accroissement du peuple catholique » et de la piété qui faisait, partout où s'étendait l'empire, prospérer tout aussitôt le royaume de Dieu⁵.

Les populations romaines ne furent pas traitées avec moins de faveur. Non seulement Justinien voulut que la capitale de l'Afrique reconquise, dotée de « privilèges impériaux⁶, » prît en son honneur le nom de Carthago Justiniana; mais il accorda à ces victimes de la tyrannie vandale de plus efficaces satisfactions. Une pragmatique sanction de 534 autorisa les Africains à revendiquer, pendant une durée de cinq années,

1. *Nov.* 37, 5, 6, 7; Procope, *Bell. Vand.*, p. 471.

2. *Nov.* 37, 8.

3. Labbe, *Concilia*, IV, 1755, 1784-1785.

4. *Ibid.*, IV, 1755-1756.

5. *Ibid.*, IV, 1793.

6. *Nov.* 37, 9.

toutes les terres qui leur avaient été injustement enlevées, réparant de cette sorte les spoliations jadis ordonnées par Genséric¹. A la vérité, en même temps qu'il annulait les effets de la conquête vandale, l'empereur prétendait aussi remettre les impôts sur le pied où ils étaient jadis établis dans l'Afrique romaine : c'est sous cette réserve expresse qu'il fit restituer, même aux églises, les biens indûment usurpés²; par ses ordres, des agents de finances furent chargés par toute la province de dresser le rôle des contributions : « et ces charges, dit Procope, parurent aux Africains fort pesantes et intolérables »³.

Pourtant, au moins au début, les Romains d'Afrique avaient trop à se louer du rétablissement de l'autorité impériale, pour ne lui être pas pleinement dévoués. Il n'en était pas de même des tribus berbères, qui formaient le fond de la population. Sans doute, la plupart d'entre elles avaient fait avec empressement une soumission apparente; troublés par les oracles de leurs prophétesses, et plus encore par les foudroyants succès de Bélisaire, les grands chefs de la Byzacène, de la Numidie, de la Maurétanie même avaient accepté la suzeraineté impériale, prêté hommage au représentant du basileus, donné leurs fils ou leurs frères en otages comme gages de leur fidélité⁴. Mais, malgré ces manifestations, d'ailleurs assez intéressées, les Maures s'étaient bien gardés de se compromettre entre les deux partis, et la plupart avaient conservé une neutralité prudente, attendant l'issue de la lutte et réservant leurs forces⁵. Maintenant que les Vandales avaient succombé, ils commençaient — un peu tard — à s'inquiéter pour eux-mêmes, et pour des raisons peut-être plus solides que les motifs indiqués par Procope⁶, ils songeaient, non point seulement par

1. Nov. 36, *præf.* et 5. On y trouve la preuve qu'une première constitution fut promulguée dès 534.

2. Nov. 37, 1. 2; Evagrius, *Hist. eccl.*, IV, 18.

3. Procope, *Bell. Vand.*, p. 444-445.

4. *Id.*, p. 443, 406.

5. *Id.*, p. 407, 443.

6. *Id.*, p. 442-443.

perfidie naturelle, à prendre les armes contre les nouveaux maîtres de l'Afrique. Une seule chose les retenait encore dans le devoir, la crainte que leur inspirait le prestige de Bélisaire¹; mais déjà de divers côtés, l'insurrection se préparait. Dès le début de 534, les Maures de la Tripolitaine s'étaient soulevés, et il avait fallu, pour repousser leurs attaques, renforcer la garnison byzantine²; dans le sud de la Numidie, dans la Byzacène, les grands chefs se concertaient, et dans l'intérieur même du pays byzantin, les tribus qui avaient soutenu la cause de Gélimer et fidèlement combattu pour lui jusqu'au bout³, étaient trop récemment et trop mal soumises pour ne point reprendre les armes au premier signal.

Or, ce n'étaient point là des adversaires méprisables, et ces *γυμνοὶ Μαυροὺς*, comme les appelait dédaigneusement Bélisaire⁴, devaient donner plus de mal aux Byzantins que n'avaient fait toutes les forces du royaume vandale. Ils formaient à ce moment quatre groupes principaux. C'étaient d'abord les tribus de la Tripolitaine, dont la plus importante et la plus redoutable était celle des Levathes ou Louata, cantonnée sur les frontières occidentales de la province⁵. Dans le sud de la Byzacène, aux alentours des Chotts et jusqu'aux environs de Capsa et de Thelepte, une grande confédération se groupait autour de la tribu des Frexes, et reconnaissait l'autorité suprême d'Antalas, fils de Guenfan⁶; d'autres tribus de la même région obéissaient à des chefs indépendants, tels qu'Esdilasa, Medesinissa et surtout le plus considérable de tous, Coutsina, dont le nom reviendra souvent dans l'histoire des guerres africaines⁷. Dans le sud de la Numidie,

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 444-445.

2. *Id.*, p. 431.

3. *Id.*, p. 406, 427.

4. *Id.*, p. 388.

5. *Id.*, p. 502, 533; Corippus, *Joh.*, VI, 224; Partsch, *Préface à l'éd. de Corippus*, p. XII-XIII.

6. *Bell. Vand.*, p. 349, 462, 503-504; *Joh.*, III, 66-67, etc.; Partsch, *I. c.*, p. XI-XII.

7. *Bell. Vand.*, p. 448.

toute une série de grands États indigènes s'étaient constitués à la faveur de l'anarchie vandale. Après avoir, vers la fin du v^e siècle, secoué l'autorité des successeurs de Genséric, les montagnards de l'Aurès n'avaient pas tardé à descendre dans les plaines fertiles qui bordent le massif à l'est et à l'ouest¹, et chassant devant eux les colons romains épouvantés par leurs razzias incessantes, ils avaient pillé et détruit toutes ces villes florissantes, Lambèse, Diana Veteranorum, Thamugadi, Bagai, qui jadis avaient porté la civilisation sur les hauts plateaux de Numidie² : maintenant, leurs ravages s'étendaient impunément presque jusqu'à la lisière du Tell³. Parmi les chefs indigènes de cette région, le plus puissant était le roi de l'Aurès, Iabdas, capable, suivant Procope, de mettre en ligne 30,000 cavaliers⁴ : à côté de lui, Orthaias était probablement le chef des tribus du Hodna⁵. Enfin toute la Maurétanie, depuis Gadès jusqu'au delà de Caesarea, formait le domaine de quelques grands princes indigènes : la plus forte partie de la Césarienne, toute la côte, à l'exception de la capitale, appartenait à Mastigas⁶ ; au sud-ouest, depuis Tiaret et Frenda jusqu'à Lamoricière (Altava) et Aïn-Temouchent (Safar), un autre roi, Masuna, avait fondé un vaste empire⁷. Tous ces chefs, fiers des succès tant de fois remportés sur les Vandales⁸, encouragés par les faciles ravages dont ils avaient couvert le pays romain, étaient capables d'opposer aux Byzantins une résistance redoutable et d'ébranler, même dans les provinces déjà soumises, une domination encore mal assurée. Les régions montagneuses de la Byzacène et de la Proconsulaire renfer-

1. *Bell. Vand.*, p. 466.

2. *Id.*, p. 466 (Timgad) ; 494 (Bagai). Diana, Lambèse n'ont plus d'évêques en 484 (Ragot, *Recueil de Constantine*, XVI, 226, 190-191).

3. *Bell. Vand.*, p. 463 ; Corippus, *Joh.*, III, 184-197, 267-276.

4. *Bell. Vand.*, p. 462, 463, 465.

5. *Id.*, p. 466.

6. *Id.*, p. 451, 465, 501.

7. *Id.*, p. 461 ; *C. I. L.*, VIII, 9835. Cf. La Blanchère, *Voyage d'étude dans la Maurétanie Césarienne* (*Arch. des missions*, X, p. 92, 96-99).

8. *Bell. Vand.*, p. 456.

maient en effet, en plein territoire byzantin, bien des tribus imparfaitement pacifiées : dans le vaste promontoire du cap Bon, dans la vallée difficile et tourmentée du haut Bagradas, dans les ravins du mont Pappua, subsistaient des ferments de révolte, que le moindre incident suffirait à réveiller¹. Enfin, au delà des tribus qui se trouvaient en contact immédiat avec les Byzantins, au delà de l'Aurès, le désert nourrissait une réserve inépuisable de nomades, toujours prêts à venir faire du butin dans les riches plaines de l'Afrique². La situation était donc grave, et, malgré la bonne volonté assurée des populations romaines, l'insurrection menaçante des indigènes risquait d'ajourner, peut-être pour toujours, la réalisation des vastes espoirs de Justinien.

III

Du moins, le gouvernement byzantin possédait-il des moyens suffisants pour défendre les conquêtes déjà faites, pour assurer, fût-ce par la force, la pacification du reste du pays? On a vu précédemment quel était, même sous les ordres d'un Bélisaire, l'état de l'armée byzantine; lorsque, vers le milieu de l'année 534, le général quitta l'Afrique pour retourner à Constantinople, les choses prirent bien vite une tournure plus fâcheuse encore. Il faut voir, dans l'un des rescrits impériaux d'avril 534, les multiples recommandations que fait Justinien aux soldats et aux officiers de l'armée d'Afrique : elles montrent au vif quelques-uns des défauts dont souffraient les troupes byzantines. Avec une insistance bien significative, l'empereur prescrit aux soldats d'être « doux et bienveillants à l'égard des habitants, de ne leur faire tort ni injure »³. Aux officiers il ordonne de ne point chercher à gagner sur la solde ou sur la nourriture de leurs hommes et de se contenter, sous peine

1. *Bell. Vand.*, p. 427; *Joh.*, II, 56-61, 65-68; *Partch*, l. c., VIII-X.

2. *Bell. Vand.*, p. 495.

3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 41.

de destitution, du traitement, d'ailleurs fort suffisant, qui leur est alloué¹. Surtout, l'empereur exige que les chefs militaires fassent avant tout leur métier de soldats : ils devront constamment tenir leurs effectifs au complet et leurs troupes en haleine² ; surtout ils devront concerter leurs efforts, et au lieu de se diviser par de jalouses intrigues, s'entendre pour la défense commune des provinces confiées à leur vigilance³. Tout cela est excellent sans doute ; malheureusement, officiers et soldats devaient en tenir peu de compte : et dans ces instructions impériales, déjà l'on voit apparaître le germe de quelques-uns des pires maux qui ruineront l'Afrique byzantine.

On avait fait dans la conquête la part belle à l'armée victorieuse : les esclaves, l'argent, les femmes lui avaient été libéralement abandonnés⁴ ; malgré cela, les soldats se jugeaient mal récompensés de leurs fatigues⁵ et se déclaraient lésés dans le partage du butin. Ils réclamaient, eux aussi, leur part des terres vandales, et se plaignaient violemment de voir attribuer au trésor public ou au domaine impérial les propriétés reprises sur les vaincus⁶ : ils soupçonnaient leurs généraux de vouloir s'enrichir à leurs dépens, et annonçaient l'intention de réparer par eux-mêmes les injustices dont ils se croyaient victimes. D'autre part, après une campagne de six mois, cette armée de mercenaires aspirait à jouir en repos des richesses qu'elle avait gagnées ; la plupart des soldats s'étaient mariés, épousant leurs prisonnières vandales⁷ : ils prétendaient vivre tranquilles avec leurs femmes et le service commençait à leur paraître le plus lourd des esclavages⁸. D'ailleurs, enorgueillis de leurs succès, pleins de mépris pour les populations africaines, ils espéraient bien prendre leur revanche de la

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 9 a et 9 b.

2. *Ibid.*, 9.

3. *Ibid.*, 10.

4. *Bell. Vand.*, p. 470.

5. *Id.*, 479, 482.

6. *Id.*, p. 470.

7. *Id.*, p. 470.

8. *Id.*, p. 478.

modération relative que leur avait imposée Bélisaire : les riches villes d'Afrique leur semblaient une admirable matière à pillage, leurs habitants, des vaincus qu'on pouvait molester, dépouiller et tuer sans scrupules ¹. Pour ramener au devoir et employer utilement cette armée indisciplinée et avide, il eût fallu des chefs énergiques et loyaux ; or, du haut en bas de la hiérarchie, les officiers, sauf quelques rares exceptions, se jalousaient à l'envi. Les uns songeaient à profiter des rancunes du soldat pour chercher la satisfaction de leurs ambitions personnelles ² ; les autres n'étaient point fâchés d'entretenir, ou tout au moins de laisser croître une indiscipline qui paralysait les plans du général en chef ³ : et en face de l'ennemi menaçant, les camps byzantins étaient pleins d'intrigues, de conspirations, de menaces de révolte ⁴. Cette armée en décomposition était prête pour toutes les paniques et pour toutes les séditions.

D'autre part, la défense de la frontière était encore, malgré les instructions expresses de l'empereur, fort insuffisamment organisée. Depuis que Genséric avait ordonné de raser les murailles de toutes les villes africaines ⁵, il n'existait plus, sauf à Carthage et à Hippone ⁶, aucune forteresse dans la province, et cet admirable système, par lequel les Romains avaient assuré la sécurité du pays, était pleinement tombé en abandon. A la vérité, la nécessité de se protéger contre les incursions des Maures avait amené les populations à construire sur quelques points des fortifications improvisées ⁷. Mais ce n'étaient pas là de bien sérieux moyens de défense ; en fait, la frontière était ouverte à toutes les invasions. Pour parer à ces insuffisances, Bélisaire avait installé un certain nombre de postes

1. *Bell. Vand.*, p. 473, 474, 477.

2. *Id.*, p. 475, 490.

3. *Id.*, p. 473.

4. *Id.*, p. 472. Sur les précautions à prendre contre les *στάσεις* des troupes, cf. *Strateg.*, I, 9, p. 40.

5. *Bell. Vand.*, p. 333.

6. *Id.*, p. 333, 427.

7. *Id.*, p. 379 ; *Aedif.*, p. 340.

sur les confins de la Byzacène et de la Numidie ¹, commencé l'organisation de ces *milites limitanei* dont Justinien lui recommandait la création, et sans doute même construit quelques redoutes ². Pour surveiller les indigènes, des corps de cavalerie avaient été cantonnés dans la Byzacène ³; pour défendre le nord de la Numidie, une sorte de marche frontière avait été constituée sur la lisière septentrionale du haut plateau. Mais cette organisation était encore imparfaite. Les troupes installées dans les divers postes étaient peu nombreuses, mal préparées au rôle qu'elles devaient remplir ⁴; les places fortes étaient rares ou inachevées. Par surcroît, Bélisaire ne paraît pas un seul instant avoir pressenti la gravité du péril; comme Justinien, il croyait que la chute du royaume vandale et la prise de Gélimer assuraient la soumission de l'Afrique, et fort imprudemment il décidait de ramener avec lui à Byzance une partie du corps expéditionnaire, précisément ces troupes d'élite qui avaient assuré le succès de la campagne ⁵. Aussi le résultat ne pouvait-il être douteux : dès la première prise d'armes, les postes de la frontière furent enfoncés et le pays byzantin livré sans défense aux ravages et aux cruautés des indigènes.

En outre, les mesures mêmes par lesquelles Justinien s'était efforcé de faire agréer la domination byzantine, semaient dans la province des causes de divisions et de troubles. L'autorisation de revendiquer les terres injustement usurpées avait réveillé une multitude de questions litigieuses et produit une véritable « guerre intestine » ⁶. On remontait jusqu'à cinq ou six générations en arrière pour prouver des droits manifestement prescrits; on produisait devant les tribunaux des pièces fausses, des témoins subornés ⁷, de sorte que, « en souhai-

1. *Bell. Vand.*, p. 447.

2. *Id.*, p. 463.

3. *Id.*, p. 448.

4. *Id.*, p. 444.

5. *Id.*, p. 444.

6. *Nov.* 36, *præf.*

7. *Nov.* 36, 2, 4.

tant restituer à chacun ce qui lui appartenait, l'empereur permettait à beaucoup de gens de s'emparer traîtreusement du bien d'autrui »¹. Il y avait là un état de choses assez grave pour que, en 535, Justinien jugeât nécessaire d'intervenir, et de limiter à la troisième génération les droits qu'on pourrait utilement faire valoir²; mais le mal était commis et il devait avoir d'assez graves conséquences. D'autre part, l'intolérance religieuse portait ses fruits : malgré l'ardeur de sa piété, l'empereur avait compris que quelques concessions étaient nécessaires et que l'intérêt commandait de traiter avec ménagement les prêtres ariens, dont l'influence était grande. Justinien inclinait donc à conserver dans leurs charges et dignités les membres du clergé hérétique qui reviendraient à l'orthodoxie³. Mais cette indulgence politique sembla intolérable aux évêques africains : le concile de Carthage protesta, le pape blâma l'empereur d'admettre un compromis aussi condamnable⁴, et il fallut en passer par sa volonté. Le résultat fut plus grave qu'on ne pensait : les prêtres ariens excommuniés firent à l'autorité byzantine une opposition irrécyclable, et comme ils comptaient encore, dans le pays et jusque dans l'armée⁵, un assez grand nombre d'adhérents, ce fut une nouvelle cause de trouble et de désorganisation ajoutée à toutes celles qui paralysaient la défense.

Une chance favorable pourtant restait à la cause impériale : c'était l'heureux choix qu'avait fait l'empereur pour donner un successeur à Bélisaire. Parmi les officiers qui avaient fait la campagne d'Afrique, nul n'était plus apte à achever la conquête que l'ex-consul Solomon. Arménien d'origine, il était né au bourg de Solachon, près de Dara⁶ ; il avait suivi l'expédition d'Afrique en qualité d'adjoint du général en chef, avec le titre

1. *Nov.* 36, 5.

2. *Nov.* 36, 1.

3. Labbe, IV, 1793-1794 ; Morcelli, *Africa christiana*, III, 284.

4. Labbe, IV, 1756, 1791-1792, 1793-1794.

5. *Bell. Vand.*, p. 471-472.

6. Théophylacte Simocatta, II, 3, 13 ; II, 4, 12 ; Procope, *Bell. Vand.*, 359.

de *domesticus* ; véritable chef d'état-major de Bélisaire, il avait assez complètement gagné la confiance du patrice pour être chargé par lui, après la victoire de Decimum et la prise de Carthage, d'aller porter à l'empereur la nouvelle des événements accomplis ¹. On peut croire que ses rapports ne furent point sans influence sur les mesures que Justinien arrêta pour la réorganisation de l'Afrique ; en tout cas il revint à Carthage, investi d'une mission de confiance ², et c'est à lui que Bélisaire transmet en s'embarquant le commandement de l'armée ³. Bientôt, au titre de *magister militum*, Solomon allait ajouter celui de préfet du prétoire d'Afrique, et réunir entre ses mains les pouvoirs civils et militaires ⁴. Or il se trouva que, dans le corps de ce général eunuque ⁵, se rencontraient une âme énergique, un courage à toute épreuve, de remarquables talents de diplomate et d'administrateur : c'était beaucoup pour résoudre heureusement la crise qui, en 534, menaçait l'Afrique ; ce n'était pas assez pour la conjurer entièrement.

Pourtant, et contre toute espérance, on le croyait à Constantinople. En toute sincérité, Justinien pensait qu'un ordre impérial suffirait à « étendre les provinces africaines jusqu'aux limites qu'avait atteintes la république romaine avant l'invasion des Vandales et des Maures » ⁶, à reconstituer cet « antique *limes* », tout hérissé de villes fortes et de citadelles, qui garantissait autrefois l'intégrité de l'Afrique ⁷. Il se persuadait que « les veilles et les travaux de ses soldats dévoués » ⁸ triompheraient sans peine des ennemis qui occupaient encore des portions de son impérial héritage ; avec une remarquable et un peu naïve insistance, il parlait du moment prochain où

1. *Bell. Vand.*, p. 406.

2. *Id.*, p. 441-442.

3. *Id.*, p. 444, 447.

4. *C. I. L.*, VIII, 4677 ; *Nov.* 36, 37 (a. 535).

5. *Bell. Vand.*, p. 359.

6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4.

7. *Id.*, 4 a, 7, 13.

8. *Id.*, 4 b.

l'ancienne frontière serait réoccupée dans son intégrité¹, et il était si sûr du succès, que d'avance, en deux rescrits fameux, il organisait sa conquête. Il était décidé, décrété, qu'à partir du mois de septembre 534², entrerait en vigueur la nouvelle administration civile, militaire et financière; à cette date même les événements allaient se charger de montrer toute la vanité des illusions nourries par l'état-major byzantin et partagées par l'empereur. Pendant que Bélisaire triomphait à Constantinople, et étalait aux yeux éblouis de la populace de la capitale les sièges d'or, les pierreries, les vases précieux, la vaisselle de prix, les vêtements magnifiques, les voitures somptueuses, tous les trésors que cent ans de pillage avaient accumulés à Carthage³, pendant que la piété et l'orgueil de Justinien se glorifiaient de voir reconquis tout ensemble les vases de Salomon et les ornements de l'empire⁴, pendant que dans le palais impérial, sur les murs du vestibule de la Chalcé, on faisait représenter, en d'éclatants tableaux de mosaïques, les épisodes de la conquête de l'Afrique, les villes soumises et Gélimer rendant humblement hommage à Justinien et à Théodora⁵, pendant ce temps même, le successeur de Bélisaire, avec son armée à demi désorganisée, luttait, au milieu d'un pays mal soumis et plus mal défendu encore, contre une formidable insurrection.

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4 b, 7, 13.

2. *Id.*, I, 27, 1, 43.

3. *Bell. Vand.*, p. 445-447.

4. *Id.*, p. 445, 446; *Cod. Just.*, I, 27, 1, 7.

5. Procope, *Aed.*, p. 204; Corippus, *In laudem Justinii*, I, 285-287.

CHAPITRE III

LA PACIFICATION DE L'AFRIQUE PAR SOLOMON (534-539)

En racontant les origines du soulèvement berbère de 534, Procope rapporte un curieux épisode ¹. Au moment où la rupture éclatait entre Gélimer et l'empire byzantin, les chefs des tribus avaient consulté leurs prophétesses pour savoir quelle attitude ils devraient observer entre les deux partis. L'oracle avait répondu qu'une armée sortie de la mer ruinerait le royaume vandale et que les Maures à leur tour seraient vaincus et détruits, le jour où les Romains auraient à leur tête un général imberbe. Le débarquement imprévu de Bélisaire, en justifiant la première partie de la prophétie, avait décidé les tribus à garder la neutralité, et à laisser, sans intervenir, écraser les Vandales : mais quand la lutte touchant à sa fin sembla présager le moment prochain de leur propre défaite, ils cherchèrent à reconnaître parmi les officiers byzantins le vainqueur annoncé par les destins. Ils n'en purent découvrir aucun qui répondit au signalement donné — Solomon était en ce moment en mission à Constantinople — et reprenant courage, se croyant en conséquence à l'abri de tout danger, ils n'hésitèrent plus à engager les hostilités.

Au vrai, d'autres motifs encore semblent avoir provoqué l'insurrection. Pendant la guerre vandale, les indigènes, suivant une tactique dont ils semblent coutumiers, paraissent avoir jugé fort habile de laisser les deux adversaires user leurs

1. Procope, *Bell. Vand.*, p. 443-444.

forces et s'épuiser l'un par l'autre : maintenant ils croyaient le moment venu de mettre à profit la désorganisation profonde qui suivait la défaite de Gélimer. D'autre part, les prestigieux succès de Bélisaire, sans doute aussi les promesses magnifiques dont il avait acheté l'inaction des grands chefs, avaient imposé aux indigènes une prudente et politique réserve ; mais les engagements pris par le général byzantin étaient demeurés lettre morte, et les tribus se plaignaient de n'avoir obtenu aucun des avantages qu'on avait fait miroiter à leurs yeux ¹. Il semble en outre qu'une mauvaise récolte, et la famine qui en était la conséquence ², avaient exaspéré chez les Maures le désir, toujours éveillé, d'aller piller les plaines fertiles et les riches villages de l'Afrique romaine. Enfin Bélisaire partait, et l'état où il laissait la province semblait merveilleusement favoriser une prise d'armes.

I

La guerre nouvelle qui commençait était d'une gravité extrême. Jusque-là, les troupes byzantines avaient eu à combattre une armée à peu près régulière ; elles en avaient triomphé sans trop de peine par la supériorité de leur armement et les règles plus savantes de leur tactique. Contre le nouvel adversaire qu'elles rencontraient, ces avantages ne leur servaient plus guère : en face des légers cavaliers berbères, la solide armée impériale risquait de paraître un peu lourde et insuffisamment mobile ; devant la tactique, peu scientifique peut-être, mais si merveilleusement appropriée au pays, de leurs insaisissables ennemis, les correctes méthodes de combat des généraux byzantins risquaient de demeurer inefficaces ; et les impériaux tout d'abord s'en trouvèrent assez déconcertés, pour qu'il ne soit pas inutile d'insister un peu sur les différences qui séparaient les deux adversaires.

1. *Proc., Bell. Vand.*, p. 452.

2. *Id.*, p. 452.

Les troupes byzantines étaient en général fort lourdement armées¹. Le fantassin portait la cuirasse et les jambières de métal, ou tout au moins de cuir, et par dessous, une cotte de maille d'environ deux centimètres d'épaisseur; sur la tête, il mettait un casque de métal, surmonté d'une longue pointe; pour se couvrir, il avait un grand bouclier mesurant 1^m,62 de diamètre, au centre duquel était fichée une pointe de fer de huit centimètres de longueur. Tous les hommes portaient l'épée, l'arc et le carquois²; une moitié d'entre eux étaient par surcroît armés de la pique³; enfin le soldat était parfois encore muni d'une forte hache à double tranchant, qui lui servait, dans les pays boisés, à se frayer un passage⁴. La cavalerie était plus pesamment équipée encore : homme et cheval étaient complètement bardés de fer; sur la tête, le cheval portait un frontal de métal et tout son avant-train était soigneusement cuirassé; on poussait la précaution jusqu'à lui ferrer les pieds pour l'empêcher de se blesser aux pointes des chevaux de frise⁵. Le cavalier n'était pas moins bien protégé : il avait l'armure de fer, le bouclier, le haut casque empanaché, et comme armes l'épée, la lance, l'arc et le carquois⁶. Assurément, à côté de ces troupes de ligne, les forces byzantines comprenaient aussi quelque infanterie légère et des cavaliers moins pesamment armés que les cataphractaires⁷; mais ces régiments paraissent avoir été surtout employés au service d'éclaireurs : ils jouent dans les batailles un rôle assez

1. Anonyme sur la *Tactique* (Köchly et Rüstow, *l. c.*), XVI; *Bell. Vand.* p. 456.

2. Anonyme, XXVII, 4; XXXVI, 1.

3. *Id.*, XVI.

4. *Id.*, XVIII, 10; *Joh.*, IV, 560, et d'une manière générale, sur l'armement de l'infanterie, les *Strategika* attribués à l'empereur Maurice (éd. Scheffer), XII, 8, p. 303-305.

5. Anonyme, XVII.

6. *Joh.* IV, 489-501 (curieuse description du cavalier byzantin); *Bell. Vand.*, p. 448, et *Strategika*, I, 2, p. 20-23.

7. Anon., XXXII, 6, 7; XXXV, 4. Les *Strategika*, XII, 8, p. 303-305, distinguent la grosse infanterie des *σχορτάτοι* et l'infanterie légère. Sur la cavalerie légère (*cursores, antecessores*), cf. *ibid.*, I, 3, p. 28-29.

secondaire, et d'ailleurs ils ne semblent point avoir constitué un effectif fort important.

On conçoit qu'une armée ainsi équipée ne fût point très mobile et que l'infanterie en particulier se déplaçât avec quelque lenteur : aussi s'accommodait-elle mieux de la défensive que de l'offensive ; et, par un trait assez significatif, les livres de tactique de l'époque se préoccupent beaucoup moins de l'attaque à fournir que des moyens de se protéger contre les assauts de l'ennemi. D'autre part, les changements introduits dans l'armement des troupes avaient fait perdre aux armées byzantines du *vi*^e siècle quelque chose de leur solidité. Depuis que fantassins et cavaliers étaient tous pourvus de l'arc, l'archer était devenu le roi des batailles ¹ : et, malgré les critiques sévères de certains écrivains militaires du temps ², c'est de ce côté qu'était dirigée toute l'instruction des hommes. On leur apprenait à manier l'arc, indifféremment à pied et à cheval, à se servir de leurs armes de manière à tirer tout à la fois juste, fort et vite ; on se flattait d'obtenir des flèches une puissance de pénétration suffisante pour percer facilement boucliers et cuirasses ³ ; mais, malgré ces perfectionnements ingénieux, ceux-là peut-être n'avaient pas tort, qui craignaient de voir altérer par là les anciennes qualités militaires du soldat romain. Habitues en effet à combattre surtout à distance, les troupes commençaient à redouter le contact direct de l'adversaire ; pour tirer bon parti de l'infanterie byzantine, il était devenu essentiel de la couvrir contre les charges de la cavalerie ennemie ⁴ ; il fallait devant son front disposer des pieux et des chevaux de frise, renforcer par des machines les angles de ses carrés, surtout l'abriter le plus possible der-

1. *Bell. Pers.*, I, 14 ; I, 18 ; *Bell. Goth.*, I, 22. Surtout *Bell. Pers.*, I, 1, p. 11-13.

2. *Bell. Pers.*, I, p. 11, 12-13.

3. *Id.*, p. 12-13. Il existe un traité spécial du *vi*^e siècle *περί τοξείας* (Köchly et Rüstow, *l. c.*, p. 198-209) et Jähns, *Gesch. der Kriegswissenschaft*, Munich, 1889, p. 151 ; cf. *Strategika*, I, 1, p. 18-19.

4. Voir le traité d'Urbicius qui date du *vi*^e siècle ; *Strategika*, XII, 8, p. 366-368. Cf. Jähns. *l. c.*, p. 141-142.

rière des fortifications, où elle pouvait avec sang-froid faire usage de ses armes. On voit en quel état d'infériorité des troupes de cette sorte, peu mobiles à la fois et peu solides, se trouvaient devant les charges furieuses des légers escadrons berbères. Fort heureusement la cavalerie byzantine valait beaucoup mieux que l'infanterie : en fait, c'est elle qui assurera le succès des guerres africaines, comme elle avait déjà fait celui de l'expédition vandale.

L'écrivain anonyme du vi^e siècle, auquel j'emprunte ces détails, ne nous renseigne pas moins curieusement sur la tactique de son temps. Dans ce traité, où sont résumées avec un tour assez personnel les traditions militaires de l'époque¹, rien absolument n'est laissé à l'imprévu² : en toute circonstance le général, nourri de ces préceptes, sait avec une précision méticuleuse quel parti il devra prendre. Il apprend comment il règlera la marche de ses troupes, selon qu'elles s'avancent en plaine ou dans un terrain escarpé ou boisé³; comment il traversera un défilé ou franchira un fleuve⁴; suivant quels principes il organisera son service d'éclaireurs et de grand'garde⁵; comment il fera manœuvrer ses troupes où disposera son camp⁶. Il apprend d'après quelles règles immuables — ce que le traité appelle *οἰκονομία πολέμου*⁷ — il devra engager et conduire la bataille : et ici surtout, l'auteur anonyme guide son général comme par la main. Il prescrit le terrain qu'il faudra choisir pour combattre, il dit les mouvements tactiques qu'on devra opérer, il indique comment on rangera les lignes si l'ennemi

1. Il est publié et traduit dans Köchly et Rüstow, *l. c.* Cf. Jähns, *l. c.*, p. 146 seq.

2. « Ce n'est point, dit l'auteur des *Strategika*, comme le croient des gens inexpérimentés, par l'audace et la masse des soldats que les guerres réussissent, mais par la protection de Dieu, l'ordre et la tactique » (*Strateg.*, VII, 1, p. 135).

3. Anon., XVIII.

4. *Id.*, XVIII, 7; XIX.

5. *Id.*, XX.

6. *Id.*, XXI-XXV; XXVI-XXX. Cf. *Strateg.*, IX, 3, p. 218-219.

7. Anon., XXXI seq.

prend l'offensive de telle ou telle manière, où l'on placera les troupes de cheval s'il se produit une attaque de flanc, quel parti on prendra si l'adversaire est en nombre, quelle attitude si ses forces se composent surtout de cavalerie, où l'on rangera les cataphractaires, où l'infanterie légère : rien ne manque, pas même l'énumération des mesures à prendre en cas de retraite ou de défaite ¹. A la vérité, on objectera peut-être que ces règles, si sensées qu'elles puissent être, sont parfois singulièrement minutieuses, qu'elles laissent une place bien restreinte à l'initiative personnelle, et qu'en face d'une tactique nouvelle comme était celle des Berbères, ces principes trop stricts devaient être plus d'une fois déconcertés : il n'en est pas moins vrai qu'en pratique, les Byzantins appliquèrent ces règles dans toutes leurs guerres africaines : c'est ce qui oblige à étudier d'un peu près le curieux traité que nous analysons.

Aussitôt que les espions font savoir qu'une incursion ennemie est prochaine, le général, après avoir pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des villes et des habitants du plat pays, doit en toute hâte se rapprocher de la frontière ². Des partis de cavalerie, commandés par des officiers choisis parmi les plus intelligents et les plus « débrouillards » de l'armée ³, éclairent sa route et battent l'estrade en avant et sur les flancs de la colonne : ils ont charge de reconnaître les passages dangereux, d'occuper, s'il faut traverser un défilé, les hauteurs qui le dominent, de déjouer les surprises, d'enlever les convois de l'ennemi, surtout d'étudier avec soin le terrain et de rechercher les endroits qui se prêtent aux embuscades ⁴. Il n'y a nul intérêt en effet à risquer de grandes batailles : c'est par des attaques de nuit, par des pièges habilement tendus qu'il faut tâcher de détruire l'adversaire ⁵ ; tout au moins,

1. Anon., XXXVII-XXXVIII.

2. *Id.*, XLII, 3.

3. *Id.*, XX, 6 : φρονιμούς τὴν φύσιν καὶ ἐμπειροὺς θαρσύν τε καὶ κατασκόπης.

4. *Id.*, XX, 5-8 : XVIII, 9. Cf. *Joh.*, I, 571-578 et *Strateg.*, VII, 4, p. 139.

5. *Id.*, XXXIX-XL et *Strateg.*, VII, 4, p. 139 ; et sur les attaques de nuit, *ibid.*, IX, 2, p. 205-211.

si cela est impossible, faut-il s'efforcer de tomber sur lui à l'improviste, soit lorsqu'il est fatigué d'une marche longue et difficile, soit au moment où ses troupes en désordre s'occupent à établir ou à lever le camp, soit lorsqu'une partie de son monde s'est dispersée à la recherche des vivres ; il est préférable encore de l'assaillir au point du jour, après l'avoir tenu en éveil toute la nuit par des escarmouches d'avant-garde, alors qu'épuisé de fatigue, il est incapable de se défendre¹. Faut-il risquer une action décisive, autant que possible on choisira une plaine, où la cavalerie pourra se déployer à l'aise² : l'infanterie s'y formera en carrés, couvrant ses lignes, comme d'un mur, de la masse de ses grands boucliers d'acier, et protégée par des chausse-trapes et des chevaux de frise contre les charges de l'adversaire³ ; en avant, se portent les troupes légères qui, par leurs flèches, mettront le désordre parmi les chevaux de l'ennemi, et surtout les corps de cataphractaires, afin d'attirer à un engagement de cavalerie les escadrons hostiles ; si, contre tout espoir, ces manœuvres ne décident point la victoire, si les troupes ainsi exposées sont ramenées en arrière, l'infanterie légère se réfugie dans l'intérieur des carrés, la cavalerie se replie sur les ailes et démasque le corps de bataille⁴. Alors, pour repousser la charge, les fantassins mettent la pique à terre : ils couvrent de leurs flèches les escadrons qui s'élancent, les deux premiers rangs visant aux jambes des chevaux, les autres tirant en l'air pour faire retomber les traits de haut en bas sur les hommes que leur bouclier ne protège plus⁵. Et cette défense semble si sûrement efficace qu'on prévoit à peine le cas où la charge atteindrait les lignes

1. Anon., XXXIII, 7. On remarquera que l'Anonyme invoque précisément l'exemple et l'autorité de Bélisaire (XXXIII, 8), pour déterminer les moyens de diviser un ennemi trop nombreux et de le battre en détail.

2. *Joh.*, VIII, 23-24.

3. Anon., XVI ; *Joh.* IV, 555-563 ; Anon., XXXII, 15-17, 14.

4. Anon., XXXV, 1, XXXVI, 2

5. *Id.*, XXXII, 17 ; XXXVI, 2.

6. *Id.*, XXXVI, 1.

byzantines; il est comme entendu d'avance que ce tir régulier et sûr brisera l'élan des escadrons ennemis. Alors, sur ces troupes en désordre la cavalerie se rabat et par une attaque furieuse — le seul corps-à-corps de la journée — achève la déroute; en même temps, l'infanterie s'avance, piques en avant, balayant de sa masse tout ce qui oppose une résistance ¹. Mais il faut bien se garder d'abuser de la victoire : aussi on évitera de pousser trop la poursuite, de crainte de tomber dans quelque embuscade ²; surtout — et la prescription ne laisse pas d'être curieuse — on ne cherchera jamais à envelopper complètement l'ennemi, de peur qu'ayant perdu toute possibilité de fuir, il ne se décide par nécessité à fournir une résistance désespérée ³. Inversement, si l'adversaire est en force, on n'hésitera point à battre en retraite, et de nouveau la tactique explique comment elle se fera sans désavantage : ici encore c'est la cavalerie qui soutiendra tout l'effort, et par ses savantes manœuvres retardera la poursuite de l'ennemi ⁴. Ainsi rien n'est laissé au hasard, rien non plus à l'initiative du général, et plus d'une fois la tactique désordonnée des Maures devait déjouer ces principes de combat si méthodiquement établis.

Par l'armement, les Berbères étaient assurément fort inférieurs aux Byzantins, et l'on conçoit que les généraux impériaux les traitent dédaigneusement d'adversaires sans défense ⁵. Les pieds et les bras nus, le corps et la tête enveloppés d'un grand burnous de toile, ils n'ont, fantassins et cavaliers, d'autre arme défensive qu'un petit bouclier de cuir; pour l'attaque ils sont armés d'une courte et large épée, et chacun d'eux porte en outre deux longs et solides javelots ⁶ : mais ce léger équipement leur assure une mobilité extrême, et ils se fient à cet avantage pour harceler, envelopper et rompre la

1. Anon., XXXVI, 4.

2. *Id.*, XL, 9.

3. *Id.*, XXXIV, 4; XXXIX, 12; *Strateg.*, VIII, 2, p. 198-199.

4. Anon., XXXVII, 1-2; XXXVIII, 1-3.

5. *Bell. Vand.*, p. 388, 454.

6. *Joh.*, II, 114-115, 126-137, 150-155; VIII, 189-192; *Bell. Vand.*, p. 453-454.

lourde infanterie byzantine¹. Suivant l'usage de tous les nomades, ils emmènent à leur suite dans leurs courses les femmes, les enfants, les troupeaux de la tribu²; mais ce n'est point là, comme on pourrait croire, un obstacle à leur marche : les bêtes, on le verra tout à l'heure, ont leur rôle dans la bataille; les femmes, en élevant les retranchements du camp, en soignant les chevaux, en fourbissant les armes, laissent les guerriers plus frais pour la lutte, et d'ailleurs plus d'une fois elles prennent furieusement leur part du combat. Quant à la tactique des indigènes, elle est déterminée par leur parfaite connaissance du pays et la supériorité numérique de leur innombrable cavalerie. Ils se plaisent à faire une guerre d'escarmouches et d'embuscades, occupant les passages difficiles des montagnes, se dissimulant sous l'abri des bois ou dans le lit desséché des rivières; ils aiment à surprendre l'ennemi en route et à faire tourbillonner autour de ses rangs demi-rompus la galopade furieuse de leurs escadrons³; ils s'entendent aux fuites savantes qui entraînent l'adversaire en une imprudente poursuite et l'amènent, épuisé et sans ordre, dans le piège soigneusement préparé; ils le harcèlent par cent attaques de détail et toujours se dérobent devant lui, sans jamais risquer un combat régulier, sans vouloir surtout accepter en plaine une grande bataille rangée; ils se tiennent sur les hauteurs, occupant les sommets, se défendant derrière des abatis d'arbres⁴, épiant la marche de l'ennemi pour profiter du moindre désarroi, assaillir son camp mal fortifié, le surprendre au moment de la sieste⁵; ils simulent la retraite, parfois la déroute, pour tromper l'adversaire et l'attirer à leur suite dans les régions désertes, où la faim, la soif, la chaleur briseront son courage; même, pour mieux l'épuiser, ils font

1. *Bell. Vand.*, p. 456.

2. *Joh.*, IV, 1074-1076, 1125-1126; *Bell. Vand.*, p. 453, 457-458, 503; *Joh.*, VII, 63-69.

3. *Joh.*, I, 525, 578.

4. *Id.*, II, 16-17.

5. *Id.*, VIII, 258-259.

le dégât devant lui ¹. Parvient-on à rejoindre ces insaisissables cavaliers, à les forcer à une action décisive, leur manière de combattre trouble toutes les prévisions. Avec leurs chameaux rangés sur plusieurs lignes d'épaisseur, ils forment au milieu de la plaine un vaste retranchement circulaire ² : derrière cette première défense, ils placent le reste de leurs troupeaux, bœufs, moutons et chèvres, solidement attachés les uns aux autres ³; à l'intérieur de ce rempart vivant, des cordes tendues, des fourches, des pieux fichés en terre, des chausse-trapes semées sur le sol, renforcent les moyens de résistance ⁴. Dans cette citadelle, les femmes, les enfants, les vieillards sont laissés à la garde du camp; les fantassins, qu'on sait incapables de soutenir le choc de la cavalerie byzantine, s'abritent sur la lisière du retranchement, entre les jambés des chameaux et repoussent de leurs flèches les assauts de l'adversaire ⁵; la cavalerie prend position sur les hauteurs voisines, prête à charger en queue ou en flanc les escadrons ennemis en désordre ⁶ : les indigènes comptent bien en effet que la vue et les beuglements des chameaux épouvanteront les chevaux byzantins et rompront sans peine l'élan de la première attaque ⁷. Et pour mieux décider les Grecs à prendre l'offensive, quelques cavaliers choisis viennent parader devant les rangs byzantins ⁸; des détachements de cavalerie berbère prennent même l'offensive et, poussant des clameurs féroces, se précipitent au combat ⁹ : mais lorsque leur déroute ou leur fuite simulée ont amené sur la lisière du camp les escadrons grecs, alors la tactique des indigènes se révèle avec un plein succès :

1. *Joh.*, VII, 300-309.

2. *Bell. Vand.*, p. 348-349, 453; *Joh.*, II, 92-96.

3. Corippus fait sur cette tactique d'intolérables jeux d'esprit (*Joh.*, II, 397-403).

4. *Joh.*, IV, 598-605, 613-618.

5. *Id.*, IV, 623-626; *Bell. Vand.*, p. 453.

6. *Bell. Vand.*, p. 453; *Joh.*, IV, 868 seq.

7. *Bell. Vand.*, p. 456.

8. *Joh.*, IV, 655-657.

9. *Id.*, IV, 680-683.

en face des chameaux furieux, les chevaux se dérobent ou se cabrent¹, et les fantassins, sortant de leur abri, s'élancent sur les cataphractaires démontés ou rompus, tandis que les Berbères, descendant des hauteurs, viennent par leurs charges achever la déroute.

Pour compléter ces indications, il ne sera point superflu peut-être de résumer le tableau de quelqu'une de ces grandes batailles africaines, tel que Corippus l'a tracé dans son poème. Sans doute il y aurait quelque témérité à chercher dans les vers de la *Johannide* un rapport pleinement fidèle et parfaitement exact, tel qu'au lendemain du combat le peut faire un général victorieux. Assurément, les grands coups d'épée des héros byzantins, les duels magnifiques où les injures alternent avec les passes d'armes appartiennent à l'arsenal de procédés ordinaire aux faiseurs d'épopée. Mais si les détails sont de pure invention poétique, la physionomie générale de la bataille est bien rendue et rigoureusement vraie : la plupart des traits s'en pourraient découvrir isolés dans Procope ; dans Corippus ils se trouvent rassemblés et groupés le plus heureusement du monde pour nous faire saisir au vif ce qu'était la tactique indigène.

Voici par exemple une surprise de cavalerie². A l'approche de l'armée byzantine, les Maures ont gagné le sommet des collines, dissimulés derrière un rideau de forêts où flambent de larges incendies. L'avant-garde grecque, chargée d'explorer le terrain et de reconnaître les positions de l'ennemi, s'engage dans la plaine : alors quelques cavaliers indigènes descendent des hauteurs, et, poussant de grands cris, lancent leurs chevaux au galop vers les lignes de l'adversaire ; et peu à peu des masses de cavalerie plus profondes débouchent sur le terrain, sans paraître pourtant rechercher la bataille. A cette vue, les troupes byzantines s'arrêtent, prêtes à se replier sur le principal corps d'armée : mais alors de toutes parts les esca-

1. *Bell. Vand*, p. 437.

2. *Joh*, II, 162-265.

drons berbères se précipitent dans la plaine, faisant tourbillonner autour des lignes romaines leurs légers chevaux numides, s'efforçant d'envelopper le détachement ennemi et de lui couper la retraite. Une terrible mêlée s'engage, où l'on ne combat plus qu'avec l'épée : et sous la masse toujours croissante de leurs adversaires, les cavaliers byzantins écrasés se replient tant bien que mal vers une hauteur voisine, et s'apprêtent à vendre chèrement leur vie, quand fort heureusement le gros de l'armée accourt pour dégager son avant-garde. L'affaire est manquée, et sans plus attendre, les Berbères prennent la fuite et regagnent le sommet des collines.

La grande bataille du livre IV de la *Johannide* est peut être plus instructive encore. En face des lignes byzantines, les Berbères ont construit un énorme camp circulaire, formant avec leurs chameaux et leurs troupeaux de bêtes un rempart que défend l'infanterie : une partie de la cavalerie se tient en réserve sur les collines ; le reste commence l'action en couvrant de javelots les lignes byzantines, et, suivant l'usage, le combat s'engage à distance entre les deux cavaleries ¹. Bientôt, en une charge furieuse, les Berbères se jettent sur les escadrons grecs : repoussés en désordre, ils tournent bride et se replient au galop sur leur infanterie, entraînant en une poursuite folle les Romains à leur suite jusqu'à la lisière même du camp ; mais là, ils se reforment, de nouveau ils recommencent la charge, et une vaste mêlée de cavalerie s'engage dans la plaine. Enfin les Maures en déroute sont ramenés jusque dans leurs retranchements, et la bataille semble perdue, quand des hauteurs, d'où elle observait la lutte, la réserve se porte d'un élan furieux sur le flanc des troupes byzantines, qui, surprises, affolées, s'enfuient en désordre, abandonnant leurs chefs au milieu du combat. Pourtant, grâce aux efforts des officiers grecs, la bataille se rétablit, et reprend plus ardente devant le camp berbère. Retranchés dans leur citadelle vivante, les indigènes font une défense désespé-

1. *Joh.*, IV, 619-1171.

rée : les femmes, les enfants, les vieillards, tout le monde prend part à la lutte ; on repousse les assaillants à coups de pierre, on les écrase sous d'énormes meules, on leur jette des masses de plomb et des torches enflammées, tandis que l'infatigable cavalerie maure prodigue les sorties et déploie, à la voix de ses chefs, un courage auquel ses adversaires mêmes rendent hommage ¹. Mais enfin on les refoule ; et à grands coups d'épée les Byzantins s'ouvrent un passage à travers les vivants remparts ². Les chameaux, le jarret coupé, s'abattent sur le sol, les bêtes se dispersent et s'enfuient : alors de toutes parts, les troupes pénètrent dans le camp forcé, massacrant tout ce qu'elles rencontrent, pillant tout ce qu'elles trouvent, cependant qu'à travers la plaine s'enfuient les débris de l'armée berbère, poursuivis jusqu'à la tombée de la nuit par les escadrons byzantins.

J'ai insisté — un peu longuement peut-être — sur ces détails si curieux et si pittoresques. C'est qu'en effet, dans ces indigènes si différents d'eux-mêmes, les Grecs ont rencontré, jusqu'à la conquête arabe, les seuls, mais constants, adversaires de leur domination. Ils ont pu réussir à les vaincre, ils ont pu parvenir à paralyser leurs attaques par une solide chaîne de forteresses, ils ont pu même les réduire momentanément à une vassalité transitoire : toujours ils ont dû reprendre contre eux les armes, toujours ils ont trouvé en eux l'obstacle irréductible à l'occupation totale de l'Afrique. C'est pourquoi, dès cette première guerre, qui est en quelque manière le prototype de tant d'autres, il n'était point inutile de marquer en quelques traits les habitudes militaires des deux adversaires, d'expliquer leurs méthodes de combat, de faire comprendre le caractère de leurs luttes : dans ce tableau général on trouve en effet, avec l'explication de plus d'une défaite subie par les impériaux, comme une image réduite de ces guerres incessantes qui ont ensanglanté l'Afrique byzantine.

1. *Joh.*, IV, 30-33.

2. Cf. *Bell. Vand.*, p. 457.

On conçoit qu'avec de tels ennemis, d'un courage éprouvé, d'une obstination sans égale, la lutte qui commençait menaçait d'être interminable. D'ailleurs, avec ces populations nomades, qu'on ne savait où frapper sûrement, les actions les plus décisives en apparence demeuraient sans résultat : après chaque bataille gagnée, tout était à recommencer ; et l'on avait à peine eu le temps de célébrer la victoire, que du désert, où les vaincus s'étaient dérobés à la poursuite, une nouvelle invasion s'abattait sur la Byzacène ou la Numidie¹. Enfin, pour commencer leurs attaques, les indigènes choisissaient d'ordinaire la saison la plus chaude², et lorsque, pendant plusieurs jours de suite, le sirocco soufflait en brûlantes tempêtes³, on juge si la marche devenait dure et la bataille pénible pour les cataphractaires impériaux tout couverts de fer, pour la lourde infanterie succombant sous le poids de ses armes.

Fort heureusement, l'éternel manque d'union qui a, en tout temps, fait avorter tous les soulèvements berbères, devait, comme il avait jadis servi les affaires de Rome, profiter aussi aux Byzantins⁴. Au vi^e siècle, comme autrefois, d'incessantes rivalités armaient les tribus l'une contre l'autre ; des haines farouches divisaient les grands chefs, et jusque dans la même famille existaient des inimitiés irréconciliables, conséquence des tragédies domestiques qui plus d'une fois y avaient fait couler le sang. Grâce à ces divisions constantes, pas une fois les indigènes ne surent réunir leurs forces dans un soulèvement général : au contraire, il suffit de l'insurrection d'un chef, pour que l'autre demeure neutre ou vienne offrir ses services à l'empereur ; souvent même les indigènes provoquent et sollicitent l'intervention byzantine. Le roi de l'Aurès, Iabdas, n'a pas de plus cruel adversaire que son beau-frère Massonas⁵ ; le chef du Hodna, Orthaias, est l'ennemi juré de son

1. *Bell. Vand.*, p. 458 ; *Joh*, VI, 58-127.

2. *Bell. Vand.*, p. 464 ; *Joh.*, VI, 247, 256-257.

3. *Joh.*, VII, 370-373.

4. Sur ce manque d'union, cf. Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie*, t. II, 1-4.

5. *Bell. Vand.*, p. 465.

puissant voisin ¹ : et pourquoi ? C'est que l'un a un meurtre à venger, l'autre une longue suite de razzias heureuses à faire expier à son rival. En Byzacène, Antalas et Coutsina se détestent au point de ne pouvoir servir sous les mêmes drapeaux, et pendant quinze ans on les voit constamment changer de parti et d'attitude, suivant que l'un d'entre eux abandonne ou sert les Byzantins ². Que l'insurrection essayée avorte, que les révoltés se fassent écraser, que l'autorité byzantine s'accroisse, peu leur importe, s'ils peuvent satisfaire à ce prix leur vengeance et leur haine : pendant qu'en 534, Coutsina et ses confédérés se soulèvent, les tribus d'Antalas ne font pas un mouvement ³. Enfin, parmi les insurgés mêmes, nulle entente, nulle action commune. Iabdas fait des razzias en Numidie, sans s'inquiéter si les Byzantins taillent en pièces les Berbères de la Byzacène ⁴ ; de leur côté les gens de la Tripolitaine combattent séparément sans prendre souci de leurs alliés. C'est à cette absence d'union, à ces divisions éternelles que la domination byzantine dut ses succès principaux et sa longue durée : toujours en effet, la bravoure des soldats impériaux put vaincre en détail ces adversaires incapables de concert ; toujours la diplomatie de leurs généraux sut trouver des partisans parmi ces grands chefs, plus soucieux de leurs ambitions ou de leurs haines que de l'indépendance de leur pays ⁵.

II

L'insurrection de 534 commença, suivant l'usage, par d'audacieuses razzias dans le pays ouvert ⁶. Les postes byzantins

1. *Bell. Vand.*, p. 465.

2. *Partsch, l. c.*, XXVII-XXVIII.

3. *Bell. Vand.*, p. 462.

4. *Id.*, p. 462, 464-465.

5. Les traités de tactique recommandent, au reste, comme un moyen sûr de victoire, d'entretenir, à force de cadeaux et de promesses, des divisions parmi les ennemis (*Strateg.*, VII, I, p. 136).

6. *Bell. Vand.*, p. 444, 448, 463.

de la frontière se laissèrent enlever ou surprendre; la population des campagnes, ne trouvant nulle forteresse où chercher un refuge, fut massacrée ou réduite en esclavage : et bientôt plus de 50,000¹ Berbères coururent la Byzacène, sous les ordres de quatre chefs, Coutsina, Esdilasa, Iouphrout et Medesinissa². C'étaient là d'inquiétantes nouvelles : bientôt un incident plus grave acheva d'alarmer les esprits. Un corps de cavalerie de plus de 500 hommes, troupe d'élite commandée par deux officiers solides, jadis attachés à la personne de Bélisaire, était cantonné en Byzacène³ : ce détachement essaya de faire tête à l'ennemi, et un moment il sembla y réussir; mais bientôt, attaqués par des forces supérieures, cernés de toutes parts dans un étroit défilé, les cavaliers byzantins, après une résistance héroïque, succombèrent sous le nombre; la plupart d'entre eux restèrent sur le champ de bataille; quelques-uns, moins heureux, tombèrent au pouvoir des indigènes, et parmi eux l'un des commandants du détachement. C'était un prisonnier de marque : tout aussitôt il fut massacré, et sa tête promenée, comme un trophée de victoire, à travers les camps berbères. La nouvelle de ce désastre jeta la panique à Carthage : et on le comprend sans peine, si l'on songe à l'émoi que produirait, dans notre Algérie française, au début d'un soulèvement, l'annonce de la destruction totale d'un de nos régiments de cavalerie⁴. En même temps on apprenait que la Numidie était envahie, et que 30,000 hommes d'Iabdas, descendus de l'Aurès, parcouraient sans trouver d'obstacle toute l'étendue des hauts plateaux⁵. Du coup, l'armée byzantine, déjà si ébranlée, acheva de perdre toute confiance⁶, et son nouveau chef lui-même, placé dès sa prise de commandement en d'aussi difficiles conjonctures, s'effrayait

1. *Bell. Vand.*, p. 454.

2. *Id.*, p. 448.

3. *Id.*, p. 447, 449. Sur le chiffre des troupes byzantines, *id.*, p. 454.

4. *Id.*, p. 447.

5. *Id.*, p. 447, 463.

6. *Id.*, p. 454.

non sans raison de la lourde responsabilité qui lui incombait ¹.

Solomon disposait pourtant de forces assez importantes. Il conservait avec lui la presque totalité du corps expéditionnaire, Bélisaire s'étant décidé, au moment de partir, à lui laisser la plus grande partie de la cavalerie d'élite qu'il comptait d'abord emmener à Constantinople ²; de plus, l'empereur avait senti la nécessité de renforcer l'armée d'occupation, et des troupes fraîches étaient en route et sur le point d'arriver ³. Le général byzantin allait donc avoir à ses ordres tout près de 18,000 hommes ⁴ : toutefois la nécessité de faire un détachement en Numidie, l'obligation de laisser des garnisons dans un certain nombre de villes diminuaient assez sérieusement l'effectif de l'armée combattante. Cependant Solomon n'hésita point : rappelant à lui toutes les unités disponibles, se contentant d'assurer sérieusement la défense de Carthage, il marcha à l'ennemi avec le reste de ses forces.

Il trouva les Berbères en Byzacène, campés, sous les ordres de leurs quatre chefs, dans la grande plaine de Mamma ⁵. A la vue de la petite armée byzantine, qu'ils jugeaient — non

1. *Bell. Vand.*, p. 447.

2. *Id.*, p. 444.

3. *Id.*, p. 444.

4. On obtient ce total de la façon suivante. Au moment du soulèvement militaire de 536, c'est-à-dire après les pertes de la campagne de 534-535, les forces byzantines se décomposent ainsi : 8,000 hommes insurgés avec Stotzas (*Bell. Vand.*, p. 475), 2,000 en garnison à Carthage (*id.*, p. 475-476), plus les troupes détachées en Numidie (*id.*, p. 474-475, 481), formant environ 3,000 hommes, plus les garnisons des autres villes (*id.*, p. 483), dont on peut déterminer à peu près le chiffre. En 537, en effet, Germanos constate que les insurgés, gros-sis des troupes de Numidie, comprennent les deux tiers de l'ancienne armée d'Afrique : on obtient ainsi, pour les garnisons demeurées fidèles, en y comprenant celle de Carthage, environ 5,500 hommes. Cela fait un total de 16,500 hommes, qu'on peut pousser à 18,000 pour le début de la campagne de 534.

5. L'emplacement est inconnu. Pourtant la même plaine est mentionnée dans Corippus (*Joh.*, VII, 283), et la ville de Μάμμη est nommée parmi celles que Justinien fortifia (*Proc.*, *Aed.*, 342). Elle était au milieu d'une plaine entourée de hautes montagnes (*Bell. Vand.*, p. 453). On verra plus bas qu'il faut la chercher sans doute entre Shiba et Kairouan.

sans raison — assez démoralisée par les premiers succès de l'insurrection¹, les indigènes se crurent de force à accepter la bataille; et formant avec leurs chameaux un vaste camp circulaire, confié à la défense de l'infanterie, plaçant en réserve sur les hauteurs une bonne part de leur cavalerie, ils attendirent l'attaque. Solomon avait trop peu de troupes pour assaillir sur toutes ses faces l'énorme retranchement; de plus il ne voulait point s'engager entre l'ennemi et le pied de la montagne, craignant — et à juste titre — d'exposer son flanc ou ses derrières à la charge des escadrons berbères. Il jugea donc préférable d'essayer, par un assaut vigoureux, de rompre sur un point les lignes de ses adversaires, espérant bien qu'un premier succès suffirait à déterminer la déroute; et avec toute sa cavalerie il se porta en avant. Mais à la vue des chameaux, les chevaux de l'armée byzantine s'affolèrent, le désordre se mit dans les rangs, et l'infanterie maure, sortant de ses abris, commençait le massacre, lorsque Solomon, sautant à bas de cheval, ordonna à son monde de mettre pied à terre. A l'abri de leurs grands boucliers, les lignes grecques se reformèrent, tandis que le général, à la tête de cinq cents hommes d'élite, s'élançait l'épée à la main sur les chameaux qui formaient l'obstacle; plus de deux cents de ces bêtes tombèrent, le camp était forcé. Alors, abandonnant leurs femmes, leurs enfants, leurs troupeaux, les Berbères épouvantés prirent la fuite sans résister davantage, poursuivis jusqu'au pied des montagnes par la cavalerie byzantine. Ils laissaient, s'il en faut croire Procope², dix mille morts sur le terrain : quoi qu'il faille penser de ce chiffre, probablement fort exagéré, tout au moins un énorme butin tomba aux mains du vainqueur.

Après un succès aussi complet qu'inespéré, on devait s'attendre à voir l'armée byzantine pousser ses avantages : au lieu de cela, Solomon rentra tout droit à Carthage³. Croyait-il que

1. Sur la bataille, *Bell. Vand.*, p. 453-458.

2. *Bell. Vand.*, p. 458.

3. *Id.*, p. 458.

la sévère leçon qu'ils venaient de recevoir suffirait à faire tomber les armes des mains des indigènes? la chose semble assez peu vraisemblable, et l'on verra l'année suivante le général byzantin prendre, après la victoire, de bien autres mesures de pacification ¹. Il est donc probable que d'autres raisons déterminèrent ce rapide retour : d'une part la mauvaise saison commençante — on était à la fin de l'année 534 — ne se prêtait guère à une longue campagne²; d'autre part les nouvelles de Numidie étaient inquiétantes et il fallait de ce côté aussi prévoir de graves événements; enfin l'armée, déjà sourdement mécontente, prétendait sans doute, suivant l'usage³, mettre tout d'abord en sûreté le butin qu'elle avait fait. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, on avait en somme paré au danger le plus pressant; la victoire de Mamma avait momentanément dégagé la Byzacène tout entière⁴ : Solomon se contenta de ce résultat.

Les effets ne s'en firent pas longtemps sentir. A peine le gouverneur était-il rentré à Carthage, que les indigènes, plus exaspérés qu'assagis par leur défaite, recommencèrent en plus grand nombre qu'auparavant des razzias en Byzacène⁵. Il fallut, sans tarder, reprendre la campagne : c'était dans les premiers mois de 535. Mais cette fois les indigènes avaient profité de leur précédent échec : quand Solomon les rejoignit aux environs du mont Burgaon⁶, il eut beau pendant plusieurs jours leur offrir la bataille, les Maures refusaient de descendre dans la plaine⁷. Ils occupaient au flanc de la mon-

1. *Bell. Vand.*, p. 462.

2. *Cf. id.*, p. 468, où cette raison met fin à la campagne.

3. *Cf. id.*, p. 424.

4. *Bell. Vand.*, p. 458.

5. *Id.*, p. 458.

6. Sur la bataille, *Bell. Vand.*, p. 458-462. Sur l'emplacement, Tissot, I, p. 34. On veut voir dans cette montagne le Djebel Bou Ghanem; mais Procope, p. 459, dit qu'elle se trouve ἐν χωρίῳ ἐρήμῳ : cette indication convient-elle à l'emplacement signalé? En tout cas, il faut chercher le lieu du combat assez au sud et non loin des frontières de Numidie.

7. *Bell. Vand.*, p. 458. *Cf. p.* 465.

tagne une formidable position : couverts du côté du sommet par la difficulté du terrain, qui rendait les crêtes presque inaccessibles, commandant toutes les pentes qui s'abaissaient vers la vallée, ils se croyaient inexpugnables. Le général byzantin ne laissait pas d'être embarrassé : son armée, mal ravitaillée, commençait à murmurer¹; et d'autre part l'effectif très considérable des forces berbères rendait fort périlleuse une attaque de front². Solomon s'en tira par un coup d'audace : pendant la nuit, il réussit à faire escalader, par un millier d'hommes choisis, les sommets abrupts qui dominaient le camp indigène; et au matin, au moment où les tribus voyaient, avec une stupeur joyeuse, les troupes byzantines s'élever, comme pour l'assaut, sur les premières pentes de la montagne, tout à coup elles s'aperçurent qu'elles étaient prises entre deux adversaires. Alors ce fut une folle déroute à travers les escarpements du Burgaon³; cavaliers et fantassins mêlés se renversaient, s'écrasaient, se tuaient les uns les autres, comblant de leurs cadavres les ravins de la montagne, au point qu'on parla de 50,000 Maures disparus dans le désastre⁴; cette fois encore, le butin fut énorme, et la masse des captifs si considérable, qu'un enfant maure, dit Procope, se vendait au même prix qu'un agneau⁵. Mais cette fois du moins, des mesures sérieuses furent prises pour achever la victoire. L'un des chefs insurgés, Esdilasa, tombé au pouvoir du vainqueur, fit sa soumission et fut interné à Carthage; ses confédérés furent refoulés hors des limites de la Byzacène; d'ailleurs, complètement décimés par le désastre et craignant les vengeances des populations qu'ils avaient tant de fois pillées, ils abandonnèrent sans peine leurs terrains de parcours et s'enfuirent en Numidie⁶. Iabdas les accueillit, leur donna des

1. *Bell. Vand.*, p. 459.

2. *Id.*, p. 459.

3. *Id.*, p. 461-462.

4. *Id.*, p. 462.

5. *Id.*, p. 462.

6. *Id.*, p. 462.

terres, peut-être du côté de Timgad ou de Lambèse¹, et nous les retrouverons plus tard au cours de cette histoire : quant aux tribus demeurées dans le pays, elles furent placées sous la haute autorité d'Antalas, un grand chef dont le dévouement et la fidélité ne s'étaient point démentis pendant le soulèvement². La Byzacène était pacifiée.

Le moment était venu d'agir en Numidie. Pendant l'été de 535, Iabdas, roi de l'Aurès, avait profité des embarras des Byzantins³ pour razzier les hauts plateaux : avec sa nombreuse cavalerie, il avait poussé jusqu'aux limites du Tell, sans que les faibles garnisons grecques qui occupaient quelques postes sur cette frontière pussent sérieusement songer à arrêter ses ravages⁴. Il était grand temps de punir ces insolences. Les circonstances d'ailleurs semblaient favorables : plusieurs grands chefs indigènes, Orthaias, qui commandait dans le Hodna, Massonas, qui occupait une partie de la Maurétanie, sollicitaient les secours de Solomon contre leur puissant voisin, et promettaient d'unir leurs contingents aux troupes du général byzantin⁵. Aussi, dans les derniers mois de l'année 535, Solomon se décida à entreprendre l'expédition. Il aborda l'Aurès par l'est, par la région de Khenchela, comptant, selon toute vraisemblance, pénétrer dans la montagne par la grande vallée de l'Oued el Arab⁶. Mais, peu familiarisé encore avec la tactique des indigènes, persuadé qu'Iabdas s'empresserait d'offrir la bataille pour empêcher l'invasion de son territoire, convaincu au reste qu'un seul engagement suf-

1. Parstch, *l. c.*, XVIII. Sur cet usage d'accueillir les vaincus, Hanoteau et Letourneux, *l. c.*, II, 14-15.

2. *Bell. Vand.*, p. 462.

3. *Id.*, p. 465.

4. Il faut noter pourtant l'exploit d'Althias à Tigisis (*Bell. Vand.*, p. 463-464); Tissot, II, p. 422-423, suivant Poulle (*Rec. de Const.*, 1878, p. 375-376), place à tort cet épisode en 539.

5. *Bell. Vand.*, p. 465.

6. *Id.*, p. 465. L'Abigas est en effet l'Oued Bou Rougal qui coule dans la plaine de Bagai.

frait à terminer la guerre¹, il se mit en route avec une colonne de cavalerie assez nombreuse, mais approvisionnée pour quelques jours seulement². On s'aperçut bientôt de l'erreur commise : pendant toute une semaine, par des chemins difficiles, la colonne marcha sans pouvoir joindre l'ennemi ; à mesure que les Byzantins avançaient, les montagnards se dérobaient devant eux, se contentant de multiplier sur leur route les difficultés, mais sans consentir jamais à accepter le combat³. Par les auxiliaires indigènes qui servaient dans l'armée grecque, Iabdas était d'ailleurs fort exactement informé de la situation de ses adversaires ; il savait que leurs vivres diminuaient, que la famine allait les obliger à une prompte retraite⁴ ; aussi les laissa-t-il, sans bouger, se déployer trois jours de suite en ordre de bataille ; il n'avait garde de renouveler l'imprudence qui avait coûté si cher aux tribus de la Byzacène. Absolument déconcertés par cette méthode nouvelle pour eux, les Byzantins commencèrent à se décourager, bientôt à s'inquiéter : dans ce pays malaisé, ils avaient pour seuls guides leurs alliés berbères ; ne risquaient-ils point d'être trahis par eux et jetés en quelque embuscade ? Pour encourager le zèle de ces auxiliaires, Solomon ne leur avait pas ménagé l'argent⁵ ; mais, au vrai, ces gens ne rendaient aucun bon service, n'apportant, lorsqu'on les envoyait en éclaireurs, nul renseignement précis, retardant la marche des troupes plus qu'ils ne la guidaient, peut-être même s'entendant avec Iabdas et lui faisant chaque jour passer de précieux renseignements. Et les soldats, pleins de défiance à l'égard de ces alliés qu'ils ne connaissaient pas, se répétaient que les Maures étaient une race perfide, qu'il fallait de leur part s'attendre à tout dans une expédition dirigée contre leurs frères⁶ ; d'ailleurs, les

1. *Bell. Vand.*, p. 466.

2. *Id.*, p. 466-467.

3. *Id.*, p. 465, 467.

4. *Id.*, p. 467.

5. *Id.*, p. 466.

6. *Id.*, p. 467-468.

vivres manquaient, la mauvaise saison était venue¹. Solomon lui-même, inquiet, découragé, comprit qu'il fallait battre en retraite; en toute hâte on regagna la plaine. L'expédition avait échoué².

Ce n'était là, dans la pensée de Solomon, qu'un échec passager, qu'il comptait bien réparer dès le prochain printemps³. Aussi, à peine rentré à Carthage, s'occupait-il à préparer une nouvelle expédition : mais la campagne précédente lui avait servi de leçon : il sentait que, pour soumettre l'Aurès, il fallait autre chose qu'une simple colonne volante; surtout, il comprenait quel danger il y avait à employer des auxiliaires berbères, et en conséquence, il organisait ses armements, de manière à se passer de ce périlleux concours⁴. Tout à la fois, il déployait une activité prodigieuse pour assurer la sécurité du vaste gouvernement qui lui était confié. En même temps qu'il envoyait une escadre et un corps de troupes rétablir la paix en Sardaigne⁵, il se préoccupait d'organiser solidement la défense de la Numidie byzantine. Dès la fin de 535, au retour de l'expédition de l'Aurès, il avait laissé un important détachement en garnison dans la province⁶; mais, malgré cette augmentation du corps d'occupation, la frontière demeurait ouverte aux razzias des Berbères. Solomon la ferma par la construction d'une série de citadelles. Sur toute la lisière méridionale de cette région, parallèlement au tracé de la grande route de Carthage à Constantine, s'éleva une barrière de places fortes redoutables, destinées à renforcer et à relier entre eux les quelques postes déjà construits par les ordres de Bélisaire. De cette époque datent incontestablement, pour citer les principaux seulement, la redoute de Tagoura⁷, le curieux château

1. *Bell. Vand.*, p. 468.

2. *Id.*, p. 468.

3. *Id.*, p. 468.

4. *Id.*, p. 468.

5. *Id.*, p. 468-469.

6. *Id.*, p. 468.

7. *C. I. L.*, VIII, 46851; Tissot, II, 383.

de Madaure¹, l'importante forteresse de Tipasa, dominant la grande et fertile plaine de Dréa ; avec le poste d'Ad Centenarium (Κεντροπίσι)² et la ville forte de Tigisis³, ces places fermaient absolument l'accès du Tell aux nomades du sud et constituaient contre les montagnards de l'Aurès une solide base d'opérations. Enfin Solomon ne s'inquiétait pas moins de protéger la Byzacène pacifiée et soumise ; la construction de la citadelle de Théveste, qui date de cette époque⁴, atteste dès ce moment ses efforts pour empêcher toute attaque des tribus numides sur le pays byzantin.

Dans son ardent désir de reconquérir sans tarder les provinces qui jadis avaient formé l'Afrique romaine, Solomon, comme l'empereur son maître, se flattait de quelques illusions. A tous deux le souvenir des succès triomphants remportés en Byzacène avait bien vite fait oublier le léger insuccès de l'Aurès. Élevé, en récompense de ses victoires à la haute dignité de patrice⁵, le général byzantin voyait déjà toute l'Afrique à ses pieds, et fièrement il rappelait sur les murs de Théveste « la nation maure tout entière détruite par le bras de Solomon »⁶. A Constantinople, on s'exaltait bien davantage encore. Dès le mois de janvier 535, après la victoire de Mamma, Justinien déclarait que Vandales et Maures étaient soumis à l'autorité impériale⁷, et se félicitait de la grande paix qui régnait en Afrique⁸. Quoiqu'il eût fallu par la suite rabattre un peu de

1. C. I. L., VIII, 4677.

2. Cf. Tissot, II, 424.

3. Bell. Vand., p. 463.

4. C. I. L., VIII, 1863. Comme à Madaure, l'inscription intitule Solomon *magister militum et praefectus Libyae*. Les inscriptions du second gouvernement portent toutes : *bis praefectus*.

5. Le fait résulte de la comparaison de C. I. L., VIII, 4677 et 1863. Les deux textes datent du premier gouvernement ; mais dans l'un (Madaure) on ne trouve point le mot *patricius*, qui figure à Théveste. Solomon obtint donc ce titre au cours de son premier gouvernement, probablement après les succès de 535.

6. C. I. L., VIII, 1863.

7. Nov. 1, *praef.*

8. Nov. 36, *praef.* Solomon dit la même chose à ses soldats. Bell. Vand., p. 460.

ces assertions pompeuses¹, pourtant la confiance était rapidement revenue. Au mois d'avril 536, l'empereur remerciait le ciel qui lui avait permis de « soumettre les Vandales, les Alains et les Maures, et de recouvrer l'Afrique tout entière », et il ajoutait : « Nous avons bon espoir que Dieu nous accordera également de conquérir les autres pays que les anciens Romains ont possédés jusqu'aux limites des deux océans, et que leur négligence a plus tard laissé perdre ; et avec l'appui céleste, nous nous efforcerons d'en améliorer la condition². » Or, au moment même où Justinien signait ce rescrit tout rempli de belles espérances, de graves événements éclataient à Carthage et une formidable insurrection militaire, qui mettait en question l'existence même de la domination impériale, retardait de trois ans la pacification de l'Afrique.

III

Malgré ses éminentes qualités de général et d'administrateur, ou plutôt peut-être à cause d'elles, Solomon n'avait point réussi à se faire aimer des soldats. Exigeant beaucoup des troupes, très dur dans le service, plus préoccupé de veiller aux intérêts généraux de l'État que de donner satisfaction à l'avidité ou à la mollesse de l'armée³, il était incontestablement fort peu populaire. Même son entourage immédiat, pour lequel il n'avait pas plus de complaisance que pour le reste des troupes, semble lui avoir été assez médiocrement attaché : les gens de sa maison, les soldats choisis de sa garde, les officiers de son état-major lui sont pour la plupart fort peu dévoués⁴ ;

1. Nov. 8, 10, 2 (mai 535), où l'empereur se borne à dire : *Vandalos in servitutem redeimus*.

2. Nov. 30, 11, 2.

3. *Bell. Vand.*, p. 470. Il est probable que les plaintes au sujet du butin se rapportent à des faits du même ordre (cf. *Bell. Vand.*, p. 482), Solomon voulant sans doute, comme il fit en 539, l'employer à bâtir des forteresses (*Bell. Vand.*, p. 501).

4. *Bell. Vand.*, p. 472.

le principal de ses lieutenants est en hostilité ouverte avec lui¹; et un complot formidable pourra se nouer contre sa vie, sans que, parmi les nombreux affiliés, il se rencontre — chose significative — une seule personne pour l'avertir². Sous un tel chef, toutes les causes de mécontentement qui germaient sourdement devaient bien vite grandir : et en effet, pendant l'hiver de 535-536, l'esprit d'indiscipline, qui depuis longtemps déjà travaillait l'armée byzantine, s'accrut, dans l'inaction des camps, d'une manière inquiétante³. Les fatigues multipliées des précédentes campagnes, la perspective prochaine d'une nouvelle et pénible expédition donnaient au soldat le dégoût du service militaire⁴; les retards infinis apportés au paiement de la solde⁵ augmentaient sa mauvaise volonté. Assurément ces retards n'étaient guère imputables à Solomon. Dans l'enthousiasme des premiers succès, Justinien avait décidé que les frais d'entretien des troupes et de l'administration impériale seraient pris sur les impôts de la province d'Afrique⁶ : or ces impôts rentraient fort mal et le trésor était à peu près vide ; mais le soldat ne s'en inquiétait guère et réclamait son dû. Enfin le butin considérable fait dans la campagne de 535 ne semble pas avoir été partagé d'une façon absolument équitable : du moins les hommes se plaignaient d'être lésés dans leurs droits, et d'avoir été spoliés de ces dépouilles, « dont la loi de la guerre, disaient-ils, a fait la récompense des dangers courus dans les combats⁷. » D'autre part, les efforts mêmes de Solomon pour réorganiser la province conformément aux instructions impériales tournaient contre lui : la reprise des terres vandales par l'État ou par les anciens

1. *Bell. Vand.*, p. 473.

2. *Id.*, p. 472.

3. C'est pour éviter des dangers de cette sorte que les traités de tactique recommandent de disperser les troupes (*Strateg.*, I, 9, p. 40).

4. *Bell. Vand.*, p. 478, 482.

5. *Id.*, p. 482.

6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 18.

7. *Bell. Vand.*, p. 482.

détenteurs soulevait de grosses difficultés¹; les soldats prétendaient avoir leur part, et ils étaient excités dans ces revendications par les femmes vandales qu'ils avaient épousées, furieuses de se voir évincer des domaines qu'elles possédaient avant la conquête². L'application des lois contre les dissidents soulevait d'autres colères : il y avait dans l'armée byzantine un assez grand nombre d'hommes de confession arienne; ces gens s'inquiétaient pour eux-mêmes des édits intolérants de l'empereur; ils compatissaient aux misères de leurs coreligionnaires africains, ils prêtaient l'oreille à leurs plaintes et aux suggestions de leurs prêtres³. L'approche des grandes solennités de Pâques exaspérait encore ces sentiments, en faisant plus vivement sentir aux non-conformistes l'exclusion dont ils étaient frappés⁴. Aussi on s'agitait dans les camps, et avec d'autant plus de liberté qu'entre les grands chefs de l'armée régnait, au su de tous, une mésintelligence profonde, et que les soldats se vantaient de trouver, dans l'état-major même, des appuis contre Solomon. De la coalition de tant de mécontentements, d'ailleurs habilement exploités par quelques ambitieux, naquit sans peine une formidable conspiration : on devait profiter des fêtes de Pâques pour assassiner, dans une des églises de Carthage, le général en chef, et le succès semblait d'autant plus assuré que, dans l'entourage même du patrice, la plupart des gardes et des officiers étaient gagnés au complot⁵. Le secret — chose prodigieuse — avait été scrupuleusement gardé; mais au dernier moment les conjurés hésitèrent, soit qu'ils fussent effrayés par la sainteté du lieu où il s'agissait de commettre le meurtre, soit plutôt qu'un dernier reste de respect les empêchât d'attenter à la personne de leur glorieux chef; deux jours de suite ils reculèrent au moment décisif, puis craignant de s'être trahis par ces allées

1. Cf. *Nov.* 36 et les modifications qu'elle apportait à l'édit de 534

2. *Bell. Vand.*, p. 470.

3. *Id.*, p. 470-471.

4. *Id.*, p. 471-472.

5. *Id.*, p. 472.

et venues suspectes, et plus encore par les reproches véhéments qu'ils s'étaient faits publiquement de leur lâcheté, ils quittèrent Carthage en grand nombre, et, jugeant qu'ils n'avaient plus rien à ménager, ils se mirent à vivre sur le pays¹. On était au mois de mars 536². Solomon, tout surpris d'un événement si grave et si inattendu, tenta du moins de retenir dans le devoir les troupes demeurées dans la ville : et d'abord il crut y réussir. Mais bientôt, voyant qu'aucune mesure n'était prise contre les révoltés, ces régiments, tous affiliés d'ailleurs à la conspiration³, se soulevèrent à leur tour. En vain, pour essayer de les apaiser, Solomon leur fit porter de bonnes paroles par Théodore de Cappadoce, l'un de ses lieutenants : les soldats, qui, à tort ou à raison, croyaient cet officier en mauvais termes avec le patrice, ne s'en laissèrent pas imposer ; à grands cris ils le proclamèrent leur chef, et se ruant hors de l'hippodrome, ils marchèrent en masse sur le palais⁴. Inutilement quelques officiers dévoués se firent tuer en essayant d'arrêter ces furieux : le premier sang versé excitant davantage leur rage, le palais fut pris d'assaut. Bientôt le désordre et le massacre s'étendirent dans la ville entière : tous ceux qu'on rencontrait, Byzantins ou Africains, pour peu qu'on les sût amis du patrice, pour peu surtout qu'on les sût riches, tombèrent sous les coups des soldats ; les maisons particulières furent envahies, les propriétés saccagées, et le pillage ne cessa qu'au soir, lorsqu'enfin la fatigue et l'ivresse eurent triomphé de la fureur des troupes⁵. Les officiers, et ceux-là mêmes qui avaient gardé quelque popularité dans l'armée, avaient dû assister impuissants à ces scènes de carnage ; quant à Solomon, il n'avait échappé à la mort qu'en se cachant dans l'église du palais. A la faveur de la nuit, il put sortir de cette retraite, et avec un de ses lieutenants qui s'associa à sa

1. *Bell. Vand.*, p. 472, 473.

2. En 536 Pâques tombait le 23 mars (Mas-Latrie, *Trésor de chronologie*).

3. *Bell. Vand.*, p. 473.

4. *Id.*, p. 473-474.

5. *Id.*, p. 474.

fortune, avec Procope son conseiller et cinq personnes de sa suite, il s'embarqua furtivement, et traversant le golfe, gagna la petite ville de Missua¹.

L'insurrection triomphait : pourtant les soldats craignirent de rester à Carthage, où quelques troupes, revenues de leur stupeur de la veille, semblaient vouloir demeurer fidèles à l'empereur², et quittant la ville, ils allèrent rejoindre, dans les plaines de Bulla Regia, le reste des révoltés³. Là ils mirent à leur tête un officier subalterne, Stotzas, jadis attaché à la personne d'un des lieutenants de Bélisaire⁴, et appelant à eux tous les mécontents, ils formèrent bien vite une redoutable armée. A leur voix, en effet, tout ce qui restait encore de la nation vandale se jeta dans l'insurrection⁵; les esclaves, comptant bien profiter du grand bouleversement qui se préparait, accoururent en masse au camp des séditeux⁶; les grands chefs numides — et parmi eux Iabdas et Orthaias, maintenant réconciliés — promirent l'appui de leurs troupes, ravis d'une aventure qui ruinait les projets de Solomon et semblait présager la chute prochaine de la domination impériale même⁷. Stotzas, en effet, ne cachait pas son intention de chasser de l'Afrique tous ceux qui restaient fidèles à Justinien et de constituer à son profit une souveraineté indépendante⁸. Et dans ce but, avec ses huit mille hommes de troupes régulières et ses innombrables alliés, il marchait sur Carthage, persuadé qu'il occuperait sans coup férir la capitale de son futur royaume.

Mais Solomon, tout en fuyant, n'avait point perdu son sang-froid. Avant de s'embarquer, il avait eu le temps de s'entendre avec Théodore de Cappadoce, auquel il laissa pleins pou-

1. *Bell. Vand.*, p. 474.

2. *Id.*, p. 475-476.

3. *Id.*, p. 475.

4. *Id.*, p. 475, 362.

5. *Id.*, p. 475, 471, 472.

6. *Id.*, p. 475. - -

7. *Id.*, p. 487, 490.

8. *Id.*, p. 475.

voirs pour combattre l'insurrection, lui recommandant de tenir ferme à Carthage aussi longtemps qu'il pourrait¹. A peine arrivé à Missua, il envoya un émissaire au général qui commandait le détachement de Numidie, afin qu'averti des événements, il tâchât à n'importe quel prix de maintenir ses troupes dans le devoir. Lui-même, avec Procope, s'embarquait en hâte pour la Sicile². Bélisaire l'occupait avec l'armée chargée de reconquérir l'Italie, et le patrice comptait bien qu'il trouverait chez son ancien général l'appui matériel et moral nécessaire pour réprimer l'insurrection.

Bélisaire n'hésita pas un instant : sans perdre temps à mobiliser une partie de ses troupes, il se jeta dans un vaisseau avec une centaine de soldats d'élite, et emmenant Solomon, il cingla vers Carthage³. Il arriva juste à temps pour la sauver. Déjà Théodore de Cappadoce et les quelques troupes restées fidèles, serrés de près par les révoltés, épouvantés par les menaces et les cruautés de Stotzas, étaient entrés en négociation avec les rebelles⁴, et la capitulation semblait imminente, quand tout à coup l'arrivée de Bélisaire changea la face des événements. Tel était, sur ses anciens soldats, le prestige du général en chef, qu'à la seule nouvelle de sa présence, l'armée insurgée leva le siège et se replia en désordre par la route de Numidie, tandis que les forces impériales, pleines de confiance dans le vainqueur de Decimur et de Tricamarum, demandaient à grands cris à marcher à l'ennemi⁵. Bien que Bélisaire pût disposer de deux mille hommes à peine, il ne douta point de sa fortune : après avoir, par d'abondantes distributions d'argent, réchauffé le zèle des soldats⁶, il se mit à la poursuite de Stotzas et l'atteignit au passage de la Medjerda, auprès de la ville de Membressa (auj. Medjèz-el-Bab). La lutte ne fut pas

1. *Bell. Vand.*, p. 474-475.

2. *Id.*, p. 474, 475.

3. *Id.*, p. 476.

4. *Id.*, p. 475, 476.

5. *Id.*, p. 476, 477.

6. *Id.*, p. 476.

longue¹ : surpris au milieu d'un mouvement dangereux et difficile par une vigoureuse charge des impériaux, les rebelles s'enfuirent sans faire résistance du côté de l'ouest.

Bélisaire, avec la faible armée qui l'accompagnait, ne crut point possible de les poursuivre : persuadé d'ailleurs que l'effet moral de cette prompte victoire suffirait à ruiner l'insurrection², jugeant qu'avant toute chose il fallait réorganiser l'administration des provinces africaines, il rentra à Carthage : il comptait au reste que, s'il en était besoin, les troupes de Numidie sauraient à elles seules écraser les débris des rebelles. Il s'attacha donc, mêlant habilement à quelques exécutions nécessaires les gratifications et les faveurs³, à restaurer la discipline tant ébranlée dans l'armée byzantine ; peut-être même crut-il nécessaire, pour rendre plus aisé le rétablissement de l'ordre, d'éloigner de son commandement le patrice Solomon⁴ ; et en attendant que l'empereur eût pourvu à son remplacement, il restait à Carthage, lorsque de mauvaises nouvelles de Sicile l'obligèrent en toute hâte à rejoindre son armée⁵. Au moment même où ce contre-temps éloignait Bélisaire de l'Afrique, un nouveau désastre frappait la cause impériale. Les officiers qui commandaient les troupes byzantines en Numidie avaient essayé de tirer parti de la victoire de

1. Cf. *Bell. Vand.*, 476-484 ; *Joh.*, III, 311-313 ; Tissot, II, p. 326-328.

2. *Bell. Vand.*, p. 480.

3. Marcellinus comes (ann. 535, éd. Mommsen, p. 104) : *partim blandiendo, partim ulciscendo*.

4. Le continuateur du comte Marcellin affirme que Solomon resta en Afrique après le départ de Bélisaire, qu'il eut avec l'armée de nouvelles difficultés et qu'à la suite de cela il fut remplacé par Germanos, qui le renvoya à Constantinople à la disposition de l'empereur (ann. 536, p. 104). La chose paraît bien douteuse. En effet, Bélisaire partant laisse le commandement des troupes à Théodore de Cappadoce et à Ildiger (*Bell. Vand.*, p. 481). Procope le dit formellement et, comme il accompagnait Bélisaire ou tout au moins le vit à Syracuse dès son retour, on peut l'en croire. Il semble bien qu'on chercha à satisfaire les troupes. Valérien, très attaché à Solomon, fut rappelé de Numidie (*Bell. Vand.*, p. 474, 481). Théodore de Cappadoce reçut de l'avancement, malgré le rôle qu'il avait joué dans la révolte. Il est donc probable que Solomon fut momentanément écarté.

5. *Bell. Vand.*, p. 484.

Membressa : voyant les rebelles rejetés en déroute sur la province, ils avaient marché à leur rencontre pour les empêcher de se reformer; ils espéraient, par surcroît, pouvoir enlever Stotzas, qu'on savait réfugié avec quelques hommes seulement dans la petite ville de Gadiaufala¹. Mais l'indiscipline qui travaillait toute l'armée byzantine n'avait point épargné le détachement de Numidie; à peine les soldats se trouvèrent-ils en présence du chef de la révolte, qu'oubliant tous leurs devoirs, ils passèrent en masse au parti de l'insurrection; bien plus, ils laissèrent, sans rien faire pour les sauver, massacrer traîtreusement leurs officiers auxquels on avait d'abord promis la vie sauve : par cette sanglante et inutile exécution, Stotzas comptait bien compromettre ses nouveaux amis d'une manière irréparable².

C'étaient près de trois mille hommes qui venaient grossir les forces de l'insurrection; maintenant les deux tiers au moins de l'armée byzantine d'Afrique étaient soulevés contre l'empereur³; sous les ordres d'Ildiger et de Théodore de Capadoce, chargés par intérim du commandement, restaient cinq mille hommes à peine, concentrés à Carthage et dans quelques autres villes, troupes mécontentes, mal sûres, d'une fidélité plus que douteuse, profondément travaillées par les intrigues des rebelles, dans les rangs desquels beaucoup de soldats comptaient des parents ou des amis⁴. Pour rétablir l'autorité impériale, pour sauver l'Afrique si récemment conquise et déjà presque perdue pour l'empire, un vigoureux effort était indispensable : mais à ce moment même, l'expédition d'Italie absorbait toutes les ressources de la monarchie et immobilisait ses armées : au lieu des soldats qu'il fallait, Justinien dut se contenter d'envoyer un général (fin 536). Ainsi, moins de trois ans après la glorieuse expédition de Bélisaire, tous les rêves de l'empereur, toutes ses ambitions de

1. *Bell. Vand.*, p. 481. Cf. Tissot, II, p. 418.

2. *Bell. Vand.*, p. 481-482.

3. *Id.*, p. 483.

4. *Id.*, p. 483.

domination universelle dépendaient à peu près entièrement de l'habileté diplomatique plus ou moins grande du nouveau commandant en chef.

Du moins, pour cette mission difficile, le basileus avait fait un choix excellent. Le patrice Germanos s'était déjà, comme *magister militum per Thraciam*, distingué sur la frontière du Danube en repoussant une incursion de Slaves¹; il était de plus le propre neveu du souverain², et l'on espérait que cette haute origine, rappelant d'une manière visible aux soldats la fidélité qu'ils devaient au prince, donnerait au nouveau gouverneur plus de prestige et d'autorité; enfin, en lui conférant des pouvoirs extraordinaires³, on le mettait en mesure de prendre, sans contrôle et selon les circonstances, toutes les dispositions nécessaires au salut de l'Afrique. Aussitôt arrivé à Carthage, le patrice comprit la gravité de la situation: pour venir à bout de l'insurrection menaçante, avant tout il fallait reconstituer l'armée; mais on ne pouvait songer, au moins pour le moment, à rétablir par des rigueurs salutaires la discipline ébranlée: c'eût été, avec des troupes d'une fidélité chancelante, achever sûrement la débâcle⁴. Germanos agit en diplomate⁵. Tout d'abord, par une proclamation, il fit connaître qu'il était envoyé par l'empereur tout exprès pour écouter les doléances des soldats, leur rendre bonne justice et punir leurs oppresseurs⁶; et comme gage de ses bonnes intentions, il sacrifia à la rancune des troupes et renvoya à Constantinople quelques officiers trop impopulaires ou trop compromis par leur attachement à Solomon⁷. En même temps il

1. *Bell. Goth.*, p. 450.

2. *Bell. Vand.*, p. 482.

3. *Id.*, p. 482.

4. *Id.*, p. 483.

5. Marcellinus comes, p. 105 (ann. 536).

6. *Bell. Vand.*, p. 483.

7. Il s'agit ici en particulier de Martin et de Valérien. Procope dit (*Bell. Vand.*, p. 493) qu'ils furent renvoyés à Byzance sous le gouvernement de Germanos. Or on voit qu'ils se trouvaient à Constantinople en décembre 536 (*Bell. Goth.*, p. 446), et qu'à cette date ils repartirent pour l'Italie (*Bell. Goth.*, p. 425; Marcellinus comes, ann. 537, p. 105). Ils quittèrent donc l'Afrique au

tâchait de prendre les hommes par la douceur, leur manifestant en toute occasion une constante bienveillance, affectant à leur égard une confiance absolue¹, s'appliquant à les séduire par ses bons procédés et ses largesses; enfin il faisait annoncer que tous ceux qui feraient leur soumission trouveraient auprès de lui un accueil honorable; bien plus, il promettait — et cette concession montre à quel point de faiblesse en était réduite l'autorité impériale — de payer intégralement la solde arriérée des troupes, même pour le temps passé dans les rangs de l'insurrection². Et tandis que, par cette large tolérance, il provoquait dans l'armée de Stotzas de nombreuses défections, il diminuait, d'autre part, les forces des rebelles en traitant sous main avec les grands chefs indigènes : et, en effet, Iabdas, Orthaias, d'autres encore, promettaient au représentant de l'empereur de se trouver de son côté au jour de la bataille³. L'hiver se passa dans ces négociations : dès le printemps de 537, avec son armée reconstituée et presque égale en nombre à celle des rebelles⁴, Germanos se prépara à commencer les hostilités. Vainement Stotzas, reprenant la tactique qui lui avait tant de fois réussi, vint à quelques kilomètres de Carthage présenter la bataille, comptant bien qu'à sa seule vue les troupes du patrice abandonneraient leur chef : cette fois, pas une défection ne se produisit dans les rangs des impériaux⁵, et après quelques jours d'une inutile attente, Stotzas crut prudent de se rapprocher de ses alliés indigènes, et il se replia en hâte vers la Numidie⁶. Germanos l'y suivit et l'atteignit à Cellas Vatari⁷. Le patrice n'était point sans inquié-

plus tard dans la seconde moitié de 536. Or, tous deux étaient fort attachés à Solomon et mal vus des troupes (*Bell. Vand.*, p. 474).

1. *Bell. Vand.*, p. 483-485.

2. *Id.*, p. 483.

3. *Id.*, p. 487.

4. *Id.*, p. 483.

5. *Id.*, p. 483-486.

6. *Id.*, p. 486.

7. Sur l'endroit, cf. Tissot, II, p. 416, qui ne donne point des informations très sûres. Le comte Marcellin (ann. 537, p. 405), dit : « *inter Maurorum deserti*. » Sur le nom de l'endroit, cf. *Joh.*, III, 318.

tude : l'armée rebelle, en effet, malgré le désordre apparent de ses lignes, se composait de vieilles troupes romaines aguerries par vingt combats ; derrière elle, se pressait une masse épaisse de cavaliers berbères, et malgré les assurances de défection données par les grands chefs, le général impérial se rendait bien compte que, si ses soldats pliaient, les indigènes prendraient sans hésiter le parti du vainqueur¹ ; enfin il n'avait dans son infanterie qu'une médiocre confiance et craignait qu'à la moindre panique, elle ne se laissât emporter². Et, au vrai, la bataille fut tout autrement sérieuse que toutes celles qui jusque-là s'étaient livrées en Afrique³. Dès le premier choc, la cavalerie impériale qui formait l'aile droite fut bousculée par une vigoureuse charge de Stotzas, et déjà l'infanterie à son tour était entamée, lorsque Germanos, à la tête de quelques escadrons d'élite, se jeta dans le combat l'épée à la main. Alors, dans une lutte furieuse, les deux cavaleries s'entremêlèrent ; ordre avait été donné de ne faire nul quartier aux rebelles ; aussi ils se battirent en désespérés. Germanos, tombé à bas de cheval, ne dut la vie qu'au courage de ses gardes : Stotzas se défendit tant qu'il lui resta des forces et quand, avec quelques hommes, il dut prendre la fuite, il ne jugeait pas encore la partie perdue. Pendant qu'en avant du camp, ses troupes opposaient une résistance obstinée, et manquaient de repousser les attaques des impériaux, lui-même galopait vers les Berbères pour les entraîner à la charge et rétablir la bataille⁴. Mais à ce moment même Germanos, par un mouvement tournant, forçait les retranchements des rebelles et la déroute commençait. A cette vue, les Maures crurent le moment venu de participer à la victoire et au pillage et ils se jetèrent à la poursuite des insurgés. Pendant ce temps, suivant ses habitudes, la détestable armée byzantine, oubliant l'ennemi, n'écoutant plus son chef, ne songeait qu'à faire

1. *Bell. Vand.*, p. 487.

2. *Id.*, p. 486.

3. *Cf. id.*, p. 486-490.

4. *Bell. Vand.*, p. 490.

du butin¹; elle manqua le payer assez cher. Plus résolu que ne l'avait été Gélimer à Tricamarum, connaissant mieux aussi l'indiscipline du soldat victorieux, Stotzas rallia une partie des siens et tenta une suprême attaque² : elle échoua devant le courage de Germanos. La bataille était définitivement perdue. Le chef rebelle, demeuré presque seul, s'enfuit avec quelques Vandales jusqu'en Maurétanie; il y trouva accueil chez un chef indigène dont il épousa la fille; ceux des siens qui avaient survécu à la lutte firent leur soumission. L'insurrection était terminée.

Il s'agissait maintenant de remettre de l'ordre en Afrique³. Germanos sut montrer alors que sa douceur n'était point exempte de fermeté. A peine en effet rentrée à Carthage, l'armée recommençait à s'agiter : le long succès de Stotzas éveillait les ambitions; on se mit à conspirer contre le patrice, comme jadis on avait fait contre Solomon⁴; de nouveau d'ailleurs la solde était en retard, et le mécontentement augmentait d'autant⁵; mais cette fois les ménagements n'étaient plus nécessaires. Averti du complot, Germanos prit des mesures énergiques; lorsque les mutins vinrent au palais présenter des réclamations menaçantes, lorsqu'ensuite, rassemblés à l'hippodrome, ils semblèrent vouloir recommencer les désordres de 536, le général sans hésiter les fit disperser par la force et tailler en pièces⁶; en même temps il faisait arrêter et pendre le principal chef de la conspiration⁷. Grâce à ces salutaires rigueurs, l'armée comprit qu'il fallait obéir : et pendant près de deux ans, l'Afrique, sous le gouvernement de Germanos, connut quelque tranquillité⁸.

1. *Bell. Vand.*, p. 489-490.

2. *Id.*, p. 490.

3. *Id.*, p. 490.

4. *Id.*, p. 490.

5. *Id.*, p. 491.

6. *Id.*, p. 491-492.

7. *Id.*, p. 492-493.

8. Ces faits se placent sans doute dans l'hiver de 537-538, puisque Germanos, dit Procope (*Bell. Vand.*, p. 491), commença par recourir à la ruse, n'osant

IV

A la journée de Cellas Vatari, les Berbères avaient laissé échapper l'occasion favorable d'en finir, peut-être pour toujours, avec la domination byzantine. Mais s'ils avaient fait la sottise d'assister impassibles à la bataille, au lieu de se jeter sur les Grecs divisés et épuisés, ils n'en demeuraient pas moins très redoutables dans leur indépendance. Les grands chefs de la Numidie, oubliant leurs inimitiés, s'étaient rapprochés et réconciliés¹ ; leurs forces, demeurées intactes pendant le soulèvement de Stotzas, paisiblement accrues et reconstituées durant trois années, étaient considérables. Au contraire, les sanglants combats de la guerre civile — celui de Cellas Vatari semble avoir été particulièrement meurtrier — avaient fort affaibli l'armée byzantine ; et par surcroît, pour fournir des renforts à Bélisaire assiégé dans Rome, on avait été obligé de dégarnir la province². Si donc l'on voulait reprendre les vastes projets de conquête jadis conçus par Justinien et si tristement interrompus en 536, il importait avant tout de remettre sur un pied solide l'effectif du corps d'occupation. On s'y résolut en l'année 539. A cette date, la soumission de l'Italie semblait presque achevée ; le moment parut venu de réaliser le rêve, tant caressé jadis, de la reprise totale de l'Afrique romaine. Une armée nouvelle fut donc équipée et embarquée pour Carthage³ ; et à sa tête, la confiance de l'empereur appela le personnage qui jadis en Libye avait si fidèlement exécuté les instructions du prince et si énergiquement pris en main l'œuvre de la conquête et de la réorganisation administrative. A la place de Germanos rappelé à Byzance,

immédiatement sévir, de crainte de tout compromettre. En 538, se place sans doute le combat d'Autenti (*Joh.*, III, 349), à l'est de Sufetula (*Tissot*, II, p. 443-445), livré probablement à une tribu de la Byzacène.

1. *Bell. Vand.*, p. 487.

2. *Bell. Goth.*, p. 175. Cela eut lieu au début de l'année 538.

3. *Bell. Vand.*, p. 493.

le patrice Solomon, rentré en faveur, fut nommé tout à la fois préfet du prétoire et *magister militum*¹. La pacification de l'Afrique allait enfin s'achever.

Dès l'abord, l'énergie du nouveau gouverneur apparut en des mesures décisives. Résolument il débarrassa les troupes des éléments de trouble et de désordre qu'elles renfermaient, renvoyant à Byzance ou à l'armée d'Italie tous ceux qui lui parurent mal sûrs²; et à la place de ces vétérans gâtés jusqu'aux moelles par tant d'intrigues, de complots, d'insurrections, il forma des régiments nouveaux qu'il soumit à une sévère discipline. Il expulsa non moins rigoureusement les Vandales qui avaient fourni des armes au soulèvement de Stotzas, et surtout ce ramassis de femmes dont les criailleries avaient allumé jadis le mécontentement des soldats contre lui³. Et s'étant ainsi vengé de ceux qui avaient causé sa chute, sûr maintenant de son pouvoir et de ses soldats, il recommença la guerre contre les Berbères, négligée depuis trois années, par une grande expédition dans l'Aurès.

De nouveau, comme en 535, Solomon aborda par l'est le vaste massif montagneux, et son avant-garde, sous les ordres de Guntarith, l'un de ses officiers, vint prendre position dans la plaine de Bagai⁴. Mais, depuis la précédente campagne, les indigènes avaient eu le temps d'oublier les sévères leçons de prudence que leur avaient données les Byzantins : au lieu d'attendre, comme autrefois⁵, l'ennemi dans leurs redoutables montagnes, ils descendirent hardiment dans la plaine et attaquèrent le détachement grec. Guntarith, vaincu par des forces très supérieures, dut se replier sur son camp; il s'y trouva bientôt bloqué par les Berbères, et pour venir à bout

1. *C. I. L.*, 4799. Victor Tonn., ann. 543, p. 201.

2. *Bell. Vand.*, p. 493.

3. *Id.*, p. 493.

4. *Id.*, p. 493-494. Sur cette campagne, cf. Rinn, *Géographie ancienne de l'Afrique* (*Revue afric.*, 1893, p. 297 et suiv., avec une carte), qui essaie d'identifier les localités désignées par Procope.

5. Cf. *Bell. Vand.*, p. 465.

de sa résistance, ceux-ci n'imaginèrent rien de mieux que de détourner vers les retranchements romains les eaux de l'Abigas (Oued Bou Rougal), transformant ainsi toute la plaine en un marais impraticable¹. Fort heureusement, Solomon vint à temps dégager son avant-garde, assez empêchée de la position où elle était placée, et poursuivant les indigènes qui n'avaient eu garde de l'attendre, il leur infligea au pied même de l'Aurès une sérieuse défaite². Iabdas comprit alors qu'il fallait en revenir à son ancienne tactique, et se retirant vers les régions les plus hautes et les plus difficiles de la montagne, il s'efforça d'attirer à sa suite l'armée byzantine³. Mais Solomon, instruit par l'expérience, refusa de prêter à cette manœuvre; au lieu de chercher péniblement à joindre le roi berbère, il se mit à ravager méthodiquement les riches plaines qui s'étendent au nord de l'Aurès, brûlant les moissons, dévastant les campagnes : il comptait bien, en les frappant ainsi au point sensible, inspirer aux tribus une salutaire terreur⁴. Puis avec une colonne bien équipée, il se lança à la poursuite d'Iabdas. Rapidement il enleva la forteresse de Zerbula⁵, puis il se porta au cœur même de la montagne, et trouva l'ennemi établi dans une position presque inaccessible, « défendue de toutes parts par des précipices et couverte par des rochers taillés à pic »⁶. On vit bien dans cette circonstance combien avait changé l'esprit de l'armée byzantine : malgré les lenteurs et les difficultés du siège, malgré la pénurie des vivres, malgré la nécessité où l'on était réduit de rationner l'eau aux

1. *Bell. Vand.*, p. 494-495. Cf. Masqueray, *Bull. Corr. afr.*, I, p. 278-279; III, p. 103-105, où l'on trouve de curieuses légendes berbères gardant le souvenir de cet épisode.

2. *Id.*, p. 495.

3. *Id.*, p. 495-496.

4. *Id.*, p. 495-496.

5. *Id.*, p. 496-497. Sur les noms géographiques de cette campagne, cf. Ragot, *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 220-221; Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 1-20, 47-48; surtout Rinn, *l. c.*, p. 309-310. Cf. aussi *Joh.*, II, 145. Sur l'Abigas, Tissot, I, p. 52-53.

6. *Bell. Vand.*, p. 496.

troupes¹, les soldats, tout fiers des exploits prodigieux qu'ils avaient accomplis², réclamaient impatiemment l'assaut : Solomon hésitait à le permettre, lorsque quelques hommes réussirent à surprendre une des portes de la place : à la vue de ce coup d'audace, sans même attendre les ordres, l'armée entière, pleine d'enthousiasme, s'élança à l'attaque³; les Maures surpris n'opposent qu'une faible résistance; Iabdas lui-même, blessé dans la lutte, est obligé de prendre la fuite. Comme Stotzas, le chef vaincu alla chercher un asile en Maurétanie⁴. C'était la fin de la campagne. Peu de jours après, les femmes et les trésors du roi berbère tombaient aux mains d'une des colonnes volantes qui battaient en tout sens la montagne⁵; et bien vite la pacification du pays s'acheva, au moins en apparence. D'ailleurs, pour assurer les résultats de l'expédition, pour empêcher tout retour offensif du redoutable adversaire qu'on venait de vaincre, Solomon comprit qu'il fallait occuper le pays conquis. Par ses ordres, des redoutes s'élevèrent dans l'intérieur et au pied de l'Aurès : elles devaient tenir en respect les indigènes et garantir à l'empire la possession définitive de la région⁶.

Ainsi tout le haut plateau de Numidie rentrait sous la domination byzantine : le patrice profita de ces succès pour pousser encore plus loin ses avantages. Il est probable qu'Orthaias avait pris les armes pour soutenir son allié : en tout cas il avait favorablement accueilli les tribus expulsées de l'Aurès⁷. Solomon se résolut à l'attaquer. Malheureusement sur cette expédition si grosse de conséquences, Procope ne fournit que des renseignements fort sommaires; nous apprenons seulement que le Zab, le Hodna, toute la Maurétanie

1. *Bell. Vand.*, p. 497.

2. *Id.*, p. 497-498.

3. *Id.*, p. 498-499.

4. *Id.*, p. 500.

5. *Id.*, p. 500-501.

6. *Id.*, p. 500; *De Aedif.*, p. 343

7. *Bell. Vand.*, p. 495.

Sitifienne furent soumis par le patrice¹, et les inscriptions nous montrent que, pour assurer sa conquête, il s'attacha, comme il avait fait dans l'Aurès, à occuper solidement le pays. Des citadelles importantes s'élevèrent à Tubunae² (Tobna) et à Zabi Justiniana³ (près de Msila), couvrant contre les attaques des nomades du sud la nouvelle province byzantine; au nord, Sitifis (Sétif) protégea la frontière du côté de l'ouest et tint en respect les Berbères de la Césarienne⁴. C'étaient là, après les tristesses des précédentes années, de grands et glorieux résultats : depuis la Tripolitaine jusqu'aux confins de la Maurétanie Césarienne, depuis la mer jusqu'à la région des Chotts, aux montagnes de l'Aurès et aux steppes du Hodna, l'antique province romaine d'Afrique reconnaissait la domination du très pieux empereur Justinien; au delà même, vers l'Occident, des places éparses sur la côte semblaient un point de départ pour de futures conquêtes, et grâce à l'énergique valeur du patrice Solomon, les rêves de l'ambition impériale semblaient à la veille de se réaliser. Grâce à lui aussi, après la pacification terminée, l'œuvre de la réorganisation administrative allait s'achever non moins heureusement : « Solomon, dit Procope, gouverna avec modération et assura en Afrique une entière sécurité; il entoura chaque ville de remparts, il fit observer les lois avec exactitude, il fut vraiment le défenseur de l'ordre : sous son autorité, la Libye, comblée de richesses, fut puissante et parfaitement heureuse⁵. » Après les grandes victoires de 539, dit encore l'historien, « tous les Africains soumis à l'autorité impériale goûtèrent une paix durable; et sous le gouvernement sage et modéré de Solomon, n'ayant pour l'avenir plus aucune crainte de guerre, ils se considérèrent justement comme les plus

1. *Bell. Vand.*, p. 501.

2. Cf. mon *Rapport*, p. 24-25.

3. *C. I. L.*, VIII, 8805.

4. *Id.*, VIII, 8483.

5. *Bell. Vand.*, p. 493.

heureux de tous les hommes¹. » Et plus tard, quand revinrent pour l'Afrique les mauvais jours de troubles et d'invasion, c'est vers cette période de paix et de prospérité que se reportèrent naturellement tous les regards : « Alors, dit le poète Corippus, la tranquillité la plus profonde régnait dans notre pays; ni la guerre, ni les ravages des pillards, ni l'avidité des soldats ne venaient s'abattre sur le toit du paysan; les propriétés étaient respectées, la Libye regorgeait de richesses, la paix était assurée dans le monde. Alors Cérès prodiguait ses dons², alors les pampres étaient chargés de grappes et les arbres verts s'émaillaient d'olives brillantes comme des pierres. Le soldat vivait heureux et paisible sur ses terres; partout le cultivateur avait commencé à planter ses vignes, et, liant sous le joug ses taureaux dociles, il jetait gaïement la semence, en faisant sur la montagne résonner son joyeux refrain. La paix était féconde et prospère; sur la terre apaisée s'élevaient les douces chansons et les voix légères; partout le marchand chantait, le laboureur était plein de joie, le voyageur était tranquille, et les Muses venaient adoucir et charmer les travaux des hommes. La liberté était entière³. » Sous ce gouvernement réparateur, l'Afrique retrouvait ses forces épuisées⁴; les chefs berbères, tremblant au souvenir de leurs défaites, venaient d'eux-mêmes se soumettre à l'autorité de l'empereur⁵, et les populations délivrées de leurs misères passées⁶, se répandaient en accents de reconnaissance. « C'est votre main, dit énergiquement Corippus, qui a arraché les misérables Africains aux griffes de la mort. L'Afrique a ressuscité au bruit de vos triomphes; après ses longs deuils, vous lui avez rendu la joie⁷. » Sans doute, il ne faut point prendre

1. *Bell. Vand.*, p. 501.

2. Cf. sur cette fertilité, *Joh.*, III, 28-34; surtout 31-32 : « fecunda, redundans — Frugibus. »

3. *Joh.*, III, 320-336.

4. *Id.*, III, 342.

5. *Id.*, III, 287-289.

6. *Id.*, III, 278-279 : « Afris solacia fessis — Summa ferens. »

7. *Id.*, III, 281-283.

à la lettre ces hyperboles de poète : il n'en est pas moins vrai que pendant ces quelques années les gouverneurs byzantins d'Afrique ont accompli dans la province une œuvre prodigieuse, dont les désordres mêmes des époques ultérieures n'ont pu faire disparaître tout l'effet. « Notre pays, dit encore Corippus, florissant et prospère, a goûté ces joies pendant dix pleines années¹. » C'est à cette date qu'il faut donc se placer pour étudier l'organisation civile et militaire que Justinien a donnée à l'Afrique, et apprécier équitablement les résultats merveilleux de l'œuvre entreprise et réalisée par le grand empereur.

1. *Joh.*, III, 289-290

LIVRE II

LA RÉORGANISATION DE L'AFRIQUE BYZANTINE

LIVRE II

LA REORGANISATION DE L'AFRIQUE BYZANTINE

PREMIÈRE PARTIE

L'ADMINISTRATION CIVILE

Dès la fin de la guerre vandale, avant même qu'on sût à Constantinople la soumission de Gélimer, Justinien s'était hâté d'organiser sa conquête. Il voulait sans tarder faire sentir à ses nouveaux sujets tout ce qu'ils gagnaient à passer du dur joug des Barbares à la pleine liberté du « très prospère empire romain ¹ », et pour cela il tenait à rétablir tout de suite en Afrique cet « ordre parfait » ², qui lui semblait la marque de tout état vraiment civilisé. Désireux de montrer une faveur particulière à ces provinces dont il saluait avec tant de joie le retour à l'empire, non seulement il voulait leur rendre cette administration qu'elles avaient connue jadis et dont le rétablissement devait effacer jusqu'au souvenir de la « captivité vandale » ³; mais pour leur mieux témoigner encore sa bienveillance, pour mieux marquer l'importance qu'il attachait à leur affranchissement, il voulut que, comme l'Orient, comme l'Illyricum, l'Afrique fût administrée, non point par un simple proconsul ⁴, mais par un préfet du prétoire, et

1. *Cod. Just.*, I, 27, 4, 8.

2. *Id.*, 10.

3. *Id.*, 8.

4. *Nov.* 30, 5, où d'ailleurs l'empereur se trompe en croyant que le proconsul administrait l'ensemble des six provinces.

qu'elle formât un diocèse spécial, dont Carthage serait la capitale¹. Un rescrit d'avril 534 fit connaître la volonté impériale et plaça à la tête du nouveau gouvernement le patrice Archélaos, qui avait déjà exercé ces hautes fonctions à Byzance et dans l'Illyricum, et qui en ce moment même se trouvait en Afrique, en qualité de trésorier général du corps expéditionnaire².

I

Par la pompe qui l'environnait, par le prestige de ses titres, par l'étendue de ses attributions, un préfet du prétoire, on le sait, était un fort grand personnage : et les écrivains contemporains ne trouvent point d'expressions assez ambitieuses pour vanter ce pouvoir sans limites, cette magistrature sans rivales³, « où toutes les grandes affaires viennent aboutir, comme les fleuves dans l'Océan »⁴. Justinien la rétablit en Afrique dans toute l'étendue de ses privilèges et de son autorité. Le titulaire du nouvel emploi fut salué des noms d'Excellence, de Magnificence et de Sublimité⁵; comme signe extérieur de la haute dignité dont il était revêtu, il eut droit de se servir de la voiture de gala, du *carpentum*, sur laquelle il prenait place parmi les acclamations des hérauts⁶; mieux encore, ses appointements attestèrent l'importance de sa charge; il reçut cent livres d'or de traitement, c'est-à-dire près de 113,000 francs de notre monnaie⁷. Quant à ses attributions, elles s'étendaient à tout l'ensemble de l'administration civile, et suivant l'usage, elles se partageaient entre quatre objets

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 10-11; I, 27, 2, 13.

2. *Bell. Vand.*, p. 360.

3. Cassiodore, *Var.*, VI, 3.

4. Lydus, *De magistr.*, II, 7.

5. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 11, 13, 14, 43; *Nov.* 36, 3.

6. *Nov.* 70, 1.

7. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 21.

principaux : la législation, l'administration, la justice et les finances ¹.

C'était en effet le préfet du prétoire qui recevait communication de toutes les lois et décisions impériales et qui, par des *edicta* publiquement affichés, en assurait la promulgation ². En conséquence, il devait non seulement faire connaître aux populations les mesures spéciales prises par le prince pour la réorganisation de la province, et donner les instructions nécessaires (*praeceptiones*) ³ pour l'accomplissement des volontés souveraines; mais en outre, lorsque les lois générales de l'empire, le Digeste et le Code déjà publiés, et bientôt toute la série des *Novelles*, furent appliquées dans l'Afrique reconquise ⁴, ce fut encore par l'intermédiaire du préfet qu'on les communiqua aux provinciaux. Chef suprême de l'administration civile, c'est lui qui propose au choix du prince les gouverneurs, *consulares* ou *praesides*, placés à la tête des différentes provinces, et sur leurs brevets de nomination il perçoit une taxe déterminée ⁵; quand ils sont en charge, c'est lui qui leur transmet les décisions impériales, qui correspond avec eux et leur donne les instructions nécessaires au bon gouvernement du pays. Il nomme même directement certains fonctionnaires, tels que les professeurs de l'Université de Carthage ⁶. Sa compétence judiciaire est également fort considérable : les *Novelles* parlent fréquemment du tribunal prétorien, du trône de juge (*δικαστικὸν θρόνον*) ⁷, dont l'occupation constitue un des signes essentiels de la magistrature prétorienne; et en effet, les textes montrent le préfet Solomon chargé d'examiner les procès relatifs aux revendications de terres usurpées sur les anciens possesseurs ⁸, recevant les

1. Cf. Bethmann-Hollweg, *Der Civilprocess des gemeinen Rechts*, III, p. 48-49.

2. *Nov.* 36, 6; 37, 12; *Cod. Just.*, I, 27, 1, 43; *Nov.* 169 (édit. Zachariae).

3. *Nov.* 37, 2.

4. *Cod. Just.*, I, 17, 2, 24; *Nov.* 36, 6; 7, 1; 79, 2.

5. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 49.

6. *Id.*, 42-43.

7. *Nov.* 70, 1; 128, *prae*f.

8. *Nov.* 36, 3.

plaintes ¹, dirigeant l'enquête et prononçant sans appel la sentence ². En matière de finances, l'autorité du préfet est plus étendue encore : c'est lui qui surveille la répartition de l'impôt, qui fait dresser les registres d'après lesquels il sera établi ³, qui veille à ce qu'il ne se produise nulle exemption illégale ⁴, qui chaque année fait afficher les tableaux déterminant la quotité des contributions ⁵. C'est lui qui assure la perception de l'impôt et en centralise le montant dans les caisses de la préfecture. C'est lui encore qui s'occupe de l'administration des biens du trésor et de ceux de la famille impériale ⁶, et il tient la main à ce qu'on respecte les intérêts de l'*aerarium* aussi bien que ceux de la *domus divina* ⁷. Il est également l'ordonnateur de toutes les dépenses de la province ⁸, et prélève sur les recettes tout ce qui est nécessaire à la bonne administration du pays; il paie les appointements des gouverneurs civils et du personnel qui les seconde; il fait les fonds pour les travaux publics et les constructions que réclame l'état de la province; et par ces attributions financières, il dépasse même parfois le cercle de la pure administration civile. C'est le préfet du prétoire, en effet, qui est chargé de payer la solde des troupes et d'assurer les subsistances de l'armée ⁹; c'est lui qui, comme directeur des travaux publics, prend les mesures nécessaires pour la mise en défense des villes et l'établissement des citadelles ¹⁰; par là il se trouve en relations constantes avec les chefs militaires, et exerce un contrôle partiel sur leur administration. Pour toutes les questions qui touchent à l'occupation du territoire, c'est à lui que les ducs

1. Nov. 36, 5.

2. Nov. 119, 5.

3. Bell. Vand., p. 444-445.

4. Nov. 37, 1-2.

5. Nov. 128, 1.

6. Bell. Vand., p. 470.

7. Cf. C. I. L., VIII, 14399, où l'on trouve un fonctionnaire de la *domus divina*.

8. Χορηγὸς τῆς δαπάνης (Bell. Vand., p. 360, 482).

9. Cod. Just., I, 27, 2, 15.

10. Id., 15.

font parvenir leurs rapports; d'ailleurs, c'est lui qui, sur les impôts levés dans la province, paie les appointements de ces officiers et de leurs bureaux ¹, et quoiqu'il n'intervienne point dans leur nomination, c'est lui qui, par sa chancellerie, leur fait expédier leurs brevets, et il perçoit sur ces actes une taxe assez forte ². Enfin, dans un état chrétien tel qu'est l'empire byzantin, les questions qui touchent l'Église ne sauraient demeurer indifférentes à l'administration civile : « Il y a étroite union, dit quelque part Justinien, entre le sacerdoce et l'empire, et les affaires religieuses sont étroitement mêlées aux affaires publiques; car les très saintes églises tiennent des libéralités constamment accrues du prince toute leur richesse et leur situation ³. » Déjà, par ses attributions judiciaires, le préfet d'Afrique se trouvait en relations avec les évêques, ayant à juger les revendications de terres qu'ils présentaient à son tribunal ⁴; en matière financière, il se trouvait également en rapport avec eux, puisque l'impôt d'état n'épargnait point les biens d'église; il avait en outre dans ses attributions le règlement de toutes les questions relatives à la police des cultes ⁵; représentant de l'empereur, exécuter de toutes les décisions souveraines, il n'avait pas pour moindre devoir de protéger en toute circonstance l'Église orthodoxe, et de mettre à son service contre les hérétiques, les dissidents, les juifs, les païens, toutes les ressources de l'autorité séculière ⁶.

Telles étaient les attributions, fort importantes, du préfet du prétoire d'Afrique. Pour l'assister dans ses multiples devoirs et assurer le bon fonctionnement des nombreux services confiés à ses soins, le chef du diocèse africain avait auprès de lui un personnel assez considérable d'adjoints, d'attachés et d'employés. Le rescrit de 534 énumère fort longuement ces

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 18.

2. *Id.*, 17, 35.

3. *Nov.* 7, 2.

4. *Nov.* 37, 2.

5. *Nov.* 37, 5.

6. *Nov.* 37, 11.

différentes catégories de personnes, avec le nombre d'auxiliaires affectés à chaque service et les appointements attribués à chaque employé; et cette liste, si aride et fastidieuse qu'elle paraisse à première vue, est fort utile pour faire apprécier toute l'étendue des pouvoirs accordés à la préfecture, toute la variété des affaires qui passaient par sa chancellerie.

Tout d'abord, et en dehors des bureaux proprement dits, le préfet était assisté d'un certain nombre de conseillers (*consiliarii*)¹, personnages d'un rang assez élevé, comme l'attestent le titre de *comites primi ordinis* qui leur est attribué dans la hiérarchie² et les appointements assez considérables qui semblent leur avoir été accordés. Ils aidaient le préfet dans l'administration de la justice et siégeaient avec lui à son tribunal³. C'étaient d'ordinaire de jeunes jurisconsultes, qui se préparaient dans ces fonctions à la pratique des affaires, et il n'était point rare en effet qu'on choisit parmi eux les gouverneurs de province⁴. Grâce à leurs connaissances juridiques, ils exerçaient sur le magistrat auquel ils étaient attachés une fort grande influence : souvent même, quand celui-ci était absent, le conseiller prenait sa place au tribunal et administrait la justice⁵. A l'époque de Justinien, tous les fonctionnaires civils et militaires avaient auprès d'eux un conseil de cette sorte⁶; en général pourtant, ils étaient assistés d'un seul *consiliarius*⁷; mais dans une préfecture du prétoire, c'eût été là un chiffre bien insuffisant; et quoique nous ignorions le nombre exact de ceux qui servaient à Carthage, en tout cas nous voyons par

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 21. Cf. *Nov.* 24, 25.

2. Cassiod., *Var.*, VI, 12. Cf. Bethmann-Hollweg, *l. c.*, III, p. 129. Mommsen, *Ostgothische Studien* (*Neues Arch.*, XIV, p. 477-478) suppose que le *consiliarius* remplace dans les bureaux le *princeps*, disparu au VI^e siècle.

3. *Cod. Just.*, I, 51, 14; *Nov.* 119, 5.

4. Cassiod., *Var.*, VI, 12.

5. *Nov.* 82, *praef.*

6. *Cod. Just.*, I, 51, 11. C'est en cette qualité que Procope fut attaché à la personne de Bélisaire (*Bell. Vand.*, p. 370).

7. *Nov.* 8, 8; 7, 5, 2; 29, 6.

les termes du rescrit qu'il y avait plusieurs *consiliarii* près du préfet d'Afrique¹.

Le préfet était secondé en outre dans l'administration de la justice par un certain nombre de *cancellarii*². Ces personnages étaient primitivement de simples huissiers chargés de garder l'accès du tribunal et d'introduire devant le juge les accusés ou les suppliants³. Leur importance semble s'être quelque peu accrue au VI^e siècle ; ils sont classés en effet en dehors de l'*officium*, immédiatement après les *consiliarii*, et leurs appointements, bien que moins forts que ceux de ces personnages, paraissent pourtant assez élevés⁴. Quelques années plus tard, on trouve, dans d'autres provinces de l'empire, le *cancellarius* devenu secrétaire du gouverneur et représentant en justice le magistrat auquel il est attaché⁵ ; on ne saurait dire si, dès 534, il avait en Afrique un rôle aussi considérable ; en tout cas, ses fonctions étaient d'ordre judiciaire⁶.

A côté de cette cour de justice, qui sans doute servait aussi de conseil de gouvernement, venait l'*officium* proprement dit, comprenant un total de 396 personnes, qui se partageaient en deux catégories : d'une part des employés répartis en un certain nombre de bureaux ou *scrinia*, de l'autre des auxiliaires

1. Krüger, *Kritik des Justinianischen Codex*, p. 161-162, pense que le préfet d'Afrique était assisté d'un seul *consiliarius* et qu'il y a une faute dans le texte du rescrit. Mommsen (*l. c.*, p. 477, n. 5), est du même avis. On remarquera pourtant que, dans cette hypothèse, le traitement attribué à ce fonctionnaire paraît bien élevé.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 21.

3. Agathias, I, 49, p. 55 ; Cassiod., *Var.*, XI, 6 ; *Cod. Just.*, I, 51, 3. Cf. Mommsen, *l. c.*, p. 478.

4. Sur le *cancellarius*, cf. Krüger, *l. c.*, p. 164-165, qui croit que le préfet d'Afrique avait auprès de lui un seul *cancellarius*, aux appointements de sept livres d'or. Mommsen (*l. c.*, p. 480) est du même sentiment. Sur l'importance du personnage, Mommsen, *ibid.*, p. 479-480.

5. Cassiodore, *Var.*, XI, 6, dit que, par l'attitude du *cancellarius*, on peut préjuger celle du magistrat auquel il est attaché. Cf. Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 151, 182.

6. Cassiod., *Var.*, XI, 6. Krüger pense que le *cancellarius* réunissait en outre à ses attributions celles du *princeps* et du *cornicularius*, qui ont disparu au VI^e siècle (Krüger, *l. c.*, p. 166).

groupés en diverses corporations ou *scholae*. On les distinguait par les termes généraux de *scriniarii* et de *cohortales*¹. Les divers services de l'administration civile se partageaient entre dix bureaux. Quatre d'entre eux étaient chargés de l'administration générale des finances, et avaient à leur tête un *numerarius*; c'étaient, à en juger par les appointements de leurs chefs, les plus importants; tandis que les chefs des autres bureaux touchaient un traitement annuel de vingt-trois sous d'or (360 fr. 30), le *numerarius* recevait le double, quarante-six sous d'or (720 fr. 60)².

Le bureau du *primiscriuius* avait pour mission de surveiller l'exécution des ordres émanant de la préfecture et d'investir les exécuteurs des pouvoirs nécessaires³. Les deux bureaux du *commentariensis* et de l'*ab actis* étaient préposés à la rédaction des actes et à la garde des archives, et s'occupaient en particulier des pièces qui avaient trait à l'administration de la justice criminelle et civile⁴. Le bureau des *libelli* recevait les requêtes adressées au préfet et spécialement les plaintes qui devaient être jugées devant son tribunal; il était chargé en outre de la correspondance générale et de l'expédition des actes officiels⁵. Enfin, deux bureaux fort importants étaient le *scrinium operum* et le *scrinium arcae*: tandis que les autres bureaux comptaient en général dix employés et celui des *libelli* six seulement, ici au contraire vingt personnes étaient attachées à chaque service: l'un en effet était chargé des travaux publics⁶, et la masse des constructions élevées par Justinien dans l'Afrique byzantine atteste suffisamment son rôle et

1. *Cod. Just.*, I, 27, 4, 43.

2. Sur les *numerarii*, cf. *Cod. Just.*, XII, 49, 4. Au-dessous du *numerarius* prenaient place l'*adjutor* et le *chartularius*, qui étaient dans chaque bureau les premiers des *scriniarii* (Krüger, *l. c.*, p. 166-167).

3. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 719; Bethmann-Hollweg, *l. c.*, III, p. 146-147.

4. Bethmann-Hollweg, III, p. 147-150.

5. Cf. Krüger, *l. c.*, p. 168-169, qui attribue également à ce bureau le soin du *cursus publicus* et la rédaction des décrets officiels (*cura epistularum*).

6. Cf. *Nov.* 128, 46, 18.

son activité; l'autre était préposé à l'administration des caisses de la préfecture, et faisait sans doute les ordonnances nécessaires pour les dépenses de la province¹.

A côté des bureaux, qui comprenaient un effectif de cent dix-huit personnes, des auxiliaires assez nombreux étaient attachés à la préfecture, quelques-uns comme employés aux écritures, la plupart comme agents d'exécution des ordres du préfet. Ils étaient groupés en neuf corporations ou *scholae*, dont les membres étaient inégalement appointés, selon l'importance du service confié à leurs soins; ainsi les deux chefs de la *schola* des *exceptores* et celui de la *schola* des *chartularii* touchaient même traitement — vingt-trois sous d'or — que plusieurs des chefs des bureaux de la chancellerie; dans les autres *scholae*, les chefs recevaient seize seulement ou quatorze sous d'or (250 fr. 65 et 219 fr. 30). Parmi ces auxiliaires, les plus nombreux étaient ceux que réclamait l'administration des finances: il y avait soixante *exceptores*², greffiers et commis rédacteurs employés aux écritures administratives, et cinquante *chartularii*, chargés de la tenue des comptes³. Pour recueillir les impôts, le service des finances employait encore cinquante *mittendarii*⁴. Les besoins de la correspondance administrative étaient assurés par trente *cursores* ou courriers; l'administration de la justice avait douze *nomenclatores* ou huissiers⁵; dix hérauts ou *praecones* étaient chargés de la promulgation des édits et ordonnances. Enfin, pour rehausser le prestige du gouverneur, cinquante *singularii* lui formaient une sorte de garde du corps, et étaient employés par lui à des missions de confiance⁶; dix *draconarii* ou porte-bannières⁷ accompa-

1. Krüger, *l. c.*, p. 174.

2. Cf. *Cod. Just.*, XII, 23, 7; *Cod. Theod.*, VIII, 1, 17; Bethmann-Hollweg, III, p. 153-155.

3. Cf. *Cod. Just.*, XII, 50, 10; Bethmann-Hollweg, III, p. 155-156.

4. Cf. *Cod. Just.*, XII, 23, 7; *Cod. Theod.*, VI, 30, 2.

5. Lydus, *De magistr.*, III, 8.

6. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 128 et le texte de Lydus, *De mag.*, III, 7. Ils ressemblent aux *scribonas* (Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 152).

7. *Strateg.*, XII, 8, p. 308.

gnaient son cortège; six *stratores* enfin veillaient à ses chevaux, et peut-être s'occupaient aussi, pour l'armée, du service de la remonte¹. Ces auxiliaires formaient au total un chiffre de 278 personnes.

Enfin, dans l'entourage du préfet, on rencontrait cinq médecins, assez fortement rétribués à raison de quatre-vingt-dix-neuf sous d'or (1,550 fr. 85) pour le chef de service, soixante-dix (1,096 fr. 55) pour son second, et cinquante (783 fr. 25) pour les trois autres : on y trouvait aussi deux *grammatici* et deux *sophistae oratores*, payés chacun à raison de trente-cinq sous d'or (548 fr. 30)². C'était là, selon toute vraisemblance, un personnel chargé de donner dans la capitale de l'Afrique byzantine une sorte d'enseignement supérieur³.

Tous ces personnages, depuis les *consiliarii* jusqu'au dernier auxiliaire, étaient nommés par le préfet lui-même⁴ et ne relevaient que de lui. Il devait exercer sur leurs actes une scrupuleuse surveillance⁵; mais, même en cas de faute commise, l'empereur semble s'interdire le droit de les punir⁶. Le rescrit de 534 leur garantit à titre perpétuel la possession de leur charge; seul le préfet était leur juge et avait pouvoir pour les destituer⁷. Néanmoins tous recevaient leurs appointements de l'État. Au total, le personnel de la préfecture du prétoire d'Afrique touchait une somme de 6,575 sous d'or (102,997 fr. 40) se décomposant ainsi :

Consiliarii	1,440	=	22,557,60
Cancellarii	504	=	7,895,46
Scriinia	1,478 1/2	=	23,160,70
Scholae	2,693 1/2	=	42,193,68
Professeurs	459	=	7,190,23
	6,575	=	102,997,37

1. *Cod. Just.*, XII, 25; *Cod. Theod.*, VI, 31; Cagnat, *l. c.*, p. 128-130. Krüger, p. 171-173, leur attribue au contraire la *custodia reorum* et les considère comme des employés du *commentariensis*.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 41-42.

3. Cf. Marquardt, *Manuel des ant. rom.*, t. X : *Organisation financière*, p. 133-134.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 43.

5. *Id.*, 17.

6. *Id.*, 43.

7. Bethmann-Hollweg, III, p. 139-140.

Si l'on joint à cette somme le traitement du préfet qui, à lui seul, recevait davantage que ses 414 ou 416 auxiliaires¹, on obtient pour les dépenses totales de la préfecture du prétoire d'Afrique le chiffre de 13,775 sous d'or, ou 215,785 fr. 40 de notre monnaie.

II

Au-dessous du préfet du prétoire, sept gouverneurs, *consulares* ou *praesides*, se partageaient l'administration civile des provinces du diocèse. Malheureusement le passage du rescrit de 534, où sont énumérées les nouvelles divisions de l'Afrique byzantine, est assez altéré pour qu'on n'y puisse point reconnaître en pleine certitude la nouvelle organisation du pays; il est donc indispensable, avant toute chose, de discuter en quelques mots ce texte controversé.

Dans l'édition que Krüger a donnée en 1884 du Code Justinien, on lit ceci : *Et auxiliante Deo, septem provinciae cum suis iudiciis disponantur, quarum Tingi, et quae Proconsularis antea vocabatur, Carthago, et Byzacium ac Tripolis rectores habeant consulares; reliquae vero, id est Numidia et Mauritania et Sardinia, a praesidibus gubernentur*². Si l'on accepte cette leçon, les sept provinces créées par Justinien dans le diocèse d'Afrique seraient :

1° Quatre gouvernements confiés à des consulaires, savoir :

La Tingitane.

La Proconsulaire.

La Byzacène.

La Tripolitaine.

2° Trois gouvernements administrés par des *praesides* :

La Numidie.

1. Il y a, en effet, 396 employés + 9 professeurs + les *consiliarii* (deux ou quatre?) et les *cancellarii* (sept?). Si, avec M. Krüger, on admet un *consiliarius* et un *cancellarius* seulement, on a un total de 407 personnes.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 12.

La Maurétanie.

La Sardaigne.

Mais on a justement fait remarquer que la province nommée en tête de cette liste est bien faite pour surprendre¹ : non point pourtant, comme le déclarent Partsch, et à sa suite Mommsen lui-même et Gelzer, parce que l'occupation de la seule place de Septem ne suffit pas à justifier la création d'une Tingitane; la même objection vaudrait contre la constitution d'une province de Césarienne ou de Sitifiennne, puisqu'à la date de 534, les Byzantins ne possédaient dans l'une que Caesarea, dans l'autre que Saldæ et Igilgilis. Au moment où, par son rescrit, Justinien organisait l'Afrique, il se préoccupait peu de l'état réel de la conquête; mais, plein des plus belles espérances, sûr que ses troupes allaient sans coup férir reconquérir dans toute son étendue l'antique province romaine, il partageait sur le papier en circonscriptions administratives l'Afrique telle qu'elle devait être, telle qu'elle allait être avant peu. Heureusement de meilleures raisons permettent de rayer la Tingitane : il y aurait en effet quelque chose d'étrange à ce que cette province à conquérir fût inscrite avant celle où se trouvait la capitale reconquise de l'Afrique; il est invraisemblable surtout qu'on ait mis à sa tête un consulaire, alors que dans l'organisation militaire l'empereur établit à Septem un simple tribun dépendant du duc de Maurétanie². D'ailleurs les manuscrits permettent une autre et meilleure lecture : il faut remplacer *Tingi* par *Zeugi*, la Tingitane par la Zeugitane.

Mais est-il possible alors de distinguer en deux provinces séparées la Zeugitane et Carthage? Partsch et à sa suite Tissot l'ont cru³, et ont modifié en conséquence la liste des provinces africaines. Pourtant, ainsi que l'observe Mommsen, on ne saurait accepter cette singulière correction. Le témoignage de Procope atteste d'une manière formelle qu'il n'exista

1. Partsch, *I. c.*, vii; Mommsen (*C. I. L.*, VIII, p. xvii); Gelzer, éd. de Georges de Chypre, p. xxviii.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 2.

3. Partsch, xii; Tissot, II, p. 49.

jamais de division de cette sorte, et nettement l'historien énumère, dans la partie orientale de l'Afrique byzantine, la Tripolitaine, la Proconsulaire, où est située Carthage, la Byzacène, la Numidie¹. Aussi bien est-ce à tort que, entre les deux mots *proconsularis* et *Carthago*, les éditions du Code intercalent une virgule; dans la notice géographique de Georges de Chypre, on voit que c'est là une expression toute faite, — *Καρθαγέννη προκουνσουλαρέα* — pour désigner la province², et il en résulte que, dans notre rescrit, les termes de *Zeugi* et de *Carthago proconsularis* s'appliquent à une seule et même circonscription administrative.

Mais alors une difficulté se présente : au lieu des sept provinces annoncées, il n'en reste plus que six. Heureusement le manuscrit du Mont-Cassin donne la leçon *Mauritaniae* au lieu de *Mauritania*. Avec une grande vraisemblance, Mommsen admet que c'est là le véritable texte du rescrit, et que revenant aux vieilles divisions administratives du v^e siècle, Justinien reconstitua dans l'Afrique reconquise une Maurétanie Sitifienne et une Maurétanie Césarienne³. On se demandera alors ce que devient la Tingitane et pourquoi elle n'est point comprise dans cette énumération. Il n'est pas impossible, je pense, d'en fournir l'explication. Au v^e siècle, cette province ne faisait plus partie du diocèse d'Afrique, mais bien de celui d'Espagne⁴ : or, dès 534, l'ambition de Justinien rêvait la conquête de cette portion de l'ancien monde romain ; dans son désir de reconstituer, sous son exacte image, l'organisation administrative ruinée par les Barbares, n'a-t-il pu songer à réserver la Tingitane, pour la comprendre quelque jour dans le futur diocèse d'Espagne ? La chose est d'autant moins invraisemblable qu'à la fin du vi^e siècle, Septem et les places byzantines d'Espagne se trouveront effectivement réunies

1. *De Aedif.*, 335, 339, 340, 342.

2. *Georg. Cypr.*, 33; Gelzer, p. xxvii.

3. Cf. *Notitia dignitatum* (éd. Seek, p. 162, 165-166); Cagnat, *l. c.*, p. 709.

4. Cagnat, *l. c.*, p. 704.

dans un même gouvernement¹. Mais en attendant les conquêtes à venir, il fallait faire place à la province reprise dans les cadres administratifs. Au point de vue militaire, on le verra plus loin, Septem dépendit donc du duc de Maurétanie; au point de vue civil, elle fut sans doute rattachée à la Maurétanie Césarienne². Procope dit expressément que le pays *appelé de son temps* la Maurétanie — Μαυριτανίαν τε τὴν νῦν καλουμένην — s'étendait depuis Gadès jusqu'aux environs de Césarée³. Ailleurs, il distingue la Maurétanie première, qui est la Sitifienne et la Maurétanie seconde⁴; et c'est cette nomenclature même que nous retrouverons à la fin du ^{vi}e siècle dans la notice de Georges de Chypre⁵.

De cette sorte on obtient la liste suivante des provinces de l'Afrique byzantine au temps de Justinien :

1^o Trois gouvernements confiés à des *consulares* :

Proconsulaire;

Byzacène;

Tripolitaine.

2^o Quatre gouvernements administrés par des *praesides* :

Numidie;

Maurétanie première ou Sitifienne;

Maurétanie seconde (Césarienne et Tingitane);

Sardaigne.

Si l'on écarte la Sardaigne qui, ainsi que la Corse et les Baléares, faisait partie du diocèse d'Afrique, mais n'entre point dans le cadre de cette étude, on remarquera qu'au point de vue administratif, la répartition des provinces entre les différentes catégories de gouverneurs est exactement la même qu'au temps de la *Notitia*. Au ^ve siècle, il y avait à la tête des gouvernements d'Afrique trois *consulares* et trois *praesides*⁶;

1. Georg. Cypr., 34.

2. Mommsen, *l. c.*, p. xviii.

3. Bell. Vand., p. 451.

4. *Id.*, p. 501.

5. Georg. Cypr., 34.

6. *Notitia* (éd. Seek, 162, 165, 166).

c'est exactement ce que l'on trouve à l'époque byzantine ; seulement, l'ancien consulaire de Numidie a passé en Tripolitaine et le *praeses* de cette province a été transporté en Numidie. Le changement s'explique d'ailleurs sans peine, si l'on considère cette fois les circonstances dans lesquelles fut promulgué le rescrit impérial. En 534, la Tripolitaine, la Proconsulaire, la Byzacène pouvaient être considérées comme entièrement reconquises ; il n'en était pas ainsi, on l'a vu, de la Numidie et des Maurétanies. A ces provinces de moindre étendue, il était assez naturel de donner, au moins provisoirement, des gouverneurs civils d'un rang moins considérable. C'est pour cela sans doute que Justinien, si respectueux qu'il voulût être des anciennes traditions romaines, jugea sur ce point utile d'y déroger.

Quoi qu'il en soit, les six gouverneurs chargés de l'administration civile des provinces africaines y exercèrent toutes les attributions des antiques gouverneurs romains. Sous le contrôle suprême du préfet du prétoire, ils furent, comme lui, chargés, dans leur circonscription, de la promulgation des lois¹, de l'administration et de la police du territoire, du soin de la justice², du gouvernement des finances³. Pour les aider dans leur tâche, ils furent assistés d'un *officium* de cinquante personnes⁴ ; et quoique le rescrit de 534 ne nous ait point conservé l'énumération détaillée de ces auxiliaires, on peut, d'après les indications éparses dans quelques Nouvelles⁵ et d'après la liste des *officiales* attachés au préfet, en retrouver à peu près la composition. A côté du *consularis* ou du *praeses*, il y avait toujours un conseiller juridique, *consiliarius* ou *assessor* ; en outre les bureaux comprenaient sans doute un *cancellarius*, un *adjutor*, des employés aux écritures chargés de la comptabilité financière (*numerarii* et *chartularii*), des affaires judiciaires

1. *Cod. Just.*, I, 17, 2, 24.

2. *Nov.* 36, 3, 5 ; *Cod. Just.*, I, 27, 1, 17.

3. *Nov.* 128, 1.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 13.

5. *Nov.* 24, 25, 26, 27.

(*commentarienses*), de la garde des archives (*ab actis*), et d'autres employés inférieurs (*exceptores*). Ces auxiliaires recevaient un traitement total de 160 sous d'or¹ (2,506 fr. 40), chiffre qui paraît assez faible, lorsqu'on voit, dans les bureaux de la préfecture, les cinquante *chartularii*, les cinquante *mittendarii* ou les cinquante *singularii* toucher des appointements dont le total s'élève à 500 ou à 462 sous d'or², et les quarante employés du gouverneur militaire rétribués, en Afrique même, à raison de 674 1/2 sous d'or (10,566 fr. 25)³. Pourtant, dans plusieurs des provinces orientales de l'empire, les appointements des bureaux étaient moins élevés encore : en Pisidie, en Lycaonie, en Thrace, en Isaurie, en Arabie, l'*officium* touche une somme totale de 144 sous d'or, et cependant cet *officium*, à la fois chargé des affaires civiles et militaires, comprend un personnel, non de cinquante, mais de cent employés⁴; en Paphlagonie le chiffre est plus important, et un *officium* de cent personnes reçoit 447 sous d'or⁵. On voit que les appointements fixés pour les provinces africaines sont intermédiaires entre ces deux chiffres : toutefois, si, comme il est possible, du total de 160 sous il faut déduire les appointements du *consiliarius*, d'ordinaire fixés à 72 sous⁶, il resterait pour l'*officium* 88 sous seulement, chiffre d'ailleurs supérieur encore à la moyenne des traitements d'Orient. Il faut se rendre compte au reste qu'à ces appointements s'ajoutaient divers revenus accessoires assez considérables, et qu'en particulier les frais de justice (*sportulae*) étaient pour les employés de l'*officium* une source assurée et légitime de bénéfices supplémentaires⁷.

Le gouverneur provincial recevait 448 sous d'or (7,017 fr. 90), traitement assez élevé en comparaison des appointements

1. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 40.

2. *Id.*, 38, 30, 29.

3. *Id.*, I, 27, 2, 21.

4. *Nov.* 24, 25, 26, 27, 102.

5. *Nov.* 29.

6. *Nov.* 24, 25, 26, 27, 29.

7. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 17.

attribués à beaucoup d'administrateurs dans les provinces orientales. Sans doute le proconsul de Cappadoce touchait jusqu'à vingt livres d'or¹; mais c'était un très grand personnage, bien supérieur en dignité aux *consulares* et *praesides* africains. Au contraire, les préteurs de Pisidie, de Lycaonie, de Thrace, et le comte d'Isaurie étaient payés à raison de 300 sous seulement²; et si celui de Paphlagonie arrivait à 725 sous, c'est que — le rescrit qui le concerne l'indique expressément, — il cumulait deux traitements³. La condition faite aux gouverneurs civils d'Afrique, quoique ici encore bien inférieure à celle des chefs militaires de la province, était donc relativement assez favorable : et bien qu'au total ce service civil ne coûtât point fort cher — la Sardaigne mise à part, il revenait à 3,648 sous d'or ou 57,146 francs — néanmoins l'importance relative de ces appointements prouve le désir, d'ailleurs nettement exprimé par l'empereur, d'assurer à la nouvelle province les bienfaits d'une honnête et scrupuleuse administration.

On sait par les *Novelles* les misères de tout genre que les agents impériaux faisaient souffrir aux sujets confiés à leurs soins, et l'insistance même que Justinien apporta à combattre ces désastreuses pratiques montre combien le mal était profondément enraciné. Les gouverneurs provinciaux rançonnaient les populations sans pitié ; sous cent prétextes divers, ils accablaient les habitants d'exactions toujours renouvelées ; sans pudeur ils vendaient la justice au plus offrant ; âprement ils exigeaient la rentrée de l'impôt, et par leur avidité et leurs rigueurs ils provoquaient de constantes séditions⁴. Autour d'eux ils laissaient leurs employés, leurs soldats vivre comme eux sur le pays⁵ ; et, à leur exemple, les grands seigneurs de la contrée, entretenant à leurs gages des bandes armées, rava-

1. *Nov.* 30, 6.

2. *Nov.* 24, 25, 26, 27.

3. *Nov.* 29, 2.

4. *Nov.* 8, *praef.* ; 24, 1, 3 ; 28, 4 ; 30, 9.

5. *Nov.* 28, 4, 6 ; 29, 5.

geaient le pays et molestaient les sujets¹. De là résultaient une misère et une insécurité générales; les provinces rendues inhabitables se dépeuplaient, les paysans fuyaient leurs terres, et le brigandage devenu endémique achevait de ruiner la contrée². Justinien connaissait toutes ces misères, et s'efforçait, à ce moment même, dans les provinces orientales de la monarchie, d'y porter un énergique remède; il semble avoir voulu, autant que possible, en épargner les souffrances à l'Afrique reconquise, et prouver à ses nouveaux sujets tout ce qu'ils avaient gagné à rentrer au sein de l'unité impériale³.

L'empereur paraît avoir compris combien, au lendemain de la tyrannie vandale, la province avait besoin de sécurité et de repos⁴: aussi recommande-t-il à ses gouverneurs d'avoir pour les populations du diocèse d'Afrique des égards tout particuliers. Il veut que ses agents gouvernent « conformément aux ordonnances et dans la crainte de Dieu »⁵, qu'ils traitent les habitants avec douceur, avec bienveillance, avec justice⁶. Il défend de porter une main violente sur leurs personnes ou leurs propriétés; dans l'administration de la justice, il interdit qu'on exige d'eux, pour les frais, plus que les tarifs prescrits⁷; pour le recouvrement de l'impôt, il met les administrateurs en garde contre les tentations de leur avidité, et il s'efforce de leur ôter tout prétexte à charger injustement le contribuable⁸. Comme il sait que ses agents ont assez l'habitude de s'indemniser sur le pays des sommes que la chancellerie impériale a exigées d'eux pour leur nomination⁹, il diminue dans des proportions considérables le tarif des brevets pour l'Afrique; et tandis qu'en général le nouveau fonction-

1. *Nov.* 24, 2; 28, 5; 29, 4; 30, 5, 7.

2. *Nov.* 145, *præf.*; 24, 3; 25 4; 24, 1; 30, 5.

3. *Cod. Just.*, 1, 27, 1, 8.

4. *Id.*, 16.

5. *Id.*, 15.

6. *Id.*, 15; 1, 27, 2, 11.

7. *Id.*, 15-16.

8. *Id.*, 18.

9. *Nov.* 8, *præf.*

naire paie aux divers bureaux jusqu'à soixante-seize sous d'or ¹, les gouverneurs du nouveau diocèse acquittèrent un droit de dix-huit sous seulement ². C'est pour ce motif aussi qu'il releva sans doute les traitements des agents africains, en même temps qu'il diminuait un peu le nombre des fonctionnaires ³ : de cette sorte il espérait diminuer leur avidité, et ne les point mettre dans « la nécessité d'écraser les contribuables de notre Afrique » ⁴.

Toutefois ces bonnes intentions de l'empereur n'étaient pas entièrement désintéressées. S'il avait si fort à cœur de voir bientôt « restaurée et florissante » sa nouvelle province, ce n'était point uniquement par bienveillance pour les sujets ; s'il voulait que ses fonctionnaires eussent « les mains pures » ⁵, c'est qu'il savait que, « si les populations sont ménagées par l'administration, l'empire et le trésor y trouveront toujours bénéfice » ⁶. Or l'empire avait besoin d'argent ; la guerre d'Afrique avait coûté cher ; les entreprises futures seraient assurément plus dispendieuses encore ⁷ ; il fallait que les contribuables fussent de force à porter le poids des impôts. Si l'empereur recommandait tant d'intégrité à ses gouverneurs, c'était pour pouvoir faire rentrer sans peine « le cens public et les impositions justes et légitimes » ⁸. Et pour cela, il se hâtait de faire remettre à jour les registres qui serviraient à établir en Afrique l'assiette des impôts ⁹, et, s'adressant aux populations de l'empire, il leur dictait nettement leurs devoirs. « Que tous nos sujets sachent que, soucieux de leurs intérêts et pour qu'ils soient à l'abri de toute injustice et qu'ils vivent en pleine tranquillité, nous avons promulgué cette loi. Mais il faut

1. *Nov.* 8 (*Notitia* placée à la fin de la *Novelle*).

2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 19.

3. *Lydus, De magistr.*, III, 66.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 18.

5. *Nov.* 8, 8.

6. *Nov.* 8, *præf.*

7. *Nov.* 8, 10.

8. *Nov.* 8, *præf.*

9. *Bell. Vand.*, p. 444-445.

que vous aussi, mes sujets, sachant quelle sollicitude nous avons pour vous, vous payiez avec un absolu dévouement les impôts publics dans leur intégrité, sans avoir besoin de la coercition administrative, et que vous montriez une obéissance qui nous prouve par les faits toute la reconnaissance que vous inspire notre extrême clémence ¹. » Si l'empereur recommandait si énergiquement à ses gouverneurs de ménager les contribuables, c'est qu'il se réservait à lui-même le monopole de les exploiter.

III

La nouvelle administration civile de l'Afrique devait entrer en vigueur à partir du 1^{er} septembre 534 ². Pourtant, si l'on considère les tendances générales de la politique administrative de Justinien, c'était à quelques égards une mesure assez surprenante que ce rétablissement absolu du gouvernement civil en Afrique ³. Alors que, dans un grand nombre de provinces, le prince s'attachait, à ce moment même, à réunir dans une même main les attributions civiles et militaires, on s'étonne que, dans les pays récemment reconquis, il ait, au contraire, tenu à rétablir l'ancienne séparation des pouvoirs : et cela lorsque dans ces contrées l'état de guerre cessait à peine, lorsque le prince lui-même prévoyait pour elles de prochains dangers et de nouvelles luttes, lorsque tout eût justifié une énergique concentration de l'autorité. Il est probable que, de même qu'en Italie, un peu plus tard, il voulut, selon l'expression d'un contemporain, « restituer à Rome tous les privilèges de Rome » ⁴, ainsi il tint à rendre aux populations, si longtemps soumises aux Vandales, l'exacte image de l'empire romain tel qu'elles l'avaient autrefois connu. Mais dans la prati-

1. *Nov.* 8, 10.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 1, 43.

3. Cf. Diehl, *Exarchat de Ravenne*, p. 81-82.

4. Lydus, *De magistr.*, III, 55.

que, les circonstances devaient être souvent plus fortes que la volonté impériale : en fait, les nécessités de la situation, les périls de la province modifièrent bien vite l'organisation administrative restaurée par Justinien.

Dès le 1^{er} janvier 535, la préfecture du prétoire d'Afrique se trouve entre les mains de Solomon ¹ ; or, ce personnage était en même temps le commandant en chef de l'armée : trois mois après la date où l'administration civile devait entrer en vigueur, elle avait, à sa tête, un *magister militum* réunissant entre ses mains tous les pouvoirs ². Lorsque, en 536, à Solomon succéda dans le gouvernement général le patrice Germanos, sans doute il amena avec lui un préfet ; mais ce personnage, qui paraît avoir été particulièrement chargé de l'administration des finances, fut hiérarchiquement soumis au prince, neveu de l'empereur, investi de pouvoirs extraordinaires pour pacifier l'Afrique ³. Quand, en 539, Solomon revint dans la province, de nouveau il réunit les fonctions de préfet du prétoire à celles de commandant suprême de l'armée ⁴ : et ainsi, pendant dix ans de suite, bien que les Nouvelles continuent à parler gravement du « très glorieux préfet d'Afrique » ⁵, et bien qu'en théorie cette haute dignité civile continuât d'exister, en fait elle fut parfois subordonnée, plus souvent encore unie à l'autorité militaire. Il en alla à peu près de même durant tout le règne de Justinien : le patrice Sergius, qui remplaça Solomon, est nommé tout à la fois *dux belli et moderator provinciae* ⁶ ; le préfet Athanase, qui en 546 accompagna en Afrique le *magister militum* Aréobinde, semble bien être hiérarchiquement inférieur à ce haut personnage, parent de l'empereur ⁷. Ce sont là des faits significatifs ; et il

1. Nov. 36-37.

2. C. I. L., VIII, 4677, 4863, 4864.

3. Bell. Vand., p. 482.

4. C. I. L. VIII, 4799. Cf. Vict. Tonn., ann. 543, p. 201.

5. Nov. 69, 2 et *epil.* ; 70, 1 (ann. 538) ; 73, *epil.* ; 79, 2 (ann. 539).

6. Marcell. com., ann. 541, p. 106.

7. Bell. Vand., p. 513. Cf. p. 532.

est remarquable qu'au lendemain même du jour où Justinien rétablissait en Afrique l'administration civile, on y constate tout aussitôt les premiers symptômes de la grande réforme, qui, bientôt, réunissant entre les mêmes mains les pouvoirs civils et militaires, transformera tout entière l'organisation de l'empire byzantin.

DEUXIÈME PARTIE

LA RÉORGANISATION MILITAIRE DE L'AFRIQUE BYZANTINE

CHAPITRE PREMIER

L'ARMÉE D'OCCUPATION ET L'ADMINISTRATION MILITAIRE

En même temps que Justinien rétablissait l'administration civile dans l'Afrique reconquise, il s'occupait — et avec un soin plus attentif encore — de régler l'organisation militaire du pays. Deux questions s'imposaient à la sollicitude du prince : il fallait défendre efficacement contre les incursions des Berbères les portions déjà soumises de la province ; il fallait d'autre part achever la conquête et rendre à l'Afrique les limites qu'elle avait atteintes sous la domination de Rome ¹. L'empereur confia cette double tâche au général qui, en quelques semaines, venait de renverser le royaume vandale. Bélisaire fut chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour la protection de la frontière, de fixer l'emplacement des garnisons et le nombre des troupes qui les occuperaient, de créer les corps spéciaux particulièrement affectés à la garde des confins militaires, de construire ou de remettre en état les places fortes indispensables pour défendre le *limes* africain ; il dut en outre n'épargner aucun effort pour réoccuper

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4, 4 a. *Cf. praeſ.* : « ut recte gubernetur et firme custodiatur. »

au plus tôt dans son intégrité l'ancienne province romaine¹. Mais quelque confiance qu'eût Justinien en son victorieux lieutenant, il sentait trop vivement l'importance de l'œuvre entreprise pour n'en point vouloir par lui-même contrôler l'exécution : et, avec une remarquable sollicitude, avec un soin du détail presque excessif, il surveilla et dirigea à distance toutes les dispositions adoptées par le *magister militum*. Il voulut qu'on lui rendit compte du choix des garnisons, du chiffre et de la qualité des troupes qui y seraient cantonnées, se réservant, s'il était besoin, d'en augmenter le nombre ; lui-même, il traça et fit tenir à Bélisaire un plan déterminant le système d'occupation des confins militaires ; sur toutes les questions relatives à la défense, il voulut recevoir directement les rapports des officiers² ; bref, rien ne se fit en Afrique sans l'approbation expresse du prince, et si l'œuvre réalisée a eu quelques résultats, il faut en reporter l'honneur autant à Justinien qu'à son général. D'ailleurs la mission confiée à Bélisaire ne devait être que transitoire : le patrice ne fut point officiellement nommé au commandement militaire de la province ; il garda le titre de *magister militum per Orientem*, sous lequel il avait dirigé l'expédition ; bien plus, aussitôt la réorganisation achevée, il devait revenir à Constantinople³ ; pour l'avenir, le prince se réservait de prendre lui-même, sur le rapport du préfet et des gouverneurs militaires, les mesures que pourrait réclamer la situation⁴. Est-ce que l'esprit soupçonneux de l'empereur prenait ombrage des succès de son lieutenant⁵ ? est-ce qu'il songeait déjà à employer ses talents à la conquête de l'Italie ? On ne sait : mais en tout cas il importait, avant d'exposer les principes qui présidèrent à la réorganisation militaire de l'Afrique, de noter la part prépondérante que Justinien prit à cette grande œuvre.

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 5, 13.

2. *Id.*, 5, 13, 8, 16.

3. *Id.*, I, 27, 2, 13, 15.

4. *Id.*, 16.

5. *Bell. Vand.*, p. 441-442.

On sait comment, depuis le commencement du iv^e siècle, de graves changements s'étaient introduits dans la composition des armées romaines. « Dorénavant, dit M. Cagnat, dans toutes les provinces, les troupes d'occupation se composèrent de deux groupes tout à fait distincts : d'un côté, l'armée sédentaire des confins, armée territoriale qui a la garde du *limes* en temps ordinaire, et qui fournit les contingents nécessaires à la garnison des forteresses ou des camps établis contre les ennemis du dehors ; de l'autre côté, l'armée mobile disséminée dans l'intérieur du pays. Celle-ci comprend les *milites palatini* et les *milites comitatenses* ; celle-là renferme les *milites ripenses* et les *milites limitanei*. Toutes deux sont employées d'ailleurs différemment à la défense de la frontière ; l'armée sédentaire d'une façon permanente ; l'armée mobile par intervalles et dans les cas pressants... La victoire une fois remportée, l'armée mobile se replie, abandonnant de nouveau aux garnisons du *limes* le soin de couvrir le pays qu'elle les a aidées à reconquérir ou à conserver. M. Mommsen considère très justement l'armée mobile et surtout les *comitatenses* qui tiennent garnison dans chaque province, comme la réserve de l'armée sédentaire de la frontière ¹. »

C'est d'après ces règles nouvelles que le corps d'occupation d'Afrique avait été, comme partout, organisé durant le iv^e et le v^e siècle, « les troupes de la frontière étant réparties entre différentes marches militaires, les autres étant disséminées dans le pays². » C'est d'après les mêmes principes qu'au vi^e siècle Justinien reconstitua l'armée africaine : le rescrit de 534 nomme en termes exprès, d'une part, les *comitatenses*, souvent désignés aussi par le terme de *milites*³, et, d'autre part, les *limitanei*, cantonnés dans les *castra* et les villes du *limes*. Il reste à voir comment ces deux groupes bien distincts étaient com-

1. Cagnat, *L'armée d'Afrique*, p. 713-714.

2. Cagnat, *l. c.*, p. 714.

3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8, 13. Cf. Mommsen, *Das römische Militärwesen seit Diocletian* (*Hermes*, t. XXIV), p. 199.

mandés et organisés, de quels éléments divers ils se composaient, quel rôle enfin leur était assigné dans la défense de la province.

I

Le commandement en chef de l'armée d'Afrique — et par là il faut entendre les *comitatenses* aussi bien que les *limitanei* — appartenait à un officier général qui, de bonne heure, paraît avoir reçu le titre de *magister militum Africae*¹. C'était un personnage fort considérable, généralement revêtu de la haute dignité de patrice, décoré de l'épithète de *gloriosissimus*, et qui tenait dans la hiérarchie militaire la même place que le préfet occupait dans l'administration civile². Sa résidence était à Carthage. Il avait la direction suprême de toutes les opérations de guerre, et tout ce qui concernait la défense de la province rentrait dans ses attributions³. Il était le chef de l'armée mobile, et le supérieur hiérarchique des ducs chargés de la garde du *limes* : et son autorité fut d'autant plus grande que, dans les premières années de l'Afrique byzantine, plusieurs fois cette haute charge fut confiée à des personnages apparentés à la famille impériale. Souvent aussi, on l'a vu, le *magister militum* joignit à ses fonctions militaires le titre de préfet du prétoire ; on conçoit dès lors quelle fut l'importance d'un Solomon, d'un Germanos, d'un Aréobinde : en fait, ils furent en Afrique de véritables vice-rois.

La situation du *magister militum Africae* était d'autant plus considérable qu'il entretenait autour de lui une nombreuse maison militaire. Dans les armées byzantines du vi^e siècle,

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 17, 35 ; *C. I. L.*, VIII, 101, 102, 4799, 1863, 4677 ; Vict. Tonn., p. 201 (ann. 543). Le terme grec est στρατηγός (*Bell. Vand.*, p. 507, 513, 518, 533).

2. *C. I. L.*, VIII, 1863, 4799, 5352 ; Vict. Tonn., p. 201 (ann. 543), 205 (ann. 560), 201 (ann. 546).

3. *Dux belli* (Marcell. com., p. 106) ; *princeps Romanae militiae* (Vict. Tonn., p. 201) ; *Africanae dux militiae* (*id.*, p. 205).

c'était un usage constant que tout officier général eût à son service un certain nombre d'hommes d'armes, liés à sa personne par un serment de fidélité, combattant à ses côtés dans la bataille, et qui recevaient de lui, à ce qu'il semble, leur subsistance et leurs appointements¹. Le chiffre de ces gardes variait selon l'importance du personnage auquel ils étaient attachés; mais il n'était point rare que, pour les grands chefs, il atteignit plusieurs milliers d'hommes. Naturellement les gouverneurs militaires de l'Afrique byzantine entretenaient auprès d'eux des troupes de cette sorte : les textes signalent près de Solomon, de Germanos, de Jean Troglita, des δορυφόροι et des ὑπασπιστάι formant la maison (οἶκος) de ces généraux². Mais ce n'étaient point là, comme on pourrait le croire tout d'abord, de simples gardes du corps : si les hypaspistes, qui formaient la partie la plus nombreuse, n'étaient en réalité guère autre chose, les doryphores, souvent de naissance assez haute, jouaient près du *magister militum* un rôle beaucoup plus important³. Fréquemment ils faisaient fonction d'officiers⁴, et étaient mis à la tête d'un détachement plus ou moins considérable; souvent le général leur donnait des missions de confiance, telle qu'une reconnaissance importante, une poursuite de conséquence, un dangereux service d'avant-garde; d'autres tenaient auprès de lui la place d'officiers d'ordonnance, transmettant ses ordres, portant son fanion de commandement⁵ : bref, ils formaient près du général une sorte d'état-major, d'ordinaire très dévoué, et qui permettait de faire efficacement sentir à travers toute l'armée la volonté du chef. C'est pour cela sans doute, et à raison des services publics qu'ils

1. Cf. Mommsen, *l. c.*, 236-238; Benjamin, *De Justiniani aetate quaestiones militares*, p. 25-27, 30-31; Lécrivain, *Les soldats privés au Bas Empire* (*Mél. de Rome*, t. X, p. 267-283). Sur le serment, *Bell. Vand.*, p. 491.

2. *Bell. Vand.*, p. 472, 491, 494, 505, 527, 532, 489; *Joh.*, IV, 923-924 (où on trouve l'équivalent latin *armigeri*).

3. Sur la différence des deux catégories, Benjamin, *l. c.*, p. 31-36.

4. *Bell. Vand.*, p. 359, 448, 494, etc.

5. *Id.*, p. 415, 448 (βανδοφόρος).

étaient appelés à rendre, que ces gardes du corps devaient également prêter serment de fidélité à l'empereur¹.

En outre le commandant en chef paraît avoir eu auprès de lui, pour l'aider dans les charges de l'autorité suprême, un adjoint, portant souvent le titre de *domesticus*², et qui remplissait à peu près les fonctions d'un chef d'état-major. C'est ce rôle que Solomon semble avoir eu près de Bélisaire³; c'est celui que joua Recinarius auprès du patrice Jean Troglita⁴. C'est sans doute le même personnage que les textes de l'époque ultérieure désignent par le terme de ὑποστρατηγός.

Telle fut, autant qu'on en peut juger, l'organisation du commandement suprême. En outre, les différentes armes avaient des chefs particuliers. Un *magister peditum* commanda l'ensemble des troupes d'infanterie⁵; il est probable que les contingents de cavalerie eurent également un officier général à leur tête; enfin les ducs provinciaux, dont nous parlerons plus loin, avaient sous leurs ordres les régiments de toute arme cantonnés dans leur circonscription administrative. A un degré inférieur de la hiérarchie venaient les commandants des divers *numeri*; ils portent le titre, parfois de *magistri militum*, plus souvent de *tribuni*⁶ ou de *comites*⁷. Au-dessous d'eux, on trouve différents officiers et sous-officiers encore, dont les fonctions malheureusement sont assez difficiles à déterminer⁸. On rencontre en particulier les grades de *ducenarius*, de *centenarius* et de *biarchus*, le premier commandant deux centuries, le second

1. *Bell. Vand.*, p. 491.

2. Sur le sens de ce mot, cf. *Bell. Vand.*, p. 326, 359. Les ducs aussi étaient parfois assistés d'un *domesticus* (*Édit de l'empereur Anastase sur l'organisation militaire de la Libye*, n° 14, l. 4-5, de l'édition donnée par Zachariae de Lingenthal, *Monatsberichte de l'Académie de Berlin*, 1879, p. 134-158).

3. *Bell. Vand.*, p. 359.

4. *Joh.* II, 312-319; IV, 583-595; VI, 411-413, 420-424; VII, 23-38.

5. *Bell. Vand.*, p. 359, 482. Peut-être Jean, fils de Sisinniolus, remplissait ces fonctions (*Bell. Vand.*, p. 493, 506, 509).

6. *Joh.*, III, 42; *Vict. Tonn.*, ann. 546 (p. 204); *Cod. Just.*, I, 27, 2, 2, 9; *C. I. L.*, VIII, 9248; *Joh.*, III, 47; IV, 18, 108, 504; *Strateg.*, I, 3, p. 27-28.

7. *Nov.*, 130, 1.

8. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 737-738.

correspondant sans doute à l'ancien centurion, le troisième étant, à ce que l'on prétend, chargé du soin des vivres¹. Enfin on mentionne dans chaque *numerus* des *chartularii*² qui tiennent la comptabilité des corps, et des *optiones*, auxquels sont confiées les fonctions d'officiers payeurs³.

Quant aux troupes qui composent l'armée mobile, elles comprenaient, indépendamment de la maison militaire du *magister*, les éléments suivants : 1° des excubiteurs, soldats de la garde détachés en Afrique auprès du général en chef, et sans doute en petit nombre⁴; — 2° des *milities comitatenses*, organisés en *numeri* ou *κατάλογοι*, comprenant des troupes d'infanterie et des régiments plus nombreux encore de cavalerie⁵. — 3° des *foederati*, généralement montés, mercenaires recrutés parmi les nations barbares voisines de l'empire⁶, et commandés par des chefs de leur nation; — 4° des contingents indigènes (*gentiles*)⁷, levés parmi les tribus africaines et dont nous déterminerons plus tard les relations avec l'autorité byzantine.

On a dit précédemment quel était l'armement de cette armée, quelle était sa force et aussi ses faiblesses : nous ne reviendrons point sur ces détails. Il importe seulement de déterminer ici avec précision le rôle assigné par Justinien à cette portion du corps d'occupation. D'une façon générale, les *comitatenses* étaient destinés à faire en rase campagne la grande guerre, et à achever par leurs victoires la conquête de la contrée⁸. En temps ordinaire, ils étaient répartis dans l'intérieur du pays, et cantonnés dans un certain nombre de garnisons

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 22.

2. *Nov.*, 117, 11.

3. *Bell. Vand.*, p. 381, 499; *Nov.*, 130, 1.

4. *Id.*, p. 460, 474.

5. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8, 13, 5; Mommsen, *l. c.*, p. 196-197. Sur l'importance numérique que doit avoir la cavalerie dans une armée byzantine, *Strateg.*, VIII, 2, p. 196.

6. Cf. Benjamin, *l. c.*, p. 4-6, 8-13; Mommsen, *l. c.*, p. 234-235.

7. *Joh.*, III, 40, 5; Mommsen, p. 215-221; Cagnat, p. 744-746.

8. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4.

importantes, généralement dans les villes¹; enfin, au début tout au moins de l'œuvre de réorganisation, et en attendant que fussent prises toutes les mesures prescrites par l'empereur, une partie d'entre eux furent établis sur la frontière même et mis aux ordres des ducs chargés de garder le *limes*². La défense du territoire était en effet la préoccupation principale de l'empereur : tandis que, pour l'armée mobile, il n'y avait, en somme, rien à changer dans des institutions déjà existantes, ici au contraire il fallait de toutes pièces créer une organisation nouvelle ou du moins reconstituer un système disparu. Pour donner à l'Afrique la paix et la sécurité, pour empêcher les tribus encore insoumises de ravager la province³, l'empereur constitua, tout le long du *limes* africain, de véritables confins militaires.

II

Au point de vue de la défense, l'Afrique fut partagée en quatre circonscriptions : Tripolitaine, Byzacène, Numidie, Maurétanie⁴. A la tête de chaque subdivision, un gouverneur militaire fut placé, et en attendant que la reprise du pays tout entier permît de donner pour résidence à ces officiers les divers postes jadis occupés par Rome⁵, et qu'énumère la *Notitia Dignitatum*⁶, l'empereur leur assigna des sièges provisoires de commandement. Ce fut Leptis Magna, pour la Tripolitaine, Capsa et Thélepte pour la Byzacène⁷, Constantine pour la Numidie, Caesarea pour la Maurétanie; en outre, un officier de grade inférieur fut détaché dans l'importante place de Septem,

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 13.; *Joh.*, VI, 54-55, 265. Cf. *Édit d'Anastase*, n° 5, et le commentaire de Zachariae, p. 148-149.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 5, 7.

3. *Id.*, 4, 4 b.

4. *Id.*, 4 a.

5. *Id.*, 7.

6. Cf. Cagnat, p. 748-763.

7. On lit quelquefois Leptis Minor au lieu de Thélepte.

où une flottille de guerre renforça la garnison ; ce personnage dépendit du gouverneur militaire de Maurétanie ¹. Chacun des territoires militaires ainsi organisés porta le nom de *limes* ² et, sauf à Septem où le commandement fut exercé par un tribun, chacun d'eux fut administré par un duc ayant rang de *vir spectabilis* ³.

Pour fonction essentielle, le duc était chargé d'assurer la défense de la province confiée à ses soins : aussi devait-il, avant toute chose, occuper sur la frontière les *castra*, *castella* et villes fortes situés sur son territoire de commandement ⁴, y distribuer les garnisons suffisantes pour les protéger et y faire exécuter les travaux de fortifications nécessaires ⁵. Pour être toujours prêt à repousser les attaques, le duc devait le plus rarement possible quitter sa circonscription administrative ⁶ ; et pour qu'il eût toujours sous la main les moyens de faire résistance, il commandait en chef à toutes les troupes, *comitatenses* ou autres, cantonnées sur son territoire ⁷ : de plus, il était chargé de toutes les relations avec les tribus établies près de la frontière ; en temps de guerre, il commandait leurs contingents ⁸ ; en temps de paix, il surveillait leurs mouvements, s'attachait à prévenir leurs desseins hostiles, autorisait ou interdisait les relations commerciales entre elles et le pays romain ⁹. Outre ses fonctions militaires et diplomatiques, le duc avait certaines attributions judiciaires ; il était, suivant l'usage, le juge naturel de ses hommes ; mais par surcroît, il paraît avoir administré la justice, même pour les populations civiles établies

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 2.

2. *Id.*, 5, 17.

3. *Id.*, 2, 4 b.

4. *Id.*, 8. Cf. Cagnat, p. 767.

5. *Id.*, 15.

6. *Id.*, 8.

7. *Nov.*, 103, 3, où il est dit que le duc de Palestine commandera *militibus, limitaneis et foederatis*. Cf. *Édit d'Anastase*, n° 3, 12, où le duc a sous ses ordres les γενναϊότατοι στρατιῶται et 11, 14, les καστρησιανοί.

8. *Bell. Vand.*, p. 502 ; *Joh.*, III, 405.

9. *Édit d'Anastase*, n° 11.

dans sa circonscription¹. Aussi, nommé par l'empereur, ayant même le droit de correspondre directement avec l'administration centrale², le duc dépendait à la fois du préfet du prétoire et du *magister militum* : la chancellerie de la préfecture percevait une taxe sur son brevet de nomination, et pour tout ce qui concernait les constructions militaires, la solde des troupes, la fourniture des vivres et le paiement de ses propres appointements, le duc s'adressait au préfet³. Mais d'autre part il payait aussi une redevance dans les bureaux du *magister militum*⁴ et pour tout ce qui regardait les opérations militaires, l'établissement des garnisons, l'organisation de la défense, il prenait les ordres du commandant en chef. Il arrivait même fréquemment que le duc du *limes* prit part avec l'armée mobile à quelque grande opération de guerre et fût mis à la tête d'un corps de *comitatenses*.

Les ducs, et ceci encore atteste l'importance qu'attachait Justinien à la réorganisation militaire de l'Afrique, reçurent des traitements beaucoup plus élevés que les fonctionnaires civils. Chacun d'eux dut toucher une somme de 1,582 sous d'or⁵ (24,782 fr.) : il est vrai que dans ce chiffre étaient compris les appointements des *homines* du gouverneur ; par là il faut entendre non point les troupes régulières placées sous son commandement, mais les hommes d'armes, doryphores, hypaspistes, attachés à sa personne comme à celle du commandant en chef⁶, et parmi lesquels l'Édit d'Anastase désigne nommément l'écuyer (*spatharius*) et le clairon (*buccinator*)⁷. Quoi

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 12. Cf. *Édit d'Anastase*, 2, où l'*officium* du duc sert ταῖς δικαστικαῖς καὶ δημοσίαις ὑπηρεσίαις.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 16.

3. *Id.*, 15, 17, 35.

4. *Id.*, 35.

5. *Id.*, 20, 23, 26, 29.

6. *Bell. Vand.*, p. 503.

7. *Édit d'Anastase*, n° 14, l. 8-9. Zachariae se trompe évidemment quand il range ces personnages parmi les quarante employés de l'*officium* (*l. c.*, p. 145). Le *Code Justinien* distingue nettement (I, 27, 2, 20-21, 23-24, 26-27, 29-30) les *homines* du duc et les employés de son bureau.

qu'il en soit, l'empereur paraît avoir tenu essentiellement à rétribuer largement les gouverneurs militaires¹ : par là il pensait à la fois stimuler leur zèle et leur ôter toute tentation de faire des bénéfices sur leurs soldats ; il savait que les officiers byzantins n'avaient que trop de tendances à prélever pour eux une portion de la solde des troupes, à diminuer les effectifs réels pour s'attribuer le surplus des fournitures faites, à gagner même sur la subsistance des hommes présents au corps² : en les payant bien, et plus largement même que les autres officiers de même rang³, Justinien espérait porter remède à ces pratiques si dangereuses pour la bonne organisation et la discipline de l'armée. En même temps, il diminuait pour les ducs, comme pour les fonctionnaires civils, les taxes prélevées par la chancellerie sur les brevets de nomination : les gouverneurs militaires acquittèrent une redevance totale de trente sous d'or⁴. Enfin le prince annonçait qu'il exercerait directement sur leur administration un sévère contrôle : et tandis que des peines pécuniaires et la destitution même durent punir toute infraction commise, en revanche Justinien promit de récompenser tout bon service par des avancements en grade et en dignité⁵.

Pour les assister dans leurs fonctions, les ducs avaient un certain nombre d'auxiliaires. C'étaient d'abord, comme dans l'armée mobile, des officiers placés à la tête des différents corps de troupes cantonnés dans le territoire ; ils avaient le grade de tribuns⁶, et en général on leur confiait le commandement des places importantes du *limes*⁷. En outre, le duc avait sa maison

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 9 b.

2. *Id.*, 8, 9, 9 a. Cf., sur ces pratiques, *Édit d'Anastase*, n° 4, 12, 6, et le commentaire de Zachariae, p. 149-150.

3. Le duc de Libye, par exemple, touchait, sous Justinien, seulement 1,330 sous d'or (*Ed.* 13, 18), ou tout au plus, d'après la lecture de Zachariae, 1,435 sous.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 35.

5. *Id.*, 9 a, 9 b.

6. *Id.*, 9, 9 a, 11.

7. *Id.*, 2 ; *C. l. L.*, VIII, 9248. Inscription de Khenchela (*Bull. des Antiquaires de France*, p. 171).

militaire, ses *homines* dont le rescrit ne nous donne point l'énumération détaillée¹, mais que le gouverneur employait sans doute de la même manière que le commandant en chef faisait de ses doryphores et hypaspistes. Enfin pour l'administration, le duc avait auprès de lui un bureau dont la composition nous permet, comme pour la préfecture, d'apprécier l'étendue de ses attributions². Comme le préfet, le duc était assisté par un conseiller juridique analogue au *consiliarius* : c'était l'*assessor* (συνάθετος)³, dont la présence suffit à attester la compétence judiciaire du gouverneur; il est probable, quoique le texte ne mentionne point ce fonctionnaire, qu'il était également pourvu d'un *cancellarius*⁴. Dans l'*officium* proprement dit, le soin de la comptabilité était confié à un *numerarius*⁵, à côté duquel se trouvaient un certain nombre d'employés d'origine militaire, officiers ou sous-officiers. Le plus élevé en grade était le *primicerius*, qui était le chef du bureau⁶; au-dessous de lui se trouvaient quatre *ducenarii* ou commandants de deux centuries, six *centenarii* ou centurions, huit *biarchi* ou commissaires aux vivres, neuf *circitores*, ou sous-officiers de cavalerie, onze *semissales*, ou bas officiers d'infanterie⁷; bref, en laissant à part l'*assessor*, qui est un civil, et le *cancellarius*, l'*officium*, composé de quarante personnes⁸, formait autour du gouverneur un bureau militaire avec ses plantons, ses scribes, ses officiers chargés de l'administration des corps et des différents services d'état-major. De même que le duc

1. Cf. les indications de l'*Édit d'Anastase*, n° 14, l. 7-10.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 22, 24, 25, 28, 31.

3. *Édit d'Anastase*, n° 14, l. 3.

4. Mommsen, *Ostgoth. Studien*, p. 479, n. 3. On trouve un *cancellarius* à côté du duc de Libye (*Édit d'Anastase*, n° 14, l. 5-6).

5. Cf. *Édit d'Anastase*, nos 5 et 14.

6. Mommsen, *Ostgoth. Studien*, p. 474-475. C'est sans doute le même personnage que le *primiscrinus* de l'*Édit d'Anastase* (nos 5, 14).

7. Cf. Cagnat, p. 719, 738. Sur les *circitores*, dont la *schola* fournissait au duc les soldats détachés pour le service de la correspondance, etc., cf. *Édit d'Anastase*, n° 8.

8. Ce chiffre de quarante employés paraît avoir été fixé par l'empereur Anastase, comme suffisant pour les bureaux du duc (*Édit d'Anastase*, nos 1-2).

et pour les mêmes raisons, les employés de ce bureau étaient beaucoup mieux rétribués que ceux des *officia* civils, et plus largement même que ceux des autres *officia* ducaux¹ : leurs traitements s'élevaient à une somme totale de 674 1/2 sous d'or (10,566 fr. 25). De cette sorte, les frais généraux de l'administration militaire de l'Afrique montaient — en laissant toujours la Sardaigne en dehors du calcul — à un chiffre de 9,026 sous d'or ou 144,393 francs : cette dépense était imputée sur les recettes produites par les impôts de la province², et elle était ordonnancée par les soins du préfet du prétoire³.

Les textes nous font connaître un certain nombre de ducs provinciaux, et en même temps qu'ils nous prouvent avec quelle promptitude furent exécutées les instructions impériales, ils nous fournissent quelques indications utiles sur les attributions et le rôle de ces personnages. En Tripolitaine, nous rencontrons, dès le premier gouvernement de Solomon (534-536), ce Jean Troglita, qui plus tard commandera en chef l'armée d'Afrique; et la *Johannide* le montre défendant la frontière, d'ailleurs en cette région fort voisine du littoral, assurant au pays une pleine sécurité et terrifiant par ses constants succès les tribus insoumises des Levathes⁴. Plus tard on y trouve le duc Sergius, qui, par sa mauvaise administration à l'égard des indigènes de son territoire, provoqua la grande insurrection de 543⁵; en 547, la province paraît avoir été gouvernée par le duc Rufinus, dont les messages firent connaître au patrice la nouvelle du soulèvement des tribus⁶. Les mêmes textes nous apprennent que, conformément aux ordres du prince, la résidence du duc se trouvait à Leptis Magna. — En

1. L'*officium* du duc de Pentapole recevait, au temps d'Anastase, 360 sous d'or; celui du duc de Libye, au temps de Justinien, 187 1/2 sous d'or seulement (*Éd. d'Anastase*, n° 2; *Éd. Just.* 13, 18).

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 18.

3. *Id.*, 15.

4. *Joh.*, III, 294-295; I, 470.

5. *Bell. Vand.*, p. 502. Cf. *Joh.*, III, 405 (où se trouve mentionné Pelagius, suppléant de Sergius).

6. *Joh.*, VI, 221.

Byzacène, le premier duc que les textes nous fassent connaître apparaît à la date de 545, ce qui, d'ailleurs, ne prouve nullement qu'avant cette époque, il n'y eût point de duc dans cette région. Procope dit expressément qu'il était le chef de toutes les troupes cantonnées en Byzacène¹, et qu'il avait sous ses ordres un certain nombre de *numeri* d'infanterie et de cavalerie ayant leurs officiers particuliers²; on voit qu'outre le commandement des corps spécialement chargés de la garde du *limes*, ce personnage était à la tête de toutes les forces de la province, même de celles qui appartenaient à l'armée mobile. A la date indiquée, la résidence du duc était Hadrumète³, changement qui paraît tenir à un dédoublement — que nous étudierons plus tard — apporté dans l'organisation défensive de la région. L'année suivante, le successeur d'Himerius, Marcentius, se trouve dans une condition absolument semblable⁴ : lui aussi est représenté comme commandant toutes les troupes régulières cantonnées en Byzacène, et nous le verrons même, avec son corps d'armée, prendre part aux grandes batailles de la campagne de 546⁵. — Enfin, en Numidie, nous rencontrons un duc dès 536; il est gouverneur militaire de la province, et en cette qualité, il a sous ses ordres les officiers de tous les corps qui y sont cantonnés. Or Procope en a donné une fort intéressante énumération : il y a des *numeri* d'infanterie, un *numerus* de cavalerie, des troupes de *foederati*, toutes par conséquent appartenant à l'armée mobile⁶. La résidence du duc est établie à Constantine. De même en 546, le duc de Numidie, Guntarith, a à ses ordres tous les *numeri* de la province⁷. On voit que, conformément aux instructions du rescrit de 534, les *milites comitatenses* qui tenaient garni-

1. *Bell. Vand.*, p. 510.

2. *Id.*, p. 509.

3. *Joh.*, IV, 8-9.

4. *Bell. Vand.*, p. 523.

5. *Joh.*, IV, 532.

6. *Bell. Vand.*, p. 481.

7. *Id.*, p. 515.

son dans les différents territoires militaires prenaient les ordres des ducs provinciaux.

Il n'est point sans intérêt de voir dans quelle catégorie de personnes étaient choisis ces gouverneurs militaires. En général, la plupart d'entre eux sont pris parmi les officiers de l'armée mobile. Quelques-uns pourtant ont une autre origine : certains, tels que les ducs Valérien et Marcellus de Numidie¹, sont d'anciens chefs de *foederati*; d'autres ont une provenance plus intéressante encore : le duc de Numidie, Guntarith, qui joua un si grand rôle dans les troubles de 546, avait commencé par être doryphore du patrice Solomon². On voit par cet exemple, ajouté à tant d'autres, à quelle haute fortune pouvaient arriver ces hommes d'armes du général en chef.

Il reste à faire connaître les troupes placées sous les ordres des ducs. On a déjà vu qu'ils commandaient aux régiments de l'armée mobile stationnés dans les places de leur province : en outre ces *milites comitatenses* participèrent même directement à la défense immédiate du pays. Dans chaque *limes*, un certain nombre de *numeri* d'infanterie et de cavalerie occupèrent, au moins au début, les postes principaux³, et surtout les villes fortes de la frontière ; mais comme, en principe, l'armée mobile à laquelle ils appartenaient était destinée à un autre usage, Justinien voulut que la protection du territoire fût, autant que possible, assurée sans leur concours⁴. A cet effet, il organisa des corps spéciaux, dont il nous reste à déterminer la condition : ce furent les *limitanei*, ou troupes de frontière proprement dites, établis dans des sortes de confins militaires tout le long du *limes* africain.

Depuis le milieu du III^e siècle, on rencontre dans les armées romaines « ces soldats d'une espèce spéciale, ces soldats colons »⁵ à qui des terrains étaient concédés dans le voisinage

1. *Bell. Vand.*, p. 359, 474, 481.

2. *Id.*, p. 494.

3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 5, 4 a, 4 b, 7.

4. *Id.*, 8.

5. Cagnat, *I. c.*, p. 742.

de la frontière, à charge pour eux de les mettre en culture et de les protéger par les armes. On espérait, dit un historien, « qu'ils serviraient l'empire avec plus de cœur, s'ils défendaient en même temps et par là même leur propriété¹. » Justinien s'empressa de réorganiser cette sorte d'armée territoriale, et lui-même traça le plan d'après lequel ces corps spéciaux devaient être constitués et répartis entre les cités, les *castra* et les postes du *limes*². Parmi les populations provinciales, principalement parmi celles de la frontière³, on recruta les éléments nécessaires; à ces hommes on accorda des concessions de terres, qui probablement furent exemptées d'impôt; en outre, une solde leur fut allouée⁴. En échange de ces avantages, ils durent, en temps de paix, mettre en culture le territoire qu'ils occupaient et surveiller exactement toutes les routes qui franchissent le *limes*, pour empêcher toutes relations de commerce non autorisées entre les tribus berbères et le pays romain⁵. Se produisait-il quelque mouvement sur la frontière, aussitôt ils s'armaient, soit pour défendre le poste particulier confié à leur garde, soit pour concourir avec d'autres troupes de même formation à repousser l'envahisseur⁶. En aucun cas, ils ne devaient quitter le *limes* où ils étaient établis, la perpétuité du service militaire étant la condition formelle de leur droit de propriété. Ils étaient autorisés à se marier, et en général leurs femmes et leurs enfants vivaient avec eux dans les *castella* où ils étaient cantonnés⁷; toutefois, si le poste était peu solide ou d'un ravitaillement un peu difficile, la famille des soldats ne demeurait point avec eux; on

1. *Vita Alex. Sev.*, 58.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8. Cf. Cagnat, p. 741-744; Mommsen, p. 198-200. Dans l'*Édit d'Anastase*, ces soldats, exclusivement cantonnés dans les *castra*, portent le nom de καστρησιανοί = *castriciani* (nos 11, 14).

3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8. Cf. *Joh.*, III, 47-50, où l'on trouve un tribun d'origine africaine.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8, 15.

5. *Édit d'Anastase*, n° 11.

6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8.

7. *Joh.*, III, 326; IV, 72; Anonyme, IX, 6.

craignait qu'elle ne devînt dans ce cas une cause d'embarras, de lâcheté ou de trahison¹. Soumis à l'autorité du duc provincial, et groupés en régiments commandés par des tribuns, ces soldats cultivateurs étaient répartis en garnisons plus ou moins nombreuses dans les villes fortes et châteaux de la frontière; et pour qu'ils fussent en tout temps capables de rendre de bons services², leurs officiers devaient les tenir en haleine par de fréquents exercices militaires³.

Par ces mesures, Justinien espérait assurer, sans le concours

1. Anon., IX, 4.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 9.

3. Il est intéressant de remarquer combien, en ce pays d'Afrique, des nécessités semblables ont, en tout temps, produit des résultats identiques. Le général du Barail, dans un curieux passage de ses *Souvenirs*, expose un plan de défense de la frontière algérienne qui rappelle trait pour trait les mesures ordonnées par Justinien. Voici en quoi consiste ce plan : « pousser tous les escadrons (de spahis) à la frontière, les établir, à l'ouest, le long de la frontière du Maroc, à l'est, le long de la frontière de la Tunisie, et dans le sud, aux postes les plus avancés; imiter l'Autriche dans l'organisation de ses troupes de frontière, de ses confins militaires, et constituer, sur toutes les limites de nos possessions, de véritables *smalas*. Nous avions assez de terres domaniales pour accomplir cette opération sans grands frais.

« Dans ces *smalas*, les spahis vivaient sous la tente, avec leur famille. Par l'exemption de certains impôts, par la culture de lots de terre temporairement concédés, et même par l'élevage, ils y trouveraient assez d'avantages pour attirer dans leurs rangs bien des cavaliers avides d'y participer... Contre les agressions, je proposais de les appuyer sur quelque chose de stable : une enceinte carrée, construite sur un terrain choisi, facile à défendre et entourée d'un mur crénelé, flanqué aux quatre coins d'une sorte de bastion... Elle devait être assez vaste pour recevoir, en cas de danger pressant, les spahis et leurs familles. Là ils pourraient braver une insurrection que, la plupart du temps, ils auraient pu prévoir : car, établis au milieu d'un pays pour le surveiller et le garder, ils noueraient fatalement des relations et posséderaient des intelligences avec les populations et les tribus voisines...

« Ce n'était pas le seul avantage que je trouvais à mes *smalas*... Je me figurais que derrière la *smala*, la colonisation marcherait, et viendrait la rejoindre » (Général du Barail, *Mes Souvenirs*, t. I, p. 417-418).

Rien ne manque à ces pages pour en faire le véritable et pittoresque commentaire du rescrit de 534 : c'est le même système, servant tout ensemble à la défense et à la colonisation, c'est le même mode de recrutement local, assuré par les mêmes privilèges, c'est la même vie enfin ; et jusque dans le type de construction proposé pour appuyer les *smalas*, on retrouve, à s'y méprendre, les dispositions des *castra* byzantins.

de l'armée mobile, la défense de la frontière; il se flattait en outre, par l'exemple des *limitanei*, d'attirer des cultivateurs dans les régions du sud, et d'accroître, par le développement de la colonisation agricole, la prospérité de l'Afrique pacifiée¹. Aussi recommandait-il avec insistance à ses officiers, d'apporter tout leur zèle à l'exécution de ses instructions : non seulement ils devaient attentivement remplir leurs devoirs militaires, veiller à ce que, dans l'armée mobile comme dans l'armée territoriale, les effectifs fussent toujours au complet, la discipline sévère, les exercices fréquents²; non seulement ils devaient soigneusement concerter leurs efforts pour la défense commune de la province³; mais par dessus tout, ils devaient s'appliquer à faire aimer leur autorité par les troupes et les populations. Il importait essentiellement, si l'œuvre entreprise devait avoir des résultats efficaces, que le soldat, n'ayant à se plaindre de rien, fût prêt à rendre de bons services, que l'habitant ne vît point dans la réorganisation militaire un accroissement de misères et de charges. Aussi Justinien recommandait avec insistance aux ducs, aux tribuns, aux employés des *officia*, de ne point céder aux tentations de leur avidité : il leur prescrivait de ne point chercher à s'enrichir aux dépens des hommes, soit en détournant une part de la solde, soit en faisant des bénéfices sur les fournitures⁴. Il leur ordonnait d'être doux et bienveillants pour les sujets, de les protéger contre les violences des soldats et les exactions des tribunaux⁵, et il rendait le duc et ses officiers responsables, sous peine d'amende et de destitution, de tout excès commis par eux ou leurs troupes, de toute infraction aux instructions impériales⁶.

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8. Il est question de même dans l'*Édit d'Anastase* (n° 10) de particuliers (*ιδιώται*), établis sous la protection des *castra*.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 8, 9, 9 a.

3. *Id.*, 10.

4. *Id.*, 8, 9, 9 a. Cf. *Édit d'Anastase*, nos 4, 5, 6, 12.

5. *Id.*, 11, 12.

6. *Id.*, 9 a, 11.

Les événements ne devaient que trop donner raison aux craintes du prince, et prouver combien il avait justement prévu les dangers qui menaçaient son œuvre. Néanmoins l'organisation militaire qu'il donna à l'Afrique demeure un des plus sûrs titres de gloire de l'administration byzantine dans la province : par les efforts de l'armée impériale, les frontières furent, sinon reconstituées dans leur intégrité, du moins poussées assez avant vers le sud ; par les soins des officiers impériaux, une sécurité relative fut assurée à la contrée ; enfin un réseau de forteresses couvrant toute la surface du pays vint, conformément aux instructions du prince¹, fournir un soutien aux opérations de l'armée mobile, donner un point d'appui aux garnisons de l'armée territoriale et compléter le système de défense organisé par Justinien.

1. *Cod. Just.* 1, 27, 2, 14, 15.

CHAPITRE II

LES PRINCIPES DU SYSTÈME DÉFENSIF DANS L'AFRIQUE BYZANTINE

Dans son livre des *Édifices*, Procope a longuement énuméré les nombreuses constructions militaires par lesquelles Justinien couvrit, du fond de l'Orient jusqu'à l'extrémité de l'Occident, les frontières de l'empire, et par lesquelles il a véritablement « sauvé la monarchie » ¹. Et en face de cette œuvre gigantesque, de cette masse de villes fortes et de citadelles, l'historien ne peut retenir un sentiment d'admiration qui confine à l'étonnement : « Si nous dressions, dit-il, la liste des forteresses élevées par Justinien devant des hommes habitant un pays éloigné, et incapables de faire de leurs yeux la preuve de nos assertions, assurément la multitude de ces constructions ferait paraître notre récit fabuleux et incroyable » ² ; et il se demande si la postérité, considérant le nombre et la grandeur de ces édifices, pourra vraiment admettre « qu'ils soient tous l'œuvre d'un seul homme » ³. Au vrai, c'est l'impression que produit, aujourd'hui encore, la vue des innombrables forteresses byzantines dont les ruines couvrent le sol de l'Afrique : partout, sur les rivages de la mer comme au pied des montagnes, dans les solitudes du Hodna, au milieu des plaines désertes du haut plateau numide, dans les steppes de la Tunisie, les restes de puissantes citadelles attestent la merveilleuse activité que déploya le grand empereur ; et en face des rescrits qui organisèrent la défense des frontières africaines, les monuments viennent, par un vivant commentaire, prouver le soin qu'on

1. *Aed.*, p. 209. Cf. p. 171-172 et 343-344.

2. *Id.*, p. 277.

3. *Id.*, p. 172.

apporta à exécuter les instructions de Justinien. Ici comme sur l'Euphrate, comme aux monts d'Arménie, comme aux rives du Danube, quelques années ont suffi à réaliser une œuvre prodigieuse, à reconstituer en le fortifiant l'admirable système défensif jadis créé par Rome, à couvrir la province entière d'un réseau de places fortes, dont les savantes dispositions et la construction rapide font également honneur aux talents stratégiques et à l'énergique volonté des généraux byzantins. Sans doute, et nous n'essaierons point de le dissimuler, le gouvernement grec a donné en Afrique bien des preuves de faiblesse et d'incapacité : par un côté pourtant, il ne s'est pas montré trop indigne de cette grande administration romaine dont il revendiquait l'héritage : on s'en rendra compte aisément en étudiant les principes généraux dont il s'inspira pour assurer la sécurité des provinces africaines, en montrant surtout avec quel zèle, quelle entente des nécessités particulières, quelle incroyable variété des dispositions il a édifié cette multitude de châteaux forts, dont le seul aspect suffirait à rendre équitable pour ces Byzantins si injustement décriés.

I

Les principes généraux du système défensif byzantin.

Pour protéger efficacement leur province d'Afrique, les Romains s'étaient en général contentés « de prendre en main la défense immédiate des confins, de mettre des garnisons aux endroits les plus menacés, le long des routes les plus suivies des indigènes et aux passages où ils avaient coutume de franchir la frontière, de relier ces postes par des voies grandes et solides, pour faciliter le mouvement des troupes et le transport des vivres de l'un à l'autre, en même temps, d'établir en arrière des camps permanents servant de soutiens et de points de ralliement à tous ces postes disséminés, centres de comman-

dement et de ravitaillement¹. » Quelques grandes places fortes, comme Théveste et plus tard Lambèse, une série de redoutes et de citadelles échelonnées uniquement le long du *limes*, suffisaient à donner une parfaite sécurité à l'immense territoire occupé par Rome. C'est que d'une part, une armée nombreuse et solide, qu'une puissante organisation militaire avait faite tout à la fois très forte et très mobile, occupait les postes disposés sur la frontière; c'est que, d'autre part, l'intérieur du pays était assez sérieusement pacifié pour que les troupes chargées de la défense du territoire n'eussent à penser qu'aux attaques venues du dehors : c'est qu'en un mot les Romains, « loin d'avoir à se préoccuper de ce qui se passait dans la province qu'ils couvraient, trouvaient, sur le territoire occupé, avec une population généralement paisible, des secours contre les pillards du sud². »

Ces conditions avaient fort changé à l'époque byzantine. On a déjà vu, par les détails empruntés à Procope, ce que valaient les armées grecques du vi^e siècle; peu nombreuses, surtout peu solides, elles étaient assez peu propres à tenir longtemps et heureusement la campagne; et les traités de tactique du temps recommandent unanimement d'aventurer le plus rarement possible ces troupes dans de grandes batailles, de les abriter le plus souvent qu'il se pourra derrière des retranchements ou des remparts³. D'autre part, le lent relâchement du système défensif romain, la faiblesse trop visible des forces byzantines avaient rendu aux adversaires de l'empire une audace depuis longtemps oubliée; et des tribus indigènes, devenues à peu près indépendantes au temps du royaume vandale, avaient pris l'habitude d'oser, sans cesse ni trêve, des courses rarement réprimées. Enfin, dans le pays jadis pacifié, s'étaient réveillés des éléments de troubles : jusque dans l'intérieur de la province s'agitaient des populations berbères mal

1. Cagnat, *l. c.*, p. 496.

2. *Id.*, *l. c.*, p. 598-599.

3. Anonyme, *passim*; *Strategika*, X, 2, p. 241. Cf. Jähns, *Gesch. d. Kriegswissenschaft*, p. 146, 152.

soumises ; parmi les habitants même de nationalité romaine, des divisions profondes régnaient. Pour toutes ces raisons, l'organisation défensive imaginée par Rome ne pouvait plus suffire ; pour assurer la sécurité des frontières et des provinces africaines, un autre système était nécessaire.

Bien avant le *vi*^e siècle, dans une partie du moins de l'Afrique, Rome avait dû appliquer des principes d'occupation tout particuliers. Dans les Maurétanies, hérissées de massifs montagneux, où les populations mal soumises trouvaient une tentation constante et un asile pour la révolte, il avait fallu multiplier les postes militaires et cerner en quelque manière chaque massif d'une chaîne serrée de forteresses ¹. Aussi, à côté des troupes cantonnées sur la frontière, les soldats du corps d'armée de Maurétanie « occupaient toutes les lignes stratégiques, toutes les grandes voies militaires qui coupaient le pays » ². De plus, dans cette région accidentée, difficile à surveiller, toujours menacée de quelque nouveau danger, il avait fallu « donner aux habitants la possibilité de se soustraire à une attaque imprévue » ³ ; et pour cela, à côté des points occupés par des garnisons permanentes, on avait vu apparaître des types nouveaux de fortifications, absolument inconnus dans la Numidie romaine. Ce sont des villes fortifiées, des maisons de commandement offrant un refuge aux populations en cas d'insurrection, des fermes isolées transformées en citadelles, nous dirions en bordjs, des tours destinées à assurer par des signaux les communications rapides entre les différents postes, et à prévenir en temps utile les habitants des campagnes de l'invasion menaçante ou du soulèvement prêt à éclater ⁴. Des conditions analogues devaient nécessairement produire des résultats presque identiques : par bien des côtés le système de défense de l'Afrique byzantine rappelle celui que les Romains appliquèrent dans les Maurétanies.

1. Cagnat, *l. c.*, p. 601.

2. *Id.*, p. 682.

3. *Id.*, p. 677.

4. *Id.*, p. 677-683.

Aussi bien ces principes nouveaux ne sont point particuliers à l'Afrique : sur toutes les frontières de l'empire, la stratégie du vi^e siècle employa les mêmes mesures ; et la comparaison en est fort instructive pour rendre compte des dispositions adoptées dans les citadelles africaines. C'est d'abord, tout le long du *limes*, une série de villes fortifiées, reliées par une succession de postes (*castella*, *φρούρια*)¹, assez rapprochés les uns des autres, solidement construits, bien pourvus d'eau et de vivres, et généralement occupés par de petites garnisons². Leur but est double : ils doivent barrer la frontière et surveiller l'approche de l'ennemi, et d'autre part servir de base d'opérations aux colonnes expéditionnaires chargées de piller le territoire hostile³. Mais, pour les raisons qu'on a dites, cette première ligne, quoique plus serrée qu'autrefois et plus difficile à franchir, ne paraît plus offrir une barrière suffisante. Aussi, à quelque distance en arrière, se développe une seconde ligne de citadelles, plus importantes celles-là et aussi plus espacées⁴ : ce sont d'ordinaire d'assez grandes villes, défendues par des garnisons plus nombreuses⁵, et qui offrent tout à la fois un soutien aux places de la frontière, une nouvelle barrière à l'invasion, un asile aux populations du plat pays. C'est là en effet la grande préoccupation des tacticiens et des généraux byzantins, assurer la sécurité des habitants de la province, faire en sorte que la région souffre le moins possible de l'invasion ennemie⁶. Dans ce but, partout où un péril

1. Sur la frontière de Mésopotamie, outre les grandes places de Dara et d'Amida, Procope énumère une série de *φρούρια* reliant les deux villes fortifiées (*Aed.*, p. 222). Cf. p. 227-228. Sur l'identité des mots *φρούριον* et *castellum*, *Aed.*, p. 225.

2. Anon., IX, 3, 8. Il doit y avoir de petites garnisons, pour que l'ennemi n'ait pas la tentation d'assiéger longuement la place.

3. Anon., IX, 1.

4. *Aed.*, p. 228. Cf. la seconde ligne en Arménie, *id.*, p. 252-253 (Satala, Coloneia, plusieurs *castella*, Nicopolis, Sébastée).

5. Anon., XI, 7, qui veut que les grandes villes soient en général assez éloignées de la frontière, surtout si elles sont en plaine.

6. Voir, dans l'Anonyme, V, 1-3, l'importance des règles relatives au *φυλακτικὸν τῶν οἰκείων*.

semble à craindre, on élève une redoute ou une citadelle. « Voulant, dit Procope, couvrir la frontière du Danube, Justinien borda le fleuve de nombreuses forteresses, et installa tout le long du rivage des postes, pour empêcher les Barbares de tenter le passage. Mais, après la construction de ces ouvrages, sachant toute la fragilité des espérances humaines, il fit réflexion que, si les ennemis réussissaient à franchir cet obstacle, ils trouveraient des populations absolument sans défense, et qu'ils pourraient sans peine réduire les personnes en esclavage et piller les propriétés. Il ne se contenta donc point de leur assurer, au moyen des citadelles du fleuve, une sécurité générale ; mais il multiplia dans tout le plat pays les fortifications, de telle sorte que chaque propriété agricole se trouva transformée en un château fort ou voisine d'un poste fortifié¹. » Les traités de tactique professent une doctrine absolument conforme à ces pratiques. Avant toute chose, il importe qu'on garantisse, en cas d'invasion, la sécurité des villes et des campagnes² ; pour cela, à la moindre alerte, les postes de la frontière devront, à l'aide de signaux de feu, annoncer l'imminence du péril ; et l'Anonyme explique en grand détail comment ces signaux seront manœuvrés, de manière à indiquer exactement la force de l'armée envahissante, la nature de ses troupes, etc.³ ; aussitôt tous les habitants du plat pays chercheront refuge dans les forteresses⁴, et ce n'est qu'après avoir protégé leur retraite que le général byzantin prendra l'offensive.

On voit quelle masse de places fortes exige un tel système, et quelle variété de types en est l'inévitable résultat. Ici, c'est une grande ville entourée tout entière d'une enceinte de remparts⁵, parfois même protégée, par surcroît, par des forts dé-

1. *Aed.*, p. 268.

2. *Anon.*, XLII, 3.

3. *Anon.*, VIII ; *Strateg.*, X, 2, p. 243.

4. *Anon.*, VI, 2 ; X, 2 ; XII, 5.

5. En Afrique, Tébessa, Béja, Bagai, Teboursouk.

tachés qui couvrent une partie de ses murailles¹; là, pour aller plus vite, la ville n'a point été fortifiée, mais une citadelle construite dans une position dominante protège sa sécurité². Ici, sur la frontière ce sont des forteresses isolées, plus ou moins grandes, surveillant le territoire ennemi; là, ce sont de vastes places de refuge, destinées à recueillir la population des campagnes voisines³, ou des fortins construits sur les hauteurs pour abriter les habitants de la plaine⁴. Partout les passages importants, les défilés sont gardés par des redoutes, et transformés, suivant l'expression byzantine, en véritables *clisures*⁵; ici, sur tel point particulièrement dangereux, des tours isolées s'élèvent⁶; là, pour barrer telle route particulièrement importante, des murs continus sont jetés sur une vaste étendue de pays⁷. Ainsi, rien n'est laissé au hasard : au centre des plaines, de grandes citadelles surveillent tout le pays avoisinant⁸; à l'entrée des vallées ou au débouché des gorges, des redoutes interdisent le passage; sur les collines, des tours de vigie observent l'approche de l'ennemi, pour transmettre la nouvelle de l'invasion; partout, des fortins offrent un refuge aux populations des campagnes. Contre l'ennemi du dehors, deux lignes de places fortes au moins opposent leur barrière; pour contenir celui du dedans, des forteresses occupent tous les points stratégiques; chaque ville se clôt de remparts, chaque route se hérise de tours, et au lieu du système si simple de l'époque romaine, qui limitait à la zone frontière les travaux de fortification, la province tout entière se couvre de

1. *Aed.*, p. 230. En Afrique, Sufes, Thelepte.

2. *Aed.*, p. 269. En Afrique, Haïdra, Timgad, Mdaourouch, Tobna.

3. *Aed.*, p. 299-300. En Afrique, Bordj-Hallal, Zana. Sur le détail de chacun de ces établissements militaires, cf. mon *Rapport sur deux missions en Afrique* (*Nouv. Archives des Missions*, t. IV).

4. *Aed.*, p. 222-223.

5. *Id.*, p. 250, 261, 271-273, 306. En Afrique, Lemsa, Henchir-Sidi-Amara, Aïn-el-Bordj.

6. *Aed.*, p. 228.

7. *Id.*, p. 270-271 (Thermopyles); 273 (l'isthme de Corinthe).

8. En Afrique, Sétif, Laribus, le château du Bellezma.

citadelles. De là un système de défense plus compliqué, moins régulièrement ordonné, plus difficile à définir et à décrire : entre ces ouvrages de toute sorte, il est malaisé parfois de distinguer ceux qui servent à la garde de la frontière et ceux qui sont destinés uniquement à recueillir les colons ; il est plus malaisé encore de faire le départ entre les constructions dues à l'initiative impériale et celles qu'ont élevées le zèle ou les inquiétudes des particuliers.

II

Les principes généraux de la construction militaire byzantine.

Quoi qu'il en soit, la place forte byzantine, ville fortifiée ou citadelle, est protégée d'ordinaire par une triple série de défenses ¹. Tout d'abord, c'est le mur d'enceinte (τείχος, περιβόλος), ayant deux étages de hauteur ; à l'étage inférieur, des meurtrières ménagées dans l'épaisseur du rempart permettent de couvrir de flèches les assaillants ; au-dessus, le premier étage, qui s'élève parfois à une hauteur de près de neuf mètres, porte à l'intérieur un chemin de ronde couvert et solidement voûté, par lequel on peut circuler sur tout le pourtour de la place ². Le haut du mur est couronné par une terrasse crénelée. Tout le long des remparts, de distance en distance, de fortes tours carrées flanquent les courtines ; elles ont trois étages et, comme le mur qu'elles dominent, elles sont garnies de créneaux. Certaines d'entre elles sont disposées de manière à former de véritables donjons, capables de continuer la résistance, même après la prise de la courtine. En avant du mur d'enceinte, à une distance équivalant généralement au quart de la hauteur du rempart, s'étend l'avant-mur (προτείχιμα), qui doit tout à la fois empêcher l'attaque directe de l'enceinte et

1. *Aed.*, p. 211-214 (Dara) ; 255-256 (Theodosiopolis) ; Anon., XII.

2. Cf. *Aed.*, p. 301.

étendre les dimensions de la ville, de manière qu'elle puisse fournir abri aux gens de la campagne : c'est sur le glacis soigneusement nivelé et aménagé, qui sépare les deux lignes de retranchements, que ces populations s'installeront pour participer à la défense ¹. Devant le προτείχισμα, un fossé (τάφρος), très large, très profond, est creusé dans le sol et rempli d'eau ; il doit mesurer au moins dix-huit mètres de largeur ², il doit s'enfoncer dans la terre à un niveau inférieur aux fondations du προτείχισμα, de telle sorte que les mineurs de l'ennemi ne puissent atteindre et saper la base de l'avant-mur ; ses parois doivent être absolument verticales, de façon à le rendre tout à fait infranchissable. Enfin, le long du fossé, les matériaux de déblai sont entassés de manière à former une haute levée de terre (ἀνυτείχισμα).

Tel est, dans ses traits généraux, le système complet de la construction militaire byzantine. Pourtant, dans la pratique, ces principes souffrent plus d'une altération. Tantôt, soit que les dispositions naturelles du terrain rendent cette défense inutile ³, soit pour tout autre motif, on ne creuse point de fossé en avant du προτείχιμα ⁴, et deux lignes de retranchements suffisent à la défense. Tantôt, et cette règle trouve surtout son application dans les places moins considérables, dans les *castella* échelonnés sur la frontière, le προτείχιμα manque entièrement ⁵ ; alors le mur d'enceinte est généralement protégé par un fossé ⁶ ; parfois même un simple rempart forme l'unique défense ⁷. En fait, les circonstances, la nécessité d'élever plus ou moins hâtivement les travaux de fortifications, la nature aussi de l'ennemi qu'il s'agit de repousser, déterminent souverainement ces modifications de détail. Si le péril est pressant,

1. Anon., XII. Cf. Proc., *Bell. Pers.*, p. 212.

2. Anon., XII, 6.

3. *Aed.*, p. 213.

4. *Id.*, p. 224, 226, 230.

5. *Id.*, p. 252.

6. *Id.*, p. 301.

7. Quelquefois il n'y a même pas de mur en pierre (Anon., XIII, 12).

si l'invasion menace, on se contente d'élever un simple mur de médiocre hauteur, flanqué de distance en distance par des tours crénelées. « Les Romains, dit Procope dans une circonstance de cette sorte, attendant d'un instant à l'autre une attaque, ne conduisirent pas fort soigneusement la construction, et la rapidité causée par l'excès de leur zèle fit quelque tort à la solidité de l'ouvrage; car, dans leur hâte à élever la muraille, ils se contentèrent de lui donner la hauteur strictement nécessaire, sans même s'inquiéter de disposer les pierres en lits réguliers, sans en assembler soigneusement les joints, sans les lier convenablement au moyen de la chaux; et en peu de temps, la bâtisse n'étant point assez solide pour résister aux gelées et à la chaleur du soleil, la plupart des tours vinrent à se fendre ¹. » D'autres simplifications se produisent, si l'ennemi n'a pas l'habitude des sièges : dans ce cas, un mur unique, sans fossé, parfois même sans tours, paraît amplement suffisant. « Les Romains, dit encore Procope, s'étaient bornés à entourer la place d'un mur peu élevé, juste suffisant pour empêcher les Arabes de la région d'enlever la ville par surprise. Les Arabes, en effet, sont naturellement incapables de conduire un siège régulier, et n'importe quoi, le mur le plus misérable, un simple terrassement, suffit à briser leur attaque ². » Contre des adversaires de cette sorte, il n'était point besoin de faire appel aux raffinements de la fortification; c'est ce qui a permis aux Byzantins de tant simplifier leurs forteresses africaines. Sans danger, ils ont pu y supprimer et le fossé et le *προτειχισμα*; sans péril même, ils ont pu élever hâtivement les murailles de leurs citadelles : et si j'ai cité tout au long ces deux passages de Procope, c'est qu'ils expliquent à merveille quelques-uns des partis adoptés par les constructeurs de l'Afrique grecque.

Néanmoins, en aucun cas les Byzantins ne construisent leurs forteresses au hasard. Le traité anonyme de la *Tactique* indique avec une grande précision les conditions auxquelles

1. *Aed.*, p. 210-211.

2. *Aed.*, p. 235.

on devra subordonner le choix de l'emplacement. En principe, il faut le plus souvent possible s'établir sur une hauteur entourée d'escarpements, ou dans une position défendue par une rivière¹; si l'on est obligé de s'installer en plaine, il est indispensable que la citadelle soit très forte, bâtie en belles pierres de taille soigneusement appareillées, construite sur un plan très savant et avec des dispositions très heureuses². Ce n'est pas tout : il importe que le pays d'alentour soit fertile³, que l'eau se trouve en abondance à portée ou dans l'intérieur de la place; il faut considérer aussi les facilités de construction qu'offre la région, en particulier examiner s'il y a dans les environs des pierres toutes taillées⁴. On verra combien ce dernier détail a eu d'importance pour l'établissement des citadelles africaines.

En général, le mur byzantin est formé d'un double revêtement de pierres de taille, l'intervalle entre les deux parements étant comblé par une maçonnerie en blocage⁵. Cette muraille doit être à la fois très haute et très épaisse, très haute pour protéger la place contre toute escalade, très épaisse pour amortir le choc des machines destinées à faire brèche. Le traité anonyme de la *Tactique* demande que le rempart ait au moins cinq coudées, soit 2^m,31 d'épaisseur, vingt coudées, soit 9^m,24 de hauteur⁶; et dans la pratique, il n'est pas rare que ces dimensions soient dépassées. Au rapport de Procope, les murailles de Martyropolis en Arménie mesuraient douze pieds (3^m,70) d'épaisseur et quarante pieds (12^m,32) de hauteur⁷; celles de Dara atteignaient 18^m,50⁸. En Afrique, l'épaisseur habituelle de la courtine varie entre 2^m,30 et 2^m,70; la hauteur, dans les rares citadelles où le mur s'est conservé intact jusqu'à

1. Anon., XI, 1.

2. *Id.*, XI, 6.

3. *Id.*, X, 4.

4. *Id.*, X, 3.

5. *Aed.*, p. 250, et presque toutes les forteresses d'Afrique.

6. Anon., XII, 1.

7. *Aed.*, p. 250.

8. *Bell. Pers.*, p. 212.

son couronnement, atteint de 8^m,05 à 10 mètres ¹. La partie inférieure du rempart, plus exposée aux attaques directes de l'ennemi, doit être construite avec un soin particulier; l'Anonyme demande que jusqu'à sept coudées de hauteur (3^m,24), on n'emploie dans la bâtisse que de très grandes pierres de taille, soigneusement ajustées ²; et d'une façon générale, dans toutes les constructions militaires du temps de Justinien, non seulement la pierre remplace partout les épaulements de terre ³, mais très souvent des pierres droites et minces alternent avec les blocs posés de champ et s'insèrent dans la masse de la maçonnerie, de manière à former boutisse et à renforcer la soli-

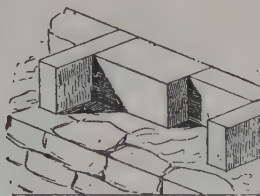
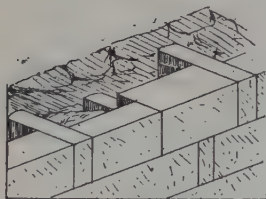


Fig. 1. Kasr-Maizhra. Appareil du mur. Fig. 2.
Vue extérieure. Vue intérieure.
(Dessins de M. Saladin.)

dité de la fortification ⁴. Surtout il importe que le mur soit assez élevé, pour qu'en aucun point ses défenseurs ne soient exposés à être dominés par l'ennemi ⁵; s'il est absolument impossible d'éviter cet inconvénient, des mesures défensives spéciales en atténueront le désavantage. C'est pour cela qu'au premier étage des remparts, on ménage fréquemment des galeries couvertes et voûtées où les combattants trouveront un

1. Par exemple, à Lemsâ, à Tébessa. Les plans de toutes les citadelles byzantines, auxquelles nous renvoyons dans ces notes, se trouvent reproduits au cours du volume. Une table des matières spéciale, classée par ordre alphabétique, indique les pages où sont placés les plans et dessins relatifs à chacune de ces forteresses.

2. Anon., XII, 4.

3. *Aed.*, p. 223, 227, 235.

4. Par exemple, à Timgad, au Bellezma, etc.

5. *Aed.*, p. 212, 225, 304.

abri¹. C'est pour cela que, sur la terrasse crénelée qui couronne la muraille, on élève parfois une toiture légère qui protégera les hommes contre les flèches de l'ennemi²; c'est pour cela qu'entre les créneaux, on dispose des blindages formés de pièces de toile ou de laine, ou même des matelas tendus le long du mur³; c'est pour cela encore qu'en avant du rempart, à une distance de deux coudées (0^m,92), on installe des filets aux mailles très serrées, où s'amortira le jet des pierres⁴.

Sur tout le pourtour supérieur du rempart court un chemin de ronde assez large. Tantôt il est porté sur des contreforts

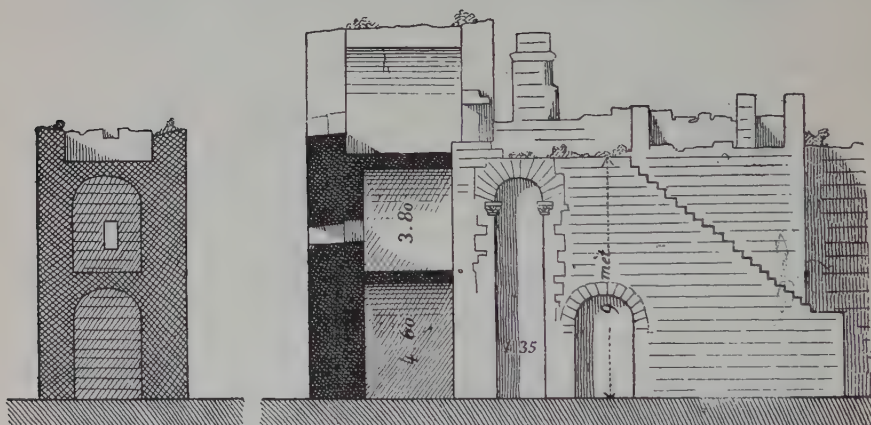


Fig. 3. — Aïu-Hedja. Forteresse byzantine. Tour de l'angle sud-ouest (coupe) et escalier de la courtine ouest. (Dessin de M. E. Sadoux.)

intérieurs épaulant la courtine, et reliés entre eux par des arcades ou des linteaux⁵; tantôt une partie de sa largeur est prise en encorbellement, et soutenu sur de forts corbeaux qui débordent le parement intérieur, il forme comme une sorte de balcon surplombant la muraille⁶; tantôt il couronne tout sim-

1. *Aed.*, p. 212, 256, 301, 304.

2. *Id.*, p. 232.

3. Anon., XIII, 48, 21.

4. *Id.*, XIII, 26.

5. Exemple à Haïdra, Mdaourouch.

6. Exemple à Tébessa.

plement la courtine et a la même largeur qu'elle¹. Pavé de grandes dalles plates posées sur le sommet de la muraille, il est bordé, vers le dedans de la citadelle, d'une assise de pierres de taille haute de 0^m,50; vers l'extérieur, il est couvert par un parapet crénelé, ayant même épaisseur que le parement extérieur du rempart et dont les créneaux mesurent 1^m,50 de hauteur². En certains endroits, le chemin de ronde est coupé par des marches ayant même largeur que lui, et destinées, lorsque la déclivité du sol est très prononcée, à racheter les dif-

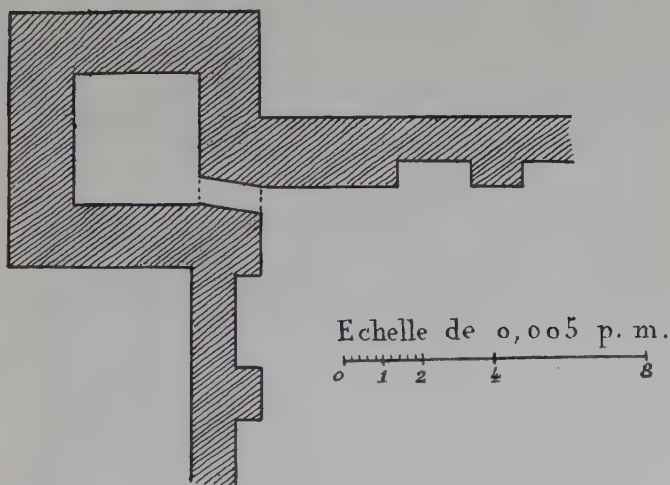


Fig. 4. — Mdaourouch. Forteresse byzantine. Tour de l'angle sud-est.

férences de niveau³. Ce chemin de ronde fait tout le tour de l'enceinte, assurant les communications entre les tours qui flanquent les courtines et qui généralement y prennent accès par une ou plusieurs portes. On monte au chemin de ronde par des escaliers accolés, sur différents points de l'enceinte, à la face intérieure de la muraille, et appuyés sur une arcade

1. Exemple à Tehoursouk, Lemsā.

2. Exemple à Lemsā.

3. Exemple à Haidra, Tébessa.

ou sur un fort massif de maçonnerie¹; parfois pourtant, on ne trouve aucune trace de dispositions de cette sorte, et c'est par les escaliers intérieurs des tours qu'on gagne le chemin de ronde².

A l'extérieur du rempart, de distance en distance; mais assez

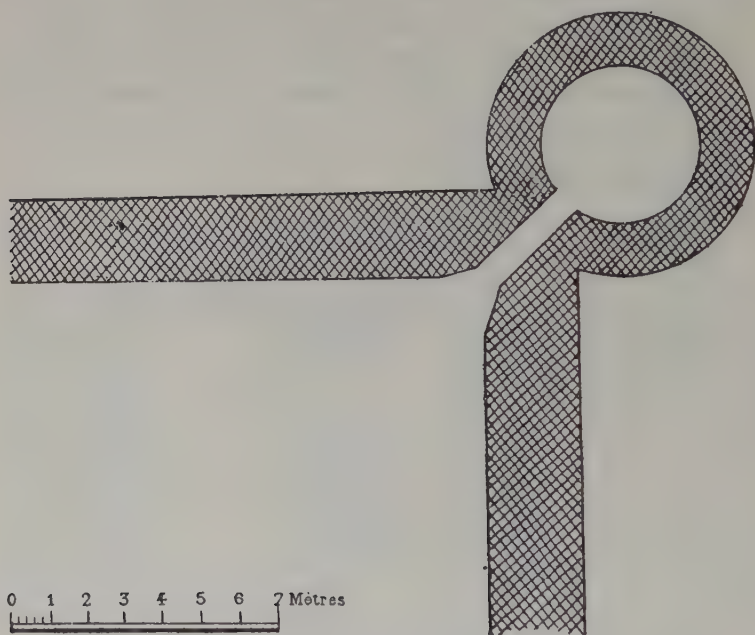


Fig. 5. — Ksar Bagai. Tour de l'angle nord.

rapprochées l'une de l'autre pour couvrir utilement la courtine intermédiaire³, des tours, généralement assez saillantes, flanquant la muraille. La forme en est très variable : le traité de la *Tactique* demande qu'elles soient hexagonales à l'extérieur et circulaires au dedans⁴; en fait, les unes sont rondes⁵,

1. Exemple à Haïdra, Tébessa, Aïn-Hedja.

2. Exemple à Mdaourouch.

3. *Aed.*, p. 224-225.

4. Anon., XII, 2.

5. Exemple à Haïdra, Thelepte, Bagai, Guessès (Gsell et Graillot, *Ruines romaines au nord de l'Aurès*, p. 119-120).

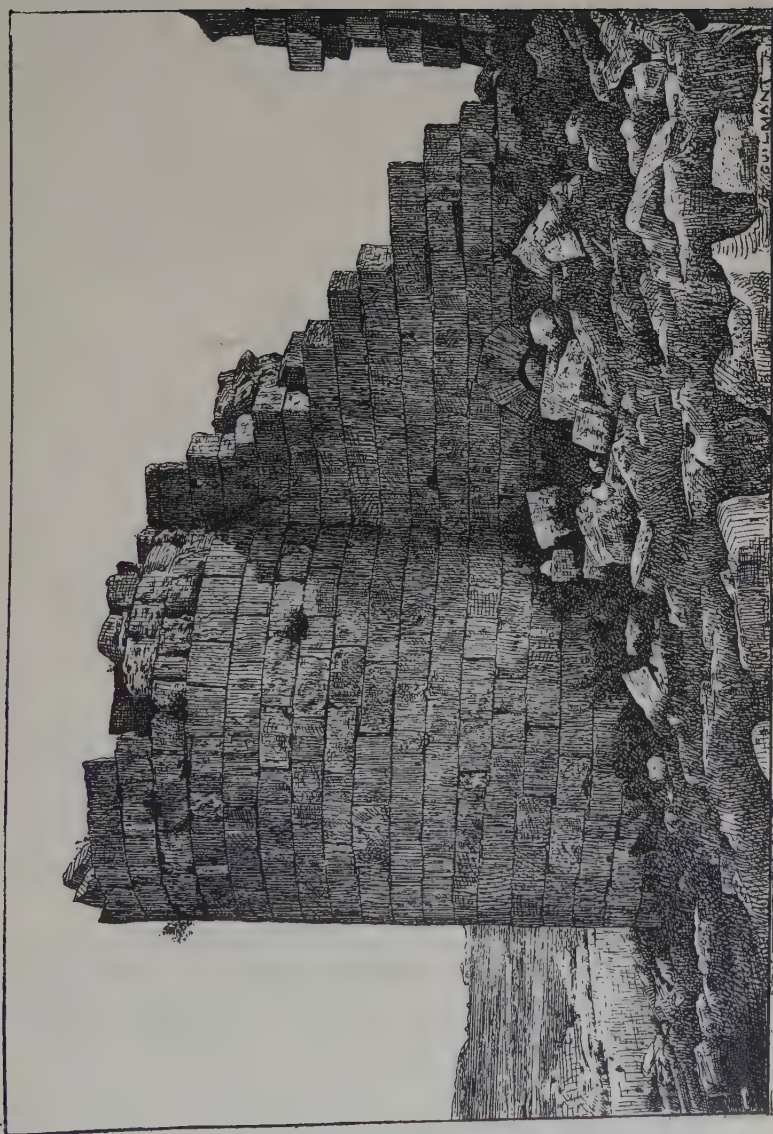


Fig. 6. — Haidra. Citadelle byzantine. Tour ronde du front est.

d'autres hexagonales ou octogonales¹; parfois même, commencées sur un plan carré, elles s'achèvent en une construction circulaire²; le plus habituellement, elles sont carrées tout simplement. Leurs dimensions varient à l'infini : en général pourtant, les tours qui couvrent les angles extrêmes de la forteresse sont de proportions plus considérables. Par une anomalie assez singulière, mais presque constante, l'épaisseur de leurs murailles est moindre que celle des courtines : elle varie entre 1^m,25, 1^m,70 ou 1^m,80 ; presque jamais elle ne

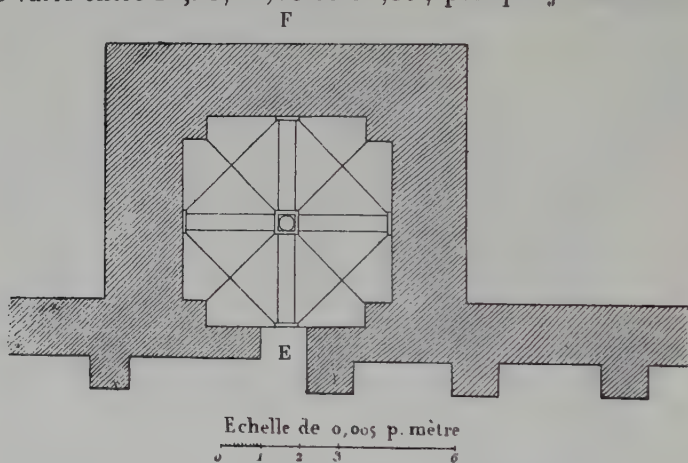


Fig. 7. — Bordj-Hallal. Forteresse byzantine. Plan d'une tour de l'enceinte (Dessin de M. Sadoux.)

dépasse 2 mètres; quant à la hauteur, elle atteint, là où il est possible de la vérifier avec exactitude, de 14^m,50 à 16 ou 17 mètres³. D'habitude, ces tours s'ouvrent sur l'intérieur de la forteresse, par une poterne assez étroite ménagée au rez-de-chaussée⁴. Elles ont d'ordinaire deux ou même trois étages⁵ : en bas, il y a une salle carrée, faiblement éclairée

1. Exemple à Tigisis.

2. *Aed.*, p. 212. Exemple à Thelepte.

3. Exemple à Lemsa, Tébessa.

4. Exemple à Timgad, Lemsa.

5. Exemple à Lemsa, Tébessa, Mdaourouch, Aïn-Tounga. Cf. Antioche (Rey, *Archit. militaire des Croisés*, p. 188-189) ; Nicée (Texier. *Asie Mineure*, I, pl. 10).

par de rares meurtrières, et voûtée soit en berceau, soit en voûte d'arête, soit parfois même en coupole¹; au niveau du chemin de ronde, et prenant accès sur lui par une porte particulière, se trouve le premier étage, dont le plancher reposait sur des corbeaux accrochés aux faces latérales, ou sur quatre

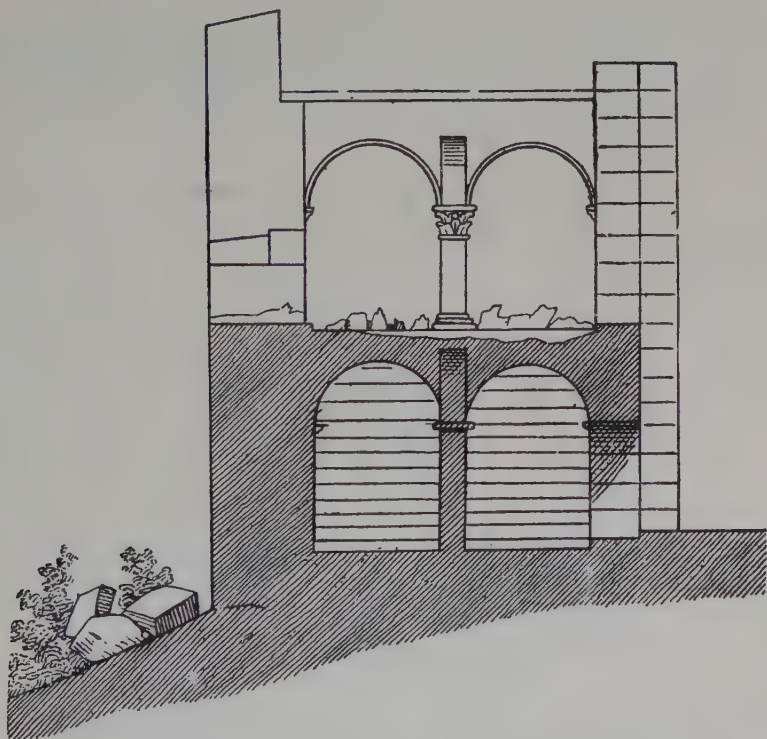


Fig. 8. — Bordj-Hallal. Coupe de la tour suivant EF.
(Dessin et restitution de M. Sadoux.)

solives profondément engagées dans des trous ménagés à cet effet². Une fenêtre assez large, ouvrant sur l'intérieur de la citadelle, et souvent surmontée d'un arc de décharge soigneu-

1. Exemple à Tébessa, Bordj-Hallal, Timgad.

2. Exemple à Tébessa, Lemsâ, Aïn-Tounga, Teboursouk (Saladin, II [*Rapport de 1893*], p. 445).

sement appareillé, éclaire d'habitude cette salle¹. Pour la couvrir, il y avait soit une voûte, soit plus fréquemment un plafond soutenu de la même manière que le plancher, et formant une plate-forme où l'on accédait par un escalier intérieur². La tour était couronnée par une terrasse crénelée.

Très souvent, pour permettre aux défenseurs de faire une plus longue résistance, on s'appliquait à isoler chaque tour de ses voisines, à la transformer en une sorte de donjon, ce que Procope appelle un *πυργκάστελλον*³. A cet effet, au lieu de mettre les tours en communication avec le chemin de ronde,

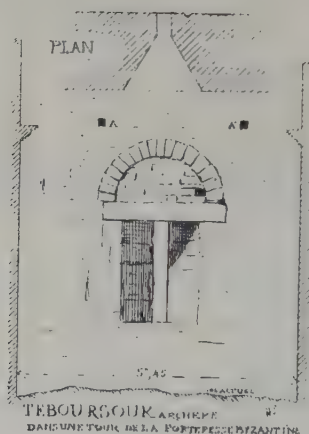


Fig. 9. — Teboursoûk. Enceinte byzantine. Archère dans une tour.
(Dessin de M. Saladin.)

on ferme soigneusement toute issue sur les courtines ; chaque tour a son entrée spéciale, qu'on défend et dissimule le plus soigneusement possible, ses escaliers intérieurs reliant les différents étages⁴ ; de cette sorte, même si l'ennemi est parvenu à franchir les remparts, chaque tour isolée continue

1. Exemple à Tébessa, Aïn-Tounga

2. Exemple à Tébessa, Lemsa.

3. *Aed.*, p. 225, 256, 304.

4. *Id.*, p. 298.

à offrir un abri à ses défenseurs. D'autres fois, mais plus rarement, les tours sont sans communication avec l'intérieur de la citadelle¹ : dans ce cas, si l'ennemi pénètre dans le château en forçant une porte ou surprenant une poterne, les défenseurs, groupés sur le chemin de ronde, peuvent continuer

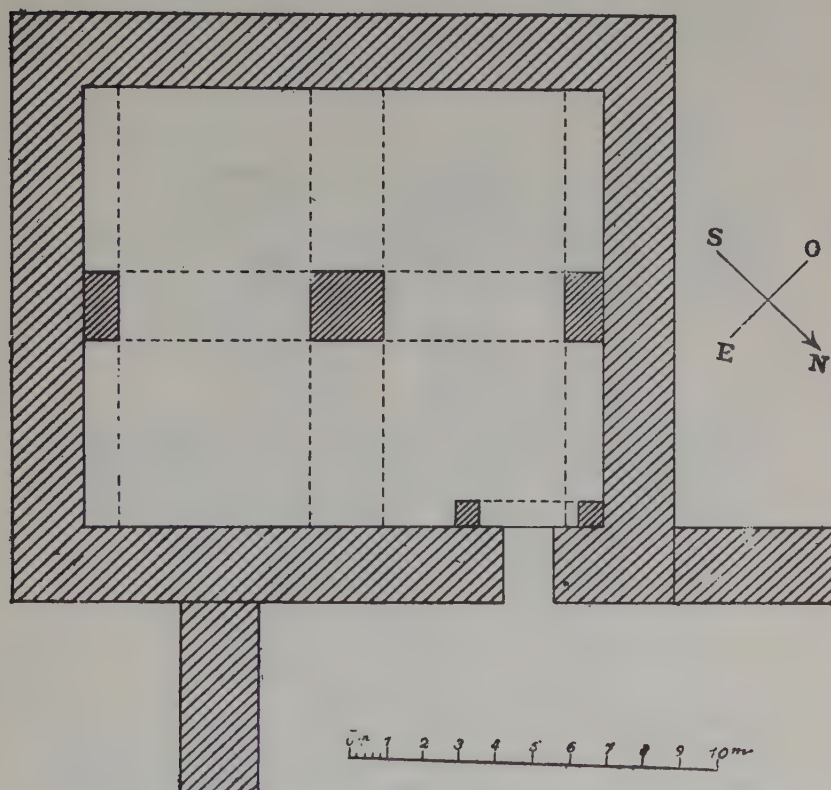


Fig. 10. — Béja. Enceinte byzantine. — Tour maîtresse de la casba.

la défense sans avoir à se préoccuper de protéger les escaliers des tours; au reste, lorsque les tours s'ouvrent sur la cour

1. Exemple à Timgad.

de la forteresse, la salle du rez-de-chaussée demeure d'ordinaire sans communication avec celle de l'étage¹.

Enfin il n'est point rare que les villes fortes byzantines aient une ou plusieurs maîtresses tours, de dimensions plus considérables et d'une résistance plus puissante, destinées à offrir aux défenseurs un suprême refuge². C'est ainsi qu'on trouvait

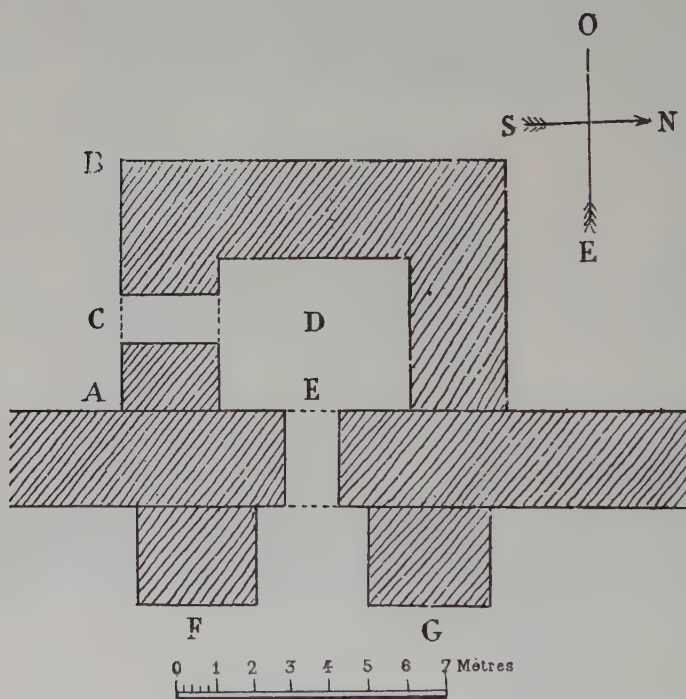


Fig. 11. — Ksar Bellezma. Porte du front ouest.

à Dara un donjon que l'on appelait *la tour de garde*³; de même, il y avait à Nicée *la tour du centenier* et à Édesse *la tour des Perses*⁴. Ces tours étaient fortifiées avec un soin tout particulier : leurs murailles, beaucoup plus épaisses que d'ordi-

1. Exemple à Lemsā, Aïn-Tounga, Timgad

2. *Aed.*, p. 212-213; Rey, *l. c.*, p. 13-14.

3. *Aed.*, p. 213.

4. Texier et Popplewell Pullan, *Archit. byzantine*, p. 55.

naire, avaient 2 mètres, 2^m,30, jusqu'à 2^m,60 de largeur; leurs faces extérieures mesuraient 12 ou 15 mètres, quelquefois davantage encore¹. Presque toujours elles occupaient un point particulièrement important de l'enceinte, tantôt couvrant un saillant spécialement exposé à l'attaque, plus souvent dominant, de l'endroit le plus élevé et le plus fort de la citadelle, toute l'étendue de la place étalée à leurs pieds. Quelquefois encore ces tours s'élevaient isolées à l'intérieur de la forte-

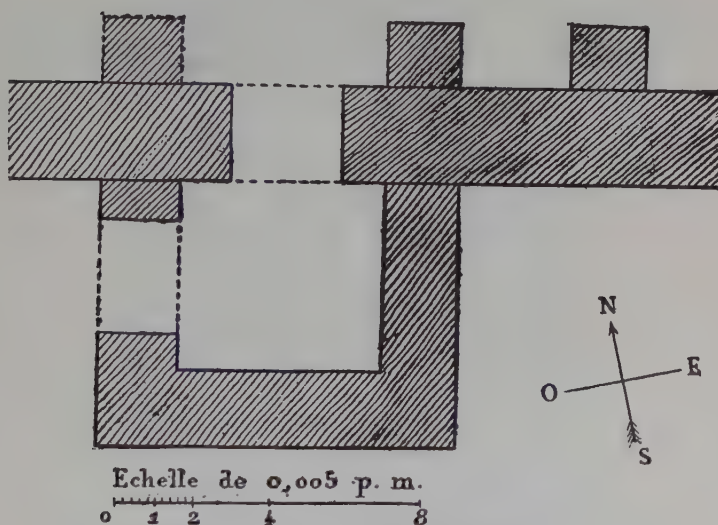


Fig. 12. — Ain-Tounga. Forteresse byzantine. Porte du front sud.

resse : placées à quelque distance en arrière du rempart qu'elles dépassaient, elles formaient alors tout à la fois une tour de guet et un poste de refuge pour les défenseurs².

Sur les différentes faces de l'enceinte, un certain nombre de portes et de poternes donnaient entrée dans le château. On attachait une importance toute particulière à fortement protéger ces issues, qui constituaient naturellement le point vul-

1. Exemple à Thelepte, Tigisis, Béja, Tifech, Guessès (*l. c.*).

2. Exemple à Laribus.

néral de toute ville forte. D'habitude, les portes s'ouvraient donc entre deux tours très proches l'une de l'autre qui en couvraient l'accès¹. C'était le parti le plus simple; mais il ne semblait pas toujours suffisant : alors on s'ingéniait à imaginer mille moyens pour compliquer la défense. Tantôt, dans la face latérale d'une des tours de l'enceinte, on perçait une



Fig. 13. — Aïn-Tounga. Porte ouest de la tour du front sud.
(Dessin de M. Saladin.)

porte sur l'extérieur, commandée à la fois par la tour et par la courtine voisine; puis, du réduit intérieur de la tour, une seconde porte, placée à angle droit avec la première, conduisait dans la citadelle, resserrée encore à son débouché et comme étranglée entre deux puissants contreforts². Tantôt

1. *Aed.*, p. 296. Exemple à Tébessa, Tigisis.

2. Exemple au Bellezma, Aïn-Tounga.

les deux portes se trouvaient disposées dans un même axe ; mais sur les côtés de la petite cour qui les séparait, des couloirs dérobés, ménagés dans l'épaisseur de la muraille, permettaient d'assaillir sur les flancs les ennemis retenus entre les deux portes, et criblés en même temps de flèches par les soldats postés sur les courtines : peut-être même pouvait-on par ce moyen tenter de couper la retraite aux assaillants ¹. En tout cas, on s'appliquait toujours à placer les entrées de la cita-

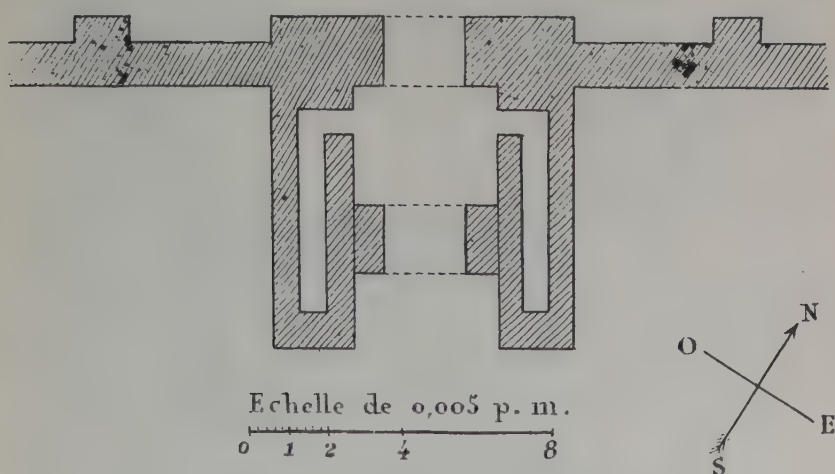


Fig. 14. — Mdaourouch. Citadelle byzantine. Porte principale.

delle sous l'abri tout prochain de quelque tour voisine ; les poternes elles-mêmes ne sont jamais dépourvues de cette protection ². Enfin on faisait les portes très étroites : les poternes ont généralement un mètre tout au plus d'ouverture ³ ; les portes principales ne dépassent guère une largeur de trois mètres ⁴, et souvent elles ont beaucoup moins ($2^m, 25$, $1^m, 25$) ⁵.

1. Ex. : Timgad, Mdaourouch.

2. Ex. : Sétif, Haïdra, Mdaourouch, etc.

3. Ex. : Timgad, Mdaourouch, Sétif, Guelma.

4. Ex. : Ain-Tounga.

5. Ex. : Timgad, Bellezma.

De lourds battants, épais de 0^m,55 et assujettis par une forte

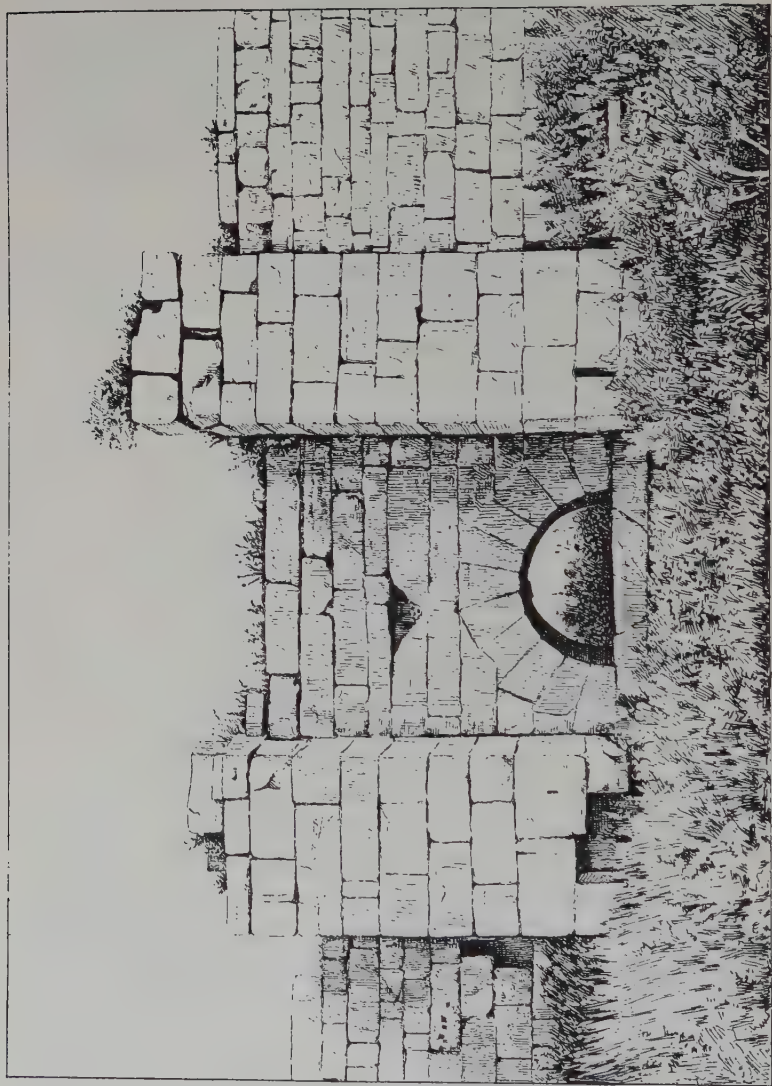


Fig. 15. — Mdaourouch. Citadelle byzantine. Porte principale.

barre transversale poussée dans des glissières, fermaient la

baie de l'arcade¹ et garantissaient la sécurité de la forte resse. Quelquefois on tâchait même de dissimuler les portes aux vues de l'ennemi².

Enfin, dans un certain nombre de villes fortes, et d'ordinaire sur le point le plus élevé de la place, s'élevait un réduit fortifié, véritable citadelle qui pouvait, la ville prise, offrir aux défenseurs une dernière retraite³. Comme l'enceinte, ce réduit était sur ses différents fronts flanqué de tours carrées; parfois il était encore renforcé par une sorte de donjon intérieur. Les murailles de cet ouvrage, moins fortes que celles des remparts de la cité, mesuraient en général 1^m,20 à 1^m,40 seulement.

Mais, il ne suffisait pas d'assurer la défense : il fallait encore procurer à la citadelle des approvisionnements suffisants, soit en vivres, soit en eau. Ce dernier point surtout était d'une importance particulière : et l'auteur de la *Tactique* y insiste longuement⁴. Il faut que chaque citadelle ait son alimentation d'eau, que cette eau soit de bonne qualité et en quantité suffisante pour fournir aux besoins de la garnison et des populations réfugiées dans la ville; il faut, autant que possible, que la source se trouve dans l'intérieur même de la place; tout au moins en doit-elle être assez proche pour qu'en cas de siège on puisse s'y approvisionner sans difficulté. Si, sur le point qu'on veut occuper, on ne réussit à découvrir aucune source⁵, on amènera par un aqueduc l'eau d'une montagne voisine⁶; s'il y a un fleuve dans le voisinage, on y embranchera un canal de dérivation⁷; mais surtout on s'appliquera à construire de vastes citernes où s'accumulera et se conservera l'eau de pluie⁸. Tantôt ces réservoirs sont établis entre le mur d'en-

1. Ex. : Mdaourouch.

2. *Aed.*, p. 296.

3. Ex. : Bagai, Laribus, Djeloula, Guessès (Gsell et Graillet, *l. c.*, p. 119-120).

4. Anon., X, 2; cf. IX, 8.

5. *Aed.*, p. 223-224.

6. *Id.*, p. 225.

7. *Id.*, p. 214.

8. *Id.*, p. 214, 236, 239, 269, 271.

ceinte et le *προτείχισμα*¹, plus souvent dans l'intérieur même de la place : parfois même, chaque tour a une citerne particulière, qui donnera en toute circonstance l'eau nécessaire aux défenseurs². Enfin, dans les villes importantes, on installait des magasins considérables destinés à assurer le ravitaillement des postes de la région³.

Il faut se figurer en outre l'intérieur de ces forteresses rempli de constructions de toute sorte, bâtimens pour loger la garnison, écuries pour les chevaux, magasins pour les vivres, meules et pressoirs pour l'emploi des récoltes faites dans le pays même ; souvent aussi on y rencontrait une église⁴. Quand la citadelle était plus considérable, une véritable ville, avec des rues et des places, se construisait au dedans de l'enceinte⁵ : malheureusement la plupart de ces édifices ont à peu près complètement disparu.

Tel est, dans ses traits généraux, le système de la fortification byzantine au vi^e siècle, tel qu'il apparaît, non seulement en Afrique, mais encore dans certaines citadelles importantes de l'Orient grec. Parmi elles, l'enceinte d'Antioche était, il y a encore peu d'années, une des plus remarquables, avec ses hautes murailles crénelées, escaladant les pentes de la montagne, ses puissantes tours carrées à trois étages de défense, son chemin de ronde établi sur arcades, son énorme donjon pentagonal, et le réduit fortifié, flanqué de massives tourelles, qui se dressait tout au haut de la ville sur un rocher presque inaccessible⁶. Dara⁷, Nicée⁸, Anazarbe⁹ n'offrent pas de moins curieux spécimens de l'art militaire byzantin du vi^e siècle. A

1. *Aed.*, p. 214.

2. *Id.*, p. 239.

3. *Id.*, p. 271, 302.

4. Ex. : Haïdra. Cf. Saladin, I (*Rapport de 1887*), p. 174-175.

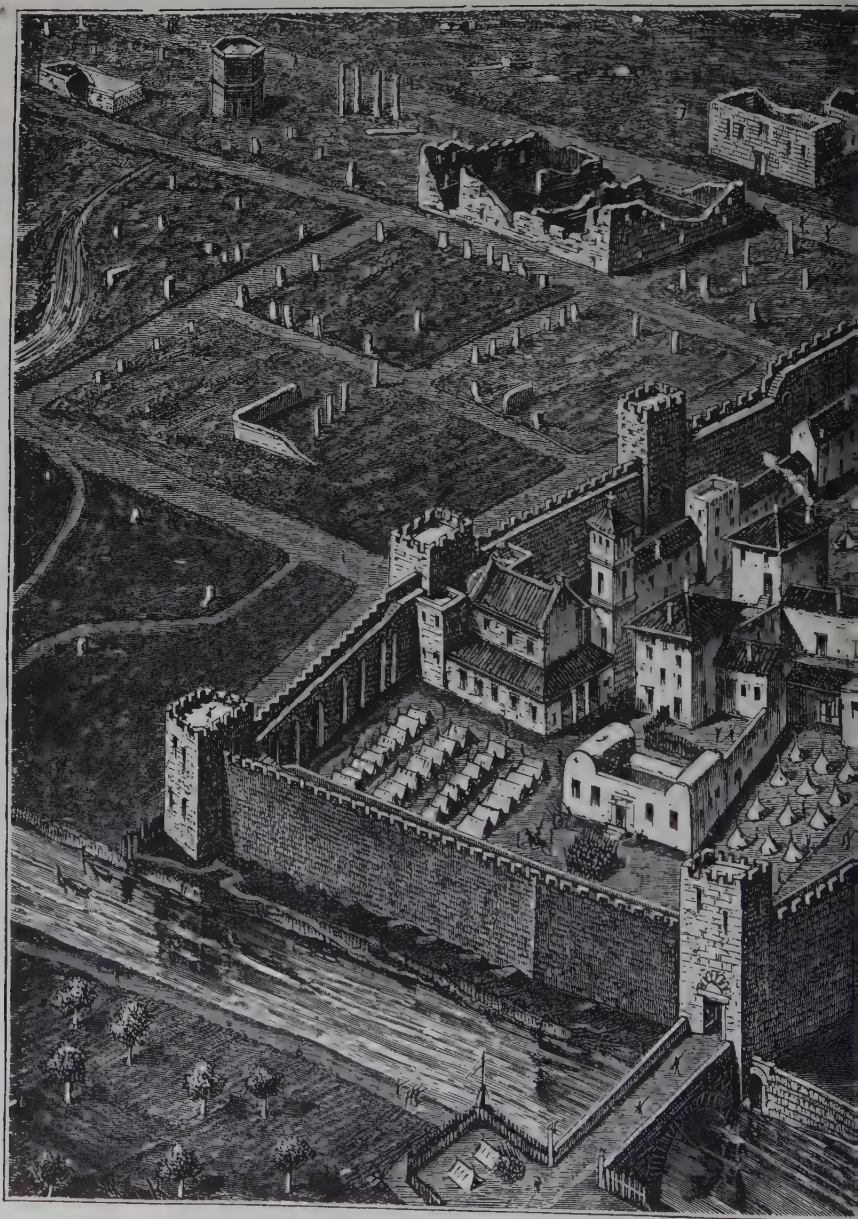
5. Ex. : Thelepte.

6. Rey, *l. c.*, p. 185-193 et pl. 81. Cf. *Aed.*, p. 238-241.

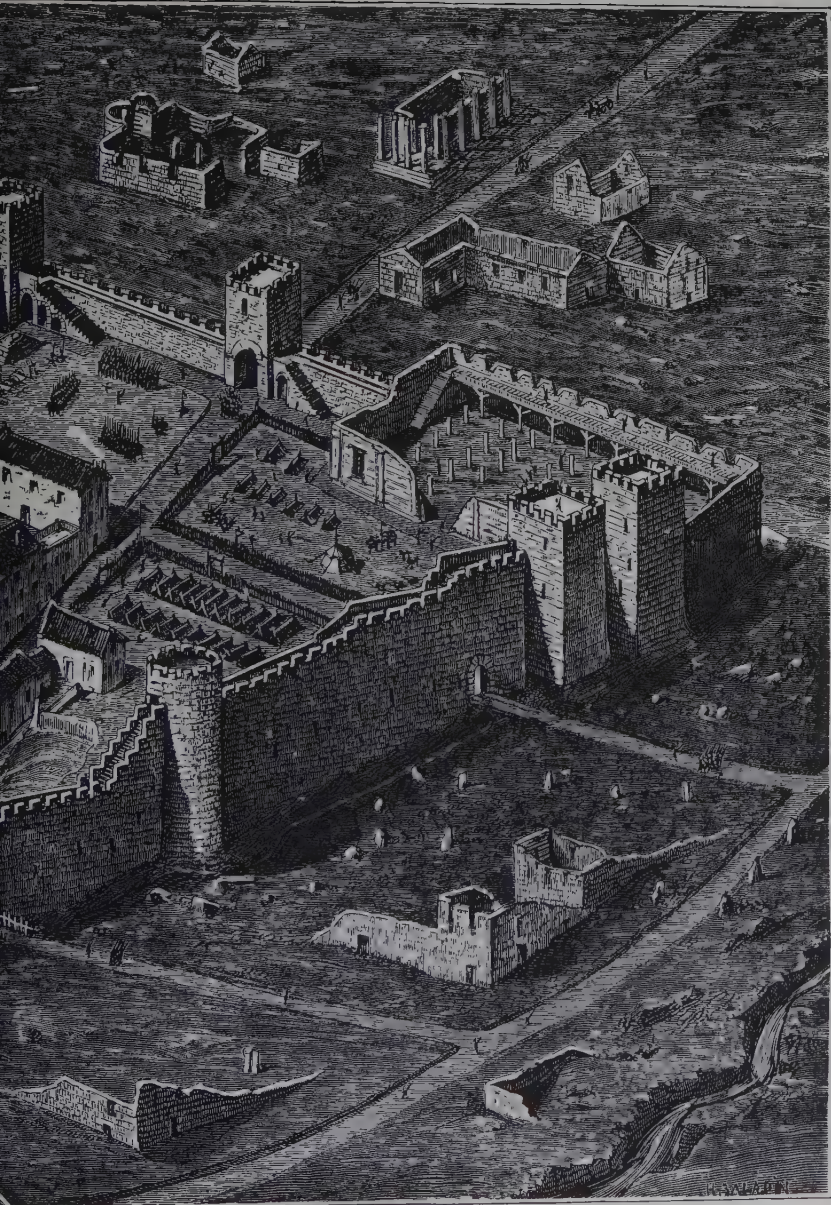
7. Texier, *Archit. byz.*, p. 53-55.

8. Texier, *Archit. byz.*, p. 23 : *Asie Mineure*, I, p. 39-43.

9. Texier, *Archit. byz.*, p. 19-20 ; Schlumberger, *Nicéphore Phocas*, p. 197-198.



Vue restituée de la citadelle byzantine de Haïd



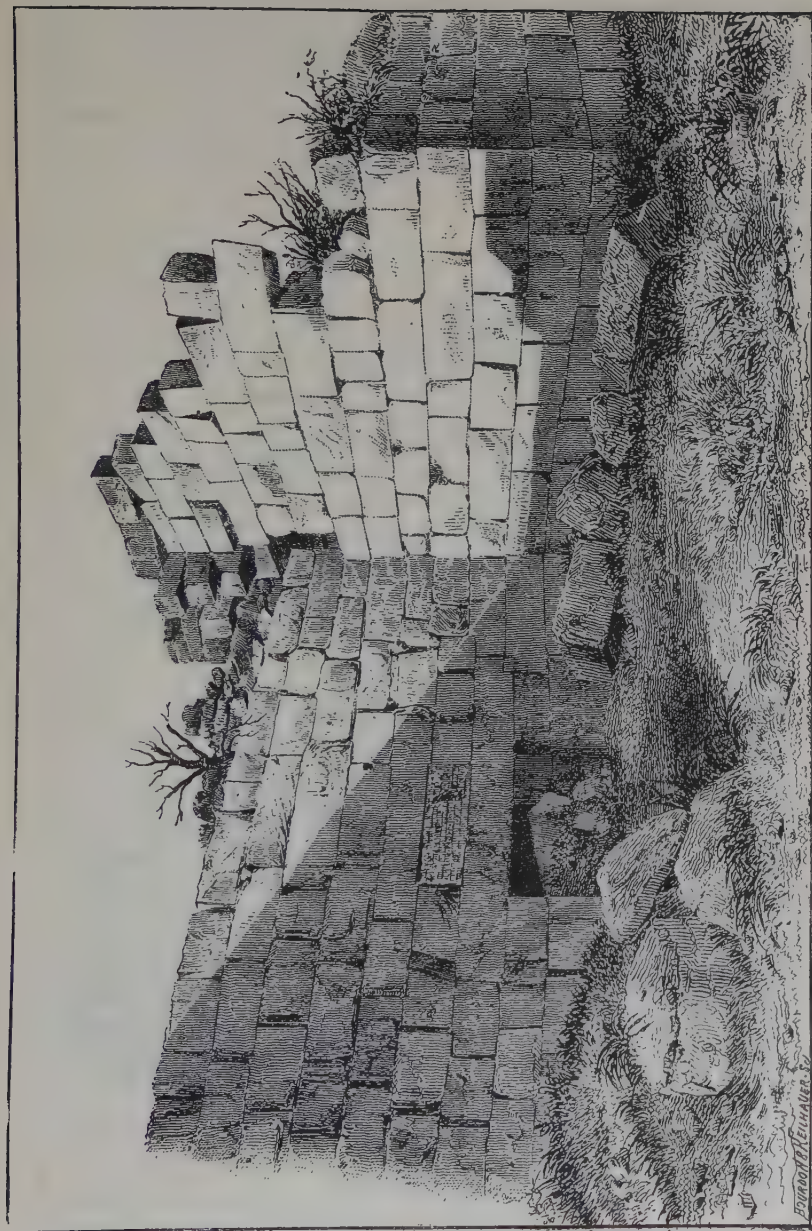


Fig. 16. — Guelma. Poterne de l'enceinte byzantine. (D'après le dessin de Ravoisié.)

l'aide de ces monuments, il est facile de reconstituer, sous leur véritable aspect, quelques-unes des citadelles si bien décrites

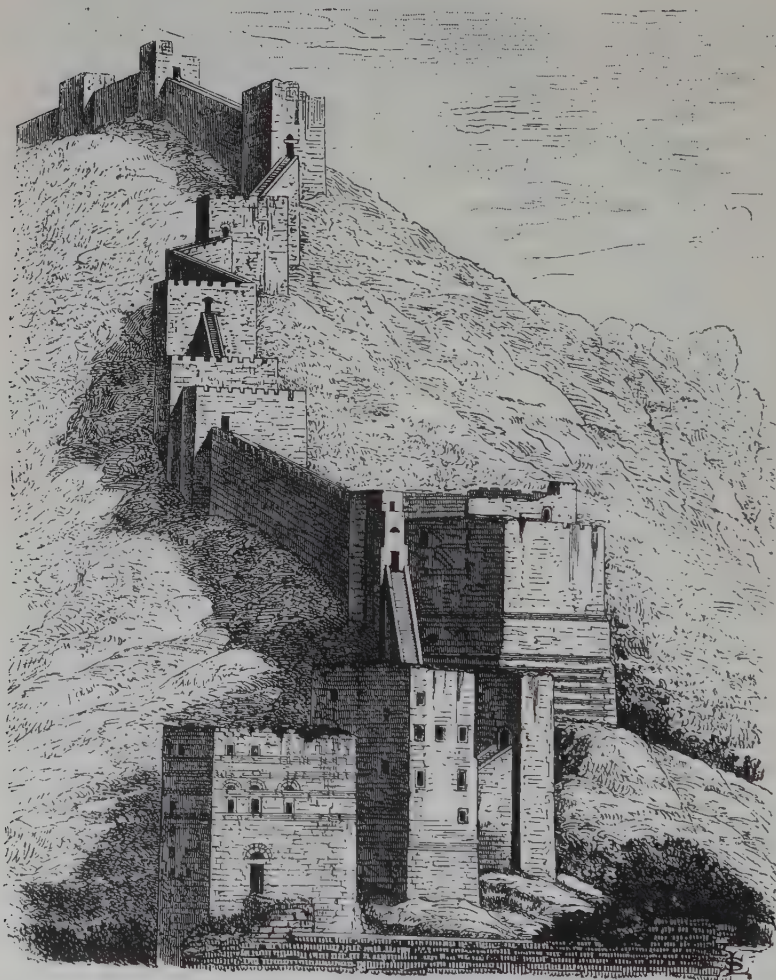


Fig. 17. — Antioche. Portion de l'enceinte byzantine.
(D'après le dessin de Cassas et la planche de Rey.)

par Procope¹ : et cette étude a d'autant plus d'importance que,

1. Cf. la restitution de Haïdra proposée par M. Saladin (pl. II).

suivant une observation fort exacte, « beaucoup des dispositions employées par les Byzantins dans leurs travaux de fortifications forment une transition entre les méthodes antiques et celles du moyen âge¹. »

III

Comment furent appliqués dans l'Afrique byzantine les principes généraux de la défense et de la construction.

Il faut voir maintenant de quelle façon ces principes de la construction militaire byzantine trouvèrent en Afrique leur application.

Les Vandales, on le sait, avaient, par mesure de prudence, rasé les fortifications de presque toutes les villes africaines; si bien que, sauf Carthage, Hippone et quelques rares cités, dont les murailles mal entretenues tombaient d'ailleurs à peu près en ruine, sur toute l'étendue du territoire il ne restait pas une citadelle². Une tâche immense s'imposait donc aux généraux de l'empereur. L'Afrique était librement ouverte aux Berbères : il fallait à n'importe quel prix arrêter leurs courses et les empêcher de dévaster le pays byzantin³. Mais dès les premières campagnes, avait apparu l'impossibilité d'obtenir par quelques victoires la soumission des indigènes : contre ces ennemis insaisissables et toujours renaissants, les plus glorieux succès, les leçons les plus sévères demeuraient sans longue efficacité; si l'on voulait sérieusement mettre un terme aux incursions des tribus, il fallait en revenir au système défensif jadis pratiqué par Rome, et contenir les Berbères sur les frontières par une solide chaîne de forteresses. Aussi, dès le début de l'occupation, Justinien s'était empressé

1. *Rech. des Antiquités en Afrique*, p. 159.

2. *Bell. Vand.*, p. 333, 403; *Aed.* p. 338, 340.

3. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4 b.

de reconstituer les antiques *limites* romains¹ ; il avait ordonné à ses généraux de réoccuper et de remettre en état tous les ouvrages de défense, villes fortes, camps retranchés, châteaux et *clisures* échelonnés jadis le long du *limes* africain². Mais ce réseau trop lâche laissait encore trop de portes ouvertes à l'audacieuse attaque des indigènes : bientôt on s'aperçut que, pour assurer la pleine tranquillité du pays pacifié, pour organiser réellement, derrière l'abri de la frontière, ces « *felicia regna* » dont parle Corippus³, il fallait faire quelque chose de plus. On multiplia donc, comme sur les autres confins de l'empire, les lignes de forteresses ; on organisa des places de refuge prêtes, en cas d'invasion, à recueillir les populations ; on surveilla les routes, on ferma les passages ; comme le dit avec son amplification poétique l'auteur de la *Johannide*, on couvrit de retranchements les montagnes, les bois, les fleuves, les clairières, on barra en les occupant les gorges et les défilés⁴. De cette sorte on espérait que les Berbères, rejetés au désert, incapables de chercher comme jadis leur subsistance dans les plaines fertiles de l'Afrique, seraient bientôt réduits à la famine et obligés de faire leur soumission ou de chercher une nouvelle patrie⁵. Surtout on comptait que l'armée byzantine, peu nombreuse et peu solide, rendrait de meilleurs et plus utiles services, ainsi répartie en petites garnisons dans une multitude de forteresses, qu'aventurée tout entière sur un même point en une bataille rangée. On se décida donc à couvrir toute la province d'un réseau serré de citadelles : et en quelques années, avec une rapidité prodigieuse, on mena à bien cette œuvre gigantesque, à laquelle demeure attaché pour toujours le nom du patrice Solomon.

Dès son premier gouvernement, Solomon avait entrepris cette tâche colossale de faire à l'Afrique byzantine une cein-

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 5, 8, 10, 17.

2. *Id.*, 4, 8, 14.

3. *Joh.*, VI, 39.

4. *Id.*, VI, 40-43.

5. *Id.*, VI, 44-48.

ture de forteresses : plusieurs places, celles en particulier de la Numidie septentrionale, datent de cet époque. Les événements de 536 arrêterent l'œuvre de la défense comme ils entravaient celle de la pacification ; mais lorsque, en 539, le patrice revint administrer la province, l'un des premiers soins de son infatigable activité fut d'achever la construction du système défensif. « Solomon, dit Procope, entoura chaque cité de remparts »¹; et ailleurs l'historien parle des sommes considérables qu'il dépensa pour « environner de murailles beaucoup de villes africaines »². D'après un autre écrivain, Justinien, c'est-à-dire son lieutenant, ne reconstruisit pas moins de 150 villes africaines³; et non content de remettre en état les ouvrages ruinés par les Vandales, il éleva un grand nombre de forteresses nouvelles⁴. Et en effet, les inscriptions, les textes, les monuments s'accordent à attester la grandeur de l'œuvre entreprise. En Tripolitaine, Leptis Magna et Sabrata virent relever leur enceinte fortifiée⁵; toute la côte de Byzacène se couvrit de citadelles; Iunca⁶, Hadrumète⁷ furent entourées de murailles, et au promontoire de Caput Vada, où jadis avait débarqué Bélisaire, une ville forte s'éleva sous le nom de Justinianopolis⁸. A l'intérieur du pays, Capsa et Thélepte devinrent de puissantes citadelles chargées de la garde de la frontière⁹; à Aïn-Bou-Dris, une redoute protégea la province du côté de la Numidie¹⁰; plus loin, le château d'Ammaedera barra la grande et importante route qui mène de Théveste à Carthage¹¹. En arrière de cette première ligne, les forteresses

1. *Bell. Vand.*, p. 493.

2. *Id.*, p. 501.

3. Evagrius, IV, 18.

4. *Aed.*, p. 339.

5. *Id.*, p. 335, 336, 337.

6. *Joh.*, VII, 395.

7. *Aed.*, p. 340; *Bell. Vand.*, p. 510-511.

8. *Aed.*, p. 341-342; Tissot, II, p. 181.

9. *C. I. L.*, VIII, 101, 102; *Aed.*, p. 342; *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 a.

10. *C. I. L.*, VIII, 2095, add.

11. *Aed.*, p. 342.

de Sufes et de Chusira défendirent les approches du massif montagneux qui couvre le centre de la Tunisie¹, et la place de Laribus ferma aux nomades du sud l'accès des plaines de la Medjerda². D'autres villes encore, Mamma, Kouloulis, contribuèrent à protéger les frontières de la Byzacène³. Dans la Proconsulaire, Carthage vit réparer ses murailles : un fossé profond compléta du côté de la terre l'œuvre de la défense⁴ ; vers la mer, le couvent fortifié du Mandrakion couvrit les approches du port et forma une inexpugnable forteresse⁵. Dans la vallée du Bagradas, Vaga fut entourée de remparts⁶ ; et tout autour d'elle, à Henchir-Negachia⁷, à Tucca⁸, Solomon éleva des redoutes ; à Bordj-Hallal, une grande forteresse ferma du côté de l'ouest l'accès des riches plaines de Bulla Regia⁹, et Sicca Veneria couvrit le point où se rencontrent les routes de Théveste et de Cirta¹⁰. La Numidie également se hérissa de citadelles : au pied du plateau des Nemenchas, le long des pentes septentrionales des massifs de l'Aurès, les villes ravagées par les Maures et trouvées désertes par les Byzantins furent transformées en places fortes¹¹ : Théveste¹², Bagai, Thamugadi¹³, Lamfoua¹⁴ fermèrent aux nomades l'accès des hauts plateaux, et deux forts installés sur les premiers sommets de la montagne surveillèrent au loin le pays¹⁵. Derrière

1. *C. I. L.*, VIII, 239, 700.

2. *Joh.*, VII, 143-146 ; *Bell. Vand.*, p. 508 ; *Proc. Aed.* (pass. inédit d'un ms. du Vatican, communiqué par M. Haury.

3. *Aed.*, p. 342.

4. *Id.*, p. 339.

5. *Id.*, p. 339 ; *Bell. Vand.*, p. 521.

6. *Aed.*, p. 339-340 ; *C. I. L.*, VIII, 14399.

7. *C. I. L.*, VIII, 14439.

8. *Aed.*, p. 340.

9. *C. I. L.*, 1239, 14547.

10. *Aed.* (pass. inédit).

11. *Aed.*, p. 342-343.

12. *C. I. L.*, VIII, 1863, 1864.

13. *Aed.* (pass. inédit).

14. *Ibid.*

15. *Aed.*, p. 343 et pass. inédit.

cette première ligne, dans le nord de la province, Tagoura¹, Madaure², Gadiaufala³, Tigisis⁴, Calama⁵, Constantine⁶, Mileu⁷, formèrent une seconde barrière protégeant la région du Tell ; tandis que sur la côte, le *castellum* de Fossala s'élevait aux environs d'Hippone⁸. Dans le Hodna, Zabi Justiniana, relevée de ses ruines, devint une forte place de guerre⁹ ; dans la Sitifienne, Sitifis couvrit du côté de l'ouest la frontière du pays byzantin¹⁰. Et au delà même des provinces entièrement soumises, tout le long des rivages d'Afrique et jusqu'aux Colonnes d'Hercule, des citadelles s'échelonnèrent. C'étaient Césarée dans la Maurétanie Césarienne¹¹, et en face de l'Espagne, aux limites mêmes de la domination impériale, le redoutable château de Septum que Justinien, dit Procope, rendit « imprenable au monde entier »¹². Et je ne parle ici, il faut le remarquer, que des forteresses dont un texte ou une inscription nous fournit la date d'une manière irréfutable : mais combien d'autres citadelles éparses sur le sol d'Afrique appartiennent incontestablement à cette grande œuvre de restauration ! Ce sont tantôt des places de premier ordre, comme Tubunae, le château du Bellezma, le fort de Ras-el-Oued ou Zarai ; ce sont surtout des redoutes innombrables, reliant les grandes cités entre elles, barrant les vallées et les défilés. Pour la plupart de ces monuments, une simple comparaison suffit à fixer l'époque où ils furent construits : ils appartiennent au même système, ils s'inspirent des mêmes principes que les places sûrement datées par un témoignage certain ; et

1. *C. I. L.*, VIII, 16851.

2. *Ibid.*, VIII, 4677.

3. *Ibid.*, 4799.

4. *Aed.* (pass. inédit).

5. *C. I. L.*, VIII, 5352, 5353 ; *Aed.* (pass. inédit).

6. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 a.

7. *Aed.* (pass. inédit).

8. *Ibid.*

9. *C. I. L.*, VIII, 8805.

10. *C. I. L.*, VIII, 8483 ; *Aed.* (pass. inédit).

11. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 a.

12. *Aed.*, p. 343.

les données archéologiques s'ajoutent ici aux informations de l'histoire pour prouver la grandeur de l'œuvre réalisée par Solomon.

Et si l'on songe au petit nombre d'années qui suffirent à élever ces ouvrages, à la rapidité prodigieuse qu'il fallut apporter au travail, on admirera encore davantage l'énergique activité du général byzantin. On a compté que, pour construire la seule enceinte de Théveste, il n'a pas fallu moins de 335,800 journées d'ouvrier, et que pour parvenir en deux ans à terminer la forteresse, on a dû journallement employer 800 à 850 travailleurs¹; et si l'on considère que des citadelles semblables se bâtissaient au même moment sur toute la surface de l'Afrique, on voit quelle prodigieuse dépense d'efforts, d'hommes et d'argent a exigée cette colossale entreprise. Ce n'est pas tout. « Lorsque, dit un juge compétent, on examine avec attention le réseau des forteresses byzantines, on s'aperçoit que le choix des positions a eu lieu en général avec beaucoup de soins et qu'un coup d'œil remarquable a présidé à l'ensemble de cette opération, dont le but évident était de dominer le pays avec le moins de troupes possible. Si en outre on se rend compte des efforts qu'il a fallu faire, des difficultés qu'il a fallu vaincre, pour construire en un temps si court des établissements si considérables et si multipliés, appuyé sur une armée très faible, dans un pays incomplètement soumis et grand comme la France, on est obligé de reconnaître, non seulement que Solomon était un stratégiste habile, mais que les ingénieurs et lieutenants chargés de le seconder avaient une vigueur d'exécution incontestable et une connaissance approfondie de l'art de la guerre². »

Pourtant on chercherait à tort, dans les citadelles de l'Afrique, l'application intégrale des principes de la fortification byzantine. Les circonstances particulières dans lesquelles Solomon dut accomplir son œuvre ne permettaient point

1. Moll, *Rec. de Const.*, 1860, p. 206-207.

2. *Id.*, p. 208-209.

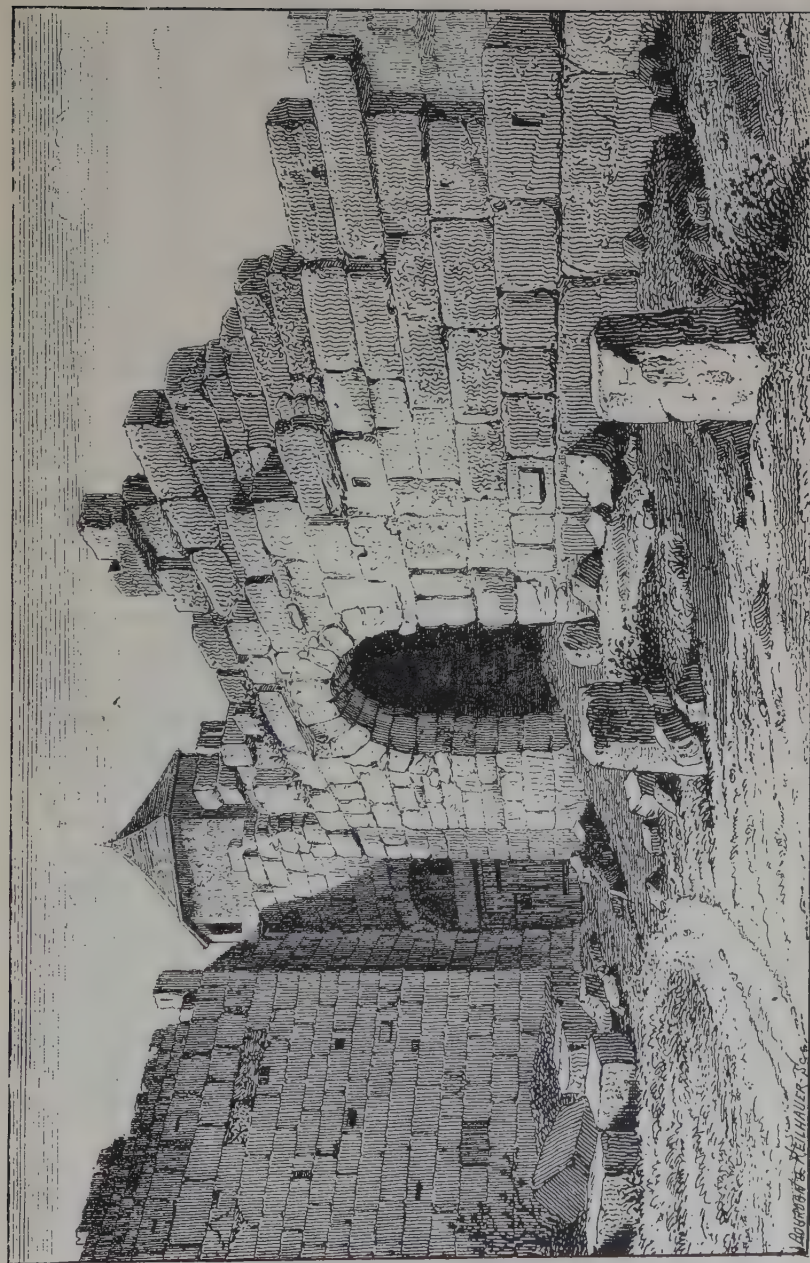


Fig. 18. — Guelma. Portion de l'enceinte byzantine, porte et tour. (D'après la planche de Delamare.)

d'employer le système complet et assez compliqué que Justinien avait pratiqué dans les grandes forteresses de l'Orient ; et par surcroît, la qualité des adversaires auxquels ces châteaux devaient faire résistance n'exigeait point de telles précautions. D'une part, contre des ennemis fort inexpérimentés dans l'art des sièges¹, des moyens de défense simplifiés pouvaient être adoptés sans péril ; d'autre part, la nécessité pressante de couvrir de forteresses le plus promptement possible un pays récemment conquis et qu'on sentait fort menacé, interdisait les longues recherches et les travaux trop soigneusement conduits. On a donc tiré parti, et sans scrupule, de tout ce qui pouvait accélérer la besogne proposée : on a voulu faire vite, et on s'en aperçoit du reste en étudiant les détails des citadelles africaines. Au lieu de prendre la peine de demander aux carrières les matériaux dont ils avaient besoin, les constructeurs byzantins « ont puisé dans les ruines des cités qu'ils rencontraient, sans distinguer entre les différentes pierres qui leur tombaient sous la main, empruntant aux forums leurs bases honorifiques, avec les statues qui s'y élevaient, aux temples leurs architraves, leurs colonnes, leurs inscriptions votives, aux cimetières leurs tombes². » Souvent ils ont fait mieux encore : pour se procurer rapidement les matériaux nécessaires à certaines portions particulièrement difficiles de la construction, ils ont démolis sans hésiter les édifices encore debout, démontant par exemple, voussoir par voussoir, les portes ou les arcades de ces monuments pour les transporter dans leurs forteresses³. D'ailleurs l'usage et même la loi autorisaient ces pratiques⁴ : et l'on a vu l'auteur de la *Tactique* recommander comme un endroit spécialement désigné pour la construction d'un château, celui où se rencontrent en abondance des pierres déjà toutes taillées⁵. Aussi n'est-il point, en Afrique,

1. *Bell. Vand.*, p. 508.

2. *Cagnat, Timgad*, p. xi.

3. *Saladin*, II, p. 532-533, 543, 544-545.

4. *Nov.* 120, 1.

5. *Anon.*, X, 3.

une seule construction militaire byzantine qui n'offre abondamment la preuve de ces méthodes bâtives. A Sétif, à Timgad, à Tébessa, à Haïdra, à Mdaourouch, à Aïn-Tounga, partout



Fig. 19. — Aïn-Tounga, citadelle byzantine. Tour de l'angle sud-est.
(D'après une photographie communiquée par M. Gauckler.)

enfin, les fragments d'inscriptions, les architraves moulurées, les débris de corniches, les colonnes et les chapiteaux, les

sarcophages et les morceaux de sculpture, sont entassés pêle-mêle dans les murailles, et parfois même noyés dans la maçonnerie de blocage ; les blocs taillés en bossage se mêlent aux pierres demeurées lisses et tous ces matériaux antiques, souvent d'une qualité excellente, sont accumulés les uns sur les autres dans le désordre le plus complet. Indifféremment les blocs sont placés de champ ou en délit : entre les pierres de dimensions énormes, de tout petits matériaux s'intercalent.



Fig. 20. — TebourSouk. — Appareil du mur byzantin.

Souvent les assises sont irrégulièrement disposées et la différence de niveau est simplement rachetée par des lits de mortier plus ou moins épais ; souvent les joints sont faits grossièrement : plus fréquemment encore des disparates singuliers apparaissent. Tandis que le bas de la muraille est assez soigneusement construit, dans les parties supérieures l'appareil s'altère et se gâte ; alors que le parement extérieur du mur est régulièrement disposé, le revêtement intérieur des courtes et des tours est d'un travail beaucoup moins attentif.



Phototypie Bertrand, 9, r. Cadet.

AIN-TOUNGA — CITADELLE BYZANTINE — TOUR DE L'ANGLE SUD-EST

Sans doute les parties de l'enceinte plus exposées aux attaques

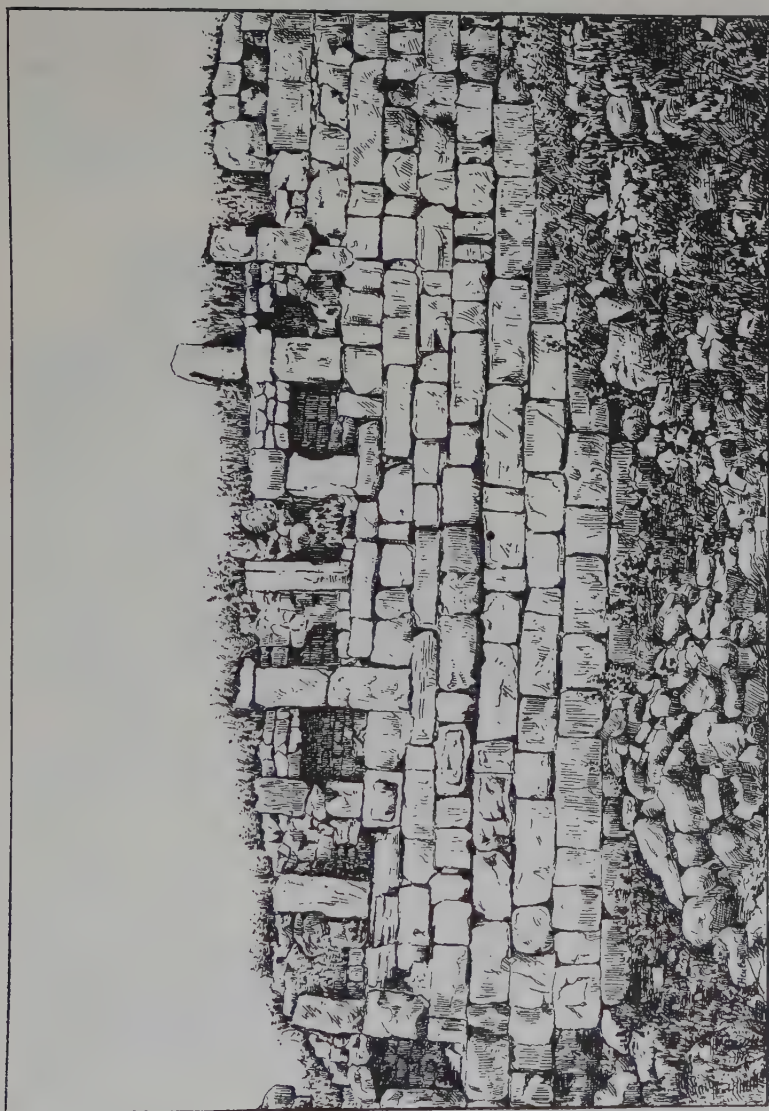


Fig. 21. — Tifech. — Appareil du mur byzantin.

sont formées de beaux matériaux ; mais là où le terrain sem-

ble assurer une défense naturelle suffisante, le mur prend aussitôt une apparence plus médiocre : des pierres de petit échantillon remplacent les grandes pierres de taille, une simple maçonnerie de blocage se substitue au revêtement intérieur¹. D'autres fois, pour économiser les pierres de belle qualité, on emploie pour construire la muraille, au moins dans ses parties plus élevées, « un système de chaînage et de

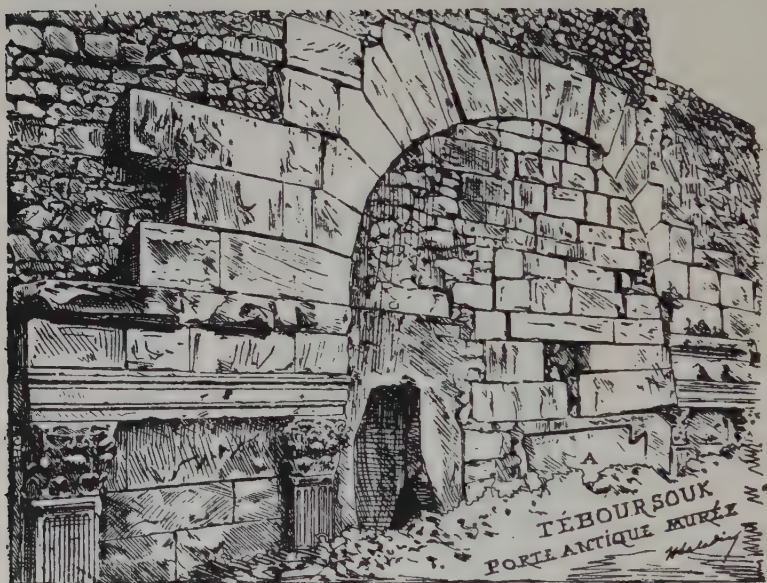


Fig. 22. — Teboursouk. Porte antique murée dans l'enceinte byzantine.
(Dessin de M. Saladin.)

harpes en grands matériaux avec remplissage de moellons². » Enfin, dans certains monuments la brique apparaît concurremment avec la pierre soit pour former les arcades qui portent le chemin de ronde³, soit pour construire les voûtes en cou-

1. Ex. : Tifech.

2. Ex. : Teboursouk, Aïn-Hedja, Tifech.

3. Ex. : Madaure.

pole qui couvrent le rez-de-chaussée des tours¹, soit même pour édifier les créneaux qui couronnent les courtines².

Mais où ce désir de faire vite apparaît plus manifestement encore, c'est dans l'emploi qu'ont fait les Byzantins des édifices antiques demeurés debout³. Partout où un monument de l'époque romaine s'était conservé à peu près intact, on s'est appliqué à le comprendre dans l'enceinte de la citadelle, pour

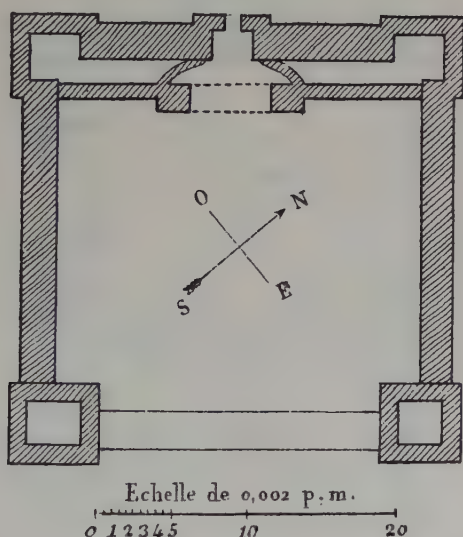


Fig. 23. — Henchir-Sidi-Amara. Monument antique transformé en redoute byzantine.

renforcer la défense et éviter la construction de quelques mètres de rempart. C'est ainsi qu'à Théveste l'arc de triomphe de Caracalla est devenu l'un des bastions de la citadelle, et en même temps l'une de ses portes, par la fermeture de ses ouvertures latérales et le rétrécissement de son arceau septentrional; c'est ainsi qu'à Calama le désir d'appuyer le rem-

1. Ex. : Timgad.

2. Ex. : Lemsā.

3. Cf. *Aed.*, p. 291.

part au puissant bâtiment des thermes, dont la masse pouvait fournir un sérieux renfort à la défense, a déterminé sur le front sud de la place la direction de la fortification. A Haïdra, à l'angle nord-est de la citadelle, les murs de la grande basilique ont été partiellement enclavés dans l'enceinte¹; à Madaure, les murs ruinés d'un édifice demi-circulaire ont servi à asseoir une partie des remparts, et ainsi donné au plan de ce

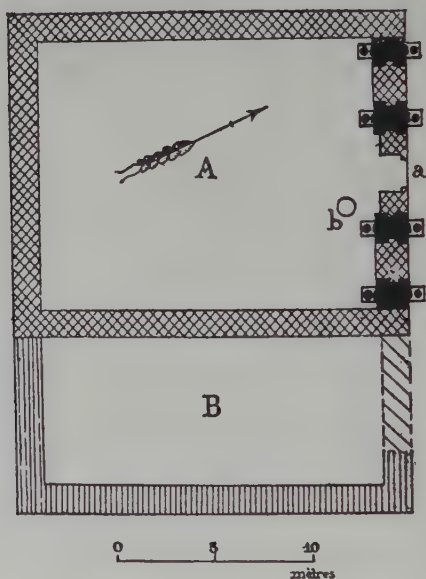


Fig. 24. — Zana. Arc de triomphe transformé en redoute byzantine.

château un aspect assez particulier ; à Théveste, une portion du front sud-ouest est établie sur les substructions d'une construction romaine, probablement sur le mur de scène d'un théâtre, et on voit encore engagés dans la muraille, d'énormes tambours de colonnes qui débordent le parement intérieur. Parfois même un bâtiment romain tout entier a été transformé en

1. Saladin, I, p. 175.

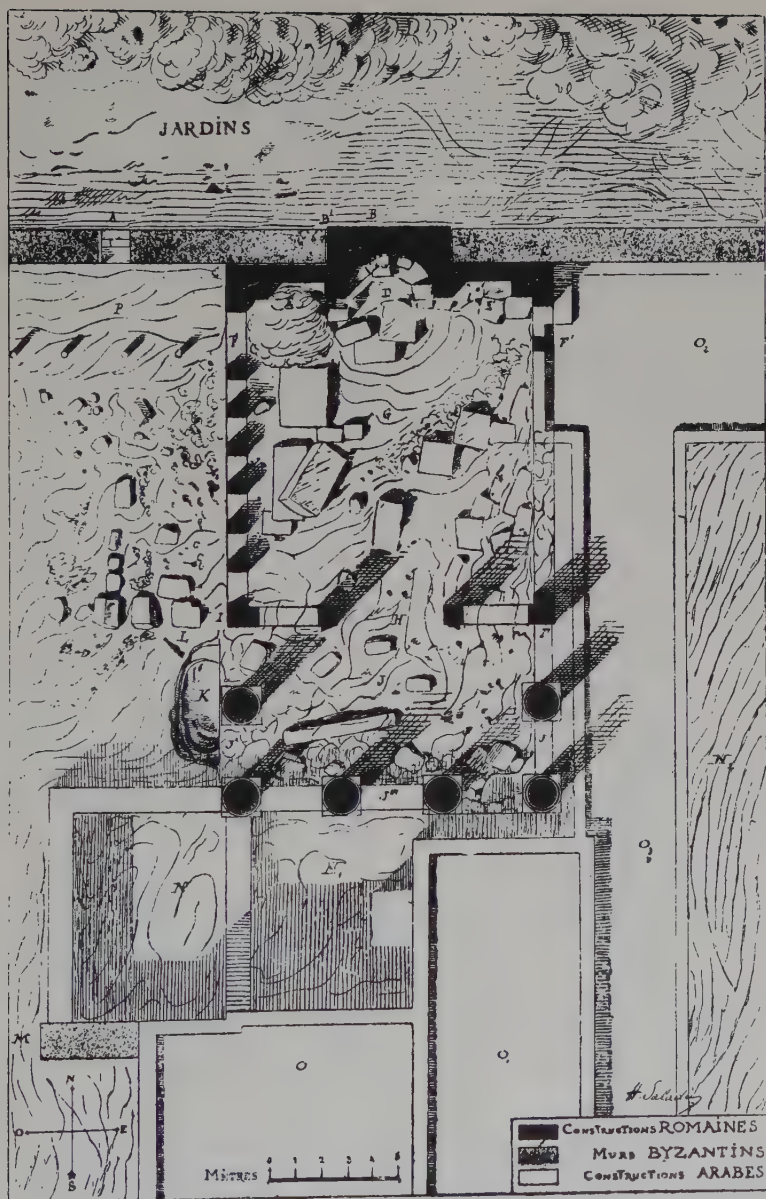


Fig. 25. — Plan du temple de Dougga formant réduit de l'enceinte byzantine.
(Dessin de M. Saladin.)

citadelle; la redoute de Henchir-Sidi-Amara a pour noyau un grand édifice antique, devenu une sorte de donjon qu'entourent les murailles byzantines : et de même que, dans la Rome du moyen-âge, les arcs de triomphe de Titus et de Constantin sont devenus des forteresses sous la main des Frangipani, ainsi dans l'Afrique byzantine les monuments de cette sorte se transforment en fortins avancés protégeant les grandes citadelles. L'arc de triomphe de Diana Veteranorum, prolongé de chaque côté par une courte muraille, devient l'un des côtés d'un réduit carré ; et pour donner à cette redoute une entrée facile à défendre, on a muré les deux faces latérales et rétréci fortement la principale ouverture. L'arc de triomphe de Haïdra, enveloppé d'une gaine en pierres de taille, est devenu une sorte de donjon, auquel les avant-corps qui accostent l'arcade forment quatre bastions ; et ainsi modifié, le monument occupe le centre d'une petite forteresse. De même qu'à Olympie, le temple de Zeus a été transformé en redoute, ainsi à Sbeitla le péribole des temples devient sous la main des Byzantins une puissante citadelle, et partout il en va de même¹. A plus forte raison, s'il subsiste quelque part les restes d'une construction militaire plus ancienne, on en tire parti dans l'établissement du nouvel ouvrage. Une portion de l'enceinte de Calama n'est autre chose qu'un débris de la forteresse romaine, soigneusement conservée et réparée².

Il devient dès lors plus facile de comprendre la merveilleuse rapidité apportée à la construction de si nombreux ouvrages. Si, en outre, on examine les plans adoptés dans beaucoup de ces monuments, on y retrouvera les mêmes partis pris de simplification, destinés à hâter le travail. A la seule exception de Carthage³, aucune place forte ne paraît avoir été pourvue de

1. Exemples à Zana, Sbétla, Maktar, Sidi-Amara. Cf., à Bir-el-Heusch, un temple transformé en forteresse (*Bull. Ant. afr.*, 1885, p. 92) ; à Aphrodisium (Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 14-16) ; à Rusuccurru (*Revue Afr.*, 1891, p. 11-12) ; à Dougga (Saladin, II, p. 450, et Carton, *Découvertes archéologiques et épigraphiques faites en Tunisie*, p. 153).

2. Ravoisié, *Explor. de l'Afrique*, II, p. 27 ; cf. *ibid.*, p. 20.

3. *Aed*, p. 339.



Fig. 26. — Guelma. Citadelle byzantine. (D'après le plan de Ravoisié.)

fossés; de προτείχισμα, on ne rencontre nulle trace. Quant aux tours, le nombre en est singulièrement réduit dans beaucoup de ces citadelles. Sans doute, aux endroits particulièrement menacés, on les accumule en aussi grande quantité que dans les places de l'Orient byzantin, et l'on constate en quelques endroits de fort belles études de flanquement¹. Mais partout où les dispositions du terrain ont paru suffire à assurer la sécurité de la ville, les tours sont rares et espacées². Même dans des places fort importantes, telles que Thélépte, Thamugadi, Tubunae ou le château du Bellezma, les tours sont souvent distantes de plus de 50 mètres; un type très fréquemment employé dans les *castella* d'Afrique présente quatre tours seulement flanquant les quatre angles d'un carré³; enfin, la plupart des fortins de moindre importance sont de simples réduits rectangulaires, qu'aucune tour absolument ne vient protéger.

D'autre part, dans beaucoup de villes on s'est attaché à dessein à réduire l'étendue de l'enceinte, afin qu'une moindre garnison pût suffire à en assurer la défense. A cet égard, Justinien avait donné des ordres formels à ses lieutenants : « Si Votre Grandeur, mandait-il dès 534 à Bélisaire, constate que certaines villes ou châteaux du *limes* sont d'une étendue trop considérable, et pour cette raison difficile à garder efficacement, elle fera en sorte de les faire reconstruire de manière à ce qu'un petit nombre d'hommes suffise à les protéger⁴. » Dans toutes ses constructions militaires, constamment l'empereur avait appliqué ce principe : partout où les remparts d'une ville lui semblaient trop étendus pour la défense, partout où de grands espaces vides, réservés inutilement au dedans des murailles, risquaient de compromettre la sécurité de la cité par les facilités qu'ils offraient à une surprise, résolument il avait restreint

1. Ex. : Tigisis.

2. Ex. : Tifech, Tigisis.

3. Cf. *Aed.*, p. 266.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 14.

les dimensions de la forteresse¹. Il avait agi ainsi à Antioche, à Césarée de Cappadoce², ailleurs encore; il fit de même en Afrique. Procope l'indique expressément pour Leptis Magna³; les monuments montrent que la même règle fut suivie en bien d'autres endroits : à Thélepte, à Théveste, à Bagai, à Guelma, à Teboursouk, beaucoup d'édifices furent laissés en dehors de l'enceinte de la nouvelle ville fortifiée. Dans la plupart des cités on se contenta de moins encore : à Ammaedera, à Thamugadi, à Madaure, à Tubunae, à Sétif, à Thignica, une citadelle plus ou moins grande s'éleva au centre ou à côté de la ville, et servit tout ensemble à la protéger et à offrir un refuge à ses habitants.

IV

Des divers types de constructions militaires africaines.

Pour tous ces motifs, une grande variété de dispositions apparaît dans les citadelles africaines. Les textes y distinguent plusieurs sortes de constructions militaires, les villes fortifiées (*civitates*), les camps retranchés (*castra*), les grandes forteresses (*castella*), les redoutes de moindre importance (*burgi*), les murs de barrage (*clisurae*)⁴. L'étude des monuments confirme pleinement cette classification : ils se ramènent en effet à cinq catégories principales, dont quelques exemples particuliers, choisis dans chaque série parmi les édifices les mieux conservés, suffiront à donner une idée exacte⁵.

1. *Aed.*, p. 236, 290.

2. *Id.*, p. 238, 316, 317.

3. *Id.*, p. 335, 336.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4, 8, 14, 15 : *C. I. L.*, VIII, 4799. Sur les mots *castellum* et *burgus*, Cagnat, *Armée romaine*, p. 674.

5. Cf. *Rech. des antiquités*, p. 163.

1° On rencontre en premier lieu les villes fortifiées. Tébessa en offre un fort intéressant spécimen, et ainsi qu'on l'a justement remarqué, ses fortifications, admirablement conservées, « peuvent être considérées comme un véritable type de l'art de l'ingénieur au vi^e siècle¹ ». Selon la description d'un témoin oculaire², elles forment « une enceinte rectangulaire de 320 mètres de longueur sur 280 mètres de largeur, flanquée par quatorze tours carrées et percée de trois portes qui sont placées

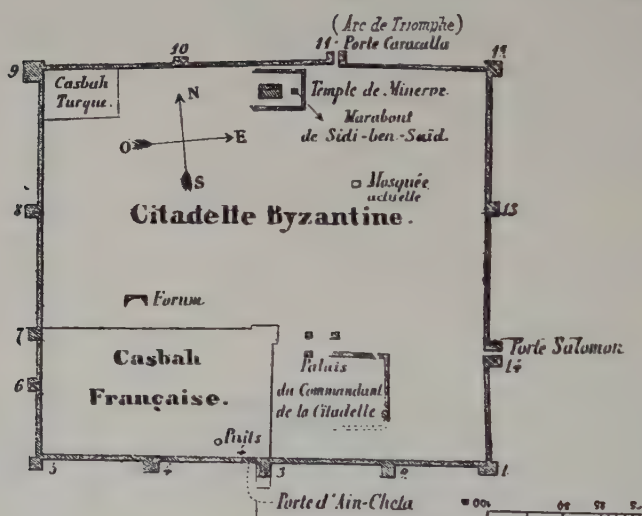


Fig. 27. — Tébessa. Enceinte de la ville byzantine.
(D'après le plan de Moll.)

sur les trois faces sud, est et nord. Cette dernière est formée par l'arceau nord de l'arc de triomphe de Caracalla, qui lui-même est devenu une des quatorze tours de flanquement. Les murs de l'enceinte ont une épaisseur variant de 1^m,50 à 2^m,20 et dans le principe ils atteignaient une hauteur de neuf à dix mètres. A

1. Moll, *Rec. de Const.*, 1860, p. 204.

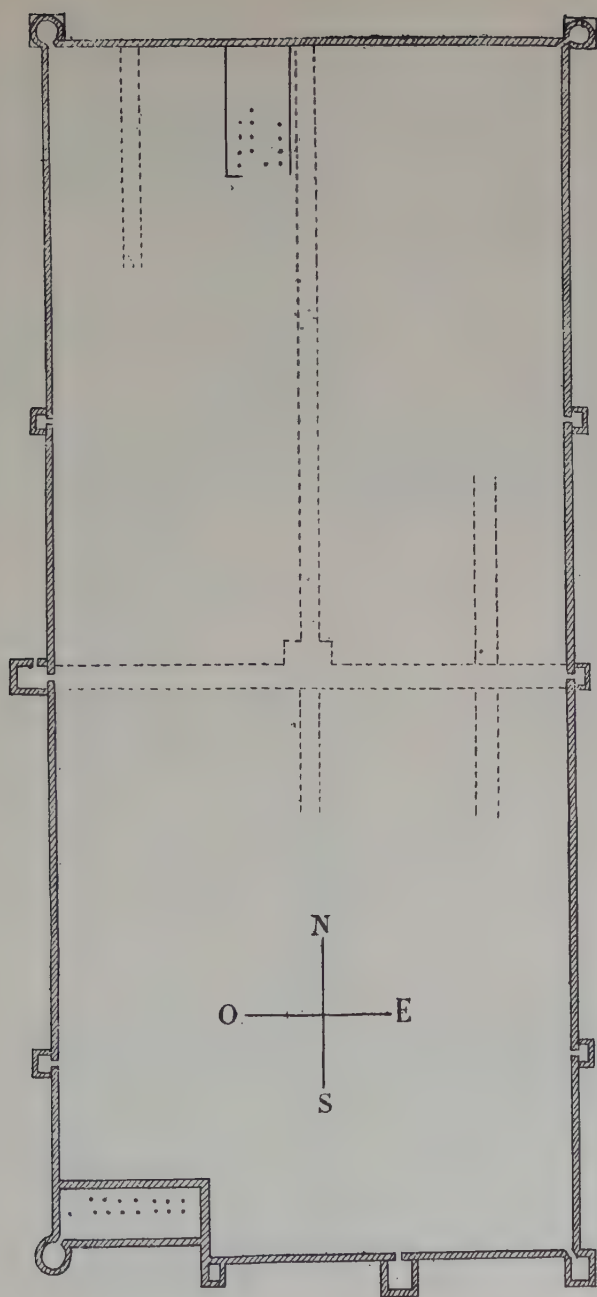
2. *Id.*, p. 204-205, que je complète et corrige sur quelques points. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 42-47.

sept ou huit mètres environ au-dessus du sol régnait un chemin de ronde crénelé qui faisait le tour de la place. Il était destiné



Fig. 28. — Tébessa. Portion de l'enceinte byzantine, face intérieure.

à recevoir les défenseurs et à faire communiquer les tours entre elles; une partie de sa largeur était prise en encorbellement, et en certains endroits il était coupé par des marches



Echelle 0 10 20 40 60 80

Fig. 29. — Thélepte. Enceinte de la ville byzantine.

truction particulièrement soignée, sans doute d'autres bâtiments encore, aujourd'hui disparus sous les maisons de la ville arabe. En dehors de l'enceinte avaient été laissés l'amphithéâtre, les thermes, une grande partie de la ville; toutefois, au nord des remparts, la belle basilique chrétienne, avec le couvent qui l'entourait, avait été transformée en une forteresse qui couvrait de ce côté les approches de la place.

D'autres villes fortes de l'époque byzantine montrent plus clairement encore certaines dispositions adoptées dans cette catégorie de constructions. Dans les ruines, si cruellement ravagées, mais si grandioses encore de Thélépte¹, on reconnaît fort nettement, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée, les trois grandes rues, larges de 4^m,80 à 5^m,50, qui la parcouraient du sud au nord, et les cinq ou six voies transversales qui la sillonnaient de l'est à l'ouest; on remarque, presque au centre de la ville, à l'entrecroisement de deux larges rues, une place assez grande, où se dressent les ruines d'un bâtiment précédé d'une colonnade; et partout, le long des trottoirs qui bordent les avenues, on voit encore l'alignement des maisons particulières et les restes des édifices publics. Dans la partie septentrionale de la ville, appuyé au mur du front nord, c'est, occupant tout l'ilot compris entre deux longues rues, un vaste bâtiment rectangulaire, bordé à l'intérieur d'une double rangée de colonnes; dans l'angle sud-ouest, c'est un bel édifice, long de 43 mètres, large de 16 mètres, adossé, lui aussi, aux murailles de l'enceinte; des rangées de colonnades de marbre, aux cannelures enroulées en spirale, décoraient ce monument; des pavés en mosaïque, des placages de marbre multicolore en rehaussaient la splendeur, et des restes de sculpture, paraissant provenir d'un ciborium, montrent qu'il y avait là sans doute une grande église chrétienne. Assurément, en dehors de l'enceinte fortifiée, bien des édifices s'élevaient dans l'antique Thélépte : tout autour des remparts, ce sont, dans toutes les directions, des ruines de temples, de thermes, de

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 53-58.

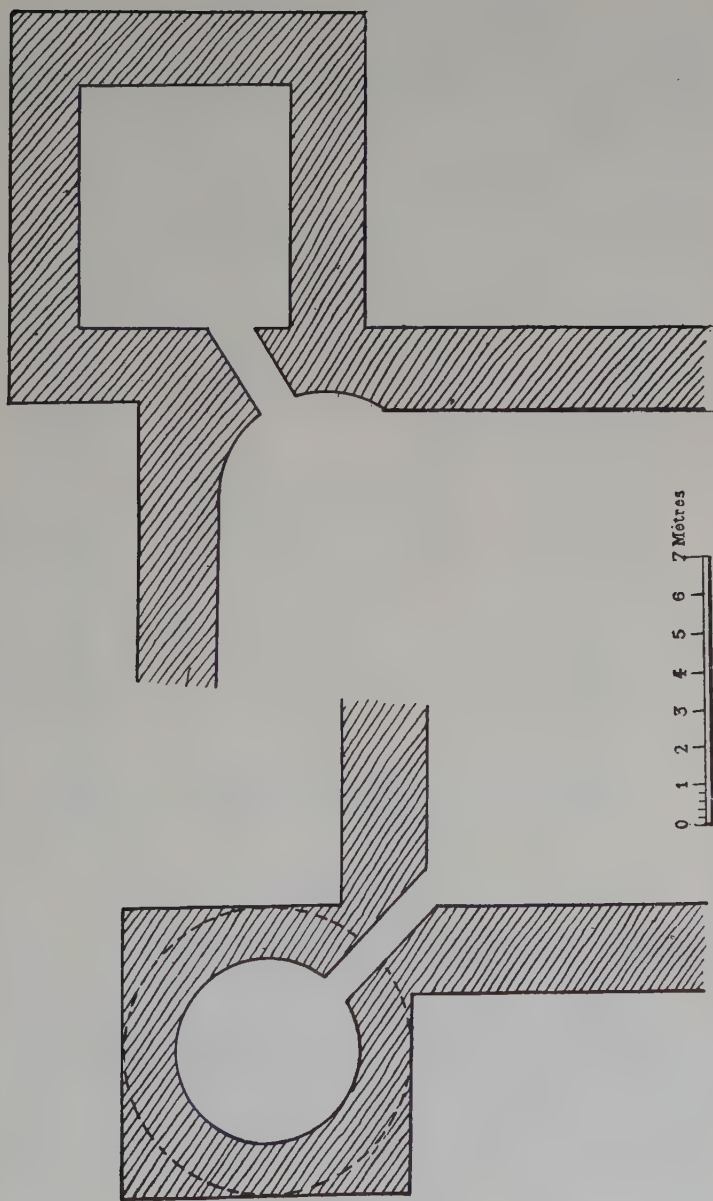


Fig. 30. — Thelepte. Enceinte byzantine. Tours de l'angle nord-est et de l'angle sud-est.

basiliques. Mais les dimensions considérables de la forteresse — 350 mètres de longueur sur 150 mètres de large — empêchent à elles seules d'y voir une simple citadelle¹; et il faut

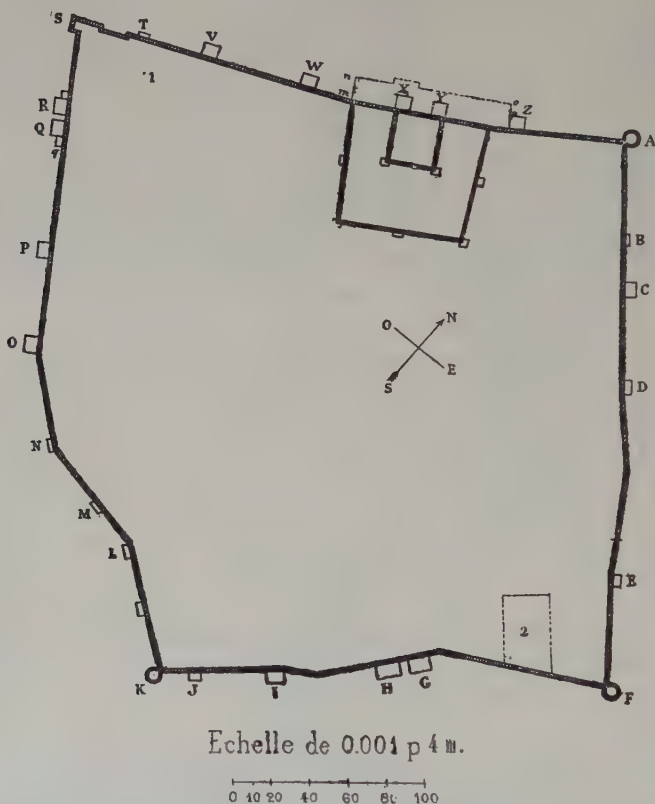


Fig. 31. — Ksar-Bagai. Enceinte de la ville byzantine.

assurément reconnaître ici un exemple particulièrement intéressant de ces villes réduites par ordre de Justinien.

Béja², avec les vingt-deux tours qui flanquent l'hexagone irrégulier.

1. *Rech. des antiquités*, p. 163. Cf. *Bull. du Comité*, 1885, p. 131-149; 1888, p. 177-193.

2. Voir Diehl, *Rapport*, p. 130-135.

gulier de ses murailles, Tigisis avec ses dix-sept tours de formes si variées et si curieuses ¹, Guelma avec les treize tours qui, suivant les termes d'une inscription placée dans la muraille, rendaient inexpugnable l'établissement du patrice Solomon ², mais surtout Bagai, avec ses vingt-cinq tours et l'énorme développe-

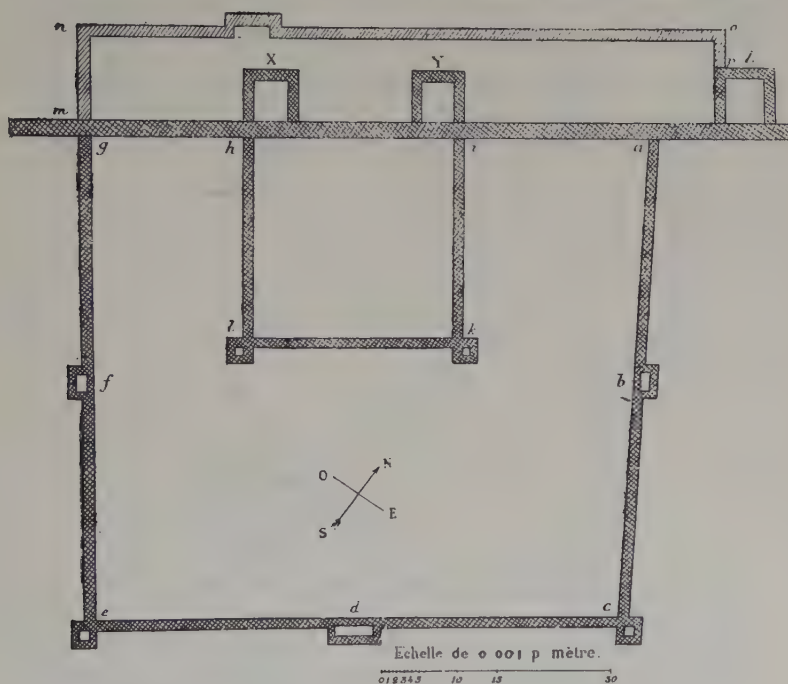


Fig. 32. — Ksar Bagai. Réduit de la citadelle byzantine.

ment — 1,172 mètres — de sa vaste enceinte offriraient des types non moins remarquables de la ville fortifiée byzantine. Je noterai seulement la disposition si intéressante qui, à Bagai comme à Djeloula, renforce par un réduit intérieur les moyens de défense de la ville. Adossée au front nord-ouest de l'enceinte, une véritable citadelle s'élève, dominant toute la cité, sur le point le plus escarpé de la colline : suivant le type ordinaire des

1. Diehl, *ibid.*, p. 72-78.

2. C. I. L., VIII, 5352. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 86-90.

châteaux forts d'Afrique, elle forme un rectangle mesurant 74 mètres environ sur 63, flanqué à ses angles de tours quadrangulaires, et défendu sur le milieu de chaque courtine, à l'exception du front commun avec l'enceinte, par une autre tour carrée. A l'intérieur même de cette forteresse, une dernière construction se dresse : c'est une sorte de donjon appuyé aux courtines extérieures. Il mesure 26 mètres environ de côté, ses murailles ont 1^m,15 d'épaisseur et deux tourelles flanquent ses angles vers l'est et vers le sud ¹. Ce sont là, dans la ville forte de Bagai, si curieuse d'ailleurs, des construc-



Fig. 33. — Haïdra. Plan général (d'après le levé de M. Saladin).

tions tout à fait dignes d'attention : elles montrent quels efforts furent faits pour assurer, même après la prise des villes, une dernière retraite à la garnison, et un suprême moyen de résistance ; elles offrent un type assez rare de ces maîtresses tours byzantines, de ces *πυργόκαστελλα*, comme dit Procope, que les Grecs construisaient volontiers au point le plus élevé de leurs enceintes fortifiées ².

2° A côté de la ville forte, on rencontre une autre catégorie

1. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 32-40.

2. A ce type appartient en Afrique : Thélepte, Théveste, Bagai, Vaga, Thubursicum Bure, Laribus, Tigisiā, Calama (*C. I. L.*, VIII, 5352 : *urbs*), Djeloula (Kouloulis?), Mamma, Tagoura (*C. I. L.*, VIII, 16851 : *πόλις*), Guessès.

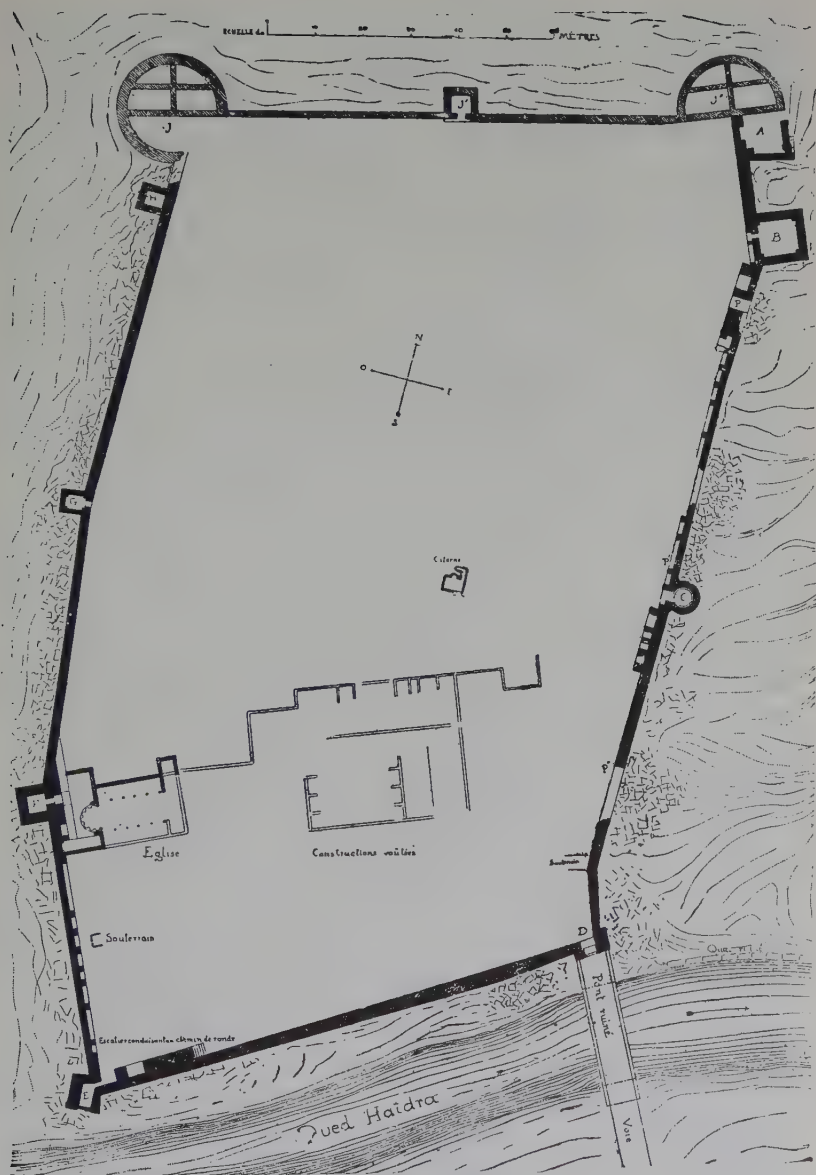
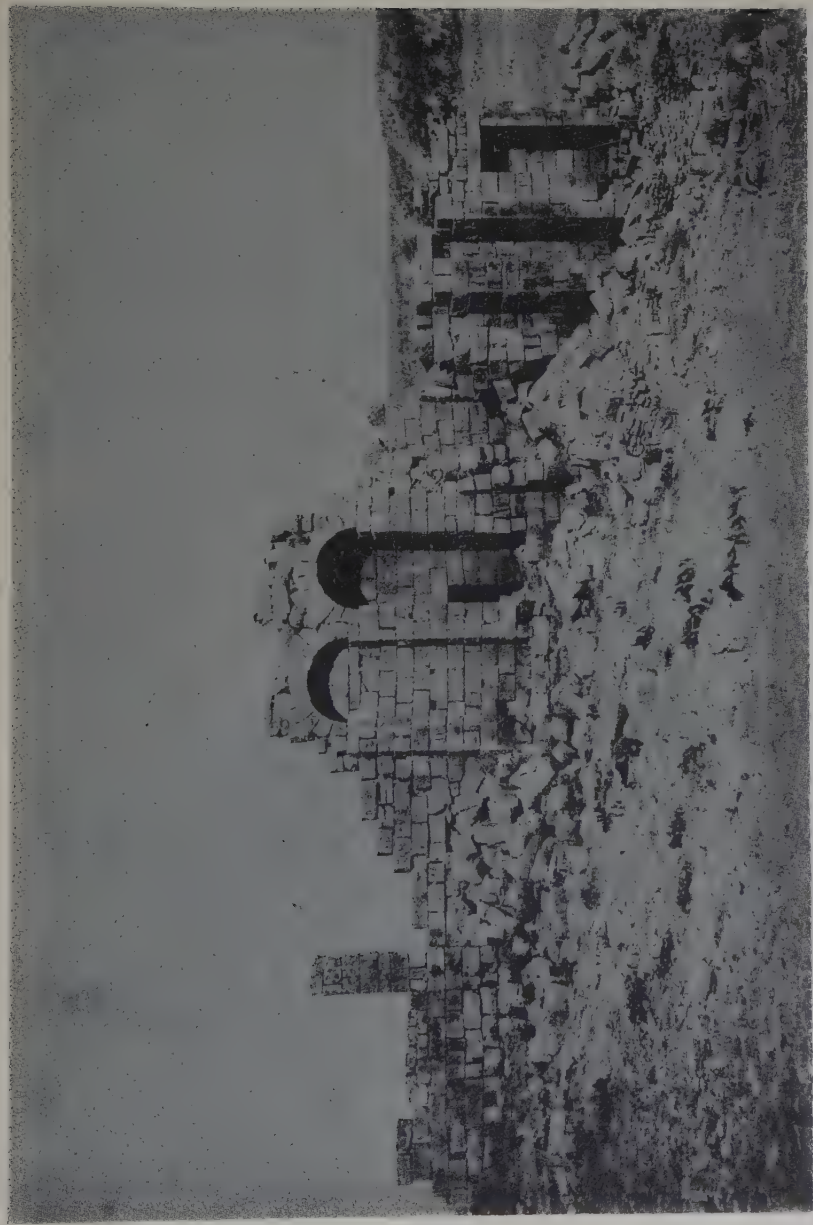


Fig. 34. — Haïdra. Plan de la citadelle byzantine.
(D'après M. Saladin.)

de monuments. C'est le *castellum*, la citadelle défendant une ville ouverte. Les exemples en abondent en Afrique : c'est Tobna et Timgad, c'est Sétif et Mdaourouch, c'est Tifech et Sbiba ; c'est surtout la puissante forteresse de Haïdra, si bien conservée et si pittoresque, et assurément un des types les plus remarquables de ce genre de construction. « Elle occupe, dit M. Saladin, qui l'a étudiée en grand détail¹, le versant méridional d'une petite colline, et a la forme d'un quadrilatère irrégulier dont les faces est et ouest sont brisées. La grande dimension du nord au sud est à peu près de 200 mètres de long, celle de l'est à l'ouest de 110 environ. Le front septentrional a été refait complètement, à une époque récente, par les Tunisiens... Le front oriental, construit avec soin, se compose de deux tours carrées (les hauteurs d'étage sont distinctes dans la seconde, couverte en voûte d'arête) ; une de ces tours se trouve formée en partie par l'angle de la basilique romaine qui est au nord de la citadelle. Viennent ensuite des contreforts intérieurs épaulant la courtine, et une porte : ces contreforts sont reliés entre eux ou par des linteaux, ou par des arcs et supportent le chemin de ronde, visible encore en certains endroits. Comme la déclivité du sol est très prononcée, les différences de niveau sont rachetées par des marches de la largeur du chemin de ronde. Suivant le mur, nous trouvons une poterne murée, puis nous arrivons à une tour circulaire presque dégagée du mur. Cette tour a deux étages indiqués par une retraite sur le mur, au premier à l'intérieur. Nous arrivons ensuite à une porte et à une large brèche, et enfin à l'angle sud de la forteresse, terminée au bord de la rivière par une tour carrée dans laquelle s'ouvre une grande porte surmontée d'une arcade fermée par un linteau. Le remplissage de l'arcade est fait en pierre de grand appareil. Devant cette porte se trouvait un pont d'une seule arche de 30 mètres de portée, qui franchissait l'oued ; à ce pont complètement ruiné aboutit une partie de voie antique, se dirigeant vers le sud.

1. Saladin, I, p. 171-175.



Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet.

HAÏDRA --- CITADELLE BYZANTINE · FRONT EST
(Vue intérieure.)



Phototypie 'Berthaud, 9, r. Cudet.

HAÏDRA -- CITADELLE BYZANTINE -- FRONT EST

Au-dessus de cette porte, une arcade en berceau de 3^m,50 soutient la partie supérieure de la tour. La courtine longe ensuite



Fig. 33. — Haidra. Citadelle byzantine. Vue intérieure de la porte sur l'oued.

l'oued sur une longueur d'environ 100 mètres et aboutit à une tour d'angle, à la partie supérieure de laquelle on accède par

un escalier qui s'appuie sur un assez fort massif et une arcade. Remontant ensuite la colline, en suivant toujours les murs, nous rencontrons successivement, à 53 mètres, une tour carrée, puis une autre plus petite à 57 mètres, et 60 mètres plus loin, une troisième qui aboutit au bastion arabe.

« Tout ce côté occidental est presque complètement ruiné ; il a été construit en grande partie avec des matériaux empruntés à des édifices d'une époque antérieure ; on y distingue des fragments nombreux d'inscriptions et de bases de chapiteaux, de corniches ou architraves, ainsi que des tombeaux... A l'intérieur de la citadelle, on distingue en maint endroit des traces de murs, de voûtes, de citernes. A la hauteur de la deuxième tour de la courtine ouest, on remarque une petite église dont l'abside est en place. Cette abside était décorée de sept niches circulaires soutenues par des colonnettes qui ont disparu, ainsi que presque toutes les voûtes. L'abside est formée par deux colonnes corinthiennes en marbre cipolin ; l'une a conservé son chapiteau de marbre blanc. A gauche, une construction, de 6^m,30 de long sur 2^m,80 de large, a conservé son premier étage, avec porte et fenêtres en place et les corbeaux pour soutenir les lambourdes du plancher. L'église était formée d'une nef de 5^m,60 de large sur 13^m,20 de long, et de deux bas-côtés de 2^m,90 de large sur 13^m,20 de long. Cette église avait probablement une couverture en charpente. »

Tout autour de l'enceinte fortifiée s'étendait la ville, avec ses arcs de triomphe, ses basiliques, son théâtre, ses quais sur la rivière, ses rues et ses maisons, avec ses nombreuses églises et son couvent, assez analogue à celui de Théveste¹. Couverte du côté du sud par la rivière, dont la citadelle défendait le passage, la cité était en outre protégée par deux fortins détachés : au nord-ouest, une redoute carrée était établie à quelque distance du fort ; à l'est, à cheval sur la route de Théveste à Carthage, un autre réduit carré enveloppait le grand arc de triomphe transformé en donjon.

1. Saladin, I, p. 169-171. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 49-51.

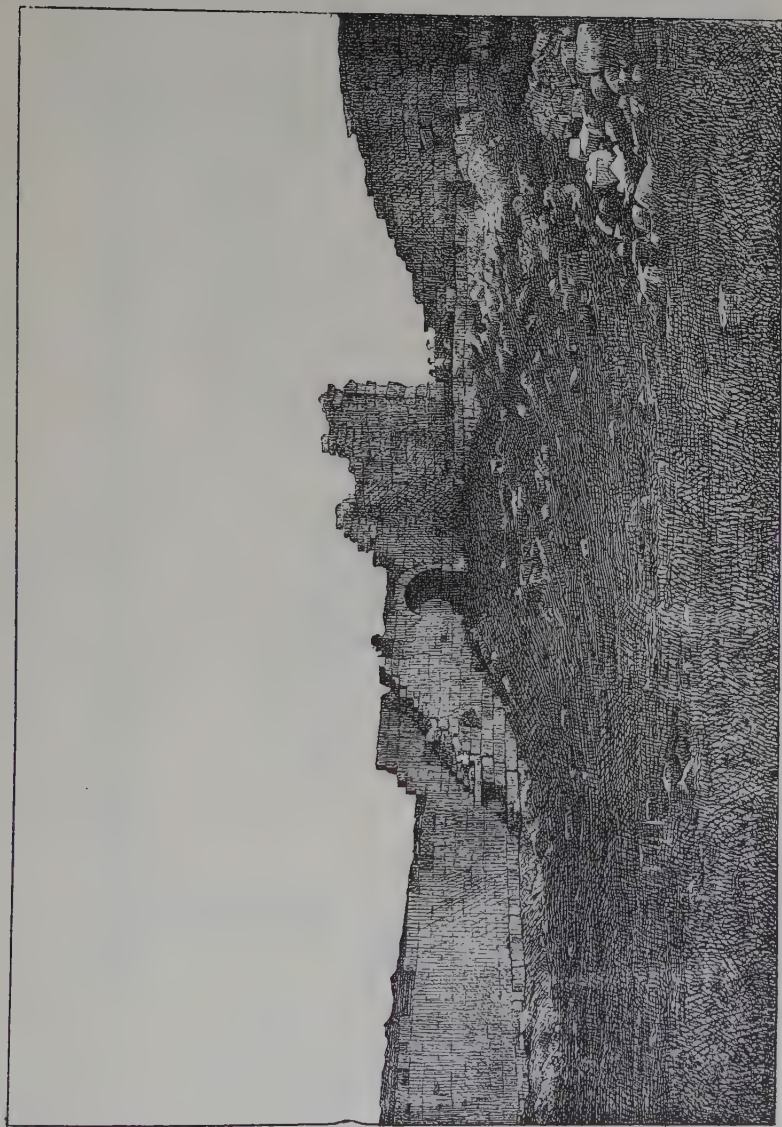


Fig. 36. — Haïdra. Citadelle byzantine. Escalier de la courline.

Par l'importance de ses dimensions, le *castellum* d'Haïdra diffère assez peu des villes fortifiées que nous signalions tout

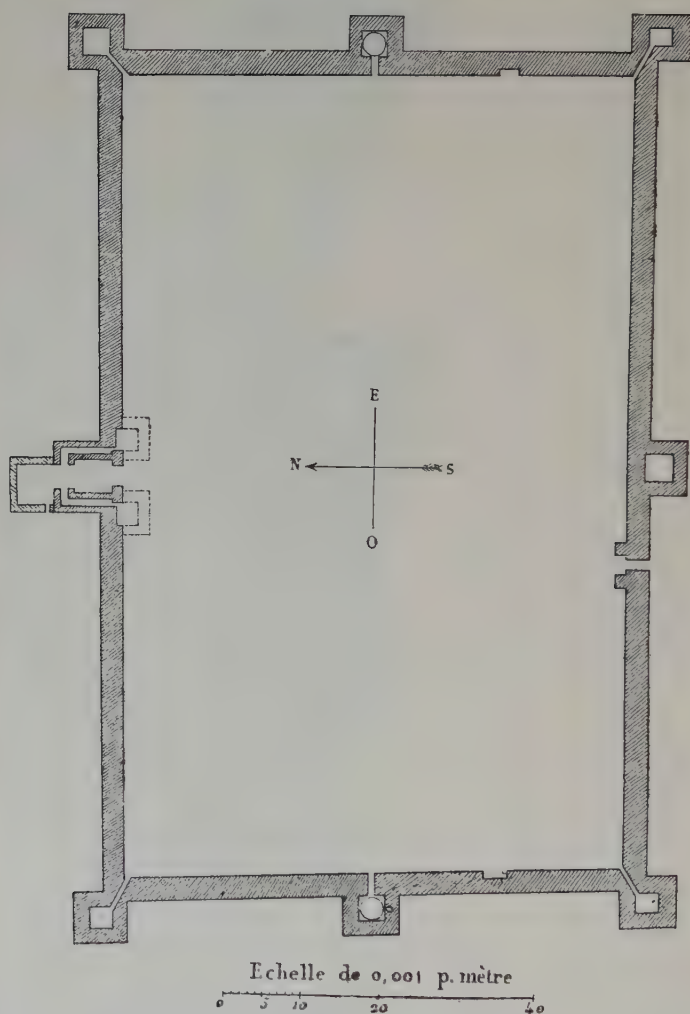


Fig. 37. — Timgad. Plan de la forteresse byzantine.

à l'heure, et s'en distingue uniquement par ce fait que, à part son église, les constructions qu'il renferme sont exclusive-

ment militaires. En général, les forteresses chargées de

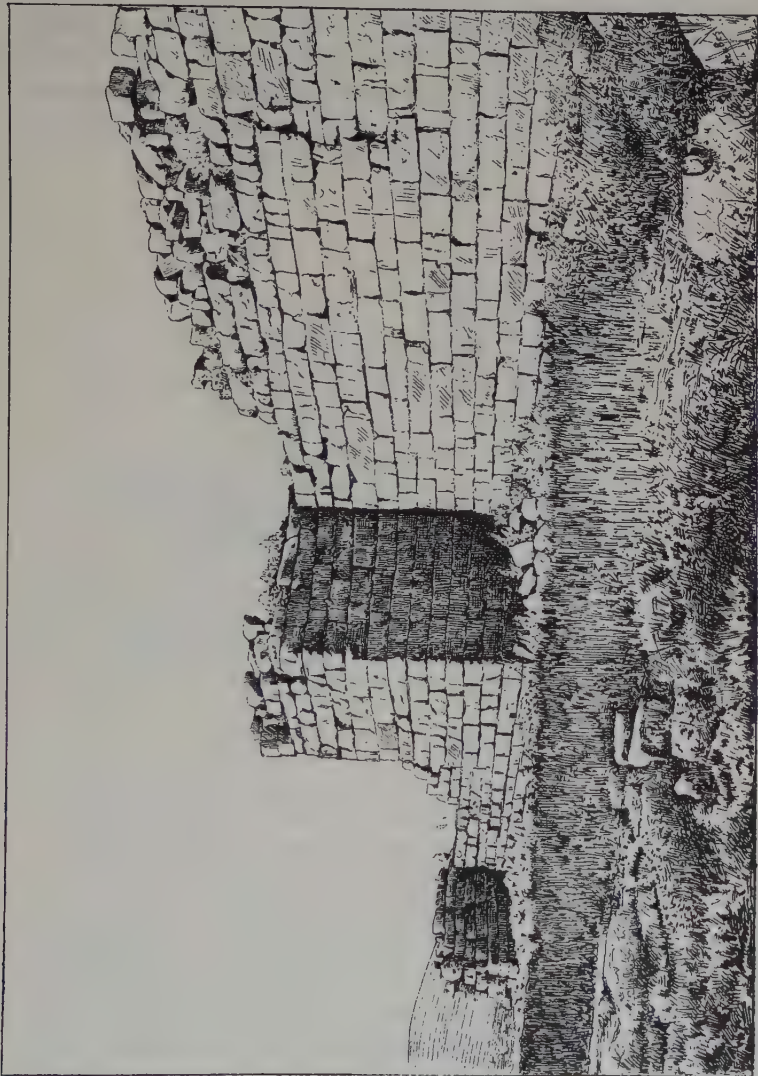


Fig. 38. — Timgad. Forteresse byzantine. Vue extérieure du front ouest.

défendre une ville ouverte ont de moindres proportions : le château de Timgad, qui est un des plus importants, mesure seu-

lement 111^m,25 sur 67^m,50 ; Tobna a 72^m,50 sur 54 mètres ; Sbiba, 45 mètres sur 40. Mdaourouch est plus petit encore : ses grandes dimensions sont de 35 et de 33 mètres. Néanmoins plusieurs de ces *castella* présentent un très vif intérêt.

La forteresse de Timgad¹ en particulier est un des types les plus remarquables et les mieux conservés de ce genre de

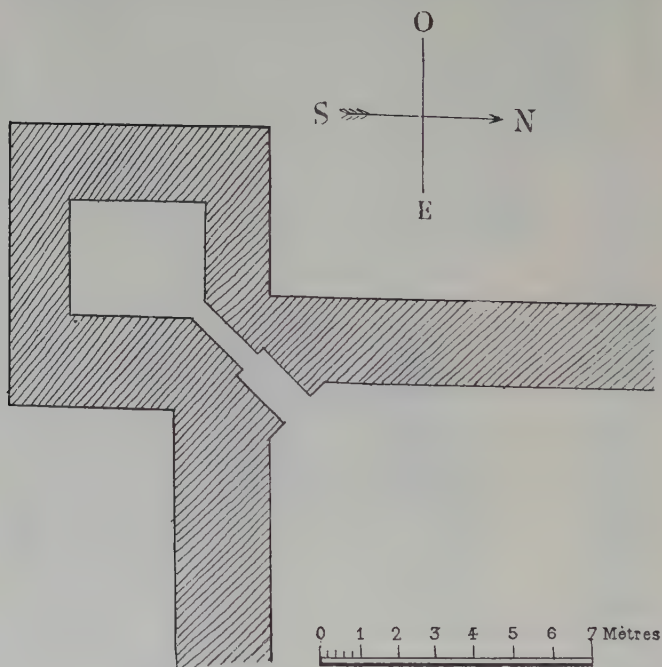


Fig. 39. — Timgad. Forteresse byzantine. Tour de l'angle sud-ouest.

constructions militaires. Malgré les brèches considérables qui en défigurent partiellement l'enceinte, ses puissantes murailles qui, en maint endroit, atteignent une hauteur de six à sept mètres encore, ont gardé une assez fière tournure, et le front ouest, demeuré presque intact, offre, avec ses fortes assises couvertes d'une patine dorée, un aspect tout à fait

1. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 26-32.

imposant. La citadelle a la forme d'un rectangle, flanqué aux quatre coins par des tours carrées très saillantes ; sur le milieu de chaque courtine, s'élève une autre tour carrée. Les matériaux de la construction proviennent des édifices de la cité détruite ; mais, malgré la hâte évidente du travail, un soin

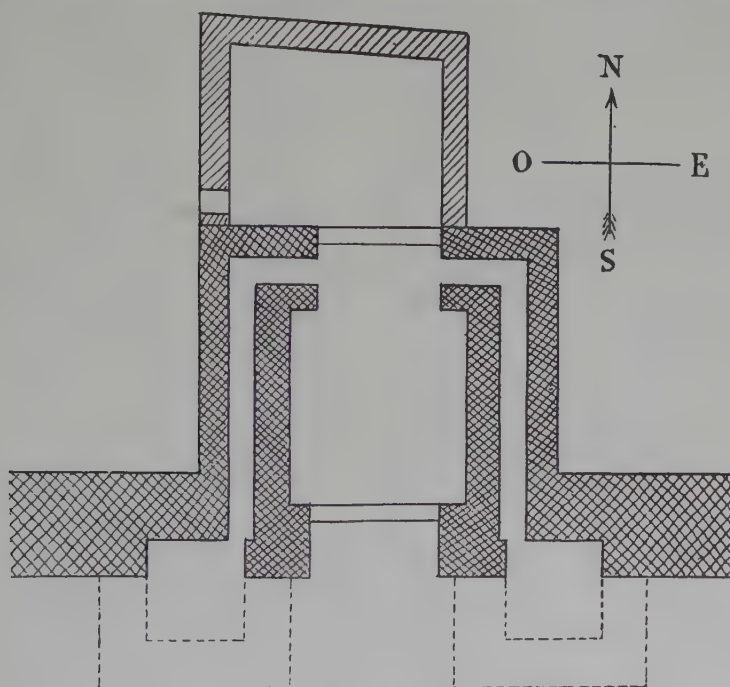


Fig. 40. — Timgad. Forteresse byzantine. Porte du front nord.

assez minutieux encore a été apporté à l'ouvrage ; et les murs, dont l'épaisseur varie de 2^m,40 à 2^m,70, sont disposés en assises fort régulières. Les tours d'angle, qui mesurent à peu près sept mètres de côté sur six, prennent accès sur l'intérieur du château par d'étroits et longs couloirs, où le passage finit par n'avoir plus que 0^m,65 de largeur. Des poternes de même ouverture conduisent dans les deux tours qui couvrent le

milieu des courtines est et ouest, et où l'on rencontre à l'intérieur une disposition fort intéressante. Le réduit carré qui occupe le rez-de-chaussée est couvert en effet d'une coupole surbaissée; c'est l'unique exemple que je connaisse dans toutes les citadelles africaines d'une construction de cette sorte. Le

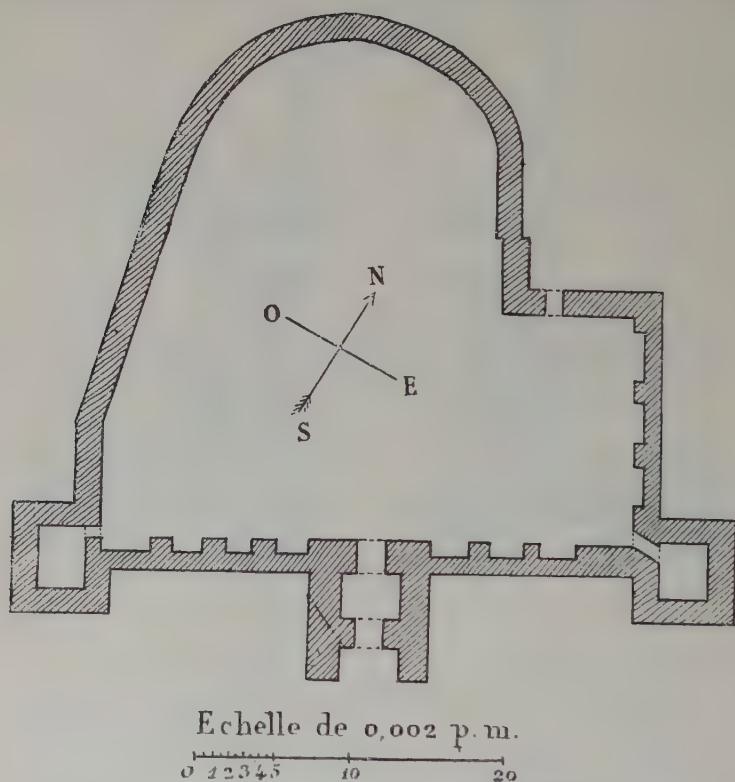
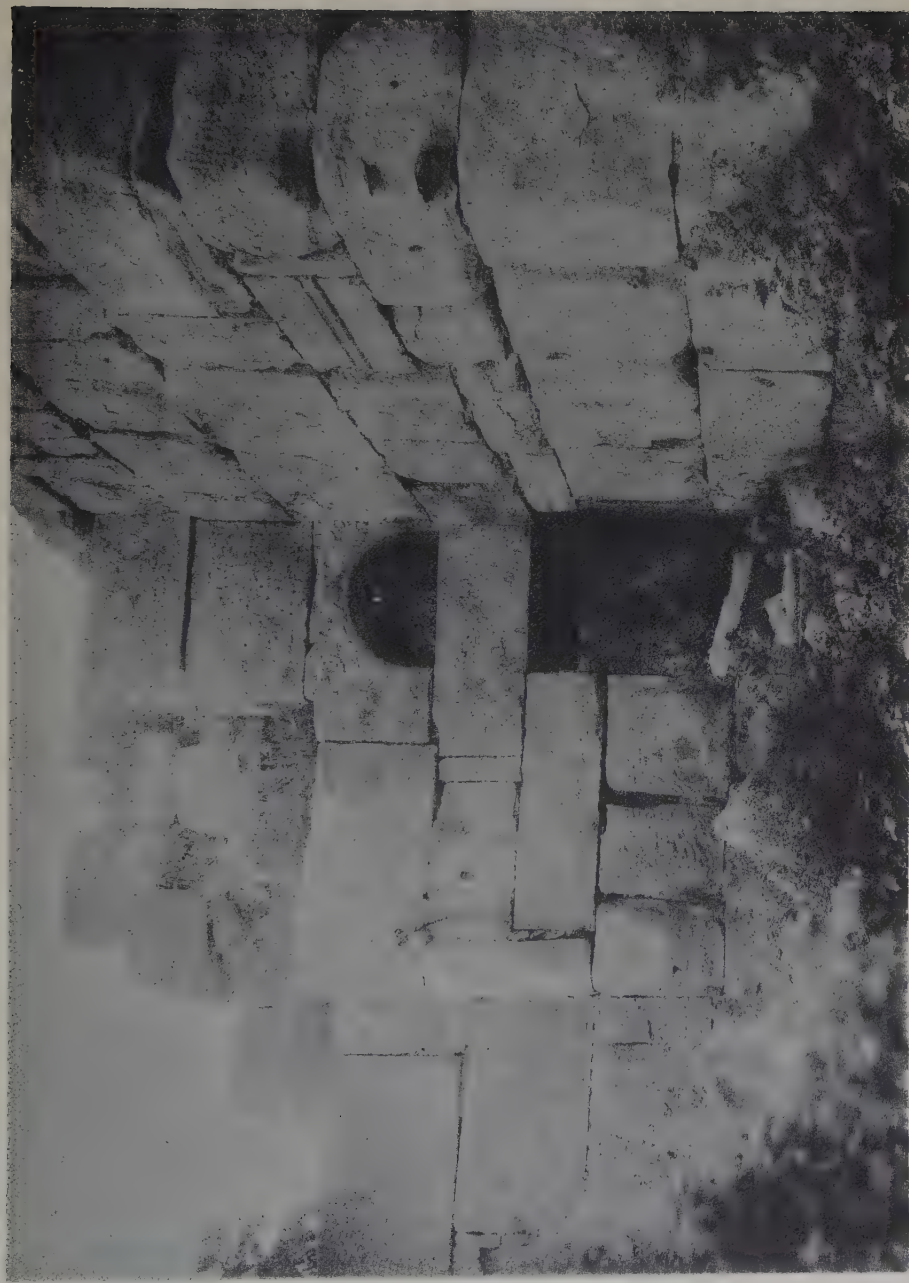


Fig. 41. — Mdaourouch. Plan de la forteresse byzantine.

système de défense de la porte principale n'est pas moins curieux : elle est pratiquée dans la puissante tour ($9^m,40 \times 6^m,35$) qui occupe le milieu du front nord; et j'ai déjà signalé précédemment les raffinements de toute espèce employés pour protéger ce point faible, les couloirs dérobés circulant



Phototypie Berthaud, 9, r. Cadet.

dans l'épaisseur des murailles latérales, la double entrée rétrécie jusqu'à 3^m,50 seulement d'ouverture, l'avant-corps qui postérieurement, mais sans doute encore à l'époque byzantine, vint sur ce point renforcer la défense. Une disposition presque pareille se rencontre au castellum de Madaure¹, assis sur un mamelon au milieu même des édifices de l'antique cité romaine : ici encore, il faudrait signaler bien des dispositions intéressantes, et la série des contreforts reliés par des arcades qui, comme à Haïdra, portaient le chemin de ronde, et la belle structure des deux tours d'angle, si solides et si puissantes, et l'original tracé du plan, qui s'achève du côté du nord en un vaste demi-cercle, et tant de détails qui font de cette forteresse, l'une des premières construites par Solomon, un des exemplaires les plus curieux du genre de construction que nous étudions².

3^e Les villes fortifiées et les citadelles protégeant une cité ont toutes ce double caractère d'être à la fois des établissements militaires et des places de refuge ouvertes à la population civile. Il n'en est plus ainsi — en général du moins — des châteaux forts isolés occupant quelque position stratégique, surveillant quelque grande plaine ou commandant quelque importante vallée. Exclusivement destinées à la défense, uniquement occupées par une garnison plus ou moins forte, ces constructions correspondent fort exactement aux *castella* et *burgi* mentionnés par Justinien. Le château de Lemsä en offre un type particulièrement bien conservé. Ainsi qu'on l'a justement observé, cette citadelle est « un des plus beaux et des plus complets monuments »³ que la Tunisie ait gardés de l'époque byzantine. J'ajoute que c'en est un des plus pittoresques et des plus intéressants. Après tant de ruines où il faut à grand'peine retrouver sur le sol les débris épars des édifices, c'est une surprise véritable et charmante que d'aper-

1. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 60-66.

2. A ce type appartiennent : Ammaedera, Madaure, Thamugadi, Tubunae, Sitifis, Tipasa, Thignica, Sufes, Henchir-Sidi-Amara (Aggar ?).

3. Cagnat, *Arch. des Missions*, XIV, p. 46.

cevoir de loin, bien avant qu'on y soit parvenu, les murailles

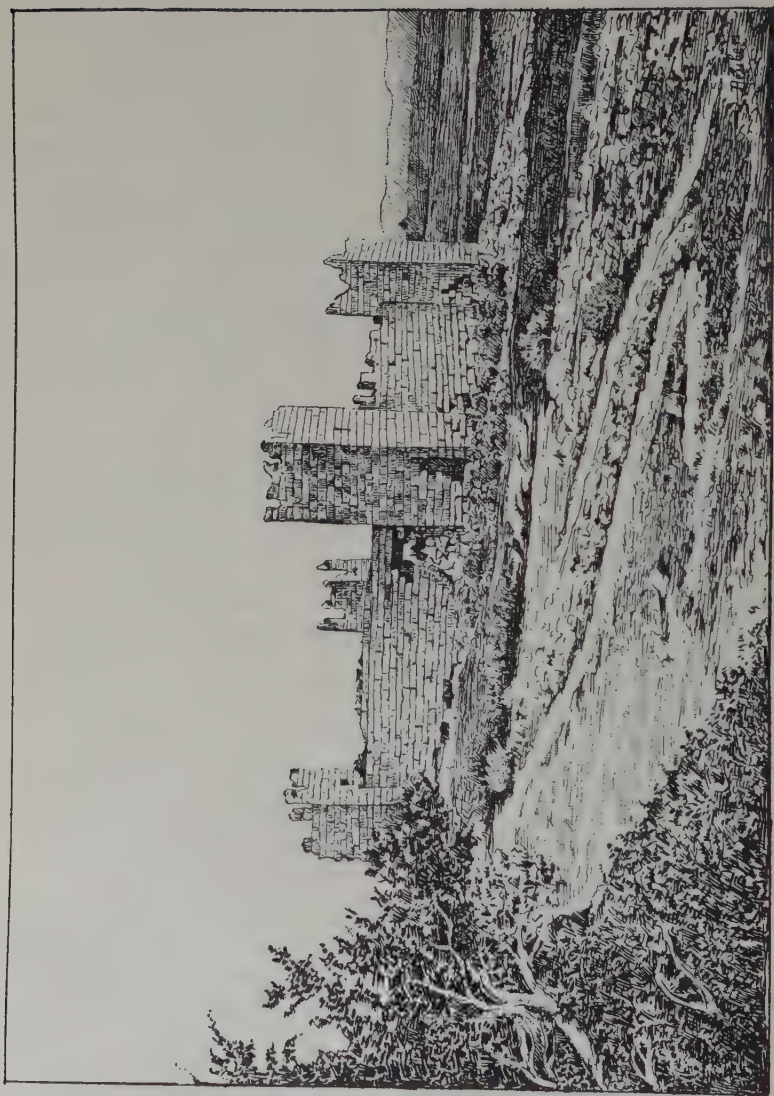


Fig. 42. — Lemsa. Citadelle byzantine. Vue générale.

dorées par le soleil et les hautes tours crénelées de la forte-



Phototypie Berthoud, 9, r. Cadet.



Phototypie Berthoud, 9, r. Cadet.

LEMSA — CITADELLE BYZANTINE — VUE INTÉRIEURE

resse qui domine la vallée de l'Oued Mahrouf. A mesure qu'on approche, l'enchantement grandit : sans doute tout le front sud-est de la citadelle est rasé jusqu'au sol ; sans doute quelques brèches endommagent partiellement les courtines ; l'effet d'ensemble n'en est pas moins saisissant : et le soir, lorsque, à la flamme des grands feux allumés dans le campement, les remparts byzantins, noyés d'ombre, s'éclairent parfois de lueurs fantastiques, lorsque, dans la vaste plaine déserte, nul bruit, nulle présence importune ne réveillent la notion du temps un moment abolie, alors pour quelques instants le passé semble revivre, et l'on s'étonne, entre les massifs créneaux, de ne plus voir scintiller l'armure des archers, de n'entendre plus sur le chemin de ronde résonner le pas des sentinelles, et par la porte ouverte, de ne plus voir défilier le solide escadron des cataphractaires byzantins.

Le château de Lemsa¹ a la forme d'un rectangle, flanqué à chaque coin par une haute tour carrée : il mesure à l'intérieur 28^m,85 du sud au nord, 31^m,15 de l'est à l'ouest. Ses murailles ont 2^m,20 à 2^m,25 d'épaisseur ; et quoique ici, comme partout, les matériaux aient été empruntés aux édifices détruits de l'antique Limisa, pourtant la construction est faite avec un soin extrême, comme si, en cette région moins voisine des frontières, des nécessités moins pressantes avaient permis un travail moins hâtif. Encore couronnés de leur parapet crénelé, les remparts ont gardé leur hauteur primitive : elle est, dans la partie du château qui regarde la montagne, de 8^m,05 ; plus élevée du côté de la plaine, elle atteint 10 mètres : c'est qu'en effet la citadelle est assise sur une pente assez forte, et pour racheter la différence des niveaux, pour permettre d'établir à une même hauteur le chemin de ronde qui fait le tour de l'enceinte, on a notablement exhaussé les portions basses de la forteresse (courtines sud-est et extrémités adjacentes des courtines sud-ouest et nord-est). Sur le dessus du rempart, auquel on accède par un escalier porté sur une voûte en berceau, court

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 105-113.

un chemin de ronde pavé de grandes dalles plates, bordé vers l'intérieur d'un rebord haut de 0^m,50, vers le dehors d'un parapet, dont les créneaux, construits en briques encadrées de pierres, ont 1^m,50 d'altitude. Ce chemin de ronde relie entre elles les quatre tours d'angle, dont chacune s'ouvre par deux portes sur les courtines voisines : seule, la tour de l'angle sud

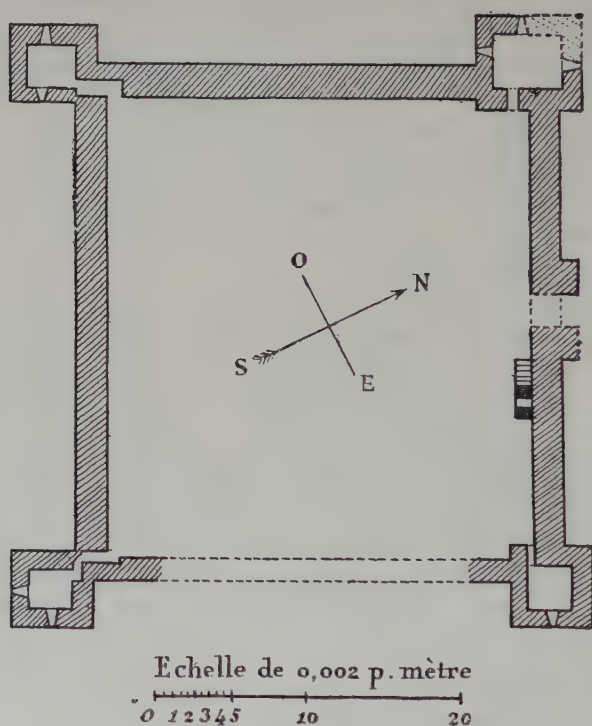
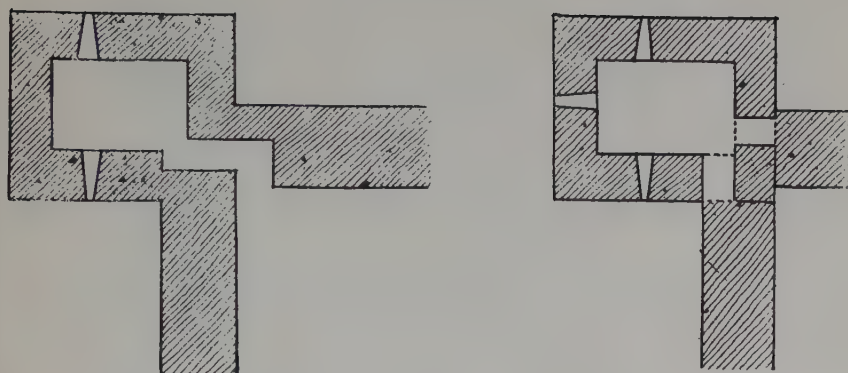


Fig. 43. — Lemsä. Plan du château byzantin.

est sans communication avec la courtine sud-ouest. Construites suivant le même système que les remparts, mais n'ayant à leurs murailles qu'une épaisseur de 1^m,20 à 1^m,40, ces tours mesurent environ 5 mètres de côté; la tour du nord, un peu plus forte, a 7^m,10 sur 6 mètres. Toutes quatre s'ouvrent, au rez-de-chaussée, sur l'intérieur de la forteresse par d'étroites



Echelle de 0,005 p.mètre

0 1 2 4 6 10

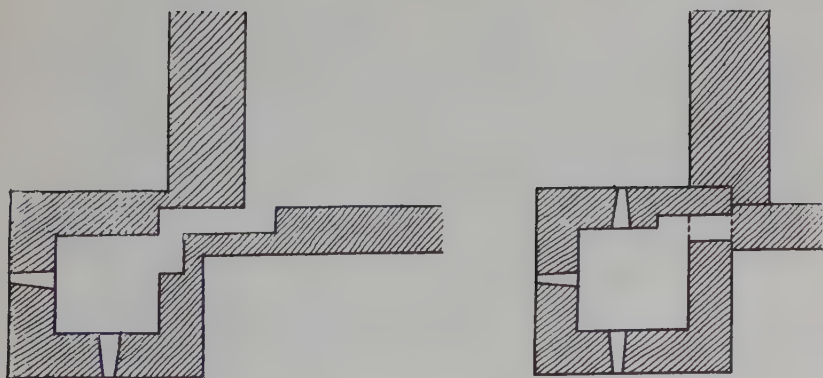


Fig. 44. — Lema. Château byzantin. Tours des angles sud-ouest et sud-est.
(Rez-de-chaussée et premier étage).

poternes de 0^m,80 à 0^m,90 d'ouverture, donnant accès à des couloirs resserrés qui, aux tours de l'ouest et du sud, serpentent en détours compliqués. A l'étage inférieur, se trouve une pièce quadrangulaire faiblement éclairée par de rares meurtrières, et couverte par un plancher posé sur quatre solives engagées dans les murs latéraux. Mais tandis que, dans les tours de l'ouest et du nord, le chemin de ronde se trouve à la hauteur du premier étage, celles de l'est et du sud au contraire, fondées à un niveau plus bas, ont deux étages superposés au-dessus du rez-de-chaussée. De ces pièces, toutes éclairées par d'étroites meurtrières, un escalier de bois menait à une plateforme occupant le sommet de la tour et bordée d'un parapet crénelé, haut de deux mètres. La hauteur totale des quatre tours est à peu près identique : elle varie de 13^m,50 à 14^m,50 ; toutefois les tours de l'est s'élèvent à une moindre altitude au-dessus du chemin de ronde. Sur la face nord-est du château s'ouvrait, entre deux avant-corps, une porte de quatre mètres d'ouverture : malheureusement il est difficile d'en reconnaître les dispositions. Enfin une source abondante, amenée de la montagne voisine, assurait aux défenseurs une constante provision d'eau¹.

4° Les *castella* construits sur le type du château de Lemsa sont assez nombreux dans l'Afrique byzantine : leur rôle défensif était complété par une dernière catégorie de constructions militaires. Ce sont ces fortins de moindre importance qu'on rencontre à chaque pas, en Algérie et en Tunisie, tantôt isolés à l'issue de quelque défilé, tantôt, et plus fréquemment encore, élevés à portée de quelque village ou de quelque établissement agricole. La plupart de ces *kasr* sont bâtis sur le même type, et ce type est fort simple : c'est d'ordinaire un réduit carré ou rectangulaire, ayant tantôt 40 mètres, tantôt 20 mètres, souvent 10 mètres seulement de côté. Une seule

1. A ce type appartiennent : Lemsa, le fort du Bellezma, celui de Gastal, Agbia, Henchir-Sguidan, Henchir-Kesreia, Gadiaufala, le fort de Ras el-Oued (Thamalla).

porte donne accès dans l'enceinte; aucune tour ne flanque les murailles. Mais si le système de construction est à peu près identique dans tous ces monuments, leurs destinations assez différentes obligent à les distinguer bien nettement. Les uns sont échelonnés le long de quelque route importante ou établis en plaine au débouché de quelque gorge; ceux-là ont un rôle nettement militaire, ils sont occupés par une petite garnison, ils ont été construits par les ordres de l'autorité impériale pour participer à la défense du territoire. Ce sont des redoutes, moins importantes que les *castella*, mais n'en différant point essentiellement: et les postes d'Aïn-bou-Dris, sur la route de Théveste à Sbeitla ou à Thélepte¹, de Ksar-el-Achour, entre Guelma et Bône², d'Henchir-Zaga entre Béja et Tabarca³, représentent à merveille cette catégorie de construction.

5° Mais parmi les édifices de ce type, les fortins proprement militaires forment de beaucoup le moindre nombre: au contraire l'Afrique byzantine est couverte de petites places de refuge, élevées sur la hauteur à proximité des centres d'habitation, ou occupant le milieu du village, pour offrir en cas d'alerte un abri aux habitants du plat pays⁴. La construction en est d'ordinaire fort médiocre et sensiblement inférieure à celle des redoutes que je signale plus haut⁵: c'est qu'en effet ces bâtisses sont, d'une part, de date généralement postérieure au règne de Justinien; c'est que d'autre part, on le verra tout à l'heure, elles ne sont point d'habitude l'œuvre des agents impériaux, mais paraissent pour la plupart avoir été élevées hâtivement par l'initiative privée des populations menacées. Quoi qu'il en soit, les exemplaires en sont nombreux en Afri-

1. *C. I. L.*, VIII, 2095.

2. *C. I. L.*, VIII, p. 520.

3. Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 141.

4. Saladin, I, p. 220. Cf. sur ce système de défense, d'un caractère tout local, les intéressantes remarques de M. de la Blanchère, *L'aménagement de l'eau et l'installation rurale dans l'Afrique ancienne*, p. 85-89. Il se peut qu'il y ait dans ces ouvrages quelques éléments de l'époque byzantine.

5. Saladin, I, p. 220.

que : comme type, je citerai en particulier le grand kasr

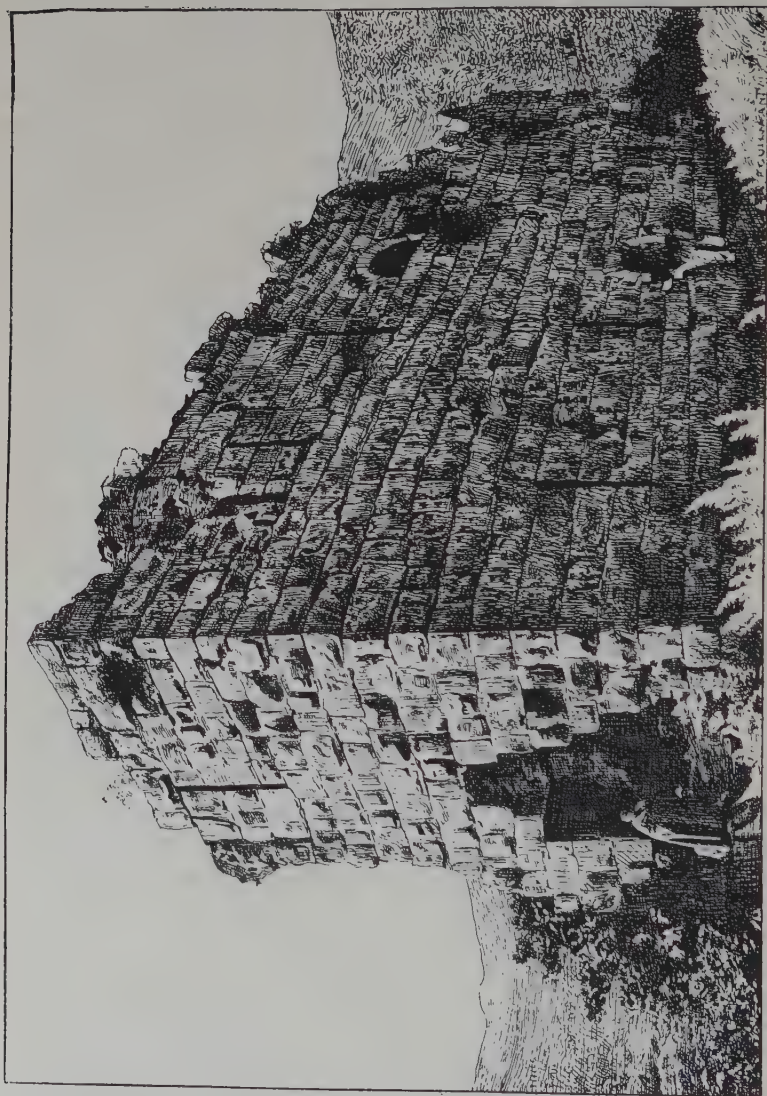


Fig. 45. — Ain-Zaga. Redoute byzantine. (D'après la photographie de M. Cagnat)

d'Haouch-Khima-mta-Darrouia, établi à l'angle sud-est de la petite ville de ce nom : il mesure 40 pas sur 33 et les disposi-

tions intérieures en sont encore très reconnaissables¹. Ces enceintes fortifiées, quelquefois même remplacées par une simple tour², n'étaient point d'ailleurs occupées par des garnisons ; les habitants se chargeaient de les garder et de les

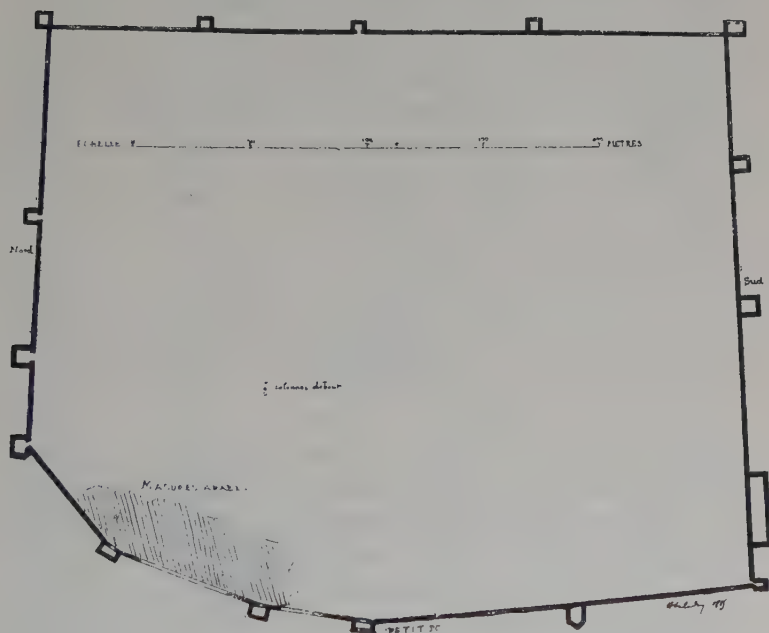


Fig. 46. — Bordj-Hallal. Citadelle byzantine. (Dessin de M. Saladin.)

défendre. Elles répondent assez bien à ce que nous appelons des bordjs ou des « maisons de commandement »³.

Toutefois le témoignage de Procope montre que le gouvernement impérial ne s'était point entièrement désintéressé de cette œuvre de protection. Non seulement ses villes fortifiées

1. Saladin, I, p. 136-139.

2. C. I. L., VIII, 12035.

3. Cf. pour l'époque romaine, Cagnat, *Armée romaine*, p. 678-682.

et ses citadelles étaient toujours prêtes à recueillir les populations menacées; mais en outre il semble avoir sur certains points créé tout exprès de vastes places de refuge. La citadelle de Bordj-Hallal me paraît une preuve péremptoire de ces intentions. Construite sous le règne de Justinien dans une admirable position stratégique¹, surveillant le cours de la Medjerda à l'endroit où la rivière, avant de pénétrer dans les grandes plaines de Bulla Regia, traverse un défilé assez étroit, sans doute la forteresse avait un but militaire; elle couvrait du côté de la Numidie l'entrée de la fertile vallée du Bagradas. Mais pour assurer la garde de ce passage, un simple *castellum* comme Lemsâ eût amplement suffi : or les grandes dimensions de la place sont 300 mètres environ du nord au sud, 250 de l'est à l'ouest². Ces proportions sont presque égales à celles des villes fortifiées les plus vastes de l'Afrique byzantine; et pourtant il est incontestable que jamais une cité importante ne s'éleva sur l'emplacement de Bordj-Hallal³. Quelle nécessité s'imposait donc, alors que, dans tant de villes considérables, on réduisait sans hésiter le développement des remparts, d'établir une enceinte aussi étendue, à laquelle on ne pouvait

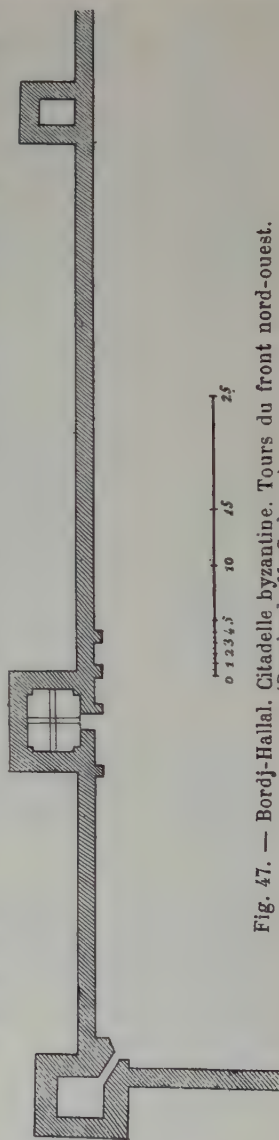


Fig. 47. — Bordj-Hallal. Citadelle byzantine. Tours du front nord-nord-ouest. (Dessin de M. Sadoux.)

1. C. I. L., VIII, 1259.

2. Saladin, II, p. 427-429 et Diehl, *Rapport*, p. 136-139.

3. Tissot, II, p. 266-268, 308.

assurément donner une garnison suffisante pour la défendre? C'est que, tout autour de la forteresse, s'étendait un pays fertile et peuplé, qui intéressait tout particulièrement Justinien. Au vi^e siècle, les carrières de Chemtou étaient encore exploitées pour le compte de l'empereur¹; dans la même région se trouvaient, à l'époque romaine, de grands domaines impériaux, qui des rois vandales avaient sans doute passé aux mains du prince byzantin². N'est-il point possible qu'aux colons, établis sur ces terres, Justinien ait voulu assurer un refuge et qu'il ait créé pour eux cette vaste enceinte fortifiée³?

V

Forme, dimensions, situation des citadelles byzantines d'Afrique.

Telles sont les différentes sortes de constructions militaires usitées dans l'Afrique byzantine. Si l'on essaie maintenant de les classer, non plus d'après leur destination, mais d'après leur forme, on verra qu'elles se répartissent en deux grandes catégories. Les unes — et c'est le plus grand nombre — ne sont guère autre chose que des réductions plus ou moins modifiées du camp romain³. Elles affectent la forme très régulière d'une enceinte rectangulaire, flanquée d'un grand nombre de tours, qui varie suivant l'importance de la forteresse. En règle générale, les quatre coins du rectangle sont couverts par de puissantes tours, carrées ou rondes : d'ordinaire, si la place est de quelque importance, d'autres tours se répartissent d'une façon symétrique sur les différents fronts de l'enceinte. Si la citadelle est de grandes proportions, si c'est une ville fortifiée comme Théveste, Thélepte ou Laribus, chaque cour-

1. Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 103.

2. Tissot, II, p. 306-308.

3. Cf. Cagnat, *Armée romaine*, p. 674.

tine est flanquée, entre les bastions d'angle, de deux ou trois tours intermédiaires, si bien qu'au total Théveste et Laribus ont quatorze tours, Thélépte douze, et Sétif onze ¹. Dans les

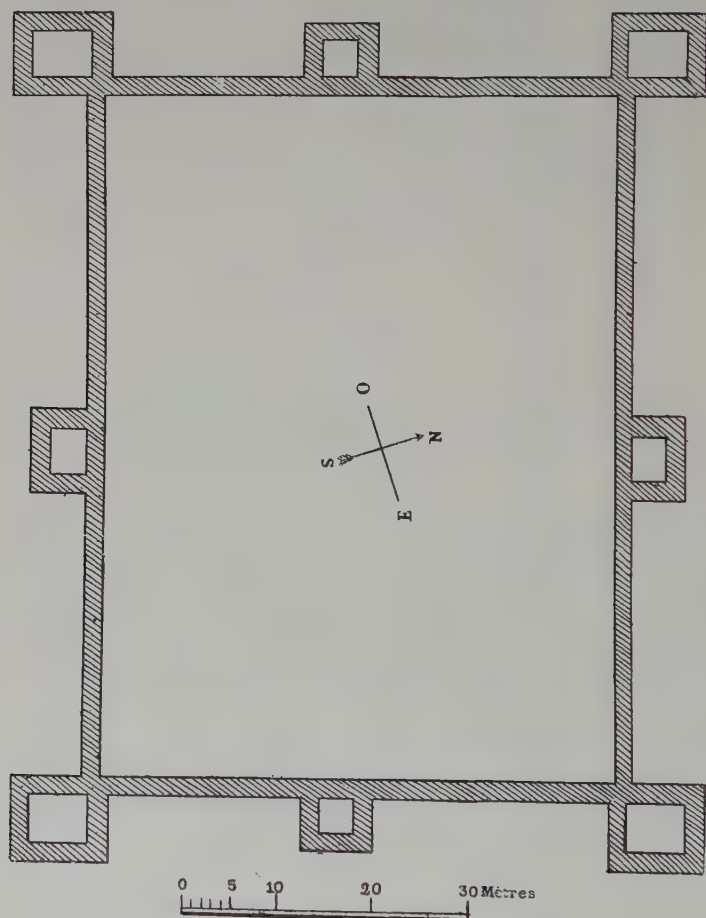


Fig. 48. — Tobna. Plan de la forteresse byzantine.

castella un peu moins considérables, une seule tour intermédiaire s'élève sur le milieu de chaque face, et l'on obtient

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 93-100 (Laribus), p. 9-12 (Sétif), p. 53-59 (Thélépte).

ainsi l'un des partis les plus fréquemment adoptés dans les citadelles d'Afrique, le rectangle flanqué de huit tours, tel qu'on le trouve à Tobna, à Timgad, au château du Bellezma, à la Kessera, à Henchir-Sguidan près de Djebibina¹, à Ras-el-Oued, à l'ouest de Sétif². La construction est-elle moins étendue encore, alors elle ne conserve plus que les quatre tours d'angle : c'est le cas, par exemple, à Lemsà, à Zana, à Sbiba, à Aïn-Hedja, à Zarai, à Gastal³ près de Tébessa. Enfin, dans les petites redoutes, les tours disparaissent complètement; seul le rectangle demeure, tout au plus renforcé sur les angles par des tours sans saillie apparente.

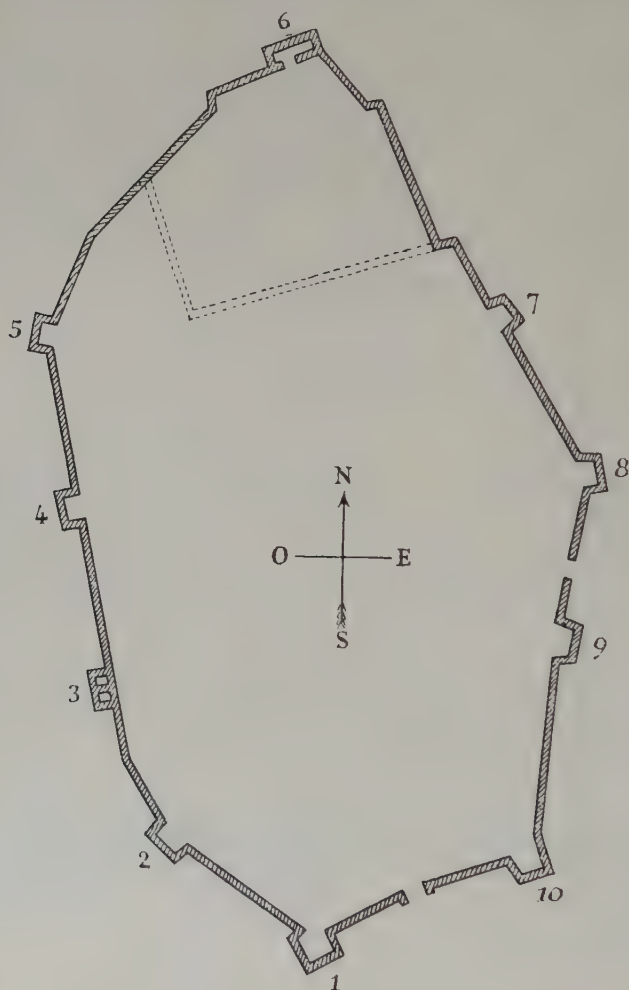
Mais cette forme très régulière ne s'adapte pas à tous les terrains avec une égale facilité. Quand il s'agit de construire en plaine ou du moins sur un sol suffisamment plat, rien n'est plus aisé que d'adopter ces partis. Mais souvent d'impérieuses nécessités de défense ou le désir de tirer profit d'une belle situation stratégique font chercher sur la hauteur l'emplacement de la nouvelle citadelle : alors les dispositions du terrain déterminent impérieusement les formes de la construction et leur enlèvent leur habituelle régularité. L'enceinte de Bagai, par exemple, assise sur un mamelon aplati qui domine la plaine, suit fort exactement les contours de la colline, longeant soigneusement la crête de l'escarpement, de manière à assurer à la ville la protection du profond ravin qui la borde au nord-ouest. Haïdra, Tifech, Tigisis sont construites au penchant d'une colline, sur les pentes de laquelle elles s'élèvent en gradins successifs : et il faut voir, en particulier dans les deux dernières de ces forteresses, comment on a fait servir à la sécurité de la place les dispositions naturelles du terrain, pro-

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 22-25 (Tobna), p. 26-32 (Timgad), p. 19-22 (Bellezma), p. 100-103 (Kessera); Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 34; La Blanchère, *Bull. du Com.*, 1888, p. 466-472.

2. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 270-271.

3. Voir Diehl, *Rapport*, p. 105-113 (Lemsà), p. 15-18 (Zana), p. 119-123 (Sbiba), p. 145-149 (Aïn-Hedja); Gsell, *Rech. arch. en Algérie*, p. 142; *Rec. de Const.*, 1876, p. 412.

tégeant par de forts bastions rapprochés l'un de l'autre les



Echelle de 0,001 p 2 m.

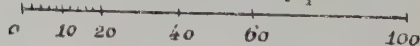


Fig. 49. — Tifech. Plan de l'enceinte byzantine.

portions de la citadelle voisines de la plaine, utilisant pour la

défense des parties supérieures les escarpements abrupts et les précipices qui les rendent à peu près inaccessibles. Dès

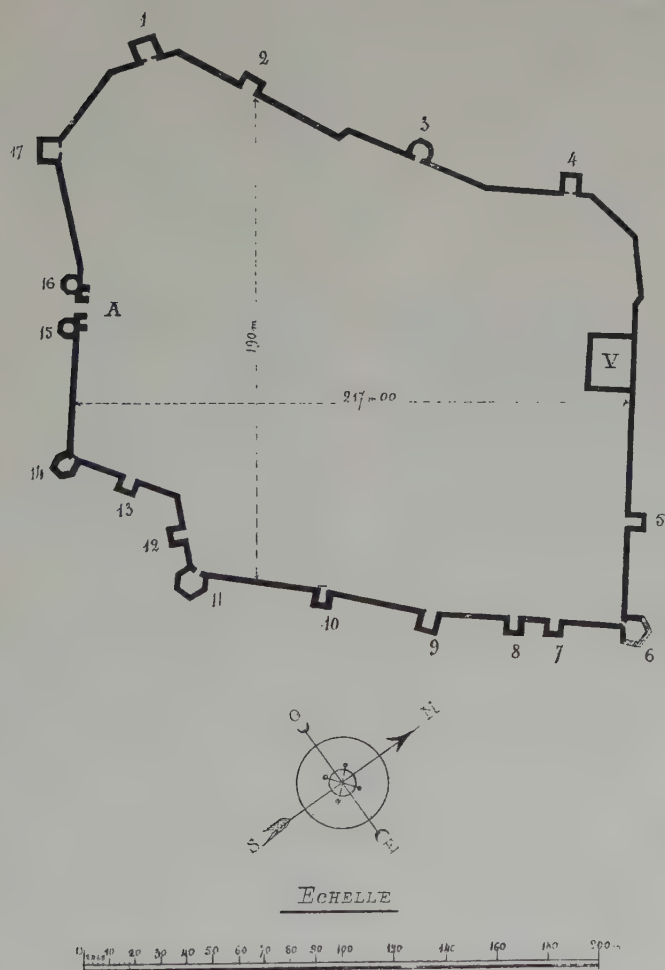


Fig. 50. — Ain-el-Bordj (Tigisis). — Citadelle byzantine.
(D'après le plan de M. Chabassière.)

lors il ne saurait plus être question de dispositions régulières ni de tours symétriquement échelonnées le long des courtines :

la forme du terrain détermine celle de la place, et les points naturellement faibles sont compensés par l'accumulation des défenses. Ainsi Bagai est un quadrilatère irrégulier, où neuf tours sur vingt-deux couvrent le front sud-ouest, le plus important et le plus exposé de l'enceinte; Tifech et Tigisis¹ sont des forteresses hexagonales, où les bastions se multiplient au point où les pentes plus douces permettent une approche plus facile, tandis que les tours s'espacent sur les points naturellement protégés par les ravins avoisinants. Béja, assise au penchant d'une colline, a la forme d'un hexagone irrégulier flanqué de vingt-deux tours. Teboursouk est un pentagone, Tagoura un hexagone irrégulier, Aïn-Tounga un quadrilatère extrêmement irrégulier². D'autres fois, ce n'est point le terrain, mais le désir de comprendre dans la construction quelque édifice antique, qui détermine l'irrégularité du plan : de là vient le tracé si singulier de l'enceinte de Guelma; de là, la forme bizarre du château de Mdaourouch, et le vaste hémicycle qui du côté du nord achève si curieusement la forteresse.

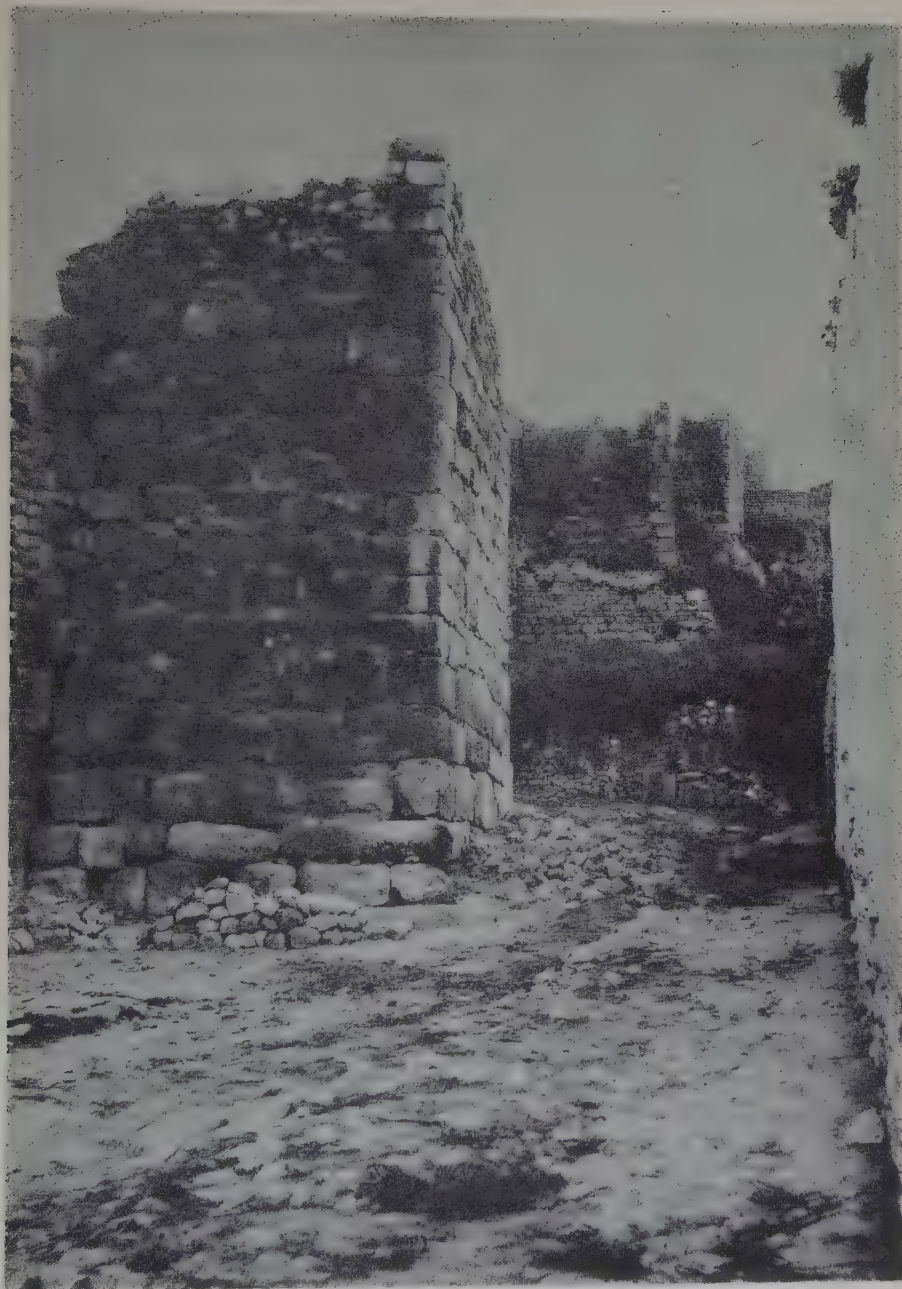
Quant aux dimensions de ces citadelles, elles sont extrêmement variables : les plus grandes mesurent, comme celle de Bagai 330 mètres sur 308, comme celle de Tébessa 320 mètres sur 280, comme celle de Bordj-Hallal 300 sur 250, comme celle de Thélepte 350 sur 150³. Les *castella* proprement dits sont de moindres proportions : les plus considérables, tels que la forteresse du Bellezma ou Sétif, ont respectivement 125 mètres sur 112, et 158 sur 107; Timgad a 111^m,25 sur 67^m,50; mais beaucoup d'entre eux sont plus petits : Aïn-Tounga mesure 59 mètres sur 53, Sbiba 45 sur 40, Mdaourouch 35 sur 33, Aïn-Hedja 37 sur 31, Lemsâ 28 sur 31⁴.

1. Voir Diehl, *Rapport*, p. 67-72 (Tifech), p. 72-78 (Tigisis)

2. *Ibid.*, p. 140-142.

3. Voici quelques autres mesures : Laribus, 220 × 203; Calama, 278 × 219; Tigisis, 217 × 190; Teboursouk, 150 × 140.

4. Voici quelques autres mesures : Tobna, 72,50 × 54; Gastal, 53 × 48; Henchir-Sguidan, 40 × 60; Haïdra, 200 × 110; Tifech, 246 × 130; Tagoura, 95 × 72.



Phototypie Bertand, 9, r. Cadel.

BÈJA — TOURS DE L'ENCEINTE BYZANTINE

Les fortins sont plus exigus encore : certains ne comptent que 9^m,70 de côté. On voit par la variété de ces chiffres qu'entre la longueur des côtés de ces forteresses, il ne faut chercher aucune proportion fixe ; ils prouvent surtout — et c'est ce qu'il faut retenir de toutes ces observations — que dans l'Afrique byzantine, les nécessités particulières du terrain et l'obligation de faire vite ont, bien plus que les principes absolus, déterminé la forme et les dimensions des forteresses.

Il est intéressant par contre de rechercher comment ces citadelles étaient alimentées d'eau potable, un point qui en Afrique avait une importance capitale. Suivant une habitude constante de l'époque byzantine, on paraît avoir assez fréquemment construit, dans l'intérieur des places, de vastes citernes où l'on emmagasinait l'eau des pluies : on en trouve des traces dans les enceintes fortifiées de Haïdra ¹, de Tagoura ², de Bagai, de Laribus, et El-Bekri signale dans l'intérieur du château de Tobna un grand réservoir qui semble bien appartenir à la même catégorie de constructions ³. Parfois on avait utilisé en les réparant les anciens aqueducs romains : c'est de cette manière qu'était assurée l'alimentation d'eau de Tébéssa ⁴ ; de même à Timgad, on avait fait aboutir à la citadelle une conduite embranchée sur la canalisation antique. Mais, en général, les Byzantins paraissent s'être surtout préoccupés d'établir leurs *castella* à proximité d'un point d'eau. C'est ainsi qu'au pied même des remparts de Tifech, de Tigisis, d'Aïn-Tounga, d'Aïn-bou-Driss, de Ras-el-Oued, jaillit une source importante ⁵ ; ailleurs la source toute voisine est par surcroît de précaution amenée par une conduite souterraine dans l'intérieur de la place : c'est le cas à Béja ⁶, à Guessès ⁷, à Lemsa. Parfois même la source prend naissance au dedans

1. Saladin, I, p. 174.

2. Lewal, *Taoura* (Rev. afr., 1859, p. 23).

3. El-Bekri (*Journ. asiat.*, 5^e série, t. XIII, p. 62).

4. H. de Villefosse, *Tébessa* (*Tour du monde*, t. XL, p. 15).

5. Bell. Vand., p. 463. Pour Ras-el-Oued, Rev. afr., 1861, p. 453.

6. Cf. El-Bekri, *l. c.*, p. 75.

7. Gsell et Graillet, *l. c.*, p. 120.

de la forteresse; il en est ainsi à Teboursouk, à Zarai, à Aïn-Hedja. Aussi bien, l'occupation des points d'eau avait, surtout dans le sud, une double importance pour la défense : « ces points sont en effet des endroits de passage obligés pour ceux qui tiennent la campagne, et, lorsqu'on en est maître, on l'est aussi de tout le pays ¹. »

Ceci nous amène à dire un mot des positions habituellement choisies pour l'établissement des forteresses byzantines. La première préoccupation des officiers impériaux semble avoir été d'assurer la surveillance des grandes plaines, où venait se croiser un important réseau de routes et de ménager à leurs citadelles des vues extrêmement étendues. Dans ce but ils ont quelquefois choisi, à l'extrémité de quelque plaine, une hauteur dominant au loin le pays et surveillant les passages d'alentour : Tifech, assis au-dessus de la plaine de Dréa, Tigisis commandant au loin le Bahiret-et-Touila, Béja dominant le fertile bassin du Blad Béja, sont des exemples intéressants de cette disposition. En général pourtant, les Byzantins ont jugé préférable encore d'établir leurs grandes places de guerre au centre même de la plaine, occupant là, s'il était possible, quelque mamelon légèrement relevé, sinon s'installant en terrain plat, sans se soucier beaucoup, à ce qu'il semble, d'être dominés par les crêtes environnantes. Confiant dans la solidité de leurs murailles pour repousser les attaques, ils ont mieux aimé s'assurer solidement les routes en les barrant directement. Autour de ces vastes forteresses centrales, sur tout le pourtour de la plaine, s'élevaient au pied même des montagnes, au débouché des principaux passages, des redoutes de moindre importance qui s'appuyaient sur la citadelle et en protégeaient les approches; d'autres fortins jalonnaient les voies qui mettaient en communication les grands châteaux forts; pour ceux-là on choisissait habituellement des positions

1. Cagnat, *Armée*, p. 677. Sur l'habitude des Byzantins d'occuper les points d'eau, cf. Masqueray, *Ruines anciennes de Khenchela à Besseriani* (*Rev. afr.*, 1878, p. 452).

qui parfois nous surprennent, et pour lesquelles on se laissait sans doute guider par des considérations autres que les motifs purement stratégiques ¹. La place de Tébessa avec les redoutes qui complètent son système de défense. Bagai, avec les fortins qui l'aident à défendre le vaste plateau du Tarf, le Ksar-Bellezma, avec sa ceinture de forts avancés sont des exemples remarquables de ce système défensif.

Il va sans dire qu'en dépit de ces règles générales, le barrage des défilés, l'isolement des massifs montagneux au moyen d'une chaîne serrée d'ouvrages fortifiés obligèrent plus d'une fois à modifier sérieusement ces dispositions : elles subsistent pourtant, du moins pour les grandes forteresses de l'Afrique byzantine, et les vastes horizons qu'on découvre de la plupart de ces ruines attestent suffisamment les intentions des généraux impériaux.

Une quantité si considérable d'enceintes fortifiées, grandes et petites, pouvait, on le conçoit de reste, être difficilement occupées d'une manière permanente : l'armée assez peu nombreuse que Justinien entretenait en Afrique eût été absolument incapable de suffire à une pareille tâche. Assurément, de même que jadis dans la Maurétanie romaine ², toutes ces places pouvaient, en cas d'invasion, « servir aux troupes de point d'appui dans leurs opérations ou de refuge en cas d'échec » ; mais en temps ordinaire, beaucoup d'entre elles étaient simplement laissées à la garde des habitants. C'est là, pour qui veut étudier le système défensif de l'Afrique byzantine, une distinction essentielle à retenir. A côté des constructions proprement militaires, élevées par les généraux de Justinien, et que j'appellerai volontiers les forteresses impériales, un grand nombre de points ont dû leurs fortifications à l'initiative privée des habitants. De bonne heure, l'absence de sécurité, si fréquente dans certaines parties de l'Afrique, avait poussé les po-

1. Le même système se rencontre à l'époque romaine (Cagnat, *Armée* p. 677).

2. Cagnat, *Armée romaine*, p. 682.

pulations à se protéger elles-mêmes. Dès le ^{III}^e siècle, pour se défendre contre les pillards, les colons de Maurétanie bâtissaient des fortins sur les terres qu'ils cultivaient, et à leurs frais entouraient leurs villes ouvertes de solides remparts ¹. Quand à l'autorité romaine se fut substitué le faible gouvernement vandale, bien vite ces pratiques se généralisèrent dans toute l'Afrique, et pour se mettre à l'abri des incursions des pillards, les populations remplacèrent leurs murailles détruites par des fortifications improvisées ²; il en fut de même à l'époque byzantine. Sur bien des points, les habitants des villages, insuffisamment protégés par l'armée régulière, élevèrent contre les attaques incessantes des indigènes des redoutes fortifiées. Les inscriptions l'attestent d'une manière péremptoire ³; et à leur défaut, les partis fort sommaires adoptés dans ces constructions, la simplicité souvent rudimentaire de leurs dispositions suffiraient à prouver que jamais on ne songea à y appliquer les règles de l'architecture militaire. Les fortins d'Aïn-el-Ksar ⁴, d'El-Mader, de Seriana peuvent donner entre mille une idée de ces édifices. Toutefois, on remarquera que beaucoup de ces kasr sont d'une époque postérieure au règne de Justinien, qu'ils datent de la fin du ^{VI}^e siècle ⁵, et surtout du ^{VII}^e, c'est-à-dire de l'époque où le péril berbère grandissant et bientôt l'invasion arabe emportant les grandes forteresses de la frontière ont fait plus impérieusement sentir la nécessité de ces moyens de défense. Il importe donc assurément de faire à ces constructions leur place dans l'histoire de l'Afrique byzantine : mais il faut soigneusement les distinguer — tant pour la date que pour le rôle auquel elles sont destinées — des citadelles construites par l'autorité impériale, occupées par les troupes

1. *C. I. L.*, VIII, 8426, 8701, 8710, 8777. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 606, 614-615, 625.

2. *Aed.*, p. 340 (Hadrumète); *Bell. Vand.*, p. 379 (Sullectum); *Rec. de Const.*, 1860, p. 215-216 (Tébessa).

3. *C. I. L.*, VIII, 4354, 2079 et *Add.*, 10681, 12035.

4. *Rec. de Const.*, 1862, p. 128; Diehl, *Rapport*, p. 12-15.

5. Les uns sont du règne de Tibère II (*C. I. L.*, VIII, 4354), d'autres du règne de Maurice (*id.*, 12035) ou d'Héraclius (*id.*, 10681).

régulières et qui seules défendaient — au moins officiellement — le *limes* africain. Ce n'est qu'à cette condition essentielle, trop souvent mise en oubli, qu'on pourra sérieusement étudier l'occupation militaire de l'Afrique byzantine sous le règne de Justinien.

CHAPITRE III

L'OCCUPATION MILITAIRE DE L'AFRIQUE BYZANTINE

Nous avons essayé de faire connaître les règles générales d'après lesquelles les Byzantins organisèrent en Afrique le système de la défense. Grâce aux textes, aux inscriptions, surtout aux monuments, il est possible de faire quelque chose de plus, d'exposer le détail de cette occupation militaire, de déterminer les points principaux où furent établies les troupes, de suivre la direction générale de la frontière, en un mot, de tenter pour l'occupation byzantine l'étude que M. Cagnat a si magistralement faite pour la période romaine¹. Assurément le territoire auquel s'appliquent ces recherches est infiniment moins étendu que celui de l'Afrique impériale : le temps est bien loin où la troisième légion poussait ses garnisons jusqu'aux oasis de la Tripolitaine, jusqu'à la vallée de l'Oued-Djedi, jusqu'aux hauts plateaux de la Maurétanie². Au temps de Justinien, on ne songe plus guère qu'en théorie à reconquérir ces frontières lointaines ; en fait, on se restreint modestement et on revient en arrière, et c'est à peine si la domination byzantine dépasse la ligne jadis occupée par Rome au premier siècle de l'Empire³. Maintenant on se contente de garder la côte de Tripolitaine depuis la Cyrénaïque jusqu'à Gabès ; la frontière de la Byzacène passe au nord des Chotts et par Gafsa rejoint Tébessa ; en Numidie on occupe le pied

1. Cagnat, *Armée d'Afrique*, p. 549-671.

2. *Id.*, p. 598.

3. *Id.*, p. 549.

septentrional du massif des Aurès, sans à peine entamer la montagne; et si l'on pénètre dans la plaine du Hodna, en revanche on ne possède plus que la moindre partie des Maurétanies. Mais dans ces limites plus étroites, l'étude de l'occupation militaire byzantine n'en est pas moins délicate et compliquée. Tandis qu'à l'époque romaine, le pays était défendu par une suite de points fortifiés s'étendant sur une seule ligne, maintenant la province tout entière est couverte de forteresses : et à ces lignes de citadelles échelonnées l'une derrière l'autre depuis le *limes* jusqu'à la côte, il est difficile parfois d'assigner une date exacte et une destination précise. D'autre part, si, sur la frontière, les Byzantins ont conservé d'une façon remarquable les traditions militaires et les habitudes stratégiques des Romains, dans l'intérieur de la province, ils ont inauguré des méthodes nouvelles, qui rendent singulièrement malaisé l'examen du système de la défense et produisent de perpétuelles confusions entre les ouvrages proprement militaires et les autres travaux de fortification. Enfin, s'il est possible de fixer à peu près certainement la chaîne des châteaux-forts qui protégeaient les régions définitivement soumises, il est certain qu'au delà de cette ligne, l'influence byzantine s'étendait au loin sur les tribus berbères, et que peut-être même des postes fortifiés assuraient parfois dans ces états vassaux la fidélité fort incertaine des Maures. Nous examinerons dans un prochain chapitre les relations du gouvernement grec avec ces populations indigènes, tour à tour révoltées ou soumises : ici nous nous contenterons de déterminer, du mieux qu'il sera possible, la première ligne de défense qui formait la limite réelle de l'Afrique byzantine, et d'étudier ensuite les mesures complémentaires qui, dans l'intérieur du pays, assuraient la sécurité des populations et le maintien de l'autorité impériale.

PREMIERE SECTION

LES FORTERESSES DE LA FRONTIÈRE

I

Frontière de Tripolitaine.

A l'époque romaine, autant qu'on en peut juger par les renseignements assez incertains relatifs à un pays mal connu, la frontière de Tripolitaine a varié suivant les époques. Au début de l'Empire, elle s'écartait peu de la côte, et de Gabès aux limites de la Cyrénaïque, elle longeait de très près le rivage¹; plus tard, au moins dans la partie occidentale de la province, entre Leptis Magna et les Chotts, elle fut reportée un peu plus au sud, et une série de postes fortifiés occupa la ligne de hauteurs, qui depuis le Djebel-Nefouça jusqu'au plateau des Matmata, forme de ce côté la frontière naturelle du pays². Il est difficile de déterminer, entre ces deux tracés, celui qu'adopta l'époque byzantine. Dans la partie orientale de la province, la nature des lieux suffit à trancher la question : jusqu'à Leptis Magna, la zone habitable est étroitement restreinte à la côte, entre le rivage et les dunes de sable qui viennent aboutir à la mer; de ce côté les Byzantins durent, comme les Romains, se contenter d'occuper le littoral extrême³, et, s'il en faut croire les informations recueillies par Tissot, ils protégèrent dans cette région, depuis la Cyrénaïque jusqu'à

1. Cagnat, *I. c.*, p. 549, 578.

2. *Id.*, p. 552, 749-751. Cf. les renseignements fournis par M. Lecoq de la Marche (*Bull. Com.*, 1894, p. 389-413) et l'intéressant article de M. Toutain (*Mél. de Rome*, XV (1895), p. 211-229).

3. Cagnat, *I. c.*, p. 552.

Mahda-Hassan, « tous les terrains cultivables, tous les pâturages même, par des postes militaires de 15 à 20 mètres de côté, placés en vue les uns des autres et formant une véritable chaîne, qui assuraient aux populations sédentaires de la côte une protection efficace contre les incursions des nomades¹. » Mais à partir de Lebda la difficulté s'accroît; nous possédons en effet si peu de renseignements sur l'intérieur de la Tripolitaine qu'il est absolument impossible de dire s'il s'y rencontre ou non quelque forteresse de l'époque byzantine. Il faut donc s'en remettre aux textes peu nombreux que l'on peut rassembler sur la matière : d'après ces témoignages, il semble bien qu'ici encore l'occupation grecque s'est limitée à la côte, abandonnant les postes du *limes* énumérés par la *Notitia Dignitatum*. En Tripolitaine, Procope ne signale que deux villes fortifiées, toutes deux situées sur le littoral : c'est Leptis Magna, capitale de la région et résidence d'un duc², et plus à l'ouest, Sabrata³; entre les deux, il faut faire place à Oea, qui, quoi qu'en dise Tissot, existait encore au ^{vi}e siècle⁴, et était sans doute, comme ses voisines, entourée de remparts; enfin, dans la partie occidentale du pays, on rencontrait Gergis, Girba, dans l'île de Meninx (Djerba), et sur la frontière même de la Byzacène, Tacape (Gabès)⁵. Mais ces cités que Procope nomme sans y indiquer aucun ouvrage de fortifications, semblent, d'après ce silence même, devoir être tenues pour des villes ouvertes, et en effet, le récit de la *Johannide* prouve d'une façon péremptoire qu'au milieu du ^{vi}e siècle encore, Gabès au moins était dépourvue de remparts⁶. D'autre

1. Tissot, II, p. 235-236.

2. *Aed.*, p. 335-336.

3. *Id.*, p. 337.

4. Georg. Cypr. (éd. Gelzer), p. 41; *Byz. Zeitschr.*, II, p. 25-31. C'est même une place forte au ^{vu}e siècle (Fournel, *Les Berbères*, p. 18); cf. El-Noweiri (*Journal asiat.*, 3^e série, t. XI, p. 102).

5. *Aed.*, p. 337; Labbe, IV, 1627, 1640-1641; *Byz. Zeitschr.*, p. II, 31.

6. Sans cela il est impossible de comprendre la retraite qu'en 547 l'armée romaine fit jusqu'à Iunca (*Joh.*, VII, 111-136).

part, dans la plus grande partie de cette région, les Berbères semblent parvenir presque jusqu'au littoral : Leptis Magna a à ses portes des tribus indigènes et paraît exposée à de constantes attaques de leur part¹; chose plus significative encore, l'emplacement de plusieurs postes de l'ancien *limes* romain, par exemple Talalati (Ras-el-Aïn, près de Tlalet) et Tillibari qui se trouve un peu à l'est, est indiqué comme le centre d'habitation de populations absolument insoumises²; un peu au sud de Gabès, la tribu des Astrices étend son territoire jusqu'au littoral de la Petite Syrte, et les liens qui la rattachent à l'autorité impériale semblent assez incertains³; enfin la région qui s'étend au sud du Chott-el-Fedjedj, et à travers laquelle la frontière romaine de Tripolitaine parvenait jusqu'à Telmin, paraît entièrement abandonnée : on peut donc affirmer avec une grande vraisemblance que, de Gabès à la Cyrénaïque, la domination byzantine se bornait à la possession de la grande voie stratégique qui borde la côte et à une influence purement diplomatique et religieuse, d'ailleurs souvent contestée, sur les tribus du voisinage⁴. En un point pourtant, il faut admettre une domination un peu plus étendue, c'est à l'endroit où, entre le plateau des Matmata et le littoral, s'ouvre « un passage étroit qui est la seule voie d'invasion possible pour les tribus de la Tripolitaine vers l'Afrique »⁵. On peut, je crois, prouver que les Byzantins, comme jadis les Romains, avaient tenté, bien que moins complètement, de barrer ce défilé.

Il faut pour cela étudier avec quelque détail le récit que fait

1. *Aed.*, p. 336-337.

2. *Joh.*, II, 78. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 749-750 et les renseignements fournis sur Ras-el-Aïn par le lieutenant Lecoy de la Marche (*Bull. Com.*, 1894, p. 399-402).

3. *Joh.*, VI, 391-437.

4. On remarquera, à l'appui de cette hypothèse, que, dans toute la région comprise entre le Bahiret-el-Biban et Ksar-Rhelane, ainsi que dans le pays situé au sud de la ligne joignant ces deux points, M. Lecoy de la Marche a rencontré de nombreux ouvrages romains, mais pas un poste qui semble de l'époque byzantine (*Bull. Com.*, 1894, *l. c.*).

5. Cagnat, *l. c.*, p. 551.

Corippus de la campagne de 547. A la nouvelle de la prise d'armes des Berbères, qui déjà ravagent la Tripolitaine, le patrice Jean, pour protéger du moins la Byzacène contre l'invasion¹, prend une offensive hardie, et au moment où déjà les cavaliers indigènes atteignaient, *sans avoir rencontré nul obstacle*, les frontières de la province², il les oblige à se replier en désordre, et les poursuit jusque dans le désert. Mais bientôt, devant les difficultés de l'expédition, le général grec est obligé de regagner la côte³, et il s'établit aux environs d'un point que la *Johannide* nomme Gallica ou Marta⁴, et dont on peut avec précision identifier l'emplacement⁵; l'endroit se trouve à Maret, à 26 milles au sud de Gabès, au bord d'une rivière, près d'une plaine entourée de collines et sur la route antique qui menait au poste romain d'Augarmi (Ksar-Koutin). Or, si aux alentours de cette position, le littoral est occupé par des villes byzantines⁶, tout l'intérieur du pays au contraire appartient aux Astrices, et sur le territoire de cette tribu berbère aucun poste fortifié n'existe, puisque l'approche seule du patrice détermine la soumission des indigènes⁷. Mais en revanche, un peu en arrière de Marta, et par conséquent au milieu même de l'isthme resserré que nous signalions tout à l'heure, Corippus mentionne une petite ville anonyme placée au bord d'une rivière, dans une sorte d'oasis fertile⁸; et avec une précision absolue, le poète nous apprend qu'elle était fortifiée. Quelle était cette place, nous ne saurions le dire : ce ne peut être Gabès, trop importante et trop connue pour que Corippus ne l'eût pas nommée expressément⁹; mais en tout cas on

1. *Joh.*, VI, 242-246, 251.

2. *Id.*, VI, 279-280.

3. *Id.*, VI, 367.

4. *Id.*, II, 77, 80-83; VI, 485-486.

5. Cf. Tissot, II, 692-693; Partsch, *l. c.*, xxxi-xxxii.

6. *Joh.*, VI, 334-335.

7. *Id.*, VI, 391-560. On observera d'autre part que, sur l'emplacement d'Augarmi (Ksar-Koutin), il n'y a aucune trace d'établissement byzantin (*Bull. Com.*, 1888, p. 444-447).

8. *Joh.*, VII, 1-3.

9. On pourrait penser peut-être à Agma ou Fulgurita (= Zarat) sur la route

peut conclure qu'en ce point de passage si particulièrement important, entre la route du littoral et la montagne, un peu en avant de Gabès, les Byzantins avaient construit un *castellum* surveillant le défilé et fermant de ce côté aux nomades du sud l'accès de l'Afrique propre. C'est en somme, sauf que la frontière est ici un peu plus reportée vers le nord, le rôle jadis assigné aux postes romains d'Augarmi et de Talalati, et que remplissent aujourd'hui encore nos établissements de Medenine et de Fom-Tatahouine.

II

Frontière de Byzacène.

A partir de Gabès, derrière l'infranchissable barrière des Chotts, commençait la Byzacène. Ici, la frontière suivait tout d'abord la grande route de Gabès à Gafsa; mais cette voie, pour l'époque byzantine comme pour l'époque romaine, est « fort mal connue, malgré la fréquence des convois qui la suivent actuellement »¹, et il faut se contenter d'en fixer les deux points extrêmes sans essayer de retrouver les postes intermédiaires². Il est certain en tout cas qu'au temps de Justinien, Capsa était solidement occupée par les Byzantins³:

d'Augarmi (Tissot, II, p. 706). Cf. *Bull. Com.*, 1888, p. 440, où l'on signale des ruines de quelque importance entre Kéténa et Maret.

1. Cagnat, *l. c.*, p. 577-578. Cf. pourtant sur cette route l'étude du capitaine Privé (*Bull. Com.*, 1895, p. 83-94), où il n'est fait mention au reste d'aucun poste byzantin.

2. On trouvera dans la reconnaissance du capitaine Privé (*l. c.*, p. 101-104) des détails intéressants sur la façon dont étaient gardés par des murailles et des fortins les défilés du Djebel-Cherb, qui s'étend au sud de la route et parallèlement à elle. Il y a là, semble-t-il, de véritables *clisurae* byzantines, fermant les passages qui à travers la montagne mènent au Bled Segui, mais les indications données sont trop vagues pour qu'on puisse dire si ces ouvrages sont romains ou byzantins.

3. *C. I. L.*, VIII, 401-402.

pour barrer les débouchés de l'étroit passage ouvert entre le Chott-el-Djerid et le Chott-el-Gharsa, cette citadelle avait, en effet, une importance capitale. « Située au seuil du désert, au point où les dernières hauteurs du Tell s'ouvrent pour former une sorte de carrefour auquel aboutissent les trois grandes vallées qui conduisent, l'une au fond du golfe de Gabès, l'autre à Tébessa, la troisième au centre de la régence de Tunis, elle est tout à la fois une des « portes » du Sahara et une des clefs du Tell, le point de transit obligé des caravanes du Soudan et le poste avancé des hauts plateaux contre les incursions des nomades »¹. Aussi Justinien avait-il voulu qu'elle fût l'une des résidences du duc de Byzacène², et ce fait indique assez le rôle considérable qu'il lui destinait.

De Gafsa, la frontière byzantine remontait brusquement vers le nord. Il ne semble point, en effet, que la région de l'Oued-Oum-el-Ksob, dont la vallée ouvre un important passage vers le nord, fût enveloppée dans la ligne des forteresses byzantines : du moins, dans la contrée si peu connue qui se trouve à l'ouest et au nord-ouest de Gafsa, MM. Cagnat et Saladin ne signalent aucune ruine byzantine, si ce n'est un fortin construit à Henchir-Mzira, à l'endroit où le Fedj-Rettala donne accès sur la trouée qui nous occupe ; encore conserve-t-on quelque doute sur le caractère militaire de cet ouvrage³. Le *limes* suivait donc ici la grande voie de Capsa à Thélepte, qui de distance en distance était jalonnée de postes fortifiés. C'était, près de Gafsa, à Ksour-el-Kraïh, une grande construction carrée de 40 mètres de côté⁴ ; plus loin, près du Khan-guet-el-Aïch, une tour d'observation⁵ ; enfin, à l'endroit où l'Oued-Bou-Haya, qui passe à Thélepte, rencontrait la vallée latérale de l'Oued-Goubeul, au point où la route traverse le

1. Tissot, II, p. 668.

2. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 4 a.

3. Saladin, I, p. 103 ; Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 175.

4. Saladin, I, p. 100.

5. *C. I. L.*, VIII, p. 30.

Khanguet-Ogueïf, le Kasr-el-Foul, qui mesure 32 mètres sur 21, commandait le passage¹.

La forte ville de Thélepte, à laquelle aboutissait cette voie, occupait comme Gafsa une admirable position stratégique². Sa puissante citadelle barrait absolument l'étroit défilé par lequel l'Oued-bou-Haya s'écoule vers le sud, et couvrait au loin le vaste plateau, jadis peuplé et fertile, qui s'étend vers le nord-est jusqu'à Cillium (Kasrin) et Sufetula (Sbeitla). Elle surveillait, d'autre part, le pays découvert qui s'ouvre dans la direction de l'ouest. Il semble, en effet, qu'entre Thélepte et Théveste, le *limes* byzantin ne suivait point les routes qui relient ces deux points, en passant soit par Bir-Oum-Ali, soit par Tamesmida³ : on n'a signalé dans ces ruines aucune trace d'occupation byzantine⁴; et d'autre part, l'étude fort attentive que j'ai faite du terrain entre Feriana et Tébessa m'incline à croire que la ligne frontière se trouvait un peu plus à l'est, à quelque distance en avant de la route qui mène de Thélepte à Théveste par Cillium et la plaine du Fouçana. Au nord de Thélepte, tout le long de l'Oued-bou-Haya, on rencontre une série de fortins barrant du nord au sud le passage de la plaine; une redoute était établie au pied du Djebel-Dernaia, à l'endroit où le long défilé du Khanguet-bou-Haya conduit dans la grande forêt de Bou-Chebka; au milieu de ces bois, un peu au nord, la petite citadelle d'Aïn-bou-Dris, construite par le patrice Solomon, occupait une position admirable⁵, à portée de la route de Théveste à Capsa, et à l'endroit où une vallée latérale donnait entrée dans la riche plaine du Fouçana; de là, par une ligne brisée assez incertaine, la frontière rejoignait les postes qui, au sud des cols de Beccaria et de Tenoukla, protégeaient les abords de Théveste.

1. Saladin, I, p. 116.

2. Tissot, II, p. 648-649, 676-678; *Bull. Com.*, 1885, p. 131-149; 1888, p. 177-193.

3. Tissot, II, p. 648-649; Cagnat, *Armée*, p. 574-577.

4. Il y a bien le poste de Henchir-el-Ktib (Saladin, I, p. 148), mais si ce kasr était byzantin, il serait étrange que Bir-Oum-Ali et Tamesmida ne soient point occupés.

5. *C. I. L.*, VIII, 2095, *Add.*

Parmi les forteresses construites par Justinien en Byzacène, et destinées à repousser les incursions des Maures, Procope mentionne encore, comme situées sur la frontière même, les deux villes fortifiées de Mamma et de Kouloulis et le château d'Ammaedera¹. Nous connaissons ce dernier point : c'est la citadelle d'Haïdra, située en arrière de la ligne frontière, au nord-est de Tébessa, sur la grande voie qui mène de cette ville à Carthage. Quant aux deux autres places fortes, l'emplacement en est inconnu, mais il semble assez difficile de les identifier avec quelqu'un des postes compris dans le *limes* que nous venons de décrire. Ils paraissent, en effet, être situés assez au nord de cette ligne, et bien plus dans l'intérieur du pays. Il est plusieurs fois fait mention, dans les textes, de la plaine de Mamma, entourée de hautes montagnes ; c'est là, qu'en 534, Solomon battit les Berbères², c'est là aussi qu'en 547, après la défaite des Byzantins à Marta, les tribus indigènes vinrent s'établir, après avoir ravagé la Byzacène, pendant que le patrice Jean reformait son armée à Laribus³. Or, ici encore, la *Johannide* nous apporte de précieux renseignements : lorsque, au printemps de 548, les troupes grecques furent assez fortes pour reprendre l'offensive, les chefs berbères se décidèrent à battre en retraite ; ils se replièrent vers la côte, et, après dix jours de route, ils installèrent leur camp à l'abri des remparts de Iunca⁴. C'est donc au nord-ouest de cette ville, non loin d'une ligne tracée de ce point du littoral vers Laribus, c'est-à-dire en tout cas dans l'intérieur même de la Byzacène, qu'on cherchera la plaine de Mamma. Il est possible peut-être de préciser davantage les choses : la grande voie qui aboutit au littoral tout auprès de Iunca et qui sert évidemment de ligne de retraite aux indigènes, est celle qui, d'après l'Itinéraire d'Antonin, relie Assuras (Zanfou) à Macomades, en passant par Sufes (Sbiba), Sufetula (Sbeitla), Nara,

1. *Aed.*, p. 342.

2. *Bell. Vand.*, p. 453.

3. *Joh*, VII, 283, 142-149.

4. *Id.*, VII, 370-374 ; 391-392.

Madarsuma et Tabalta¹. Or, à l'est de Sbiba, entre cette ville et Kairouan, les historiens arabes mentionnent un village de Mams², près duquel, en 688, une grande bataille se donna entre les Arabes et les Berbères³ et dont on remarquera l'évidente analogie avec le nom grec de Μάμμης. On cherchera donc, selon toute vraisemblance, l'emplacement de la forteresse sur les hauts plateaux qui avoisinent la vallée moyenne de l'Oued-Zeroud, au sud du pays montagneux qui couvre le centre de la Tunisie. J'ai essayé de démontrer ailleurs que la Kouloulis de Procope peut être avec quelque vraisemblance identifiée à la ville forte dont les ruines se trouvent à Djeloula, au nord-ouest de Kairouan⁴. Assurément, ce n'est là, pour aucune des deux villes, une situation qui justifie les expressions ἐν ἐσχατιᾷ τῆς χώρας employées par l'historien byzantin. Est-ce à dire que Procope se soit trompé dans ses indications topographiques, d'ailleurs assez vagues? la chose n'est point impossible. Ou bien faut-il admettre qu'en Byzacène comme en Numidie, la domination byzantine ne s'étendit vers le sud que par étapes successives, et que les renseignements de l'écrivain s'appliquent à la première période de l'occupation, avant que les grands succès de Solomon eussent débarrassé le pays? Dans ce cas, il resterait à expliquer pourquoi, dans le même paragraphe, Procope nomme, dans la même série de forteresses, Thélepte, incontestablement située plus au sud; pourquoi surtout, dès 534, Justinien peut assigner pour résidence provisoire au duc de Byzacène, non seulement Thélepte, mais la ville plus méridionale encore de Capsa⁵. Quoi qu'il en soit, nous retrouverons ultérieurement ces places en étudiant la seconde ligne de défense de la Byzacène : il suffit pour le pré-

1. Tissot, II, p. 644-648; *Itinéraire d'Antonin* (Rech. des antiquites, p. 246).

2. El-Bekri (*Journal asiat.*, l. c., t. XIII, p. 397); Noweirî (*ibid.*, l. c., t. XI, p. 132).

3. Fournel, l. c., p. 195.

4. Cf. Diehl, *Rapport*, p. 118-119.

5. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 a.

sent d'avoir marqué les motifs qui nous empêchent de les ranger parmi les postes échelonnés le long du *limes* africain.

III

Frontière de Numidie.

A l'endroit où la frontière byzantine atteignait les confins de la Numidie, la première place importante que l'on rencontrait était, sur les limites mêmes des deux provinces, la forte citadelle de Théveste ¹. On a insisté bien des fois sur l'importance stratégique de ce poste, sur l'admirable position qu'il occupait pour couvrir la province d'Afrique « contre toute invasion venant du sud, soit de la Numidie, soit de la Byzacène » ², sur les avantages qu'il offrait comme base d'opérations, aussi bien contre les Berbères de l'est que contre les montagnards de l'Aurès et les populations du sud de la province de Constantine ³. On conçoit que les Byzantins en aient, comme les Romains, apprécié toute la valeur : elle était d'autant plus grande pour eux que, n'ayant plus guère à s'occuper des Maurétanies, ils trouvaient à Théveste le centre même de leur ligne de défense, entre la mer et le Hodna. Dans la plaine que surveillait et commandait cette place, débouchaient de toutes parts des routes importantes ⁴, celles du sud-est qui venaient de Gafsa et de Thélepte, celle de l'est, qui par la vallée de l'Oued-el-Hatob arrivait de Sufetula, celle du nord qui menait à Carthage, celles du nord-ouest qui allaient à Thagaste et à Cirta, celle de l'ouest qui, longeant le pied de

1. C. I. L., VIII, 1863-1864. Cf. Moll (*Rec. de Const.*, 1858-59, avec un plan, et 1860); Villefosse (*Tour du monde*, t. XXXX, p. 28-29); Tissot, II, p. 466-468, 472-473.

2. Moll, *l. c.*, 1858-59, p. 81-82.

3. Cagnat, *Armée romaine*, p. 497-498.

4. Tissot, II, p. 465.

l'Aurès, se prolongeait jusqu'à Lambèse par Mascula et Thamugadi, celles du sud-ouest enfin qui arrivaient du désert par les vallées de l'Oued-Hallel et de l'Oued-Tilidjen. Au nœud de cet important réseau routier, Théveste fermait aux envahisseurs les passages du sud, couvrait et protégeait les routes du nord, et tout autour de la puissante citadelle, d'autres fortins avancés complétaient son système de défense et barraient les principaux passages qui s'ouvraient sur la plaine. Au sud-est, du côté de Thélepte, au delà des cols de Bekkaria et de Tenoukla, on signale dans la vallée de l'Oued-el-Ma le poste de Henchir-bou-Sebaa¹, et l'on a déjà noté la position qu'occupait la citadelle d'Aïn-bou-Dris. Sur la route qui venait de Cillium et de Sbeitla, par la plaine du Fouçana et le Khanguet-Oum-el-Ouahad, le poste fortifié d'Henchir-el-Hammam défendait la vallée, à l'endroit où elle se resserre entre le Djebel-Chambi et le Djebel-Semmana²; au nord-est, sur la route de Carthage, au défilé du Khanguet-Mazouch, la redoute de Ksar-Gouraï mettait un jalon entre Théveste et la puissante forteresse d'Haïdra³; du côté du nord, à l'endroit où le col d'El-Attaba traverse le massif du Djebel-Dir, un château fort s'élevait à Gastal⁴; enfin, de nombreux ouvrages surveillaient les routes du sud-ouest, le Trik-el-Karreta et les passages de l'Oued-Hallel; et l'on voit avec quel soin le patrice Solomon avait, dans cette position militaire de premier ordre, accumulé les moyens de défense.

De Théveste jusqu'à la profonde coupure où passait la voie romaine de Lambèse à Biskra, la frontière byzantine longeait le versant septentrional de l'Aurès. Sur cet espace de près de 200 kilomètres débouchent de nombreuses voies d'invasion; à travers les profondes déchirures du plateau des Nememchas,

1. *Rec. de Const.*, 1874, p. 67. La construction pourtant n'est pas sûrement byzantine (cf. de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1878, p. 11). Cf. aussi *C. I. L.*, VIII, 2079 et *Add.*

2. Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 147. Cf. Tissot, II, p. 630.

3. *Rec. de Const.*, 1866, p. 219; 1876, p. 421.

4. *Id.*, 1876, p. 412 Cf. Villefosse, *l. c.*, p. 412.

le long des grandes vallées du massif aurassique, serpentent plusieurs routes importantes qui mettent en communication le Sahara avec le Tell. Déjà, les Romains, qui occupaient pourtant le versant méridional de l'Aurès, avaient jalonné cette ligne d'un certain nombre de postes¹. Les Byzantins, dont la domination s'arrêtait aux premières pentes de la montagne, durent à plus forte raison y multiplier les moyens de défense. Pour couvrir la région des hauts plateaux, ils y établirent plusieurs grandes citadelles, reliées par une chaîne de postes qui barraient tous les passages de la région. Toutefois, si nombreux que soient les renseignements sur ces ouvrages, il est indispensable d'apporter une sévère prudence dans l'étude qu'on en fera. Les explorateurs ont, en effet, fort abusé du mot *byzantin* pour désigner toute construction irrégulière ou bâtive; ils ne se sont point attachés non plus à distinguer ici, aussi soigneusement qu'en Tunisie, les constructions proprement militaires et les fortins simplement destinés à fournir un refuge aux populations. Il faut donc apporter quelque circonspection à accueillir ces indications²; aussi, partout où il ne m'a pas été possible de les contrôler directement, je n'ai accepté que les informations où une description précise m'a paru fournir des éléments suffisants d'appréciation.

Entre Tébessa et Khenchela, plusieurs vallées profondes constituent des lignes de pénétration importantes³. Tout d'abord, deux passages s'ouvraient par les vallées de l'Oued-Tilidjen et de l'Oued-Hallel. « Ces étroits couloirs, dont les replis tortueux parcourent une longueur de 20 kilomètres entre deux murailles à pic d'une hauteur de 150 mètres, présentent un aspect sauvage, extrêmement curieux... C'est par là que les

1. Cagnat, *Armée*, p. 579-584.

2. « Il y a en Algérie, dit fort justement Masqueray à propos de l'un de ces monuments, bon nombre de ces petites ruines carrées, basses et assez bien conservées, qui sont jusqu'ici regardées comme des constructions militaires byzantines et qui sont probablement tout autre chose » (*Revue afri.*, 1878, p. 467).

3. Cagnat, *Armée*, p. 584-586.

nomades opèrent annuellement leurs migrations¹. » Il était donc essentiel d'en garder fortement les issues. Et en effet, sur la voie de l'Oued-Tilidjen, on signale des fortins byzantins à Aïn-Tilidjen² et à Henchir-Bouraoui³; ce dernier avait une valeur toute particulière; établi à l'entrée du Bahiret-el-Arneb, il surveillait les passages de l'Oued-Tilidjen et du Foumel-Malleg, et couvrait d'autre part les cols du Trik-el-Karreta et de Tenoukla, par où on débouche dans la plaine de Tébessa. Sur l'Oued-Hallel, au point où la vallée s'élargit pour entrer dans le Bahiret-Mechentel, un poste installé à Aïn-Guiber surveillait la rive droite de la rivière⁴; un peu en arrière, au centre de la plaine, s'élevait la citadelle de Cheria⁵; plus au nord, les redoutes de Henchir-Mektides et d'Okkous protégeaient le col d'Aïn-Saboun⁶, et la tour de Ksar-Belkassem⁷ surveillait le col de Gaïguia par où une route gagne la vallée de l'Oued-el-Kebir.

Les vallées de l'Oued-bou-Doukan et de l'Oued-bou-Bedjer formaient une autre ligne d'invasion⁸; on y signale des postes byzantins au sortir de la plaine du Guest, à Aïn-Seggar⁹, à Aïn-Ghorab¹⁰ et à Henchir-Adjedj¹¹. Mais le grand danger venait surtout du large passage que la vallée de l'Oued-el-Arab ouvre entre le plateau des Nememchas et le massif de l'Aurès proprement dit. Par là, un double débouché s'offrait

1. *Rec. de Const.*, 1876, p. 383.

2. *Id.*, 1871, p. 422.

3. *Id.*, 1878, p. 17-18.

4. *Id.*, 1871, p. 420-421.

5. Masqueray, *Ruines anciennes de Khenchela à Besseriani* (*Revue afr.*; 1879, p. 82).

6. *C. I. L.*, VIII, 16751; Masqueray, *Revue afr.*, 1879, p. 77-78.

7. *Rec. de Const.*, 1878, p. 35.

8. Cf. Cagnat, *Armée*, p. 580 et 584.

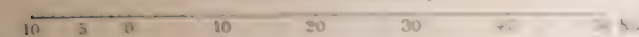
9. *Rec. de Const.*, 1876-77, p. 380; De Rossi, *l. c.*, 1878, p. 22-24; Masqueray, *Revue afr.*, 1878, p. 467-468.

10. *Rec. de Const.*, 1871, p. 421; De Rossi, *l. c.* 1878, p. 19-20. Masqueray, *Revue afr.*, 1878, p. 463-466, reconnaît dans ce monument une église, non une forteresse.

11. *Rec. de Const.*, 1878, p. 30-31.

CARTE DE L'OCCUPATION MILITAIRE
de la
NUMIDIE
par les Byzantins

Echelle de 1: 1.000.000



Route romaine
Font byzantine appartenant au système défensif
Ksar ou village fortifié.
Nota Les noms écrits en grandes capitales désignent les grandes
intersections imperiales a destination sûrement militaire.



aux envahisseurs : à l'est du Tafrent, par la plaine de la Shikha et la vallée de l'Oued-Meskiana, ils parvenaient au centre même des hauts plateaux¹ ; vers le nord-ouest, le col de Khenchela, qui donne issue sur la plaine d'Aïn-Beida, servait de débouché à l'un des passages principaux qui conduisent du Sahara au Tell, à la route directe du Souf à Constantine². Aussi sur cette portion de la frontière, les généraux byzantins avaient accumulé les défenses ; dans la Shikha, une grande forteresse s'élevait à Henchir-oum-Kif, l'antique Cedia³, et une autre était bâtie à Ksar-el-Kelb (peut-être Vegesala), sur un mamelon qui commande une source abondante⁴ ; plus loin, au col d'El-Fedj, par où passait une des routes de Théveste à Mascula, la grande redoute d'Henchir-Tebrouri défendait le passage⁵ ; un autre fortin gardait le col de Tazougart⁶ ; enfin, dans la grande plaine fertile⁷ où l'Oued-bou-Rougal, l'Abigas de Procope, écoule ses eaux dans l'immense lagune du Guerah-el-Tarf, au pied des montagnes des Amamra, au débouché même de la route qui franchit le col de Khenchela, la puissante ville forte de Bagai formait un obstacle presque infranchissable⁸. Admirablement établie sur un mamelon qui domine au loin le pays, elle couvrait une grande partie du Tell par la proximité où elle était de la tête des principales vallées qui traversent l'Aurès⁹ ; barrant les défilés de la montagne, elle surveillait non moins exactement l'étroit passage ouvert entre le Tarf et la chaîne du Tafrent, route nécessaire de toute invasion qui veut

1. Masqueray, *Bull. de Corr. afr.*, I, p. 285.

2. Tissot, II, p. 481.

3. Masqueray, *Bull. de Corr. afr.*, I, 326 et *Revue afr.*, 1878, p. 456. Masqueray (*Revue afr.*, 1878, p. 453) signale un fort byzantin à Aïn-Zoui (Vazani) : mais le renseignement n'est point confirmé d'autre part.

4. *Bull. de Corr., afr.*, I, p. 285 ; *Rec. de Const.*, 1876, p. 395.

5. *Rec. de Const.*, 1867, p. 222 ; *Bull. de Corr. afr.*, I, p. 281.

6. Masqueray, *Revue afr.*, 1878, p. 452.

7. Sur cette fertilité, Masqueray, *Bull. de Corr. afr.*, I, p. 279-280 ; III, p. 105.

8. Cf. Villefosse, *Arch. des Missions*, 1875 ; Tissot, II, p. 480, 783 ; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 215.

9. Cagnat, *l. c.*, p. 581-586.

gagner le nord des plateaux ; vers l'ouest enfin, elle commandait la large plaine qui s'ouvre vers Timgad et Batna. Autour de cette incomparable position stratégique, un certain nombre de redoutes, dont le caractère strictement militaire n'est d'ailleurs point nettement établi, couvraient le pays entre la forteresse et les hauteurs du Tafrent¹ et cernaient cette pointe avancée du massif de l'Aurès² ; enfin, vers la fin du vi^e siècle, une autre citadelle compléta la défense. En avant de Bagai, un peu plus au sud et plus avant dans la montagne, l'empereur Tibère II fit réoccuper le poste romain de Mascula, situé à 1,300 mètres d'altitude, sur l'emplacement actuel de Khenchela³. C'était, mieux encore que Bagai, une position militaire de premier ordre, observant les principales vallées de l'Aurès et offrant une base d'opérations admirable à toute colonne chargée de pénétrer dans la montagne⁴.

Entre Bagai et Thamugadi, aucune voie importante ne débouche du massif de l'Aurès : pourtant les moindres passages étaient surveillés par des redoutes, généralement établies, selon l'usage, à proximité des points d'eau⁵. C'est ainsi qu'en face du Foum-el-Gueiss on signale le fort d'Henchir-Halloufa⁶, et plus à l'ouest, les postes d'Aïn-el-Ksar et d'Henchir-Mliya⁷ ; plus loin, à la sortie du couloir qui sépare le Djebel-Amran des derniers contreforts de l'Aurès, un ouvrage s'élevait à Henchir-Mamra⁸ ; mais c'est surtout vers le défilé de Foug-Kosantina que s'était porté dans cette région l'effort de l'occupation

1. *Rec. de Const.*, 1867, p. 223.

2. *Id.*, p. 217, 221 ; *Bull. de Corr. afr.*, I, p. 283.

3. *C. I. L.*, VIII, 2245.

4. Tissot, II, p. 481 ; Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 21-22 ; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 209-211, note, et Masqueray, *Revue afr.*, 1878, p. 449-450. Un fortin assura les communications entre Mascula et Bagai (Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 114).

5. Sur l'ensemble du système défensif des Byzantins dans cette région, voir Gsell et Graillot, *Explorations archéologiques dans le département de Constantine (Mélanges de l'École de Rome, 1893 et 1894)*, p. 17-18 du tirage à part.

6. Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 31.

7. *Ibid.*, p. 69 et 65.

8. *Ibid.*, p. 24.

byzantine. Là aboutissaient en effet les routes qui viennent des vallées de l'Oued-el-Abiod et de l'Oued-Abdi ; là il y avait une remarquable position à prendre, soit pour arrêter les incursions des montagnards et des nomades du sud, soit pour pénétrer dans l'intérieur du massif aurasique¹. En tout temps les colonnes chargées d'opérer dans l'Aurès ont trouvé là un de leurs points d'appui : les généraux de Justinien, pas plus que les Romains, ne négligèrent de s'assurer un poste stratégique de si haute valeur. Parmi les ruines de la ville déserte de Thamugadi, ils construisirent une forte citadelle qui barra le passage², et bien que la ligne des Chotts, qui couvrent parallèlement à l'Aurès toute cette portion des hauts plateaux numides, semblât former en arrière de cette première ligne un obstacle naturel à l'invasion, les Byzantins renforcèrent encore par une série d'ouvrages ce système défensif et firent de toute cette région comme « un grand camp retranché tourné vers le sud »³, comme un vaste quadrilatère appuyé sur les forteresses de Bagai et de Mascula à l'est, de Thamugadi et de Guessès à l'ouest. En arrière de Bagai, entre le Guerah-el-Tarf et le Djebel-Fedjoudj, un fort de dimensions assez considérables ferma à Henchir-Sbaragout le passage ouvert vers le nord⁴ ; la redoute d'Henchir-Seffan garda le col de Teniet-el-Kebch taillé dans la masse du Djebel-Seffan⁵ ; mais surtout on s'appliqua à barrer, entre le Djebel-Seffan et le Djebel-Arif, l'importante trouée de l'Oued-Chemorra. Une vaste forteresse fut construite à Henchir-Guessès, protégeant

1. Cagnat, *Armée romaine*, p. 582 ; *Timgad*, p. iv ; Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 23-24.

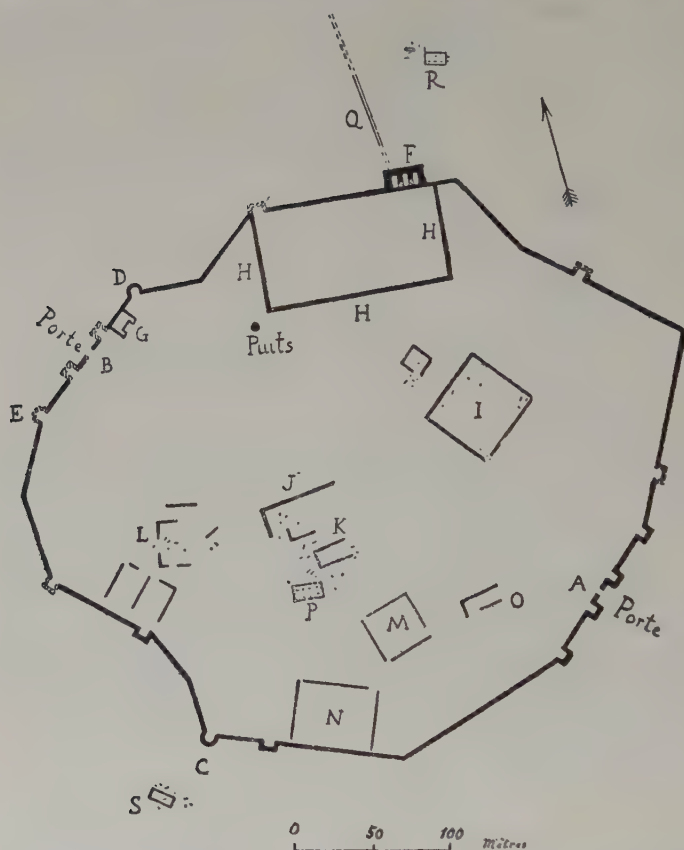
2. *Rec. de Const.*, 1873-1874, p. 199-201 ; 1882, p. 344 ; Tissot, II, p. 489-490, et Masqueray, *Les ruines de Tamgad* (*Revue afr.*, 1876, p. 466-468).

3. Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 17.

4. *Ibid.*, p. 117.

5. *Ibid.*, p. 127. Il ne me semble pas qu'il faille comprendre dans le système défensif plusieurs fortins que MM. Gsell et Graillot signalent, soit au pied du Djebel-Fedjoudj, soit entre Bagai et Guessès : ces ouvrages paraissent plutôt destinés à couvrir des centres d'habitation, et nous leur ferons place en conséquence dans un autre chapitre de cette étude.

la route qui du Foum-Kosantina mène à Constantine et renforçant utilement la position de Timgad¹. Enfin à l'ouest de Thamugadi, sur l'emplacement même de Lambèse, au point



[Fig. 51. — Guessès. Enceinte de la ville byzantine.
(D'après le plan de M. Gsell.)

où durant tant d'années l'armée romaine d'Afrique avait eu son quartier général, une citadelle de première ligne surveil-

1. *Rec. de Const.*, 1860-61, p. 131-132; 1873-74, p. 206; 1892, p. 203-204, et surtout Gsell et Graillot, p. 119-120.

lait les débouchés du passage qui, par le col d'El-Kantara, fait communiquer le Sahara avec la région des hauts plateaux¹. A la fin du vi^e siècle, sous le règne de l'empereur Maurice, on établit, sur la route même qui conduit de Biskra à Lambèse, à l'endroit où cette grande voie débouche dans la plaine, une redoute auprès d'El-Ksour, au sud de Batna² : elle devait achever de fermer la porte aux invasions du sud.

Ici se pose une question fort importante. A partir du commencement du i^{er} siècle de l'Empire, la frontière romaine, arrêtée jusque-là au versant septentrional de l'Aurès, s'avance d'un bond vers le sud, et une nouvelle ligne de forteresses, établie aux limites mêmes du désert, fait à la fois rempart contre les nomades et achève de cerner par le midi le redoutable massif aurasien. On connaît les principaux postes de cette ligne : c'est, à partir du Chott-el-Gharsa, Speculum, Ad Turres, Ad Majores (Besseriani), Ad Medias (Taddert), Badias (Badis), Thabudeos (Thouda), Bescera (Biskra), d'où l'on gagnait Lambèse par la grande voie militaire du col d'El-Kantara : de cette sorte, on empêchait à la fois les Sahariens de donner la main aux populations de l'Aurès, et les gens du Zab et du Hodna de s'unir à eux dans une commune et formidable insurrection³. Jusqu'aux derniers jours de l'Empire, Rome demeura maîtresse de cette ligne⁴ : il importe de savoir si, à quelque moment de leur domination, les Byzantins réussirent à en reprendre possession.

Sur l'emplacement de plusieurs des postes romains énumérés plus haut, on a signalé des ouvrages de fortification qu'on a attribués à l'époque byzantine. A Besseriani, on mentionne une enceinte entourant la ville, et qui, dit M. Cagnat, « d'après la description qui en a été donnée, ne peut être que byzantine »⁵. On affirme que l'établissement de Badias existait

1. Tissot, II, p. 497-498; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 191-192.

2. *C. I. L.*, VIII, 2525.

3. Cagnat, *L. c.*, p. 562, 567, 570-71, 583-584.

4. *Id.*, p. 754-755.

5. *Id.*, p. 565, note 2.

encore au Bas-Empire : et en effet, parmi les villes grecques de la Numidie. Georges de Chypre, un géographe du ^{vi}^e siècle, nomme la ville de Βάδης¹, et les historiens arabes la montrent au ^{vii}^e siècle menacée par Sidi Okba². A la même époque, on prétend qu'une garnison byzantine occupait Thouda³, et Ibn Abd-el-Hakem déclare que c'est l'armée des *Roums* qui, alliée aux Berbères, défit près de cette place le conquérant arabe⁴. Enfin au sud-ouest de Biskra, à Tolga, L. Renier a cru reconnaître une citadelle de l'époque byzantine⁵. La démonstration semble donc certaine, et il faudrait admettre que les généraux grecs, réalisant le rêve de Justinien, ont reporté jusqu'aux antiques limites de l'Afrique romaine la frontière des possessions byzantines.

La chose pourtant, il faut le dire, paraît *a priori* fort invraisemblable. Assurément, l'histoire de l'Afrique grecque nous est trop incomplètement connue pour qu'on puisse rien conclure du silence des historiens, mais enfin on voit mal à quel moment, par quels moyens, les Byzantins, déjà si embarrassés de défendre les hauts plateaux de la Byzacène et de la Numidie contre les incursions des tribus berbères, auraient réussi à pousser si avant les bornes de l'Empire. Voici une considération plus grave : si les Grecs avaient réellement occupé une ligne de places au sud de l'Aurès, toute communication eût été, ce semble, interrompue entre les montagnards et les Sahariens. Or, entre la Maurétanie et le massif auraisien, les relations sont faciles : moins de sept ans après la grande expédition de Solomon, Iabdas est rentré en maître dans sa montagne, ce qui indique une occupation bien passagère ou au moins bien insuffisante⁶ ; en 546, les populations

1. Georg. Cypr., p. 31. Cf. Proc., *Aed* (passage inédit), qui signale également parmi les citadelles destinées à cerner l'Aurès la place de Βάδης.

2. Fournel, *l. c.*, p. 176 ; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 294.

3. *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 293.

4. *Id.*, 1873-74, p. 293 ; Fournel, *l. c.*, p. 177.

5. Renier, *Arch. des Miss.*, 1851, p. 449.

6. *Bell. Vand.*, p. 515. Cf. p. 506.

qui habitent la contrée au sud des Chotts, celles qui sont établies sur le versant méridional de l'Aurès, s'associent sans difficulté à l'insurrection des montagnards ¹, ce qui ne paraît point attester une domination byzantine bien solidement établie dans la région. Enfin et surtout les arguments qu'on invoque ont, en fait, beaucoup moins de portée qu'il ne semble à première vue. Nous écarterons tout d'abord le renseignement relatif à Tolga : comme l'observe justement M. Cagnat, « la similitude du plan avec celui des citadelles de Timgad et Lambèse n'est peut-être pas une raison entièrement décisive » ², un rectangle flanqué de tours pouvant tout aussi bien être une construction militaire romaine. Pour Besseriani, la description assez vague donnée par M. Baudot ³ me paraît beaucoup moins significative que ne pense M. Cagnat : et d'ailleurs un explorateur compétent, M. Masqueray, attribue sans hésitation cette enceinte à l'époque romaine ⁴ : en présence d'informations contradictoires et assez incertaines, il serait donc fort imprudent de rien conclure. Ainsi, au lieu d'une ligne de postes, longeant tout le sud de l'Aurès, il ne s'agit plus maintenant que de deux villes fortes, voisines l'une de l'autre, Badis et Thouda. Je ne crois point qu'il faille, en ce qui les touche, attacher trop d'importance aux textes du VII^e siècle : à ce moment, en face de l'invasion arabe, il y a eu, on le verra plus tard, alliance conclue entre les Grecs et les indigènes menacés par un commun danger ; il n'est point surprenant que, dans ces circonstances, les troupes byzantines, qui à cette date occupaient encore les citadelles établies au pied septentrional de l'Aurès, qui venaient de résister dans Bagai et Lambèse aux attaques de Sidi Okba, aient concerté leurs mouvements avec ceux des Berbères, et, pour couper la retraite au général arabe, momentanément passé au sud de

1. *Joh.*, II, 146-156.

2. Cagnat, *l. c.*, p. 594.

3. *Rec. de Const.*, 1875, p. 124-125.

4. Masqueray, *Revue afr.*, 1879, p. 73-76

l'Aurès. Les historiens racontent qu'à la tête de l'armée qui attaqua le conquérant musulman se trouvait Kocéila, un grand chef indigène, ce qui semble bien réduire au rôle d'auxiliaires les contingents byzantins¹; et quant au fait de trouver des places fortes entre les mains des tribus berbères, il paraîtra peu surprenant, si l'on songe que, jusqu'au xi^e siècle, ces mêmes villes de Thouda et Badis abritèrent derrière des remparts leur population². Ici encore, en l'absence de renseignements précis sur la nature des ruines conservées à Badis et à Thouda, rien n'oblige à admettre l'existence d'établissements byzantins au sud de l'Aurès. Il reste pourtant à discuter les textes de Procope et de Georges de Chypre, qui semblent placer Badis dans l'Afrique grecque à la fin du vi^e siècle. Mais rien ne prouve qu'il s'agisse ici du poste romain de Badias. Il y avait dans la Numidie deux villes au moins de ce nom³, ce qui laisse, on l'avouera, quelque place au doute. Par surcroît, parmi les populations indigènes qui prirent part à la grande guerre de 546, Corippus nomme précisément les Maures qui habitaient le territoire de Badis⁴. Et ici, il ne saurait y avoir nulle incertitude sur l'emplacement désigné. Corippus parle de la moisson que font deux fois par an les habitants de « la chaude Vadis ». Or ce même détail se retrouve dans El-Bekri à propos de l'antique Badias⁵. Il serait bien surprenant, si au vi^e siècle les Byzantins, je ne sais trop par quel miracle, avaient occupé ce poste, que la région fût signalée comme étant le centre d'une population insoumise. Enfin, si les Grecs avaient établi des forteresses au sud de l'Aurès, ils auraient dû nécessairement occuper, comme les Romains l'avaient fait, la voie militaire de Biskra à Lambèse : or on ne trouve sur cette ligne, avant la redoute d'El-Ksour, aucune trace de forteresses byzantines ; et c'est là une dernière

1. Fournel, *l. c.*, p. 177.

2. El-Bekri, *l. c.*, t. XIII, p. 130.

3. *Notitia episc. Numidiae* (éd. Halm), 7 et 117.

4. *Joh.*, II, 156-157.

5. El-Bekri, *l. c.*, t. XIII, p. 131.

preuve, et non la moins décisive, que jamais les Byzantins n'ont réussi à cerner par l'ouest et par le sud le massif de l'Aurès.

Il est vrai que Procope affirme qu'en 539 les Romains se décidèrent à occuper définitivement cette région et y élevèrent des citadelles pour empêcher les indigènes d'en reprendre possession¹; et cette assertion de l'historien, prise à la lettre, pourrait donner quelque crédit à l'hypothèse qui étend jusqu'au sud de la montagne la domination byzantine. Mais Procope lui-même s'est chargé de réduire à sa juste valeur la portée de son témoignage. Dans le livre des *Édifices*, on voit que les mesures prises se bornèrent à la construction de citadelles dans les villes ouvertes et abandonnées qui se trouvaient aux environs de la montagne, c'est-à-dire à Bagai, à Timgad, à Lambèse². Dans le massif même, Solomon établit deux redoutes seulement³; mais nous ignorons totalement en quel point il construisit ces forteresses, et tout fait supposer qu'il se contenta de les bâtir sur les premières pentes de la montagne⁴.

On admettra donc qu'en Numidie comme en Byzacène, la frontière byzantine ne s'étendait guère au delà des limites que l'Afrique romaine avait connues au premier siècle de l'Empire. Elle les dépassa sur un point seulement : ce fut du côté du Hodna.

A l'ouest de la voie militaire de Biskra à Lambèse, une assez large trouée s'ouvre vers le nord, entre les Chotts du

1. *Bell. Vand.*, p. 500.

2. *Aed.*, p. 343.

3. *Id.*, p. 343.

4. Cf. Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 7-9. « Les Byzantins, dit ailleurs Masqueray, n'ont jamais pénétré dans le Djebel-Chechar : en tout cas on n'y trouve pas de forteresse byzantine » (*Le Djebel-Chechar, Revue afr.*, 1878, p. 42). Je n'ignore point que M. Rinn (*Géographie ancienne de l'Afrique, Revue afr.*, 1893, p. 305, 311, 325) signale des fortins byzantins sur le plateau de Médina, aux sources de l'Oued-el-Abiod, à El-Ksar, dans la vallée de l'Oued-el-Ksar, au sud du col de Tighanimine, ailleurs encore, à Saghida, à Diar-Abdous, etc., près de la ligne de faite qui sépare l'Oued-el-Abiod des ravins allant vers le Sahara. Mais rien absolument ne prouve que ces ouvrages soient vraiment de l'époque byzantine, et tout incline à faire croire le contraire.

Hodna et les montagnes qui forment la ceinture orientale de cette vaste région. C'est l'un des deux points de passage nécessaire pour les envahisseurs venant du sud, et obligés de contourner les lacs soit à l'ouest, soit à l'est¹. C'est aujourd'hui encore une des routes les plus fréquentées par les nomades du sud pour se rendre à Sétif². De bonne heure, les Romains avaient occupé ce point si important; les Byzantins firent de même. Entre l'Oued-Bitam et l'Oued-Barika, sur le versant occidental d'un plateau d'où l'on domine au loin la plaine, ils élevèrent la grande citadelle de Tubunae (Tobna) aujourd'hui complètement ruinée : elle commandait toute la région découverte qui s'ouvre au sud dans la direction de Mdoukal, elle surveillait et maintenait en repos tout le Hodna oriental; et ainsi placée sur les limites de la Numidie et de la Maurétanie Césarienne, elle jouait un rôle capital dans le système défensif de l'Afrique grecque.

En arrière de Tobna, plusieurs autres forteresses renforçaient la frontière byzantine sur ce point où le péril pouvait, à la fois, venir au midi, du côté du désert, et à l'ouest, du côté de la Maurétanie; elles étaient échelonnées sur la grande route qui va de Théveste à Lambèse et qui, de là, se prolongeait jusqu'aux confins méridionaux de la Maurétanie Sitifienne. C'était d'abord, surveillant à l'ouest les débouchés du col d'El-Kantara et gardant tout ensemble le passage du Djebel-Touggour, la citadelle de Lambiridi³; plus loin, au centre de la grande plaine du Bellezma, une autre forteresse barrait, au nord de Tobna, la trouée de l'Oued-Barika⁴. Aux pieds de ses remparts se rencontrait un réseau de routes fort important⁵. Du côté de l'est, la voie qui venait de Lambèse débouchait dans la plaine par un étroit passage en face de la Merrouana; vers l'ouest deux routes menaient à Zarai et à Sétif;

1. Cagnat, *l. c.*, p. 597.

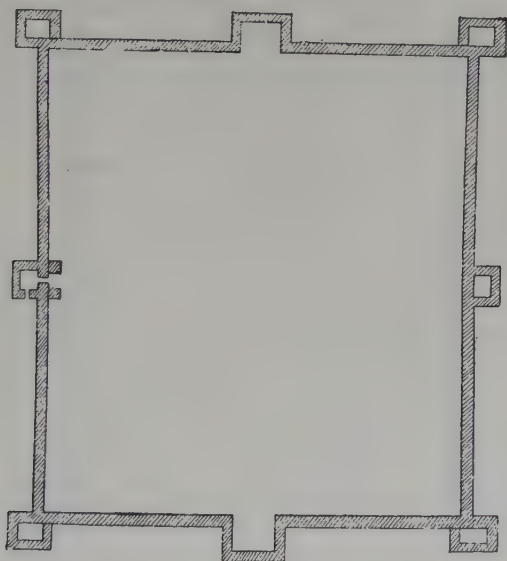
2. Masqueray, *De Aurasio monte*, p. 61.

3. Tissot, II, p. 502. Sur la route qu'elle gardait, *id.*, II, p. 479.

4. Cagnat, *l. c.*, p. 572. Cf. *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 238-239.

5. Tissot, II, p. 503-504.

au nord s'ouvrait le chemin de Diana Veteranorum, au sud-ouest, celui de Tobna et du Hodna. Il était essentiel de tenir solidement un carrefour aussi fréquenté; aussi de même qu'à Théveste, tout autour de la grande citadelle, des fortins détachés s'échelonnaient autour de la plaine, gardant l'issue des principaux défilés. Vers l'est, à la sortie du col étroit ouvert



Echelle de 0.001 p. 2 m.

0 10 20 30 40 50

Fig. 52. — Ksar-Bellezma. Plan de la forteresse byzantine.

au pied du Djebel-Mestaoua, une redoute fermait le passage de la Mafouna; au sud-est, à la Merouana, parmi les ruines de l'antique Lamasba, un réduit carré barre la route qui vient de Batna à travers la montagne; au sud-ouest, plusieurs fortins jalonnent la voie qui conduit à Tobna; vers l'ouest, le poste de Ksar-Cheddi¹ surveille le chemin de Zarai. De tous

1. On donne souvent, et à tort, ce nom à la grande forteresse (cf. Masqueray, *Bull. Corr. afr.*, II, p. 219).

ces points on aperçoit la masse du Ksar-Bellezma, dominant la vaste plaine, commandant toutes les routes qui y aboutissent et couvrant l'accès des passages ouverts vers le nord.

Plus loin, au point où la route qui du Hodna conduit à Sétif sort de la plaine pour s'engager entre le Djebel-Mouassa et les monts des Ali-ben-Sabor, deux forts, élevés à Kherbet-Zerga (Cellae) et à Kherbet-Bagerou¹, gardaient l'entrée de cet important passage. Au nord-est de ces places, sur la limite de la Maurétanie, couronnant un mamelon qui commande tout



Fig. 53. — Plan de Zraia. (D'après le levé de M. Gsell.)

le pays, se trouvait la citadelle de Zarai; elle défendait « la trouée ouverte dans le massif des Ouled-Sellem par l'Oued-Taourlalent qui se jette au Chott-el-Fraïni »². Dans cette position stratégique solidement occupée dès l'époque du Haut-Empire, les Byzantins avaient construit une forteresse assez importante, qui formait peut-être le réduit d'une enceinte beaucoup plus étendue³. Enfin, en arrière de cet établissement, se trouvait entre le Djebel-Messaouda et le Djebel-Agmerouel,

1. Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 138-139.

2. Cagnat, *l. c.*, p. 573.

3. *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 245-246; Tissot, II, p. 485; Gsell, *Recherches archéologiques en Algérie*, p. 142.

le fortin de Kherbet-Tamarit¹, et au point de jonction des routes qui viennent de Zarai par Ad Centenarium et de Sétif par Gemellae et Nova Sparsa², s'élevait la redoute de Diana. Surveillant au loin la vaste plaine découverte qui s'ouvre à l'ouest et au nord-ouest vers Zarai et Sétif, commandant d'autre part

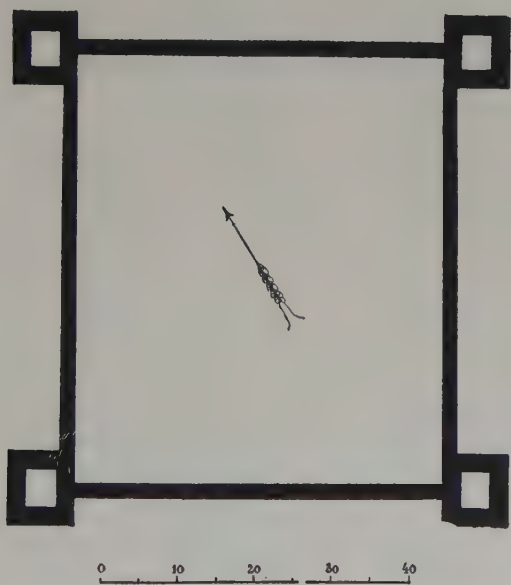


Fig. 54. — Zana. Forteresse byzantine.

l'étroit passage où débouche le chemin direct venant du Bel-lezma, cette place, de date postérieure sans doute au règne de Justinien, complétait le système défensif et l'occupation militaire dans la région sud-occidentale de l'Afrique byzantine³.

1. Gsell, *l. c.*, p. 173.

2. Tissot, II, p. 484, 508.

3. Cf. Tissot, II, p. 484-485; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 226.

IV

Frontière de Maurétanie Sitifienne.

En l'année 539, après la campagne de l'Aurès, le patrice Solomon avait réussi à reconquérir la Maurétanie Sitifienne. Toutefois nous connaissons assez mal l'étendue des possessions grecques dans cette province. Nous constatons d'une part que toute la portion du Hodna située au nord des Chotts avait été reprise par les impériaux : une citadelle s'élevait en effet à Zabi Justiniana, près de l'actuelle Msila¹; et de même que Tobna fermait du côté de l'est les routes d'invasion, cette place était destinée à arrêter les nomades qui essaieraient de contourner le grand lac par l'ouest. Elle barrait en particulier la voie qui vient de Bou-Saada, surveillait le Djebel-bou-Taleb et couvrait le défilé qui, suivant la vallée de l'Oued-el-Ksob, relie le Hodna avec la région de Bordj-bou-Argeridj. Sur ce point les Byzantins n'avaient d'ailleurs fait que conserver les traditions de Rome, qui, elle aussi, avait partagé la garde du Hodna entre les deux chefs du *limes Tubunensis* et du *limes Zabensis*².

Faut-il croire qu'au nord de Msila, la frontière byzantine remontait le long de l'Oued-el-Ksob pour gagner le plateau de la Medjana, et la contrée où s'élevaient à l'époque romaine la place fortifiée de Tamannuna (Bordj-bou-Argeridj³, Aïn-Tassera ou Aïn-Toumella⁴) et un peu en arrière celle de Lemellouf (Kherbet-Zembia)? L'hypothèse, qui est séduisante, paraît assez vraisemblable. Non seulement elle s'accorde avec le témoignage de Procope, déclarant que la Maurétanie Sitifienne fut tout entière reconquise par les Byzantins; non

1. C. I. L., VIII, 8865. Cf. *Rec. de Const.*, 1871-72, p. 322 sq.; Pouille, *Ruines de Bechilga* (*Revue afr.*, 1861, p. 195).

2. Cagnat, *l. c.*, p. 755; *Notitia Dign.*, XXV, 4-36.

3. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 607-608.

4. Cf. Gsell, *Sulafis et Thamalla* (*Mél. de Rome*, 1895, p. 65-66).

seulement elle rend compte mieux que toute autre de la position occupée par Zabi Justiniana, qui semblerait sans cela quelque peu excentrique : mais elle a pour elle des arguments plus décisifs. Sans doute on n'a signalé jusqu'ici aucune redoute byzantine défendant les défilés de l'Oued-el-Ksob; sans doute, dans les ruines de Tamannuna et de Lemellef, on ne constate nulle trace d'une occupation militaire prolongée jusqu'au ^{vi}^e siècle¹; mais un peu à l'est de ces deux emplacements, les Grecs avaient incontestablement pris pied sur le cours supérieur de l'Oued-el-Ksob et

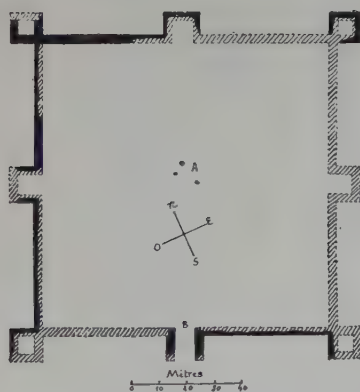


Fig. 55. — Ras-el-Oued (Thamalla). Citadelle byzantine.
(D'après le plan de M. Gsell.)

de son affluent l'Oued-R'dir. On signale à Bordj-R'dir un fort carré assez considérable² et à Ras-el-Oued (Thamalla)

1. A la vérité, on trouve dans Mercier, *Notes sur les ruines et voies antiques de l'Algérie* (Bull. Com., 1886, p. 479) l'indication suivante : au nord de Bordj-Medjana, sur la route de Kalaa et du massif des Beni-Abbès, s'élève, dominant la plaine, une redoute romaine : on assure que cet ouvrage porte trace de remaniements byzantins, « ce qui permet de croire, dit l'auteur, que ces pierres ont été déplacées lors de la marche de Bélisaire vers Césarée (!!). » Or, on sait que Césarée fut occupée par mer. Toutefois, il se peut que la redoute soit byzantine : on verra tout à l'heure comment sa présence pourrai s'expliquer.

2. Gsell, *Rech. archéol. en Algérie*, p. 274-275.

une citadelle plus importante encore¹. Or ce dernier ouvrage, avec ses murs de 2^m,50 d'épaisseur, avec les huit bastions quadrangulaires qui le flanquent, appartient incontestable-

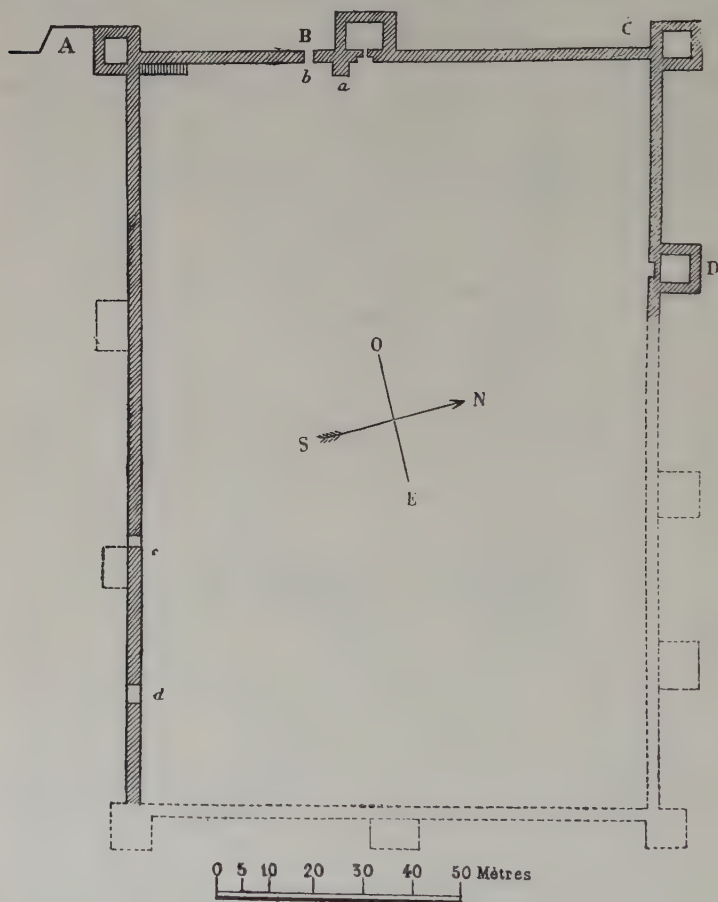


Fig. 56. —Sétif. Plan de l'enceinte byzantine².

ment au groupe des grandes forteresses impériales et date, selon toute vraisemblance, de l'époque de Justinien. Il est

1. Gsell, *l. c.*, p. 270-271 (avec un plan); Gsell, *Satafis et Thamalla, l. c.*, p. 63 et suiv.

2. Les parties pointées sont restituées d'après le plan de Ravosié.



Fig. 57. — Sétif. L'enceinte byzantine en 1844. (D'après la planche de Delamare.)

donc légitime de conclure que les Byzantins s'étaient préoccupés de dominer le plateau de la Medjana, ou tout au moins de barrer les routes qui le traversent en venant de la Maurétanie.

De là, la frontière gagnait sans doute la vallée de l'Oued-bou-Sellam¹ que commandait la forte place de Sitifis²; elle surveillait tout à la fois les montagnes de la Petite Kabylie et le haut massif du Babor, et gardait la grande voie qui vient de l'ouest, au point où elle entre en plaine, après avoir franchi les défilés des Bibans. Malheureusement toute la région à l'ouest et au sud-ouest de Sétif est trop mal connue encore³ pour qu'on puisse exactement déterminer comment cette place se reliait à Ras-el-Oued, et comment cette dernière citadelle communiquait avec Msila : mais on voit en tout cas que dans cette région le *limes* byzantin doit être reporté bien à l'est de la route qui joint Zraïa à Sétif⁴, et que les généraux de Justinien, en même temps qu'ils occupaient fortement le Hodna, n'avaient rien négligé pour couvrir solidement, du côté de la Maurétanie indépendante, le territoire soumis à l'empereur.

Au delà de Sétif, de nouveau on perd toute trace précise de la frontière. Sans doute on trouve les Byzantins établis au vi^e siècle à Cuicul (Djemila)⁵, à Mileu (Mila)⁶, où l'on signale une enceinte fortifiée⁷, à Tucca, située à l'embouchure de

1. On signale, sur le cours supérieur de la rivière, un fort byzantin à Aïn-Mafeur, qui commande la plaine des Righas et ferme le passage qui, à l'ouest du Djebel-Bou-Taleb, vient par l'Oued-Magra du Hodna (Gsell, *l. c.*, p. 255).

2. Cf. *C. I. L.*, VIII, 8483.

3. Gsell, *l. c.*, p. 267.

4. M. Gsell observe (*l. c.*, p. 80) que dans le pays au sud-est de Sétif, « en aucun point de la région des Chotts située entre le Djebel-Youssef, le Djebel-Tnotit, Aïn-Azel et Diana », on ne trouve de preuve certaine du séjour des Byzantins. Ce fait serait inexplicable si la frontière avait suivi la route de Zraïa à Sétif.

5. Labbe, V, p. 417, 582.

6. *Ibid.*, V, p. 418, 583; Proc., *Aed.* (passage inédit).

7. *Rec. de Const.*, 1879, p. 34-37. Delamare, *l. c.*, pl. 108.

l'Oued-el-Kebir¹ ; par cette ligne, ils cernaient à l'est le massif des Babor et protégeaient la Numidie contre les incursions des redoutables montagnards qui l'habitaient². Au nord de la même région, ils possédaient sur la côte les places d'Igilgilis (Djидjelli), de Choba (Ziama)³ et de Saldæ (Bougie) : mais entre Sétif et ce dernier poste existait-il, comme à l'époque romaine⁴, quelque grande voie militaire assurant les communications et achevant d'isoler par l'ouest la Petite Kabylie? Certains indices pourraient faire croire que les Byzantins occupèrent dans la vallée inférieure de l'Oued-Sahel, l'importante position de Tupusuctu (Tiklat)⁵ ; et assurément il serait séduisant, pour la simplicité des choses, d'admettre que la frontière byzantine, formée par l'Oued-el-Ksob depuis Msila jusqu'au plateau de la Medjana, gagnait de là Tiklat et la vallée de l'Oued-Sahel⁶. Pourtant, en attendant que des explorations plus complètes viennent ici préciser nos connaissances, il convient par prudence de reporter un peu en arrière le *limes* byzantin, et de le tracer suivant une ligne allant de Ras-el-Oued à la vallée de l'Oued-bou-Sellam et à Sétif, et qui de là rejoindrait, en longeant par le sud-est le massif des Babor, la basse vallée de l'Ampsagas, antique limite de la Numidie et de la Maurétanie.

1. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 31. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 758.

2. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 621.

3. La *Revue africaine* (1857, p. 64) indique sur ce point un rempart « renforcé intérieurement de pieds droits reliés entre eux par des arceaux » et flanqué de demi-tourelles de distance en distance. Or ce parti paraît bien dater de l'époque byzantine.

4. Cagnat, *l. c.*, p. 621-622.

5. Vigneral signale à Tiklat (*Kabylie du Djurdjura*, p. 119) une enceinte formée d'un mur épais de blocage, auquel s'adossent intérieurement des arcades épaulant le rempart et qui jadis portaient un chemin de ronde ; sur un point un escalier menant au chemin de ronde s'appuie sur une de ces arcades. Or ces dispositions sont fréquentes dans la construction byzantine.

6. Il existe une route antique de la Medjana à Tiklat (Cagnat, *l. c.* p. 624), et la redoute signalée plus haut (*Bull. Com.*, 1886, p. 479) au nord de Bordj-Medjana pourrait se rattacher à ce tracé.

V

Les postes de la Maurétanie Césarienne.

En tout cas, et quel que soit le parti auquel il semble convenable de s'arrêter, à l'ouest de la Maurétanie Sitifienne, l'occupation byzantine cessait presque entièrement. Malgré les rêves ambitieux de Justinien, les armes victorieuses de Solomon n'avaient pu entamer la Césarienne, et Procope dit formellement à la date de 540 : « Dans la Maurétanie seconde habitait Mastigas avec ses tribus maures, ayant sous son autorité le pays tout entier, à l'exception de la ville de Caesarea : et avec cette place, les Romains ne communiquent que par mer, et ils ne peuvent y aller par terre, car les Maures occupent toute cette région¹. » C'est là, au milieu du vi^e siècle, que trouvent asile tous les fugitifs chassés du pays byzantin ; c'est là que, pendant près de dix années, Stotzas vaincu vit auprès du chef berbère dont il a épousé la fille² ; c'est là qu'Iabdas, expulsé de l'Aurès, va chercher une retraite³ ; et cela seul suffit à prouver que la domination byzantine ne s'étendait point à cette contrée, que son influence même ne s'y exerçait pas. En fait, l'action du gouvernement impérial ne dépassait guère les limites de la Sitifienne : ce n'est point en effet au fond de la Césarienne que ces insurgés sont allés s'établir, c'est — la suite des événements le montre — à portée du pays grec, assez près pour y rallumer des troubles et en profiter. Et d'autre part, Justinien lui-même, qui en 534 constituait superbement une province de Maurétanie Césarienne⁴, semble avoir assez vite reconnu la vanité de ses espérances : en 542, écrivant aux évêques d'Afrique, il s'adresse au métropolitain

1. *Bell. Vand.*, p. 501.

2. *Id.*, p. 490, 506.

3. *Id.*, p. 500.

4. *Cod. Just.*, I, 27, 1.

de Carthage, aux primats de Byzacène et de Numidie, comme si la Maurétanie était entièrement perdue pour l'empire¹. A la fin du ^{vi}e siècle, le géographe Georges de Chypre n'inscrit même plus sur le papier le nom de la province de Césarienne : à ce moment, les quelques villes du littoral que les Byzantins tiennent encore dans cette région sont rattachées à la Sitifienne; et si l'on trouve à la vérité dans cette liste une Maurétanie seconde, que désigne en réalité ce terme? C'est Septum, ce sont les Baléares et les débris des possessions grecques d'Espagne, rattachées sous ce nom à l'exarchat d'Afrique². Dans ces conditions, il paraît absolument impossible d'admettre que les Byzantins aient jamais sérieusement occupé l'intérieur de la Césarienne³; il paraît impossible d'accepter l'hypothèse du *Corpus*, qui à Aïoun-Bessem, au nord d'Aumale, croit retrouver une citadelle byzantine⁴. Seuls, certains points du littoral, occupés par la voie de mer, et conservant par là leurs communications avec les possessions impériales, maintenaient le long de la côte un semblant de domination grecque, et parfois permettaient à la diplomatie orientale d'exercer sur les grands chefs berbères quelque influence plus ou moins incertaine. Ce sont ces postes que nous devons rapidement signaler, sans d'ailleurs méconnaître qu'ils n'ont point été tous occupés à la même époque, et que tous ne sont point restés jusqu'au ^{vii}e siècle aux mains des Byzantins.

Sur la côte de la Grande Kabylie, les Grecs semblent avoir été établis à Rusippisir (Azeffoun), où l'on signale une citadelle encore occupée au ^{vi}e siècle⁵, et à Rusuccuru (Tigzirt)

1. Morcelli, *Africa christ.*, III, p. 294. Cf. sur la question Gelzer, *l. c.*, p. xxx-xxxI.

2. Georg. Cypr., p. 34.

3. Cf. Cat, *Maurétanie Césarienne*, qui prétend (p. 275) « qu'une bonne partie de la Maurétanie Césarienne se replaça d'elle même sous le gouvernement de Justinien ». Cela ne se soutient pas (cf. *Bell. Vand.*, p. 451).

4. *C. I. L.*, VIII, p. 769. Cf. *Bull. Corr. afr.*, I, p. 225; Cagnat, *l. c.*, p. 629-630

5. Vigneral, *Kabylie du Djurdjura*, p. 66-71 (avec plan); Mercier, *Bull. Com.* 1886, p. 466-467.

qu'ils tenaient certainement à la fin du ^{vi}e siècle¹. Au promontoire du cap Matifou, qui ferme à l'est la baie d'Alger, ils possédaient Rusguniae, où l'on constate une population chrétienne au commencement du ^{vii}e siècle²; puis c'était Tipasa, où la basilique de Sainte-Salsa atteste la présence d'habitants catholiques³, et Caesarea (Cherchel), capitale officielle de la province et résidence d'un duc⁴, d'où les Grecs furent peut-être chassés dès la fin du ^{vi}e siècle; à l'ouest de cette ville, Gunugus (Gouraya), où l'on signale des restes de l'occupation

1. Georg. Cypr., p. 34. Cf. Gelzer, *l. c.*, p. xxxi; et pour les ruines de Tizirt, Vigneral, *Kabylie du Djurdjura*, p. 20-26 (avec plan); Bourlier et Gavault, *Tizirt et Taksebt* (*Revue afr.*, 1891, p. 5). Pour Taksebt, cf. Vigneral, *l. c.*, p. 31-35 (avec plan). Dans des notes inédites, que me communique obligeamment M. Gsell, M. Gavault, mort récemment, signale à Tizirt et décrit une enceinte datant de l'époque byzantine. J'emprunte à cette description les indications suivantes. Conformément à une pratique fréquente au ^{vi}e siècle, l'enceinte byzantine est de dimensions beaucoup moins considérables que celle de l'ancienne ville romaine et laisse en dehors d'elle plusieurs édifices importants de la cité, en particulier une église chrétienne datant du ^ve siècle; on voit que, pour mieux assurer la défense, on a, à l'époque byzantine, sensiblement réduit le périmètre de Rusuccuru. Établi de façon à couvrir du côté de la terre l'étroit promontoire où s'élevait le centre de la ville antique, « ce rempart n'est guère qu'une suite de redans et de courtines, avec des portes étroites habilement défilées. Il est surtout visible en ses extrémités est et ouest. En ces deux points le mur se prolonge jusque dans la mer, soit que celle-ci ait empiété beaucoup sur les terres, soit que les ingénieurs d'alors aient voulu éviter que leurs défenses fussent tournées par un ennemi hardi, la plage étant fort peu profonde en cet endroit. Du côté est, le rempart écroulé laisse voir très nettement sa construction. Il a une épaisseur de 2^m,10 et il est composé de deux parements en grosses pierres de taille, qui se rejoignent de temps à autre, mais le plus souvent laissent entre elles un intervalle rempli par de petits blocs très irréguliers..... Parmi les matériaux de ce mur, nous avons remarqué quelques claveaux et un certain nombre de pierres à bossages..... Dans plusieurs endroits les raccords des blocs se font mal; des pierres ont été entaillées pour en recevoir d'autres, ou posées tant bien que mal au détriment de l'horizontalité du joint. Dans une même assise la hauteur varie souvent... Ça et là nous avons trouvé quelques rosaces et monogrammes qui décèlent avec certitude l'époque chrétienne. » Il y a donc tout lieu d'attribuer au ^{vi}e siècle la construction de cette enceinte.

2. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 32; *C. I. L.*, VIII, 9248. Cf. Cat., *l. c.*, p. 118-119.

3. Gsell (*Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1892, p. 246-247) et *Rech. arch. en Algérie*, p. 40-48 et 66-72.

4. *Bell. Vand.*, p. 501; *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1 a.

byzantine¹, et Cartenna (Ténès) qui avait un évêque au commencement du vi^e siècle². Au delà, jusqu'à la Tingitane, on ne trouve, sur le littoral même, nulle trace de la domination impériale. Mais à quelque distance de la côte, entre la vallée de l'Oued-el-Hamman et celle de la Tafna, on a relevé à Aquae Sirenses (Hamman-bel-Hanefia)³, à Altava⁴ (Lamoricière), surtout à Pomarium⁵ (Tlemcen), une série d'inscriptions curieuses du vi^e et du vii^e siècle (entre 538 et 651) datées, suivant l'ancienne habitude romaine, par l'ère locale de la province de Césarienne. Faut-il conclure de ce fait, comme l'a soutenu Gelzer, que « les limites de l'Afrique byzantine se sont étendues après le règne de Justinien »⁶. La chose paraît assez surprenante, et l'argumentation un peu singulière. S'il s'agissait ici de l'emploi de quelque ère nouvelle et spéciale à Byzance, du comput par indictions, par exemple, que l'on rencontre au vi^e siècle en Byzacène ou en Proconsulaire⁷, certes il y aurait lieu de tenir grand compte de cette innovation significative : mais en fait, que trouve-t-on ici ? la persistance d'un usage ancien, pratiqué dans tout le pays durant tout le temps de la domination romaine, et qui se conserva dans ces mêmes villes après la chute de cette domination, alors que, à la faveur de l'anarchie vandale, des royautes indigènes s'élevaient dans ces contrées, c'est-à-dire à un moment où nul ne pensait encore à Byzance. Il y a à Altava des inscriptions de cette sorte, datées de 480 et de 508⁸, il y en a à Tlemcen de 469 et de 522⁹, et vers le même temps on rencontre des

1. Gauckler (*Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1893, p. 20). Cf. Cat., *l. c.*, p. 138 sqq.; *Bull. Corr. afr.*, I, p. 131.

2. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 31. Cf. Cat., p. 143-145.

3. *C. I. L.*, VIII, 9746.

4. *Id.*, VIII, 9869, 9870, 9899.

5. *Id.*, 9952, 9932, 9926, 9925, 9921, 9922, 9953, 9948, 9930, 9939, 9914, 9950, 9931, 9953, 9923, 9949, 9934, 9920, 9935.

6. Gelzer, *l. c.*, p. xxx.

7. *C. I. L.*, VIII (voir l'*Index*).

8. *Id.*, VIII, 9876, 9835.

9. *Id.*, 9911, 9940.

preuves du même usage à Orléansville (ann. 474, 475) ¹ et à Tiaret (ann. 485, 488) ². Or, en cette fin du v^e siècle, et au commencement du vi^e, quelle était la situation politique de ces villes ? elles appartenaient à un chef indigène que nous connaissons, que nous trouvons en 535 en relations avec le patrice Solomon³, à ce Masuna qui s'intitulait « roi des Maures et des Romains » ⁴ et qui possédait en 508 Altava, Safar (Aïn-Temouchent), Castra Severiana, et qui sans doute étendait son autorité jusqu'aux plateaux du Sersou, jusqu'à Tiaret et Frenda⁵. Or, sous ce prince, les villes romaines, qui avaient accepté sa protection, continuèrent à dater comme autrefois les inscriptions funéraires dont elles décoraient la tombe de leurs morts : est-il nécessaire, parce que cet usage persiste à l'époque byzantine, d'admettre pour l'expliquer une conquête des impériaux ? Le roi Masuna a eu des successeurs : on voit encore entre Tiaret et Frenda des monuments qui sont sans doute les tombeaux de famille de cette dynastie indigène⁶ : pourquoi, sous ces princes berbères, à demi romanisés et chrétiens, les habitudes antérieures se seraient-elles en rien modifiées ? Sans doute, il est remarquable de trouver, en pleine Maurétanie Césarienne, cet îlot de populations romaines, portant, comme au temps du Haut-Empire, les noms de Julii, d'Aurelii, de Valerii, et professant la religion catholique. Mais ce n'est point là un cas isolé. Ailleurs encore on trouve des chrétiens dans l'intérieur de la Césarienne : au commencement du vi^e siècle, Labdia (Médéa), Oppidum Novum (Duperré dans la vallée du Chélif), Timici, dont l'emplacement est incertain, ont des évêques⁷ : en conclura-t-on que la con-

1. *C. I. L.*, VIII, 9713, 9709.

2. *Id.*, 9734, 9735.

3. *Bell. Vand.*, p. 465.

4. *C. I. L.*, VIII, 9835.

5. La Blanchère, *Arch. des Missions*, X, p. 96-97.

6. Ce sont les Djedar (La Blanchère, *l. c.*, p. 77-99). Sur la dynastie, *ibid.* p. 97-99.

7. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 31. Sur l'identification des noms, *Cat. l. c.*, p. 188-189; 197-198; 204.

quête byzantine s'est étendue dans ces difficiles et montagneuses régions? Je ne nie point que la propagande religieuse de Byzance n'ait exercé son action dans la Maurétanie Césarienne¹, j'admets volontiers que les bonnes relations inaugurées entre Solomon et le roi Masuna, et attestées par Procope, ont pu amener cette dynastie indigène et chrétienne à accepter de la part des Grecs une sorte de protectorat, semblable à celui que la diplomatie byzantine, nous le verrons plus tard, s'efforça d'établir sur tous les grands États berbères; je veux même que ces rapports nouveaux aient contribué pour leur part à conserver plus solide l'autonomie des villes romaines soumises à ces princes; mais il est impossible de conclure davantage. Au *x^e* siècle, rapporte El-Bekri², une population chrétienne assez importante existait encore à Tlemcen : le pays en était-il moins soumis aux musulmans?

Cette discussion fait déjà pressentir la solution que nous donnerons à la prétendue occupation de Tiaret par les Byzantins. Les historiens arabes rapportent que Sidi Okba, dans sa grande expédition, trouva devant Tiaret les forces grecques unies aux Berbères, et qu'il infligea aux deux armées une sanglante défaite. On s'est longuement demandé comment une garnison byzantine occupait ce point si éloigné, on s'est efforcé d'expliquer qu'il ne pouvait s'agir que de troupes auxiliaires, envoyées par les gouverneurs impériaux pour soutenir les indigènes³. C'est, je crois, prendre là beaucoup de peine inutilement : comme Tlemcen, Tiaret appartenait, ce semble, aux États de la dynastie indigène dont nous parlions plus haut; comme Altava, comme Tlemcen, c'était une ville romaine, ayant gardé sans doute dans l'État berbère quelque autonomie. A l'approche de l'invasion arabe, les Romains de la cité appelèrent leurs alliés à leur aide et de concert tentèrent de défendre leur citadelle : cette hypothèse suffit, je

1. Jean de Biclar, ann. 569, p. 212 (éd. Mommsen).

2. Cat., *l. c.*, p. 275.

3. Fournel, *l. c.*, I, p. 168-169. Il y a un plan de Tiaret dans Cagnat, p. 651.

pense, à expliquer comment les historiens musulmans ont pu parler des *Roums* qui occupaient Tiaret ¹. Voilà pour le VII^e siècle. Mais, sur un monument voisin de Tiaret, sur l'une des pyramides des Djedar, une inscription fameuse, rapportée par Ibn Khaldoun, portait le nom du patrice Solomon ² : en faut-il conclure, comme on l'a fait, que le général byzantin poussa jusque-là sa marche victorieuse? La chose est peu probable, pour toutes les raisons énumérées plus haut, et il serait bien étonnant dans ce cas que ce grand bâtisseur n'eût assuré par nulle citadelle la possession du pays si merveilleusement reconquis. Aussi bien nous ignorons totalement le contenu de l'inscription, le texte d'Ibn Khaldoun ne signifiant absolument rien : et si vraiment elle contenait le nom du patrice, alors même elle ne prouverait pas nécessairement sa présence. Nous savons par Procope qu'il fut en relations avec les chefs de cette partie de la Maurétanie : quelque allié indigène, quelque officier en mission peut donc fort bien, comme on l'a justement observé, en avoir été l'auteur ³.

VI

Les postes de la Maurétanie Tingitane.

Ainsi, quelques postes échelonnés le long du littoral constituaient à l'époque byzantine toute la Maurétanie Césarienne : de même, par quelques places fortes, les Grecs conservaient un pied en Tingitane. Sur cette côte, ils occupaient peut-être à l'ouest de la Mlouia, la ville de Rusaddir, où l'on trouve, au commencement du VI^e siècle, une population chrétienne ⁴ : mais surtout ils tenaient solidement le promontoire qui do-

1. Cf. La Blanchère, *l. c.*, p. 93-94, note.

2. *C. I. L.*, VIII, 9738. Cf. la discussion de La Blanchère, *l. c.*, p. 89-91.

3. La Blanchère, *l. c.*, p. 90.

4. *Byz. Zeitchr.*, II, p. 26, 32. Sur l'endroit, *Itinéraire d'Antonin*, 11, 4 ; 11 3.

mine au sud le détroit de Gadès. Là, ils avaient pris possession de l'admirable position de Septum (Ceuta)¹ : l'empereur avait fait sur ce point construire une formidable citadelle ; une garnison y était cantonnée, commandée par un officier choisi ; et dans son port s'abritait une escadre de bâtiments de guerre, chargée de surveiller cet important passage². Au delà de Septum, Tingi (Tanger) fut peut-être momentanément occupée ; du moins on y signale au commencement du vi^e siècle une population chrétienne³. Enfin les vaisseaux grecs, dépassant les colonnes d'Hercule, semblent même avoir repris quelques-uns des postes romains établis sur la côte de l'Atlantique. Au commencement du vi^e siècle⁴, Lixus avait un évêque, et on y signale des restes de fortifications byzantines : on a même cru retrouver des monuments byzantins bien plus au sud encore, à Agadir⁵. Toutefois l'intérieur du pays échappait complètement aux Grecs, et le mur byzantin que M. de La Martinière indique à Volubilis⁶ appartient très probablement aux derniers temps de l'occupation romaine. Mais, en revanche, l'importance de Septum ne fit que grandir au cours du vi^e siècle : à l'époque où Georges de Chypre rédigeait sa notice, cette place était la capitale de la Maurétanie seconde⁷ : elle devait, à la fin du vii^e siècle, devenir un des boulevards de la domination grecque, et, par une bizarrerie assez curieuse, alors que du vaste empire rêvé par Justinien, il ne restait plus, de la Tripolitaine à la Sitifienne, un pouce de terre aux Byzantins, ce fut cette ville lointaine, égarée aux extrémités de l'Occident, qui, pendant quelques années, constitua, à elle seule, tout l'exarchat, et offrit aux derniers représentants de l'autorité impériale un suprême asile sur la terre africaine.

1. *Bell. Vand.*, p. 430.

2. *Aed.*, p. 343 ; *Cod. Just.*, I, 27, 2, 2.

3. *Byz. Zeitschr.*, II, p. 26, 32.

4. *Id.*, p. 26-32 ; *Bull. Com.*, 1890, p. 140-141, 144.

5. *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1891, p. 347.

6. *Bull. Com.*, 1891, p. 136.

7. *Georg. Cypr.*, p. 34.

DEUXIÈME SECTION

LES FORTERESSES DE L'INTÉRIEUR

Telles étaient, vers le milieu du ^{vi}e siècle, les frontières de l'Afrique grecque : telles elles demeurèrent, sans changements très considérables, jusqu'au moment de l'invasion arabe. Mais, derrière cette première ligne de forteresses, l'intérieur du pays n'était pas moins solidement occupé : deux, parfois même trois rangées de citadelles en assuraient la défense, et dans les zones intermédiaires, bientôt le pays se hérissa de fortins et de redoutes. Ce sont ces dispositions qu'il nous reste à examiner.

I

L'occupation de la Byzacène et de la Proconsulaire.

1. La route du littoral.

Le long du littoral méditerranéen, une grande voie d'invasion montait de Gabès à Carthage : soigneusement elle avait été jalonnée de forteresses, et ces postes avaient été établis de préférence aux points où, sur cette grande artère de communication, d'autres routes s'embranchaient, menant dans l'intérieur du pays. D'abord on rencontrait la forte place de Junca, l'un des rares ports qu'offrait cette côte peu hospitalière, et pour cette raison, d'autant plus importante à défendre¹ : c'était à l'époque de Justinien la première forteresse

1. Tissot, II, p. 192.

que l'on trouvait au nord de Gabès¹; un peu plus tard, sous le règne de Justin II, elle fut renforcée par la citadelle toute voisine de Macomades Minores²; les deux villes avaient d'ailleurs une haute valeur stratégique, placées comme elles l'étaient à la tête de la grande route qui par Madarsuma menait à Sufetula³. Au nord de cette position, une ville fortifiée avait été fondée par Justinien, au promontoire de Caput Vada où avait en 533 débarqué Bélisaire : c'était la florissante cité de Justinianopolis⁴. Puis venaient Sullectum (Selekta), où l'on voit encore un *castrum* rectangulaire mesurant plus de deux cents pas sur chaque face⁵; Thapsus (Ras Dimas), dont la vieille enceinte fut réparée à l'époque byzantine⁶; Leptis Minor (Lamta) où l'on trouve les ruines d'une forteresse grecque, et qui semble au ^{vi}e siècle avoir été prospère⁷ : sur ces trois points aboutissaient au littoral, par trois chemins qui se réunissaient à Thysdrus (El-Djem), la route importante qui, de ce dernier point gagnait Aquae Regiae et de là, à travers toute la Tunisie centrale, rejoignait à Althiburos (Medeina) la voie de Théveste à Carthage⁸. Enfin venait la grande ville d'Hadrumète (Sousse) décorée, en l'honneur de l'empereur, du surnom de Justiniana; c'était une des positions les plus considérables de la Byzacène⁹. De là par Aquae Regiae, une route gagnait Sufetula¹⁰; une autre, remontant au nord-est, longeait les abords orientaux du massif central tunisien, et par Thuburbo Majus, se reliait, dans la vallée de la Medjerda, à la voie de Théveste à Carthage¹¹. Aussi Justinien en

1. *Joh.*, VII, 111, 136, 395.

2. *C. I. L.*, VIII, 10498.

3. Tissot, II, p. 644.

4. *Aed.*, p. 341-342; Tissot, II, p. 181-182.

5. Tissot, II, p. 179.

6. *Id.*, p. 173.

7. *Id.*, p. 170-174; Saladin, I, p. 41.

8. Tissot, II, p. 567.

9. *Aed.*, p. 340; *Bell. Vand.*, p. 510-511; Tissot, II p. 159.

10. Tissot, II, p. 607.

11. *Id.*, p. 539.

avait fait reconstruire puissamment les murailles et y avait établi une forte garnison : et il semble que, dès avant la fin de son règne, elle était devenue, par un dédoublement administratif, la résidence d'un duc¹.

Au delà d'Hadrumète, la grande route du littoral ne tardait pas à passer dans la Proconsulaire : nous croyons utile pour tant, quoique quelques-unes des forteresses qui nous restent à mentionner, soient sans doute d'une date postérieure au règne de Justinien, d'en suivre dès maintenant le tracé jusqu'à Carthage. Tout d'abord, et encore en Byzacène, on signale à Hergla (Horrea Caelia) des restes de fortifications²; puis à Uppenna (Henchir-Fragha) s'élève « un fort byzantin, flanqué de quatre bastions aux angles, de belles dimensions et assez bien conservé³. » A Aphrodisium (Henchir-Sidi-Khalifa) une enceinte rectangulaire occupant une colline semble un temple antique transformé en citadelle⁴; mais c'est surtout dans la portion de route comprise entre Hammamet et Hammamlif et où la voie coupe à sa base la presqu'île du cap Bon, que les constructions militaires apparaissent assez nombreuses. C'est qu'en effet, au vi^e siècle encore, la région qui se trouve à l'est de la route était occupée par des populations berbères remuantes et souvent insoumises : on conçoit que contre leurs attaques quelques précautions aient semblé nécessaires. Dans la contrée voisine de la route, on signale plusieurs redoutes byzantines; il y en a une à Hammamet, une à Kasr-Ellous⁵, une autre à Aïn-Tebernouk (Tubernuc)⁶; un peu plus au nord, à Henchir-Kelbia (Cilibia) on voit un château carré flanqué de quatre tours d'angle⁷; un autre fortin du même type, et mesurant cent pas sur cinquante, s'élève à Kasr-Medjer, au nord-

1. *Joh.*, VI, 49.

2. *Saladin*, I, p. 3.

3. *Cagnat*, *Arch. des Missions*, XI, p. 19-20.

4. *Id.*, XI, p. 14-16; *Tissot*, II, p. 163.

5. *C. I. L.*, VIII, p. 121.

6. *Id.*, VIII, 949.

7. *Guérin*, *Voyage en Tunisie*, II, p. 203.

ouest de Groumbalia¹. Pour l'une au moins de ces citadelles, nous possédons une date précise : le poste d'Aïn-Tebernouk fut fortifié à la fin du vi^e siècle, sous le règne de Tibère II, et il est probable que beaucoup de ces ouvrages établis dans un pays, où l'invasion pénétra plus rarement au temps de Justinien, sont également d'une date un peu postérieure à cet empereur. Seule, dans cette partie de l'Afrique, Carthage avait été, dès le début, certainement entourée de remparts : avec ses murailles reconstruites et protégées par un fossé, avec sa citadelle du Mandrakion qui la couvrait du côté de la mer, elle était capable de résister à toutes les attaques de vive force²; et en fait, malgré les armées ennemies qui plus d'une fois parurent sous ses murs, dans les troubles du vi^e siècle, elle demeura imprenable jusqu'aux temps de la conquête arabe.

2. La route de Théveste à Carthage.

A l'autre extrémité de la Byzacène, une autre grande voie d'invasion s'ouvrait aux indigènes : c'est la route qui, des frontières méridionales de la province, se dirigeait vers la vallée de la Medjerda et reliait Théveste à Carthage. Elle aussi, comme le chemin du littoral, était jalonnée de forteresses. C'était d'abord, après la redoute de Ksar-Gouraï, barrant le défilé du Khanguet-Mazouch³, la superbe citadelle d'Ammader (Haïdra)⁴ : elle aussi occupait une position de haute importance. Non seulement elle commandait la large vallée où passe la route de Tébessa; mais, vers le sud, au delà de la rivière qui coule, en formant des cascades, au pied de ses remparts, elle surveillait la plaine accidentée où une route va rejoindre la région du Fouçana et les deux voies qui mènent

1. C. I. L., VIII, p. 449. Cf. Guérin, II, 202, qui appelle ce point Henchir-Semmacher.

2. *Aed.*, p. 339; Tissot, I, p. 662-663.

3. *Rec. de Const.*, 1866, p. 219; 1876, p. 421.

4. Saladin, I, p. 170-175; Tissot, II, p. 460-461.

de Sufetula à Théveste; et ainsi, derrière les postes de première ligne échelonnés entre Thélepte et Théveste, elle barrait le passage aux envahisseurs du sud et fermait la trouée peut-être demeurée ouverte entre Aïn-bou-Driss et Tébessa. Aussi Justinien y avait-il établi une garnison solide¹, et c'était, comme le prouvent ses pittoresques ruines, une des plus considérables parmi les citadelles de l'Afrique byzantine.

Au nord d'Haïdra, entre ce point et Thala, on signale à Henchir-Kokech une redoute byzantine², et au delà, quelques fortins encore, mais qui ne paraissent point avoir une destination proprement militaire³. C'est plus loin, mais déjà en Proconsulaire, que se trouvent les véritables forteresses chargées de défendre la route : c'est le ksar de Djezza (Aubuzza), simple redoute carrée de vingt mètres de côté⁴; c'est surtout la ville forte de Laribus, dominant la plaine où coule l'Oued-Lorbeus⁵. Sur ce point, où la grande voie d'Aquae Regiae à Assuras (Zanfour) rejoignait celle de Théveste à Carthage, Justinien avait construit, en arrière de Tébessa et d'Haïdra, une place de seconde ligne fort importante, et qui jouait dans l'ouest de la province, à peu près le même rôle que Junca et surtout Hadrumète remplissaient dans l'est. Au milieu des forêts qui l'environnaient au vi^e siècle, elle comptait parmi les meilleures citadelles de l'Afrique byzantine⁶, et c'est à l'abri de ses murailles que le patrice Jean, battu sur la frontière, vint en 547 reconstituer son armée. Aujourd'hui encore, ses ruines considérables attestent son importance passée et les vues qui s'ouvrent du haut de ses tours disent assez sa valeur stratégique. Surveillant vers l'est la route de la Tunisie centrale, du côté de l'ouest elle est à portée de la grande place du Kef (Sicca Veneria) et de la voie de Cirta à Carthage : au

1. *Aed.*, p. 342.

2. *C. I. L.*, VIII, p. 73.

3. Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 243; Saladin, I, p. 190-203.

4. Saladin, I, p. 201.

5. Tissot, II, p. 455.

6. *Joh.*, VII, 143-146; *Bell. Vand.*, p. 508.

de la
TUNISIE CENTRALE
par les Byzantins

Echelle de 1.000.000



----- Route romaine.
 Fort appartenant au système défensif.
 Noir ou village fortifié.
 Nota: Les noms écrits en grandes capitales désignent les grandes villes romaines impériales à destination sûrement militaire.





midi elle commande les vastes plaines d'Ebba et de Ksour, et plus d'une fois ses murailles arrêtrèrent avec succès les envahisseurs venus du sud.

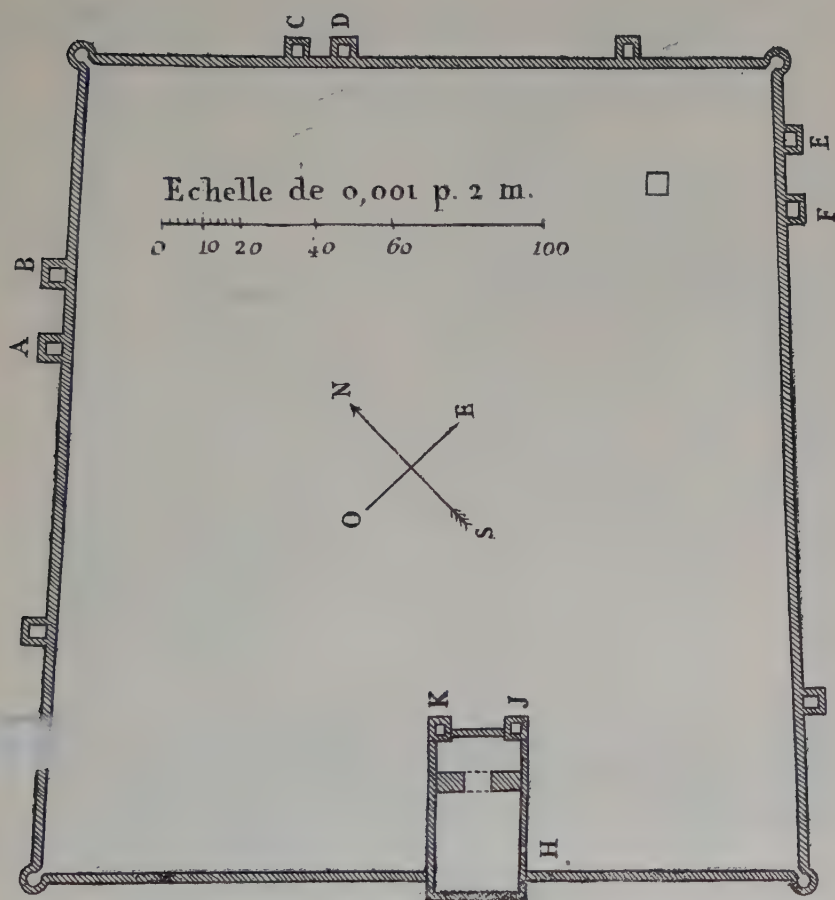


Fig. 58. — Laribus. Plan de la citadelle byzantine.

Plus loin, à Drusiliana, la route de Cirta rejoignait celle de Théveste, et par un tracé commun toutes deux se rapprochaient de la Medjerda. Il était indispensable de surveiller par

quelques ouvrages une voie où les Berbères de la Numidie pouvaient faire leur jonction avec les envahisseurs venus du sud. Aussi, Justinien déjà avait établi à Tucca (Dougga) un

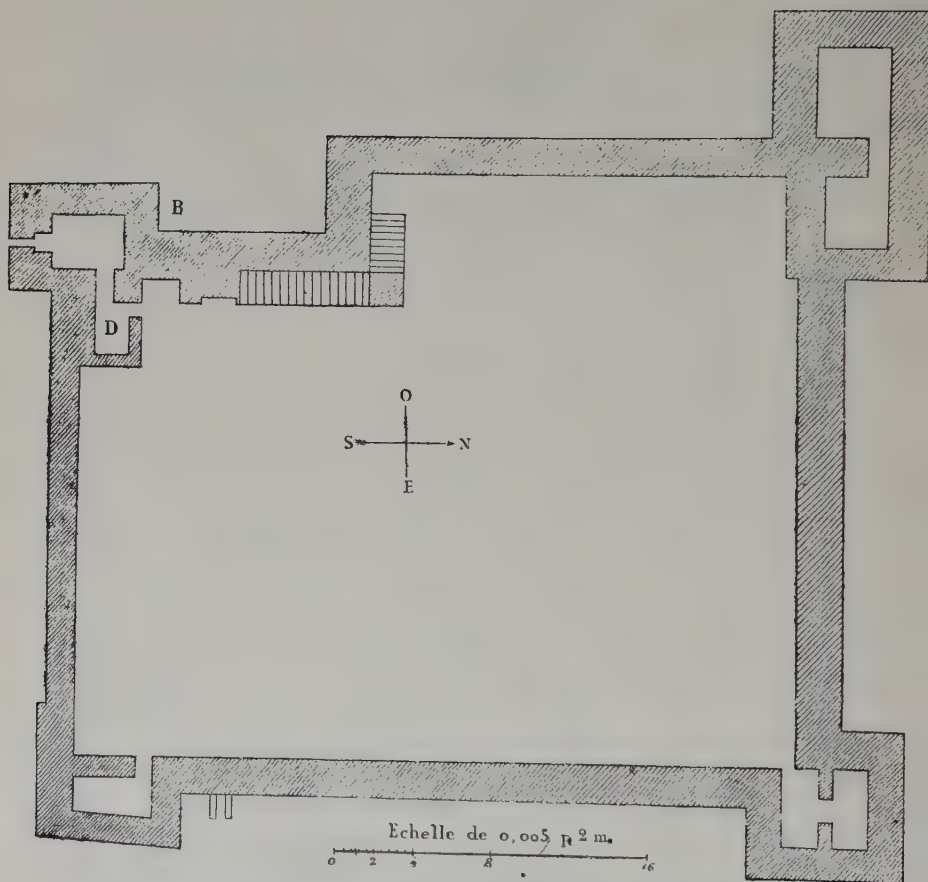


Fig. 59. — Aïn-Hedja. Forteresse byzantine.

castellum surveillant la plaine et dont l'horizon s'étend au loin dans la direction du Kef¹. Plus tard, comme sur la route

1. *Aed.*, p. 340; Tissot, II, p. 346; Saladin, II, p. 450, 491-92, 504, 529; Carton, *Découvertes archéologiques et épigraphiques faites en Tunisie*, p. 153 (avec un plan).

de Carthage, il parut nécessaire de renforcer ces défenses. Dans la vallée même, au point où elle se rétrécit en un défilé que traverse l'Oued-Khalled, deux redoutes barrèrent le passage : vers l'ouest, ce fut le poste d'Henchir-Kern-el-Kebch (Aunobaris)¹; vers l'est, la citadelle d'Aïn-Hedja (Agbia), carré de trente-cinq mètres environ sur quarante, flanqué de quatre tours, et qui est aujourd'hui encore fort curieusement conser-

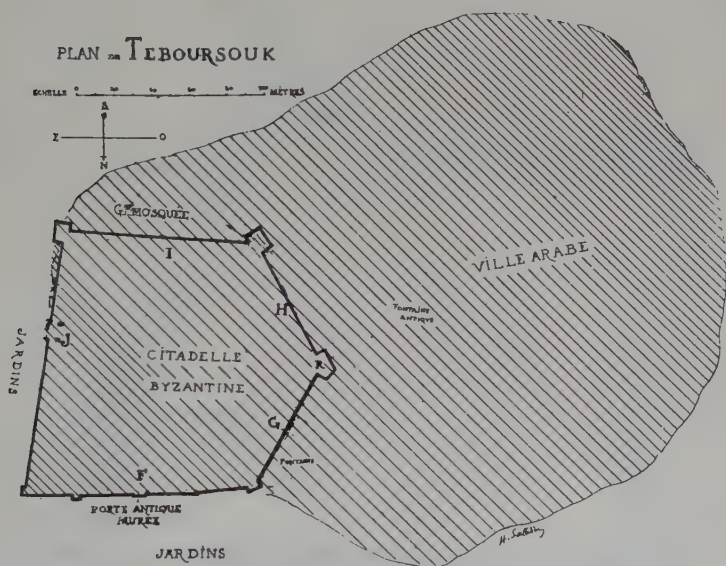


Fig. 60. — Plan de TebourSouk. (Dessin de M. Saladin.)

vée². Puis, sur une hauteur dominant la vallée et la route et surveillant tout le pays accidenté par où l'Oued-Khalled s'écoule vers la Medjerda, la ville forte de TebourSouk (Thurbursicum Bure) dressait son enceinte pentagonale³; plus loin, au-dessus de la vallée de l'Oued-Khalled, un fort avec de grosses tours carrées s'élevait à Bir-Tersas⁴; à l'endroit où la

1. Carton, *l. c.*, p. 207.

2. *Bull. Ant. afr.*, 1885, p. 98; Tissot, II, p. 342. Diehl, *Rapport*, p. 145-149.

3. *Bull. Ant. afr.*, 1885, p. 22; Tissot, II, p. 344; Saladin, II, p. 442-445.

4. Carton, *l. c.*, p. 111.

voie antique traverse le massif montagneux qui sépare Tebour-souk de Testour, et un peu au delà du col par où l'on passe du bassin de l'Oued-Khalled dans celui de la Siliana, la forteresse considérable de Thignica (Aïn-Tounga) fermait le passage : aujourd'hui encore, avec les cinq hautes tours qui flanquent son

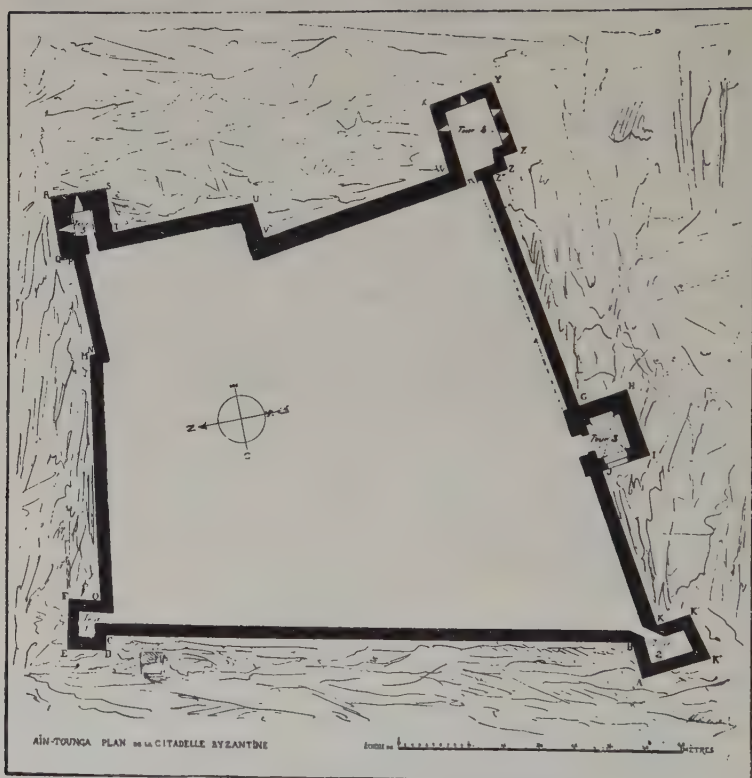


Fig. 61. — Aïn-Tounga. Plan de la citadelle byzantine.
(Dessin de M. Saladin.)

enceinte, avec ses murailles dont la masse demeurée intacte étincelle d'un éclat doré, ce château fort est un des plus pittoresques parmi les constructions byzantines de la Tunisie¹.

1. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 136; 1885, p. 21; Tissot, II, p. 338; Saladin, II, p. 542-547; Diehl, *Rapport*, p. 140-142.

Enfin, près du point où la vallée de la Siliana débouche dans celle de la Medjerda, une citadelle était établie à Coreva (Henchir-Dermoulya)¹. Ici encore, un document précis nous permet de dater l'un au moins de ces ouvrages : les remparts de Teboursouk furent élevés sous le règne de Justin II², et il est probable, d'après les procédés employés, qu'Aïn-Hedja et Aïn-Tounga appartiennent à la même époque.

3. La défense du massif central.

Mais, entre Junca et Hadrumète à l'est, Ammaedera et Laribus à l'ouest, un grand espace demeurerait ouvert : c'étaient d'abord, en arrière de Capsa et de Thélepte, les hauts plateaux où s'élevaient Cillium (Kasrin), Sufetula (Sbéitla) et Madarsuma³ et qui se prolongent, le long de l'Oued-el-Hatob et de l'Oued-Zeroud, jusqu'à la grande plaine de Kairouan ; c'était, au nord de cette région, le massif qui couvre la Tunisie centrale, pays accidenté, difficile, que de fortes barrières de montagnes séparent des régions voisines. Vers l'est, au-dessus des grandes plaines de Kairouan et de Djebibina, c'est la longue ligne, interrompue seulement par la coupure de l'Oued-Merguellil, que forment le Trozza, l'Ousselet et ses prolongements septentrionaux ; et derrière cette première barrière, au-dessus de la vallée de l'Oued-Mahrouf, c'est l'obstacle qu'opposent le massif de la Kessera, le Bellota, le Serdj, et plus loin le Bargou. Au sud, c'est la Kessera et les plateaux de Maktar, et plus loin les hauts sommets de la chaîne des Ouled-Ayar ; au sud-ouest et à l'ouest, ce sont les montagnes qui enveloppent et dominent la vaste plaine du Sers ; et ainsi, entre les deux grandes voies militaires de l'est et de l'ouest, s'épanouissait au centre du pays une citadelle natu-

1. Carton, *l. c.*, p. 9-10.

2. *C. I. L.*, VIII, 1434.

3. Georg. Cypr., p. 33 ; Tissot, II, p. 646. On consultera utilement sur cette région la carte de M. Poinssot (*Bull. Ant. afr.*, 1883).

relle, dessinant vers le midi une longue ligne courbe, à laquelle pouvait s'appuyer tout un système de défense. D'ailleurs, dans l'intérieur de ces montagnes, de larges plaines, de grandes vallées fluviales offraient un sol extrêmement fertile, et une population très dense s'y groupait en une multitude de



Fig. 62. — Sbeitla. Plan général. (D'après le levé de M. Saladin.)

petites villes, dont les ruines aujourd'hui encore se rencontrent à chaque pas dans cette région. Pour couvrir ce riche pays, une sérieuse occupation militaire s'imposait : tout naturellement la seconde ligne de défense de la Byzacène s'adossa au revers méridional du massif central.

En avant de cette ligne pourtant, une autre position sem-

blait marquée tout d'abord pour servir d'emplacement à une grande citadelle. Dans la plaine de Sufetula, les routes convergeaient de toutes parts, venant, au sud-est, de Junca et de Thenae, sur le littoral ; au sud, de Gafsa par la grande coupure qui rejoint le cours de l'Oued-Fekka ; au sud-ouest, de Thélepte par Cillium ; à l'ouest, de Théveste par le Fouçana : d'autre part cette position couvrait la route qui au nord-est mène à Aquae Regiae et à Hadrumète, et surtout la voie qui vers le nord pénètre dans le massif central par Shiba (Sufes) et Assuras (Zanfour)¹. Pourtant il ne semble point qu'au temps de Justinien on ait jugé nécessaire d'occuper ce poste d'une si haute valeur stratégique : tout au plus on se contenta d'en couvrir les approches. A Henchir-Maizra, au point où la route de Gafsa remonte la vallée de l'Oued-Fekka, on signale une grande redoute² ; à l'ouest, le fort d'Henchir-el-Hammam, que nous avons déjà mentionné, barrait la vallée de l'Oued-el-Hatob. Probablement Madarsuma, que l'on nomme parmi les villes importantes de la Byzacène, couvrait la région du côté du sud-est³. A Sufetula même, on n'établit une citadelle qu'à la fin du vi^e siècle⁴ ; mais à partir de ce moment, la place allait prendre une importance croissante : on verra quel rôle elle jouera au moment de la première invasion arabe.

On se contenta donc de couvrir la ligne du massif central. Du côté de l'ouest, Laribus en défendait les approches et au sud-est de cette ville, un château carré assez important — il mesure quatre-vingts pas sur soixante-dix — et flanqué de quatre tours

1. Tissot, II, p. 643-644, 630-635, 607, 617.

2. Saladin, I, p. 96.

3. On croit retrouver Madarsuma à Henchir-bou-Doukhan, où s'élève, dans une belle position stratégique, un *castellum* important (*Bull. Com.*, 1893, p. 178). Au nord-est de ce point, deux autres forts se trouvent à Ksar-bou-Dinar et à Aïn-Goubrar, dominant le Bled-Rgab et fermant les passages de montagne qui, de la région côtière, mènent vers Sbeitla (*ibid.*, p. 179). En avant de Sbeitla, entre la ville et le Djebel-Hamra, un fortin s'élevait sur une éminence à Ksar-Djerjir (*ibid.*, p. 174).

4. Georg. Cypr., p. 33.

d'angle, s'élevait à Henchir-Dougga (Tucca Terebinthina), surveillant la plaine de Ksour¹. Mais au sud une grande voie de pénétration donnait accès dans la montagne, la route qui de

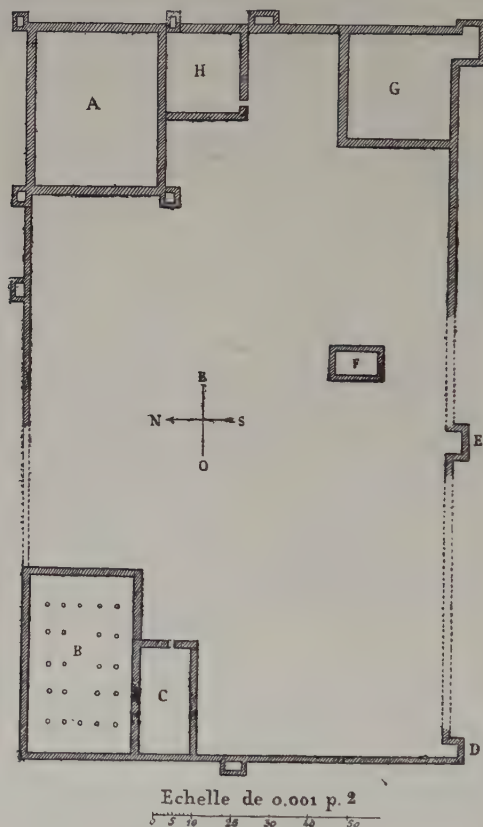


Fig. 63. — Sbiba. Plan de l'enceinte byzantine.

Sbeitla, c'est-à-dire de tous les points de la frontière méridionale, se dirige vers Maktar et Assuras². Pour barrer ce passage, une citadelle fut construite à Sufes (Sbiba)³, sur un mamelon

1. Guérin, *l. c.*, I, p. 394.

2. Tissot, II, p. 617.

3. *C. I. L.*, VIII, 259.

dominant la plaine et la vallée de l'Oued-Rohia, et d'où l'on commande également la large coupure qui s'ouvre vers le sud, les plateaux qui s'étendent vers l'est jusqu'au pied du Djebel Mrilah, et vers l'ouest le col où passe un chemin qui vient de Thala. Sur la même ligne, entre Sbiba et l'emplacement actuel de Kairouan, et sans doute dans la région que parcourt l'Oued-Zeroud entre le Mrilah et le Trozza, la place forte de Mamma, occupée par une forte garnison, compléta de ce côté la défense¹. Enfin vers l'est, où les grandes plaines ouvertes permettaient un facile passage aux Berbères de la Tripolitaine, une double ligne de citadelles ferma l'accès du massif. Au bord de la plaine de Kairouan, la redoute d'Henchir-Oghab barra la voie, d'ailleurs difficile, qui suit la vallée de l'Oued-Merguellil²; la forte place de Djaloula, qui est peut-être Kou-loulis³, défendit la route fréquentée qui, à travers les prolongements de l'Ousselet, mène dans la plaine de l'Oued-Mahrouf⁴; peut-être même, quoique la chose me semble assez douteuse, la redoute d'Henchir-Kachoun (Muzuc), au confluent de l'Oued-Mahrouf et de l'Oued-Bargou⁵, surveilla dès ce moment le Fom-el-Guefel et les défilés de l'Oued-Nebhane. Mais c'est surtout au delà de la vallée de l'Oued-Mahrouf que la défense fut solidement organisée. Au point où passe la route qui met les plateaux de Maktar en communication avec le sud, dans une position stratégique incomparable, une citadelle fut construite au bord du plateau de la Kessera⁶. Entre le Bellota et le Djebel-Serdj, à l'endroit où la route d'Althiburos (Medeina) au littoral par Assuras, Zama et Uzappa débouche dans la plaine, à l'entrée du défilé de Fom-el-Afrit, une redoute s'élevait à Sidi-Amara (peut-être Aggar)⁷; plus au

1. *Aed.*, p. 342.

2. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 156.

3. *Aed.*, p. 342. Cf. sur l'identification, Diehl, *Rapport*, p. 118-119.

4. Guérin, II, p. 339.

5. Tissot, II, p. 603.

6. *C. I. L.*, VIII, 700; *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 225.

7. Tissot, II, p. 577; *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 92-94; *Bull. Com.*, 1886, p. 207; Cagnat, *Arch. des Missions*, XIV, p. 31.

nord enfin, là où la vallée de l'Oued-Bargou laisse passer les routes qui mènent dans la riche région de la Siliana, le château fort de Lemsa barrait le défilé¹.

Ainsi un vaste demi-cercle de places fortes, adossé au massif central, surveillant toutes les routes importantes, occupant tous les passages, défendait la région contre les attaques des nomades et formait à travers la Byzacène une seconde

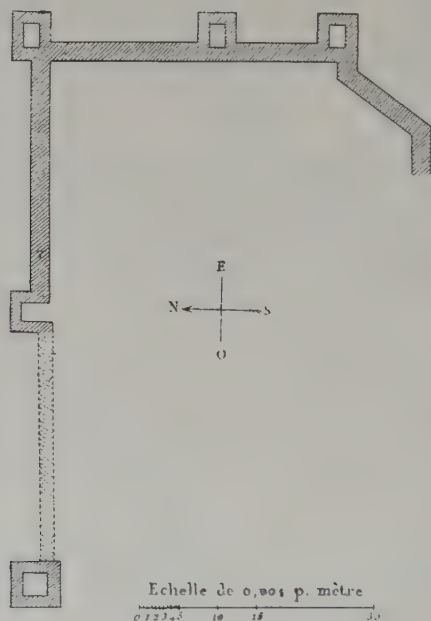


Fig. 64. — Kessera. Forteresse byzantine.

ligne de défense. Elle se complétait du côté de l'est par quelques forteresses encore. Entre les dernières pentes de la montagne et le littoral, un passage demeurerait ouvert à travers les grandes plaines de Kairouan et de Djebibina, et une route y était tracée qui d'Hadrumète gagnait Zaghouan, et de là à travers le Fahs rejoignait la Medjerda : il était indispensable

1. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 80-82 ; Cagnat, *Arch. des Missions.*, XIV, p. 19.

de fermer cette trouée. Pour cela, au nord-ouest de Sousse, dans les vastes plaines qui séparent le lac Kelbia de la Sebkha-el-Djerida, une petite redoute se trouvait à Cebat, près de Menephese¹; dans la vallée de l'Oued-Nebhane, tout près du pont antique où la route romaine franchit la rivière, un autre fortin gardait le passage à Ksar-el-Amar². En arrière, dans

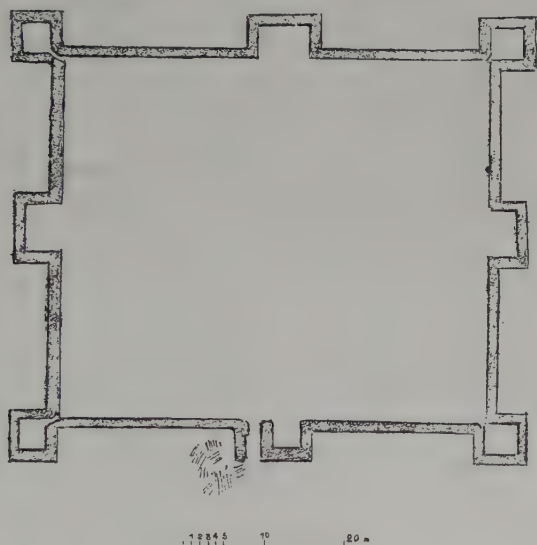


Fig. 65. — Henchir-Sguidan. Forteresse byzantine.
(D'après le plan de M. de la Blanchère.)

la plaine de Djebibina, la grande forteresse d'Henchir-Sguidan, dont l'enceinte flanquée de huit tours est fort bien conservée encore, dominait toute la région³; enfin plus au nord encore, à Henchir-Batria, un fortin protégeait la route de Zaghouan⁴; un autre, défendu par quatre tours d'angle, fermait à Aïn-Djoukar l'entrée de la plaine du Fahs⁵. De cette sorte, la ligne

1. *Bell. Vand.*, p. 509; *Joh.* IV, 41; Tissot, II, p. 160-162.

2. *Bull. Com.*, 1886, p. 200.

3. *Id.*, 1888, p. 467; Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 34.

4. Tissot, II, p. 558-559.

5. Guérin, II, p. 345-346.

de défense était complète, et le massif central ne pouvait pas être tourné par le nord.

4. La vallée de la Medjerda.

Si de cette sorte, la Proconsulaire semblait garantie contre les attaques venant du sud, pourtant Carthage restait exposée du côté de l'ouest. La route de Carthage à Hippone par Bulla Regia et la rive gauche de la Medjerda¹, celle de Carthage à Cirta par Sicca Veneria (le Kef) et la rive droite du fleuve² étaient des lignes d'invasion ouvertes aux populations de la Numidie. L'une et l'autre furent donc solidement occupées dès le temps de Justinien. Au nord du Bagradas, Vaga (Béja) qui, en l'honneur de l'impératrice prit le surnom de Théodoriade, fut entourée d'une vaste enceinte fortifiée; et elle dut à la fois protéger le pays fertile qui l'environne et tenir en respect les tribus des montagnes qui s'étendent entre elle et la mer³. Bulla Regia (Hammam-Darradji) qui commandait le riche et vaste territoire de la Dakhla des Ouled-bou-Salem, eut également une citadelle⁴; et à l'issue du défilé assez resserré par où la Medjerda pénètre dans les *Grandes Plaines*, dans une importante position stratégique, couvrant la route et le fleuve, la forteresse de Bordj-Hallal barra le passage et protégea les colons de la contrée avoisinante⁵; plus loin à Thuburnica (Henchir-Sidi-Ali-Bel-Kassem), on signale parmi les ruines une grande citadelle encore; mais il ne me paraît pas pleinement certain qu'elle date de l'époque byzantine⁶.

Sur la route de la rive droite, le groupe de places que nous

1. Tissot, II, p. 243.

2. *Id.*, p. 312.

3. *Aed.*, p. 339-340; *C. I. L.*, VIII, 14399; Tissot, II, p. 304; Cagnat, *Arch. des Missions*, XIV, p. 107-108.

4. Tissot, II, p. 261; *Bull. Ant. afr.*, III, p. 112.

5. *C. I. L.*, VIII, 1259 et 14547; Tissot, II, p. 266-267, 308; Saladin, II, p. 427-429; Diehl, *Rapport*, p. 136-139.

6. *Bull. Com.*, 1891, p. 161-192.

avons déjà mentionnées précédemment, Coreva, Thignica, Bir-Tersas, Thubursicum Bure, Agbia, Tucca, protégeaient les approches de la Medjerda autant contre les attaques de l'ouest que contre celles du sud. Plus loin, des redoutes étaient établies, au voisinage de la route de Carthage à Cirta, à Uci Majus (Henchir-Douamis) et à Sidi-Bellaoui¹. Enfin, au delà du point où la route de Théveste se sépare de celle de Cirta, l'importante position de Sicca Veneria (Le Kef) était assurément occupée par les Byzantins². « Assise sur un des premiers ressauts d'un massif qui peut être considéré comme une citadelle naturelle, la ville domine les grandes plaines du Sers, de Zanfou, de Lorbeus et de l'Oued-Mellègue, en même temps qu'elle commande une des principales voies de communication conduisant de Tunis en Algérie³. » Il ne subsiste actuellement aucune portion de l'enceinte byzantine, mais on ne peut douter qu'elle ne fût une ville forte. Placée aux extrémités occidentales de la Proconsulaire et presque sur les frontières de la Numidie, elle ne se bornait point à surveiller les routes venant de l'ouest, elle faisait encore face du côté du sud, et elle rattachait Laribus et la seconde ligne des forteresses de Byzacène à la seconde ligne, qui nous reste à étudier, des citadelles de Numidie.

II

L'occupation de la Numidie.

1. La ligne septentrionale des hauts plateaux.

Nous avons indiqué déjà comment, vers l'année 535, alors que les limites de la Numidie ne dépassaient pas la lisière septentrionale des hauts plateaux, le patrice Solomon fit construire,

1. Carton, *l. c.*, p. 256 et 278.

2. Proc., *Aed.* (passage inédit).

3. Tissot, II, p. 378.

sur les pentes méridionales du Tell, une série de forteresses chargées de défendre cette frontière. Lorsque, quelques années plus tard, les progrès de la conquête eurent porté jusqu'aux pieds de l'Aurès la domination byzantine, les places primitivement occupées ne perdirent point toute raison d'être ; elles formèrent une seconde ligne de citadelles, fort utiles pour arrêter les courses des nomades, si la barrière qui bordait l'Aurès venait à être forcée ; et elles parurent même alors conserver assez d'importance pour qu'on renforçât de quelques constructions nouvelles ce système défensif¹. De cette sorte, sur un tracé à peu près parallèle à la grande route de Carthage à Cirta et fort voisin de cette voie de communication, des postes fortifiés s'échelonnèrent depuis la vallée de l'Oued-Mellègue et les environs du Kef jusqu'à la coupure par où l'Oued-bou-Merzoug se dirige vers Constantine.

À l'extrémité orientale de cette ligne se trouvait, près du bordj actuel d'Aïn-Guettar, la forteresse de Tagoura² et non loin de là, le *castellum* de Tamatmat³ ; puis à l'endroit où, venant du sud, la grande voie de Théveste à Hippone et au littoral allait couper la route de Carthage à Cirta⁴, le château fort de Madaure, élevé parmi les ruines de l'antique ville de ce nom, barrait le passage⁵. Plus loin, sur les dernières pentes du massif montagneux qui longe et domine au nord la vaste plaine de Tifech, au flanc d'une colline escarpée dont un ravin abrupt défend partiellement l'accès, était assise la grande forteresse de Tipasa ; elle occupait, au-dessus de l'immense région fertile, où coulent vers l'ouest un affluent de la Seybouse, et vers l'est les premiers tributaires de la Medjerda, une admirable position militaire et stratégique⁶ : surveillant en effet

1. *C. I. L.*, VIII, 4799 ; *Aed.*, p. 343 ; *Bell. Vand.*, p. 463.

2. *C. I. L.*, VIII, 16851 ; Tissot, II, p. 383 ; *Bull. Corr. afr.*, I, p. 317-319 ; Lewal, *Taoura et ses inscriptions* (*Revue afr.*, 1859, p. 23).

3. Tissot, II, p. 383.

4. *Id.*, p. 417.

5. *C. I. L.*, VIII, 4677.

6. Tissot, II, p. 417, 387 ; *Rec. de Const.*, 1866, p. 115 sq. ; *Bull. Corr. afr.*, I, p. 302-303 ; Diehl, *Rapport*, p. 67-72.

la grande voie qui passait à ses pieds, elle fermait en outre l'étroite gorge par où s'ouvre un chemin vers Khamissa (Thubursicum Numidarum) et Bône. A l'ouest de Tipasa, le poste de Guelaa-Sidi-Yahia gardait le point de jonction des routes qui se dirigeaient vers Bône par Zattara et vers Cirta par Thibilis¹; puis c'étaient Gadiaufala (Ksar-Sbehi), à la tête d'une voie qui par la vallée de l'Oued-Cherf menait à Thibilis et à Guelma², le poste de Centuriae (Κεντροπία de Procope)³ et l'importante place de Tigisis (Aïn-el-Bordj)⁴. Bâtie à l'extrémité orientale de la « longue plaine » (Bahiret-et-Touila) qui s'ouvre à l'est de Sigus, elle surveillait ce large cirque encerclé de montagnes, et occupait l'un des rares points d'eau qui se rencontraient dans la région; surtout elle barrait absolument la profonde coupure du Foug-el-Hallik, par où la route antique de Théveste à Cirta pénétrait sans doute dans la plaine⁵; et à l'issue de ce défilé, que traverse aujourd'hui encore un chemin menant à Aïn-Beida, elle constituait, selon l'expression byzantine, une véritable *clisure*. Dans la ligne de défense de la Numidie du nord, cette place très forte — Procope la nomme εὐτελήςιστος — paraît avoir eu une importance considérable; elle figure à la fin du VI^e siècle parmi les grandes villes de la province⁶, et elle semble même au milieu du VII^e avoir été le siège d'un commandement militaire⁷. Enfin près de la gorge de Fedj-Sila, vers l'endroit où la vallée du Bou-Merzoug ouvre un chemin vers Constantine, on signale le château byzantin de Sila⁸; et vers l'ouest des redoutes établies à Sadjar (Sub-

1. *Rec. de Const.*, 1892, p. 63-64; Vigneral, *Ruines du cercle de Guelma*, p. 35-36 (avec un plan).

2. *C. I. L.*, VIII, 4799; Tissot, II, p. 418.

3. *Bell. Vand.*, p. 463; Tissot, II, p. 424.

4. *Bell. Vand.*, p. 463; Tissot, II, p. 420-423; *Rec. de Const.*, 1861, p. 262; 1878, p. 374; 1882, p. 222-231.

5. Tissot, II, p. 476.

6. *Georg. Cypr.*, p. 34; *Gregorii Magni Epist.* XII, 28-29.

7. *C. I. L.*, VIII, 2389.

8. *C. I. L.*, VIII, p. 564; *Rec. de Const.*, 1868, p. 412-418.

zuar)¹ et à Aïn-Mechira² fermaient des passages conduisant à la vallée du Rummel et à la grande route de Cirta à Sétif.

2. Le Tell de la province de Constantine.

Au nord de cette ligne de forteresses, s'étend une région accidentée et fertile, où des ruines nombreuses de villages et d'exploitations rurales attestent une grande prospérité agricole³; des villes importantes s'y élevaient, Thagaste (Soukar-rhas), Thubursicum Numidarum (Khamissa), Thibilis (Announa), Calama (Guelma), Constantine : des routes nombreuses la sillonnaient en tous sens, allant de Tipasa à Bône par Khamissa et Kef-Bezioun (Zattara)⁴ ou à Constantine par Announa (Thibilis); de Gadiaufala par la vallée de l'Oued-Cherf et Thibilis, soit à Constantine, soit à Guelma⁵; enfin de Sigus vers Constantine, cette dernière prolongeant vers le nord les voies qui viennent de Théveste et de Lambèse⁶. Aussi, malgré la ligne de défense que formaient sur la lisière septentrionale des hauts plateaux, les citadelles précédemment énumérées, des mesures de précaution avaient paru nécessaires, autant pour assurer les communications à travers cette région montagneuse que pour fournir un refuge aux habitants contre les attaques subites des envahisseurs. C'est pour cela qu'à Thubursicum Numidarum, une série de redoutes détachées, qui d'ailleurs n'ont point une destination proprement militaire, protégeait la cité⁷; pour cela, qu'à Zattara (Kef-Bezioun), sur un immense escarpement, dominant à pic l'Oued-bou-Mouia, les Byzantins avaient construit

1. *C. I. L.*, VIII, p. 574.

2. *Id.*, p. 707; Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 94.

3. *Rec. de Const.*, 1892, p. 54-113 (avec une carte intéressante).

4. Cosneau, *De romanis viis in Numidia*, p. 65-66; Tissot, II, p. 387-392.

5. Cosneau, *id.*, p. 69; Tissot, II, p. 429-430.

6. Tissot, II, p. 415, 418-424; Cosneau, *l. c.*, p. 53-54, 67-68.

7. Tissot, II, p. 390-391; Diehl, *Rapport*, p. 81-82.

une vaste enceinte fortifiée¹. C'est pour cela surtout que dans la forte position de Thibilis, au point où se croisaient la route de Carthage à Cirta, par Tipasa et Capraria, celle de Cirta, à Guelma et à Bône, celle qui, de Gadiaufala, mène vers le nord de la province, sur un plateau très escarpé et difficilement abordable, une citadelle avait été établie. De là, dans toutes les directions, s'ouvraient des vues très étendues : vers l'est et le nord-est, c'est la plaine largement ouverte où coule l'Oued-Cherf; vers le nord-ouest, c'est une succession de montagnes accidentées, où s'engageait la route de Guelma à Constantine; partout c'est un horizon immense. « On avait l'avantage de voir de Thibilis les mouvements qui pouvaient se produire au loin sur la Mahouna, sur le Djebel-Debar dans le haut de la vallée de la Seybouse, sur les montagnes du Fedjouz et d'El-Aouara et plus loin encore, sur celles des Beni Salah, dont les sommets se fondent dans la brume². »

Mais c'était surtout au débouché de ces trois grandes routes que d'importantes forteresses avaient été placées pour soutenir à distance les postes qui couvraient sur les versants méridionaux du Tell, le pays byzantin. Presque dans le prolongement de la série de places fortes qui bordait en Proconsulaire la vallée de la Medjerda, et formant avec elles, en arrière des citadelles de seconde ligne, comme une troisième barrière, on rencontrait une succession de villes fortes. C'était d'abord vers l'est, Calama (Guelma) qui comptait à la fin du vi^e siècle parmi les grandes villes de la Numidie et que le patrice Solomon avait entourée d'une inexpugnable enceinte, malheureusement presque détruite aujourd'hui³. Vers l'ouest, c'était Constantine, où l'on voit encore à l'extrémité de la pointe de Sidi-Rached, au-dessus du ravin du Rummel, quelques pans de la muraille byzantine : c'était, au moins au début

1. *Rec. de Const.*, 1892, p. 79-80; Vigneral, *Ruines romaines du cercle de Guelma*, p. 27-28 (avec un plan); *Bull. Com.*, 1892, p. 512.

2. *Rec. de Const.*, 1890-1891, p. 331.

3. *C. I. L.*, VIII, 5352, 5353.

de l'occupation, la résidence du duc de Numidie¹. Plus loin, le long de la route romaine qui conduit de Cirta à Sitifis², Mileu (Mila) et Cuicul (Djemila) étaient, comme nous l'avons déjà indiqué, occupées par les Byzantins et reliaient cette chaîne de citadelles à la grande forteresse de Sétif qui formait ainsi, à la fois, du côté du sud, un poste important dans la troisième ligne de défense de l'Afrique byzantine, et vers l'ouest, une des places frontières de la province reconquise par Justinien.

1. *Cod. Just.*, I, 27, 2, 1; *Georg. Cypr.*, p. 34. Sur le pays entre Guelma et Constantine, cf. *Bull. Comité*, 1885, p. 550-568; sur la région entre Constantine et Soukarrhas, *id.*, 1888, p. 101-126. On trouvera, dans les *Additions* placées à la fin du volume, des renseignements intéressants, que je dois à l'obligeance de M. Gsell, sur plusieurs des citadelles byzantines de la Numidie. Les uns se rapportent à des forteresses impériales de la ligne septentrionale des hauts plateaux, telles que Taoura (Tagoura), Guelaa-Sidi-Yahia, Ksar-Sbehi (Gadiaufala); les autres concernent les places de refuge de la région du Tell, comme Khamissa, Kef-Bezioun, Ksar-Atman, Kef-Kherraz, Guelaat-bou-Atfan.

2. Tissot, II, p. 404.

TROISIÈME SECTION

LA DÉFENSE DU PLAT PAYS

Ainsi, trois grandes rangées de forteresses à peu près parallèles l'une à l'autre s'échelonnaient à partir de la frontière pour constituer le système défensif. C'étaient d'abord les postes du *limes*, Gabès, Capsa, Théveste, Ammaedera, Mascula, Bagai, Thamugadi, Guessès, Lambèse, Tubunae, Zabi Justiniana, Thamalla, Sétif; c'était la seconde ligne qui, partant du littoral s'appuyait aux revers méridionaux du massif central tunisien, et par Laribus et Sicca Veneria allait rejoindre les postes échelonnés sur la lisière septentrionale du haut plateau numide; c'était enfin la série des places qui occupaient les vallées de la Medjerda, de la Seybouse et du Rummel, depuis Carthage jusqu'à Sétif : et on a vu comment ces ouvrages militaires étaient merveilleusement disposés pour barrer tous les passages de la frontière et fermer vers l'intérieur les grandes voies d'invasion. Mais entre ces différentes lignes, les zones intermédiaires ne demeuraient pas entièrement dépourvues de protection : à la vérité, on ne rencontrait plus dans ces régions de grandes forteresses impériales, occupées d'une façon permanente par les troupes byzantines, mais de simples ouvrages de fortification, construits pour les besoins et le plus souvent par l'initiative des populations. Il est vrai aussi que beaucoup de ces réduits datent incontestablement d'une époque postérieure au milieu du vi^e siècle. Quand, avec la dé-

cadence de l'autorité byzantine, les citadelles de Justinien devinrent insuffisantes à protéger le pays, quand à travers leur réseau trop lâche passèrent les razzias des tribus berbères et plus tard les courses des conquérants arabes, les populations durent elles-mêmes songer à leur sécurité. Alors elles élevèrent, sans aucune entente des dispositions stratégiques, ces fortins que l'on rencontre auprès de chaque groupe de ruines; chaque ville, chaque village, chaque centre d'exploitation agricole eut ainsi son ksar destiné à servir de refuge. Énumérer tous ces ouvrages serait nommer presque tous les centres de population de l'Afrique byzantine : et la tâche risquerait d'être aussi fastidieuse qu'inutile, puisque, sauf quelques rares exceptions, ces redoutes ne jouent aucun rôle dans le système général de la défense. Il suffira donc, par un certain nombre d'indications, qui ne prétendent nullement à être complètes, de faire sentir la masse vraiment incroyable des travaux de cette sorte, et la manière dont ils se répartissent à travers toute la région : ce tableau achèvera l'étude de l'occupation territoriale de l'Afrique à l'époque byzantine.

Dans la région des hauts plateaux intermédiaires entre le *limes* et la seconde ligne de défense, dans ce pays où les grandes villes sont assez rares, mais où apparaissent à chaque pas les traces d'une remarquable colonisation agricole¹, chaque ruine montre à peu près un fortin construit à la hâte. Voici, à l'est de Thélepte, un kasr à Henchir-Khamor², et plus loin, accolée à la petite ville si intéressante de Haouch-Khima-mta-Darrouia, une grande redoute curieusement conservée³; un peu plus loin, au sud de l'Oued-el-Hatob, voici un fortin à Henchir-Mzira⁴, et en continuant vers l'est, sur la rive droite de l'Oued-Fekka, en voici d'autres à Henchir-

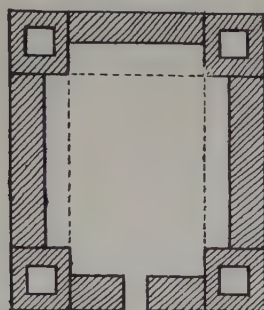
1. Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 107-108; Saladin, I, p. 219-220.

2. Saladin, I, p. 135.

3. *Id.*, p. 136-139; Cagnat, *Arch. des Miss.*, XII, p. 153-154.

4. Saladin, I, p. 141.

Maizhra, à Sidi-Khalif, à Henchir-el-Baroud, à Ksar-Debdeba¹, tous construits sur le même type et de la même manière, « en gros matériaux, pierres de taille, montants de pressoirs, montants de portes, provenant d'édifices détruits². » A l'ouest de Sbétla, toute la riche plaine du Fouçana en est remplie, sur les deux rives de l'Oued-el-Hatob³, et de même tout le plateau qui s'étend entre Kasrin et Sbétla⁴, et toute la contrée entre Haïdra et Laribus⁵. Quant aux rares villes de la région, Madarsuma, Cillium, Sufetula, elles sont défendues à peu



Echelle de 0,002 p.m.

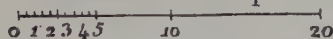


Fig. 66. — Sbétla. Fortin byzantin.

près de même : à Kasrin (Cillium) une redoute protège la ville au point où la route venant de la plaine monte au plateau où s'élève la cité, et deux autres fortins détachés occupent des promontoires escarpés dominant la rivière⁶. A Sbétla, en avant de l'enceinte des temples transformé en *castrum*, cinq réduits fortifiés couvrent au sud-est et au sud les appro-

1. Saladin, I, p. 36-38, 48, 51, 56.

2. *Id.*, p. 220.

3. *Id.*, p. 122-123, 167-168.

4. Diehl, *Rapport*, p. 126-127; Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 146-147.

5. Saladin, I, p. 191-192, 199; Cagnat, *l. c.*, XII, p. 243.

6. Saladin, I, p. 160. Cf. le plan, p. 156.

ches de la place, et les détails de leurs dispositions attestent la rapidité de leur construction ¹.

Remontons maintenant plus au nord, au delà de la seconde ligne de défense, dans la région si peuplée du massif central tunisien. Chacune des nombreuses petites villes qui y sont accumulées a sa petite citadelle. Dans la vallée de l'Oued-Mahrouf, on en signale à Mansourah ², à Henchir-Besra ³, à Henchir-Kachoun (Muzuc) ⁴; dans la vallée de la Siliana, on en trouve à Kobber-el-Ghoul, à Aïn-Zouza ⁵, à Ksar-Medoudja, à Henchir-Bez (Vazis Sarra) ⁶, à Henchir-Seheli près du Bargou ⁷, à Djama ⁸ (Zama major); d'autres sont établies à Maktar, à Kasrbou-Fatha ⁹, à Hammam-Zoukra (Thigibba) ¹⁰, à Elléz ¹¹, à Zangfour (Assuras) ¹². Sur le revers méridional du massif, voici, avec son fortin, l'établissement assez important d'Henchir-Kouki ¹³; vers le nord, voici dans la plaine du Fahs des redoutes à Bir-el-Heusch ¹⁴, à Bou-Djelida ¹⁵, à Henchir-bou-Ftis (Avitta Bibba) ¹⁶; dans la vallée de l'Oued-Melian, c'est Henchir-Kasbat (Thuburbo majus) ¹⁷. Vers l'est, des redoutes protègent Henchir-Oum-el-Abouab (Seressi) ¹⁸, et Henchir-Zaktoun (Thaca) ¹⁹,

1. Saladin, I, p. 66-69.

2. *Bull. Comité*, 1886, p. 212.

3. Tissot, II, p. 605.

4. *Id.*, p. 603.

5. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 238.

6. *Id.*, 1884, p. 244.

7. *Id.*, 1884, p. 249.

8. Cagnat, *Arch. des Missions*, XIV, p. 79; Tissot, II, p. 573, note.

9. Tissot, II, p. 625; Guérin, I, p. 404; et pour Maktar, Diehl, *Rapport*, p. 113-114.

10. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 256.

11. *Id.*, p. 254.

12. *Id.*, p. 250-252; Guérin, II, p. 93.

13. Cagnat, *Arch. des Missions*, XII, p. 130.

14. *Bull. Ant. afr.*, 1885, p. 92.

15. *Id.*, 1883, p. 293.

16. *Id.*, 1883, p. 306.

17. Guérin, II, p. 368; *Bull. Comité*, 1893, p. 218.

18. *Id.*, p. 356.

19. *Bull. Comité*, 1886, p. 197.

et Aïn-Mdeker (Mediccera)¹, et Hammam-Zeriba²; et peut-être même quelques-uns des postes nommés plus haut, comme Aïn-Djoukar (Zucchara), Henchir-Batria (Botria), Henchir-Sidi-Khalifa (Aphrodisium), sont-ils simplement des fortins du même genre. Vers l'ouest, dans la région de Dougga, des établissements fortifiés se rencontrent à Henchir-Khadem, à Henchir-Khatteb, à Aïn-Taki sur l'Oued-Khalled, à Henchir-bou-Aouia et à Sidi-Khalifat dans la plaine du Krib, à Henchir-Kouchbatia (Thimidum Bure)³; entre TebourSouk et la Medjerda, un fort byzantin se trouve à Henchir-Maatia (Numlulis)⁴, un autre au delà du fleuve à Henchir-el-Ksour, près de Chemtou⁵. Et la même énumération pourrait à l'infini se poursuivre en Algérie comme en Tunisie. Voici par exemple, entre le *limes* et le Tell, les fortins d'Henchir-el-Hammam, d'Henchir-Ouled-Hassan, d'Henchir-Tagount, d'Henchir-Kraker⁶, le kasr d'El-Mader (Casae), la redoute d'Aïn-el-Ksar (Tadutti), celle de Ksar Kalaba (Gibba), celle de Seriana (Lamiggiga), toutes voisines l'une de l'autre dans la région au nord de Batna⁷; voilà, au sud-est d'Aïn-Beida, le fort d'Henchir-Cheragrag⁸ et, au nord de la même ville, celui d'Henchir-Kesreia⁹. J'ai signalé déjà quelques-unes des fortifications qui se trouvent entre la seconde et la troisième ligne de défense, Khamissa (Thubursicum Numidarum) et sans doute Zattara (Kef-Bezioun) : j'y pourrais joindre la civitas Nattabutum (Oum Guerriech)¹⁰, entre Gadiaufala et Thibilis, le centre agricole

1. *Bull. Comité*, 1886, p. 198.

2. *Id.*, 1886, p. 197.

3. Carton, *Découvertes épigraphiques et archéologiques*, p. 40, 45, 72, 64, 65, 417.

4. *Bull. Comité*, 1893, p. 79; Carton, *l. c.*, p. 298.

5. Saladin, II, p. 427.

6. Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 111, 110, 108, 106 et plusieurs autres, p. 123, 127, 115.

7. *Rec. de Const.*, 1862, p. 128, et Diehl, *Rapport*, p. 12-15; Gsell et Graillot, *l. c.*, p. 144, 150, 152.

8. *Bull. Corr. afr.*, I, p. 315.

9. *Rec. de Const.*, 1882, p. 305.

10. *Id.*, 1892, p. 83-84; *Revue afric.*, 1867, p. 61; *Bull. Com.*, 1892, p. 513-514.

d'Henchir-el-Hammam, protégé par un fortin carré dont un mausolée antique a formé le noyau¹, la redoute d'Henchir-Zouabi², d'autres encore, montrant comment, dans toute l'Afrique byzantine, les habitants ont dû par eux-mêmes veiller à leur sécurité.

Enfin, au delà de la troisième ligne de défense, entre les citadelles qui la formaient et le littoral de l'Afrique septentrionale, on rencontre un certain nombre de postes fortifiés. Dans la région montagneuse qui s'étend au nord de la vallée de la Medjerda, dans le massif de l'Edough voisin de Bône, surtout dans le pays accidenté et difficile qui s'étend entre Constantine et Sétif au sud, Philippeville et Djidjelli sur la côte, habitaient des populations mal soumises, qu'une surveillance exacte pouvait seule maintenir dans le devoir. Aussi le gouvernement byzantin semble avoir adopté dans cette contrée un système assez analogue à celui que le Haut-Empire appliquait en Maurétanie³. A côté de la troisième ligne de défense qui contenait par le sud les montagnards, une ligne d'occupation suivait la côte, et entre elles, des redoutes jalonnaient les voies de pénétration des principaux massifs, les isolant les uns des autres et réprimant les soulèvements qui pouvaient éclater.

Sur la côte, Tabarca était occupé à l'époque byzantine⁴; Hip-pone était une ville forte⁵ dont le *castellum* voisin de Fossala complétait le système défensif⁶; une citadelle s'élevait sans doute également à Rusicade (Philippeville) : vers l'ouest, j'ai déjà signalé Tucca à l'embouchure de l'Oued-el-Kebir, Igil-gilis (Djidjelli), Choba et Saldæ (Bougie). D'autre part, sur la route antique qui mène de Béja à Mateur, on trouve à Henchir-

1. *Rec. de Const.*, 1892, p. 90-92; Beruelle, *Ruines romaines d'Henchir-el-Hammam* (*Revue afric.*, 1892, p. 342).

2. *Rec. de Const.*, 1892, p. 101.

3. Cagnat, *Armée romaine*, p. 601.

4. *Bull. Ant. afr.*, 1884, p. 122-134; 1885, p. 7-11.

5. *Bell. Vand.*, p. 427.

6. *Proc., Aed.* (passage inédit).

Negachia un *castrum* datant du temps de Justinien¹; entre Béja et Tabarca, une redoute assez bien conservée et soigneusement construite s'élève à Henchir-Zaga². Sur la route de Carthage à Bône, entre ce dernier point et Ghardimaou, on signale à Henchir-bou-Larès (Onellaba) un fortin d'époque byzantine³. Sur la voie de Guelma à Bône, dans la vallée de la Seybouse, il y a à Ksar-el-Achour un ouvrage militaire intéressant⁴; au nord-ouest de Constantine, dans la vallée de l'Oued-el-Kebir, un fortin est construit sur l'emplacement de l'antique Tiddis⁵, et l'on a vu déjà comment Mileu et Cuicul isolaient du côté du sud le massif des Babor, qui, de cette sorte, était gardé de trois côtés par des postes échelonnés de distance en distance et peut-être même complètement cerné. Le même système avait été appliqué pour maintenir en paix les remuantes tribus qui peuplaient la presqu'île du cap Bon. On a expliqué comment, à la base de ce promontoire, une série de redoutes coupait cette région du reste de la province; sur plusieurs points de la côte, d'autres forteresses complétaient cette sorte d'investissement. On signale au nord de Curubis (Kourba) un fort byzantin à Lebna⁶, et plus loin, à Clypea (Klibia), une citadelle flanquée de quatre tours⁷; d'ailleurs El-Bekri affirme que ce point fut une des dernières villes que les Grecs conservèrent en Afrique. Sur le golfe de Carthage, se trouvait Mis-sua⁸ qui, selon toute vraisemblance, était également fortifiée.

J'ai à peine besoin de faire remarquer que les ouvrages signalés en dernier lieu ont un caractère militaire qui les distingue des nombreux fortins énumérés plus haut. Leur construction même, généralement assez soignée, atteste l'origine

1. *C. I. L.*, VIII, 14439.

2. Cagnat, *Arch. des Missions*, XI, p. 141.

3. *Bull. du Comité*, 1887, p. 468.

4. *C. I. L.*, VIII, p. 520; Delamare, *Exploration de l'Algérie.*, pl. 188, fig. 7.

5. *Rec. Const.*, 1876, p. 324.

6. Guérin, II, p. 239.

7. *Id.*, p. 230.

8. *Bell. Vand.*, p. 474.

et la destination de ces redoutes ; elles ont été élevées dès le ^{vi}e siècle pour contribuer à l'occupation militaire de la province ; et si insuffisantes que soient encore les informations qui les concernent, elles en complètent utilement le tableau ; elles sont un élément nécessaire de ces mesures protectrices par lesquelles Justinien essaya de défendre l'Afrique reconquise tout autant contre les attaques du dehors que contre les soulèvements du dedans.

TROISIÈME PARTIE

LE GOUVERNEMENT BYZANTIN ET LES POPULATIONS INDIGÈNES

Tout autour du pays byzantin, et jusque dans l'intérieur du territoire soumis à l'empire, vivaient, en face des populations romanisées, de nombreuses tribus indigènes dont les incessantes révoltes ont formé le plus sérieux obstacle que la domination grecque ait, avant l'invasion arabe, rencontré en Afrique. Jadis, la main puissante de Rome avait réussi, non sans peine, à les tenir en quelque respect : parmi les peuples établis au sud des provinces d'Afrique et de Numidie, « les uns avaient été refoulés dans le désert, les autres s'étaient soumis aux Romains; d'autres enfin avaient été transportés de gré ou de force au milieu des possessions de l'empire, où ils formaient des enclaves sous la surveillance des autorités romaines, fournissant à la fois des bras à la culture et des auxiliaires à la légion »¹. En Maurétanie même, malgré les fréquents soulèvements qui, depuis le III^e siècle, portèrent tant de fois le trouble sur la frontière et jusque dans l'intérieur du pays², malgré les difficultés de toutes sortes qu'offrait cette remuante et montagnieuse région, néanmoins l'œuvre de la pacification avait fait des progrès considérables; et quoique « pendant

1. Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 44.

2. *Ibid.*, p. 53-62, 70-87.

plus de quatre siècles que Rome a occupé les provinces africaines, jamais elle n'ait pu complètement déposer les armes »¹, cependant elle était parvenue à imposer son autorité à la plupart des tribus, à leur donner une manière d'organisation, à les astreindre à des obligations précises, à employer leurs contingents irréguliers — nous dirions leurs *goums* — pour renforcer l'armée d'occupation²; et le développement rapide que le christianisme prit en Afrique avait encore contribué à répandre parmi les tribus l'influence de la civilisation romaine. A la faveur de l'anarchie vandale, cet édifice si laborieusement construit s'était écroulé de toutes parts; partout de grands états indigènes s'étaient constitués en pleine indépendance, et devant leurs razzias incessantes, leurs ravages laissés impunis, lentement la vie romaine cédait la place et disparaissait. On a vu quelle était au lendemain de la conquête byzantine la puissance des grands chefs berbères, l'étendue de leur domination; on a montré par quelles longues guerres, par quels patients efforts les généraux impériaux avaient réussi à leur imposer une soumission momentanée; on a expliqué par quelles mesures défensives les officiers de Justinien avaient tâché de prémunir l'Afrique contre les attaques futures de leurs adversaires. Mais un perpétuel pied de guerre ne saurait constituer un état durable; la paix une fois établie, si courte qu'elle dût être, la diplomatie byzantine devait chercher à inaugurer un mode de relations nouvelles; sur ce point comme sur tant d'autres, elle devait tâcher de relever les antiques traditions de Rome et, complétant l'œuvre des armes, s'appliquer à faire accepter aux tribus la suzeraineté de l'empire. C'est ce *modus vivendi*, dont l'effet fut d'étendre bien au delà des limites de la province l'influence de l'autorité grecque, que nous tenterons de mettre en lumière, après avoir, au préalable, rapidement fait connaître la distribution géographique et le caractère des peuples auxquels il s'appliqua.

1. Cagnat, *L'Armée romaine d'Afrique*, p. 90.

2. *Ibid.*, p. 325-333.

I

Sur les confins de la Tripolitaine étaient établis de nombreuses et redoutables tribus : c'étaient, d'après l'énumération de Corippus et le précieux commentaire dont Partsch l'a accompagnée¹, d'abord les Barcéens, qui occupaient, en dehors des limites propres de l'Afrique byzantine, une partie du plateau de Cyrénaïque²; puis, en allant de l'est à l'ouest, c'étaient les peuplades de pêcheurs qui habitent les rivages de la Grande Syrte³, et celles qui, entre les confins de la Cyrénaïque et le fleuve Be, occupaient autour du centre indigène de Digidiga, les territoires où la Table de Peutinger place la grande tribu des Seli⁴; près de Leptis Magna, vivaient les Gadabitani⁵; les Muctuniani tenaient les montagnes désertes situées au sud de Tripoli⁶, enfin entre Leptis Magna et les frontières de la Byzacène, s'étendaient trois puissantes tribus, fractions détachées peut-être du grand peuple des Nasamons : c'étaient les Ifuraces, fantassins redoutables, et que, pour cette raison, Tissot regarde justement comme des montagnards⁷; les Austures, cavaliers rapides, habitués à vivre de vol et de pillage et qui étaient cantonnés dans le voisinage d'Oea et de Leptis Magna⁸; les Ilaguas enfin, ou, pour leur donner le nom sous lequel les désigne Procope, les Levathes (Louata)⁹. C'était de toutes les

1. Partsch, préf. à Corippus (éd. des *Monumenta*, p. VIII-XIV). Cf. *Beitr. zur Erklärung und Kritik d. Johannis* (*Hermès*, IX, p. 293-298).

2. *Joh.*, II, 123.

3. *Id.*, II, 120-122.

4. *Id.*, II, 118, 119; cf. *Tab. Peutinger.*, VII, E., F. et Tissot, II, p. 241-242.

5. *Joh.*, II, 117-118; *Aed.*, p. 337.

6. *Joh.*, II, 116-117.

7. *Joh.*, II, 113-115; Tissot, I, p. 470.

8. *Joh.*, II, 89 seq. Cf. Ammien Marc., 26, 4, 5; 23, 6, 2; Cagnat, *loc. cit.*, p. 69.

9. *Bell. Vand.*, p. 302; *Joh.*, II, 87, et sur l'identification, Partsch, p. XII.

tribus la plus considérable et la plus belliqueuse; établie à ce qu'il semble, aux confins occidentaux de la Tripolitaine¹, mais étendant peut-être ses territoires de parcours, en tout cas ses ravages, jusqu'aux portes de Leptis Magna, elle devait durant bien des années commencer et guider toutes les attaques entreprises contre le pays byzantin. Affranchie de l'autorité vandale bien avant l'expédition de 533, elle avait plus d'une fois tenté de mettre à profit le désarroi profond de la province², et plus tard donné fort à faire aux premiers ducs impériaux de Tripolitaine³; bientôt elle allait, à la tête d'une coalition formidable, déchaîner sur l'Afrique de plus grands périls encore. Peuple terrible, dit Corippus, redoutable en guerriers et rendu audacieux par d'innombrables triomphes :

*Horrida gens et dura viris audaxque triumphis
Innumeris*⁴,

les Levathes semblent avoir exercé sur les tribus voisines une sorte de prééminence : dans le grand soulèvement de 546, c'est Ierna, leur chef, qui est placé comme généralissime à la tête de toutes les tribus de la Tripolitaine⁵. Et derrière cette première ligne de peuples, au sud de la zone du littoral, d'autres populations habitaient la région des premières oasis sahariennes⁶ : c'étaient, du côté de l'est les Nasamons, dont les territoires s'étendaient jusqu'à l'oasis d'Augila⁷; au centre les Garamantes, dont les tribus nombreuses occupaient le Fezzan actuel; vers l'ouest, les indigènes établis à Ghadamès⁸, puissante et redoutable réserve, toujours prête à soutenir les attaques que leurs voisins tentaient contre le pays byzantin.

Sur le rivage de la Petite Syrte, aux confins mêmes de la Tripolitaine et de la Byzacène, d'autres tribus étaient canton-

1. *Joh.*, VI, 224; *Bell. Vand.*, p. 533.

2. *Aed.*, p. 336.

3. *Joh.*, III, 294.

4. *Id.*, II, 102-103.

5. *Id.*, II, 109; IV, 631, 1013.

6. *Id.*, II, VI, 195 sqq.; *Partsch*, p. xxx.

7. *Tissot*, I, p. 440.

8. *Aed.*, p. 335.

nées entre le littoral et les chotts. C'étaient, entre le lac Triton et la mer, les Mecales ou Imaclas ¹, et près d'eux la nombreuse et puissante peuplade des Astrices, dont le territoire, assez proche de la côte, s'étendait sans doute aux environs des postes actuels de Médenine et de Metameur ². Dans la même région, Corippus place les Celiani, les Anacutasur ³, les Urceliani ⁴; et les principaux centres indigènes qu'il nomme dans leur voisinage suffisent à indiquer approximativement l'emplacement de ces peuples : c'est Zersilis, peut-être Gergis, sur le littoral de la Petite Syrte; c'est Talalati (auj. Ras-el-Aïn, près de Tlalet) et Tillibaris, jadis stations de la route de Tacapae à Leptis Magna, et chefs-lieux de territoires militaires; c'est Gallica et Marta (ou Maret), au sud-est de Gabès ⁵. Plus loin, au nord des chotts, dans l'intérieur même du pays byzantin, d'autres tribus occupaient tout le sud de la Byzacène ⁶; les unes habitaient les régions montagneuses qui avoisinent Gafsa, si du moins l'on doit, avec Tissot, reconnaître dans le haut sommet de l'Agalumnus le cône du Djebel-Arbet, et dans la solide chaîne du Macubius le massif puissant du Djebel-Younès ⁷; d'autres, et plus importantes, étaient cantonnées dans les steppes et les hautes plaines qui forment le sud de la Tunisie. Parmi elles, la plus considérable était celle des Frexes, dont le nom à peine modifié se retrouve sous celui des Frechich et dont les territoires de parcours s'étendaient sans doute, jadis comme aujourd'hui, depuis Feriana (Thélepte) jusqu'à Thala et à Tébessa ⁸. C'était,

1. *Joh.*, II, 75; III, 440. Cf. les Machlyes (Hérod., 4, 178; Ptol., 4, 3, 26).

2. *Joh.*, II, 75; VI, 391 sqq. Cf. les Ἀστάρουκες (Ptol. 4, 3, 27). Tissot, II, p. 469, les place fort à tort dans « les régions les plus orientales de la Tripolitaine ».

3. *Joh.*, II, 75.

4. *Joh.*, VI, 390. Cf. Veget., 3, 23.

5. *Joh.*, II, 76-81. Cf. Cagnat, *l. c.*, p. 749-752; Tissot, II, p. 692-693; Partsch, p. xxxii-xxxiii.

6. Cf. *Joh.*, II, 344-347. Tandis que les Tripolitains s'éloigneront *nostris ab oris*, dit ce passage, Antalas se soumettra à l'empire. Cela indique qu'il est établi dans le pays byzantin.

7. *Joh.*, II, 69-72; Tissot, I, p. 40-41.

8. *Id.*, II, 42 sqq.; Tissot, I, p. 470.

à l'époque byzantine, l'une des plus redoutables entre les populations indigènes de cette région ; sous son grand chef Antalas, elle avait plus d'une fois tenu en échec les armées des rois vandales, et, par le prestige de ses forces autant que par le nom de son roi, elle exerçait sur les tribus voisines une autorité incontestée. C'étaient les Silvacaë et les Silcadenit, dont la situation géographique nous est inconnue ¹, mais qui appartiennent incontestablement au même groupe que les Frexes ; c'étaient les Naffur, qui semblent établis dans le sud-est de la Byzacène et que l'on trouve constamment associés aux entreprises d'Antalas ². Enfin, plus au nord encore, et jusque dans l'intérieur de la province proconsulaire, les régions montagneuses abritaient des tribus remuantes et mal soumises. Où se trouvaient exactement établis les Silvaizan et les Macares montagnards et nomades ? on ne saurait le dire ³. En tous cas Partsch a démontré qu'on les rangerait à tort parmi les peuples de la lointaine Maurétanie ⁴. Du moins peut-on fixer avec plus de précision l'emplacement de quelques autres populations. Les Caunes et les Silzactæ occupaient la haute vallée du Bagradas, vers le point où le fleuve s'échappe des montagnes pour entrer dans la plaine ⁵, et sans doute ils couvraient la contrée accidentée et difficile qui s'étend entre Khamissa (Thubursicum Numidarum) et Soukarrhas à l'ouest, Chemtou et le Kef à l'est. De même, dans la presqu'île du cap Bon, dans le pays montagneux et boisé qui s'étendait depuis Curubis (Kourba) jusqu'au promontoire de Mercure, des tribus pillardes et mal sûres gardaient une demi-indépendance depuis l'époque vandale ⁶, et laissaient ainsi, au milieu même du pays byzantin, subsister de dangereux îlots de populations peu soumises, toujours prêtes à soutenir de leurs soulèvements les at-

1. *Joh.*, II, 52-53.

2. *Id.*, II, 52 ; cf. Partsch, p. ix.

3. *Joh.*, II, 62-64.

4. Partsch, p. ix-x.

5. *Joh.*, II, 65-68 ; Tissot, I, p. 469-470.

6. *Joh.*, II, 56-61.

laques tentées sur la frontière, et qu'il était d'autant plus nécessaire de pacifier complètement.

En Numidie, le massif montagneux de l'Aurès était devenu le centre d'un état redoutable, capable de mettre en ligne de nombreux cavaliers ; et la remuante ambition d'Iabdas, le grand chef des tribus aurasiennes, aspirait à étendre en tout sens la domination qu'il avait fondée¹. Un moment il avait réussi à prendre possession des plaines fertiles qui bordent le massif à l'est et à l'ouest², et en même temps qu'il poussait des incursions jusqu'à la lisière du Tell, il s'efforçait de s'agrandir du côté du Hodna. Les succès du patrice Solomon avaient momentanément arrêté le cours de ses succès et refoulé dans leurs montagnes les tribus de l'Aurès. Néanmoins le prestige d'Iabdas restait considérable, et son influence semble s'être étendue au loin sur les populations sahariennes voisines des versants méridionaux du massif³; là en effet, autour du centre de Badis, et dans toute la région qui s'étend vers l'est au sud de la Byzacène⁴, vivaient des peuples nombreux qui semblent avoir suivi la fortune du grand chefnunide ; ils formaient sur les confins du désert l'inépuisable réserve de toutes les invasions et le refuge toujours prêt à recevoir tous les révoltés. — Au nord des possessions d'Iabdas, d'autres tribus occupaient dans l'intérieur du pays byzantin des portions du haut plateau. C'étaient les peuplades qui obéissaient à Coutsina ; jadis cantonnées en Byzacène, et chassées de leurs territoires à la suite des événements de 535, elles étaient allées demander un refuge et des terres au grand roi de l'Aurès⁵; et elles étaient établies, à ce qu'il semble, sur les versants septentrionaux de la montagne. Partsch suppose qu'elles occupaient la contrée qui avoisine Lambèse ou Timgad⁶; peut-être les chercherait-

1. *Bell. Vand.*, p. 463-465.

2. *Id.*, p. 466.

3. *Joh.*, II, 140-149; 156-158; *Bell. Vand.*, p. 495.

4. Sur l'Arzugitana, cf. Partsch, p. xiv; Cagnat, p. 746; Tissot, I, p. 466.

5. *Bell. Vand.*, p. 448, 462.

6. Partsch, p. xviii; *Joh.*, III, 408 les appelle *Mastracianae vires*.

on avec plus de vraisemblance sur les limites mêmes de la Byzacène et de la Numidie, aux alentours ou à l'ouest de Théveste. C'est près de cette ville, en effet que Solomon en 544 porta son quartier général, précisément pour rallier les contingents alliés de Coutsina¹; c'est dans la même région, proche de la frontière des deux provinces, que Jean Troglita vint s'établir en 547, lorsqu'il voulut appeler à lui les troupes des princes numides². En tout cas, et quelle que soit l'exacte situation de ces tribus, elles étaient cantonnées en Numidie³ et assez considérables pour pouvoir fournir jusqu'à 30,000 cavaliers. A côté d'elles, d'autres peuples obéissaient à un autre roi indigène, Ifsdaïas⁴; et dans les régions montagneuses de la Numidie septentrionale, par exemple dans les ravins du mont Pappua, subsistaient d'autres populations insoumises. Ainsi il en allait en Numidie comme en Tripolitaine et en Byzacène : tandis que sur la frontière campaient des adversaires redoutables, prompts à saisir toute occasion d'attaque ou de pillage, dans l'intérieur du pays même se rencontraient des confédérations ou des états indigènes assez importants pour qu'il fallût compter avec eux et s'appliquer à assurer leur soumission.

Nous connaissons beaucoup moins sûrement les tribus qui, à l'époque byzantine peuplaient les Maurétanies, et on se fonde à tort sur quelques similitudes de noms assez hasardeuses⁵ pour localiser dans cette région de l'Afrique plusieurs des peuples nommés par Corippus. Tout ce que nous savons, c'est

1. *Bell. Vand.*, p. 504; Partsch, p. xix.

2. *Joh.*, VIII, 143-149.

3. *Bell. Vand.*, p. 515.

4. *Joh.*, IV, 545-549. Il était voisin de Coutsina (*Id.*, VII, 244). Cf. Partsch, p. xxviii.

5. On se trompe gravement en particulier, lorsque dans les Mazaces du poète on croit retrouver une des grandes peuplades de la Maurétanie (Cat, *Maurétanie Césarienne*, p. 74-75). Pour l'auteur de la *Johannide*, le mot *Mazax* comme celui de *Massylus* (cf. *Joh.*, VI, 167, 450; IV, 137, 450; VI, 267, 517), n'est autre chose qu'un terme général désignant l'ensemble des populations berbères. Cf. Partsch, p. ix-x, et Schirmer, *De nomine et genere populorum qui Berberi vulgo dicuntur*, p. 42-46.

que dans ces contrées presque entièrement soustraites à l'autorité impériale, de grands chefs indigènes s'étaient, depuis la fin du v^e siècle, taillé de vastes principautés. Dans le sud de la Sitifienne, dans cette région du Hodna qu'occupaient au III^e siècle les *Babari Transtagnenses*¹, commandait au VI^e siècle un prince du nom d'Orthaias², et l'on admettra sans peine que, dans le massif du Babor, subsistaient toujours ces indomptables montagnards, dont Rome avait si difficilement réprimé les révoltes et si soigneusement surveillé le pays³. La plus grande partie de la Maurétanie Césarienne appartenait au roi Mastigas, dont les possessions semblent avoir touché à celles d'Orthaias⁴; de lui dépendaient peut-être aussi ces tribus de la Grande Kabylie, qui sans nul doute vivaient dans leurs montagnes au VI^e comme au IV^e siècle, ces *Masinissenses*, ces *Isaflenses*, dont le souvenir s'est conservé dans les noms modernes des Msisna et des Flissa, toutes ces peuplades jadis formées en confédération sous le nom de *Quinquegentanei*, et qui avaient donné tant à faire aux armées romaines⁵. Plus loin, à l'ouest de Césarée, tout le pays jusqu'à Gadès était soumis aux Berbères⁶ : c'est là, dans le sud du Tell oranais, sur les plateaux qui séparent la Tafna du Chélif, que s'étendait ce curieux royaume moitié indigène, moitié civilisé, que gouvernait au VI^e siècle, avec le titre de « roi des Maures et des Romains », un chef du nom de Masuna, et qui paraît avoir subsisté jusqu'au moment de l'invasion arabe⁷. Les états de ce prince, qui semblent fort étendus, confinaient-ils, comme on l'a cru, du côté de l'est, à ceux d'Iabdas⁸? On ne saurait le dire. En tout cas, comme les autres grands chefs que nous

1. Cat, *l. c.*, p. 71; Tissot, I, p. 460.

2. Bell. Vand., p. 466.

3. Cat, *l. c.*, p. 71.

4. Bell. Vand., p. 465, 504.

5. Cagnat, *l. c.*, p. 55-56.

6. Bell. Vand., p. 451.

7. *Id.*, p. 465; C. I. L., VIII, 3835; La Blanchère, *Voyage d'études dans la Maurétanie Césarienne* (Arch. des Miss., X, p. 90-99) et *Musée d'Oran*, p. 17-19.

8. La Blanchère, *Voyage*, p. 92.

venons d'énumérer, Massonas s'est trouvé en relations avec Byzance, et la diplomatie grecque paraît avoir étendu le cercle de son influence jusque dans les régions lointaines où il commandait ¹.

Depuis la Tripolitaine jusqu'à la Tingitane, toutes ces tribus, de même race et de même langue, avaient un caractère et des mœurs à peu près semblables. Assurément, suivant la nature du pays qu'elles habitaient, suivant le contact plus ou moins prolongé qu'elles avaient pris avec la civilisation romaine, des différences se remarquaient dans leur état social. Tandis que dans les régions montagneuses et dans les plaines fertiles, vivaient des populations sédentaires qui cultivaient la terre, sur la limite du désert, au contraire, ou dans les vastes steppes propres au pâturage, la vie nomade persistait ². Dans les solitudes qui s'étendent au sud de la Tripolitaine, dans les grands espaces découverts du haut plateau numide, sans cesse les indigènes se déplacent, poussant devant eux leurs troupeaux de moutons, de chèvres et de bêtes à cornes, traînant à leur suite leurs femmes, leurs enfants, leurs richesses, menant au ^{vi} siècle encore l'existence décrite jadis par Salluste, « errant sans autre demeure que la place où la nuit les contraignait de s'arrêter ³ ». Pour porter leurs personnes et leurs modestes bagages, ils ont le cheval, le mulet, et en Tripolitaine le chameau. Celui-ci est employé tout à la fois comme bête de charge, comme monture et comme animal de combat ⁴, et Corippus a dessiné en des vers expressifs le pittoresque tableau du pesant animal portant sur son dos la fortune du nomade, le berceau des enfants, les ustensiles domestiques, et, juchée au sommet, la femme indigène avec ses nourrissons entre ses bras ⁵. Dans

1. *C. I. L.*, 9738. Sur ce texte, cf. La Blanchère, *Voyage*, p. 89-91.

2. *Joh.*, II, 62, 156-161.

3. Salluste, *Jug.*, 17; *Joh.* IV, 598, 685, 613-618; 1074-1076; 1125-1126; VII, 68-69, *Bell. Vand.*, p. 453, 457-458.

4. *Joh.*, VI, 194-195; II, 92-96; *Bell. Vand.*, p. 348-349, 453. Cf. Tissot, I, p. 349-354.

5. *Joh.*, IV, 1074-1077; VI, 82-86.

les hautes vallées de l'Aurès au contraire, dans les plaines fertiles qui bordent au nord le massif et jusque dans la région aujourd'hui déserte qui avoisine la montagne par le sud, ailleurs encore, des populations mieux fixées font produire au sol africain des moissons abondantes¹ et s'établissent à demeure autour de centres permanents d'habitation. Mais malgré cette différence essentielle, par bien des côtés ces gens se ressemblent; tous mènent également cette vie rude et misérable que Procope a décrite dans un passage célèbre : « Les Maures, dit l'historien, habitent été comme hiver dans des huttes où l'on respire à peine. Ni la neige, ni les chaleurs, ni aucune autre nécessité ne leur font abandonner ces misérables retraites. Ils couchent par terre; seuls les plus riches d'entre eux s'étendent parfois sur une peau de bête. Ils ne changent pas de vêtement selon les saisons; en tout temps ils ne sont vêtus que d'une tunique grossière et d'un manteau de rude étoffe. Ils n'ont ni pain, ni vin, ni aucune des choses qui rendent la vie agréable. Le blé, l'épeautre, l'orge leur servent de nourriture; mais ils ne savent ni moudre les grains, ni les faire cuire : ils les mangent tout crus à la façon des animaux »². S'il y a quelque exagération dans ce dernier trait, que Procope lui-même s'est chargé de réfuter³, pourtant le reste du tableau est si vrai qu'aujourd'hui encore tous les détails s'en retrouvent, « depuis la masure enfumée qui ne défend le Kabyle ni du chaud, ni du froid et que rien ne peut lui faire abandonner, jusqu'au burnous et à la gandoura déchiquetés et rapiécés qu'on se lègue de génération en génération »⁴.

Dans leurs gourbis (*mapalia*) couverts de feuillages, abrités à l'ombre des roches ou au creux des vallées⁵, l'existence est pour les indigènes étrangement dure et difficile. Mais entre les divers membres de la famille, les occupations se répartissent

1. *Bell. Vand.*, p. 495-496, 502; *Joh.*, II, 155-157.

2. *Bell. Vand.*, p. 435.

3. *Id.*, p. 438.

4. Tissot, I, p. 486. Cf. *Cat. l. c.*, p. 63.

5. *Joh.*, II, 63.

sent avec une singulière inégalité. Tandis que l'homme s'adonne aux exercices violents et s'habitue dès l'enfance au métier des armes, tandis que, cavalier infatigable, il est toujours prêt à partir en razzia ou en guerre, la femme vaque aux rudes travaux domestiques : c'est elle qui écrase le blé sous la lourde meule de pierre et qui fait cuire sous la cendre la galette dont vivra la famille ; c'est elle qui élève la hutte, soigne les chevaux et les bêtes de somme, elle qui fourbit les armes, afin d'épargner à l'homme toute autre fatigue que celle des combats¹. En fait, dans la société berbère du vi^e siècle, la femme, sauf quelques exceptions, n'est guère autre chose qu'une servante, et la polygamie contribue à entretenir cet état d'infériorité. Sur ce point, en effet, ni la civilisation romaine, ni le christianisme ne semblent avoir rien changé aux vieilles habitudes des Berbères². C'est ce qu'atteste entre plusieurs textes un curieux passage de Procope. En 534, Solomon reprochait aux indigènes d'exposer par leur soulèvement la vie de leurs enfants que le gouvernement impérial retenait comme otages : « Vous autres, lui répondirent les Maures, pouvez avoir souci de la vie de vos enfants, puisqu'il ne vous est permis d'épouser qu'une seule femme ; pour nous, qui en prenons jusqu'à cinquante, si l'occasion s'en trouve, les enfants ne nous manqueront jamais³ » ; et, en effet, les chefs indigènes, grands ou petits, les Medisinissa comme les Iabdas, entretiennent tous un véritable sérail⁴ : sur ce point, pas plus que pour les habitudes de la vie nomade, l'invasion musulmane n'a rien innové en Afrique.

Par la physionomie extérieure comme par la nature morale, tous ces indigènes se ressemblent étrangement. Les pieds nus, les bras nus, ils se drapent dans un grand burnous de toile, qui parfois est teint d'une éclatante couleur rouge, et

1. *Bell. Vand.*, p. 438 ; *Joh.*, IV, 1076-1077 ; *Bell. Vand.*, p. 453.

2. Cf. *Cat. l. c.*, p. 66.

3. *Bell. Vand.*, p. 449.

4. *Id.*, p. 452, 500.

autour de leur tête ils enroulent un ample morceau d'étoffe¹; comme armes, ils ont un petit bouclier de cuir, une large et courte épée, deux solides javelots²; comme monture ces chevaux infatigables et rapides qu'ils montent souvent à cru et dirigent avec une simple baguette³. Cavaliers merveilleux, fantassins adroits et souples, ils sont, on l'a vu, admirablement organisés pour la lutte, et savent unir la plus brillante valeur militaire à toutes les habiletés de la guerre de surprises et d'embuscades. Au moral, ils sont enclins à l'enthousiasme, crédules aux excitations de leurs chefs, prompts à reprendre courage au lendemain même des plus grandes défaites. Fort superstitieux, ils écoutent religieusement tous ceux qui se flattent de prédire l'avenir : ils ont dans leurs prophétesses une aveugle confiance, et sur les affaires les plus graves ils ne se décident que d'après leurs oracles⁴. Avec cela froidement cruels⁵, sans pitié pour l'ennemi vaincu ou sans défense, ils se plaisent au pillage, à l'incendie, au massacre; ils sont avides de butin, de captifs et d'or. Enfin leur perfidie est proverbiale : pour leur esprit naturellement changeant et mobile, les promesses les plus solennelles, les engagements les plus sacrés sont chose vaine. « Chez les Maures, dit Procope, il n'y a ni crainte de la divinité ni respect des hommes. Ils ne s'inquiètent ni des serments prêtés ni des otages livrés, quand bien même ce sont les enfants ou les frères de leurs chefs; il ne peut y avoir de paix avec eux que s'ils sont tenus en respect par la crainte de l'ennemi »⁶. Corippus s'exprime de même, et si les vers sont médiocres, la pensée en revanche trouve une justification éclatante dans l'histoire tout entière de l'Afrique byzantine :

Si victor Romanus erit, famulantur, adorant,

1. *Joh.*, II, 130-137; VIII, 189-192.

2. *Id.*, II, 114-115; 150-155.

3. Tissot, I, p. 354-359.

4. *Bell. Vand.*, p. 443; *Joh.*, III, 87-88; VI, 153-155.

5. *Bell. Vand.*, p. 449.

6. *Id.*, p. 443.

*Et sola hos faciet victrix fortuna fideles
Conceptusque timor*¹.

Toujours prêts à la trahison, sans scrupule ils changent de parti et font défection jusque sur le champ de bataille. « Les Maures, dit encore Procope, n'offrent absolument aucune sûreté » (ἀσέβαιοι παντάπασιν ὄντες)² : incapables de demeurer fidèles à personne, ils se défient de tout le monde, même des gens de leur propre race ; et en fait, les rivalités de famille à famille, les haines de chef à chef, les guerres privées de tribu à tribu se rencontrent à chaque page de l'histoire du vi^e siècle. Par là encore, à l'époque byzantine, les indigènes d'Afrique ont gardé tous les caractères qui distinguaient leurs ancêtres, tous ceux que l'on retrouve chez les Berbères d'aujourd'hui³.

La physionomie des grands chefs est plus instructive, plus significative encore. Parmi les princes indigènes que nous voyons en relations avec le gouvernement impérial, plusieurs nous sont assez bien connus, pour qu'on puisse, durant trente ou quarante ans de suite, saisir les traits de leur caractère et les vicissitudes de leur destinée. Voici Antalas, l'un des principaux rois de la Byzacène ; rien ne montre mieux que son histoire ce qu'est alors une vie africaine. Au moment où il naquit, vers l'année 500 sans doute, son père, Guenfan, était le chef de la tribu des Frexes⁴, faible encore et peu puissante⁵, et probablement soumise à l'autorité des rois vandales. Dès ses premières années, les prophétesses maures prédisaient à l'enfant ses grandes destinées futures ; le jeune homme allait bientôt se charger de réaliser ces oracles. A dix-sept ans, il débute par ces vols de bestiaux qui ont été

1. *Joh.*, IV, 449-452.

2. *Bell. Vand.*, p. 519. Cf. p. 517.

3. *Cat. l. c.*, p. 65-66. Cf. Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, II, p. 11-20, surtout 12.

4. *Joh.*, III, 66-67. Sur la date, cf. Partsch, p. vi.

5. *Joh.*, III, 153.

de tout temps le jeu ordinaire des indigènes d'Afrique, et par son habileté, son audace, il se fait une manière de réputation¹. Il attire à lui quelques compagnons et, devenu chef de bande, il étend le cercle de ses pillages et accroît l'importance de ses razzias². Pour le mettre à la raison, le gouvernement dirige contre lui quelques détachements; il ose les attendre, les met en déroute, et son prestige augmente d'autant³. Le voilà chef des Frexes, et à la tête des cavaliers de sa tribu, il se risque à tenir la campagne, non plus en brigand, mais en révolté : il enrichit les siens par d'heureux ravages, et bientôt, attirés par l'appât de ces succès faciles, éblouis par la gloire du jeune chef, d'autres tribus, celle des Naffur en particulier, viennent s'associer aux entreprises d'Antalas, et un grand état indigène commence à naître dans le sud⁴. La faiblesse d'Hildéric achève de fortifier l'autorité du prince berbère. Les troupes vandales envoyées contre lui, surprises et cernées au milieu des bois, dans un défilé resserré et abrupt, épuisées par la chaleur et la soif, incapables, dans un terrain difficile, d'employer utilement leur cavalerie, subissent une sanglante défaite⁵, et dans la Byzacène ouverte, les Maures d'Antalas se répandent jusqu'au littoral, ravageant tout sur leur passage⁶. Ainsi, à trente ans à peine, l'obscur prince des Frexes s'était fait le chef d'une vaste et puissante confédération. Avidé de parvenir, ambitieux sans scrupule, tout moyen lui sera bon désormais pour accroître la puissance qu'il a conquise. Quand les troupes impériales débarquent en Afrique, sans hésiter il se soumet à Bélisaire, pour faire reconnaître sa royauté par le général byzantin⁷; quand en 534 une partie des tribus se soulève, il se garde de

1. *J. o.*, III, 459-460.

2. *Id.*, III, 473-476.

3. *Id.*, III, 478-479.

4. *Id.*, III, 484-497.

5. *Id.*, III, 498-264; *Bell. Vand.*, p. 349.

6. *Aed.*, p. 340; *Vie de S. Fulgence*, c. 65 (Migne, *Patr. lat.*, t. 65, 450).

7. *Bell. Vand.*, p. 507, 406.

faire cause commune avec les insurgés; la défense de l'indépendance nationale est pour lui un mot vide de sens, et dans la guerre qui éclate il trouve double avantage : celui d'être vengé de voisins qu'il déteste, sans doute parce qu'ils ont refusé d'accepter sa suzeraineté, celui de s'agrandir à leurs dépens par la grâce du gouvernement impérial. En effet, après la victoire, il est investi en Byzacène d'une autorité suprême sur toutes les tribus maures¹, et pendant dix ans il est l'ami des ducs, des *magistri militum* byzantins; il s'empresse à toute réquisition de mettre ses contingents sous leurs ordres; il combat avec eux et s'enorgueillit de leurs victoires². Mais cette fidélité intéressée ne saurait avoir des racines bien profondes : il prétend qu'on le paie grassement, qu'on le comble d'égards et d'honneurs; le jour où un gouverneur osera le traiter en sujet et lui infliger une punition, aussitôt sous le prince romanisé reparait le chef indigène, et contre ses compagnons d'armes de la veille, il fomenté une formidable insurrection. Violent, cruel, avide de sang et de pillage, d'ailleurs d'une bravoure réelle, bien qu'un peu théâtrale, il conduit une guerre implacable contre celui qui l'a offensé. Mais au moment où il paraît le plus acharné à la lutte, toujours le souple et rusé Berbère garde les caractères distinctifs de sa race. Il a beau, dans son vaniteux orgueil, affecter de traiter l'empereur en égal, au fond il est prêt à se soumettre, pourvu qu'on accorde à son ambition et à ses haines les satisfactions auxquelles il croit avoir droit³; il négocie avec tous les partis, prêt sans scrupule à se vendre au plus offrant, et tour à tour il passe, selon qu'il espère y trouver avantage, du parti de la révolte à celui de l'empire, pour retourner ensuite au camp des insurgés⁴. Ce sont les causes accessoires qui déterminent son esprit changeant et mobile; il suffit le plus souvent que Coutsina, son vieil ennemi, soit d'un côté, pour que tout

1. *Bell. Vand.*, p. 462, 504.

2. *Joh.*, II, 29-30, 34-35; IV, 362-364, 369-371.

3. *Bell. Vand.*, p. 506-507.

4. *Id.*, p. 509, 517, 523, 533.

aussitôt il se jette de l'autre; il suffit que son ambition déçue s'irrite, qu'il se croie joué par quelqu'un, pour que sans tarder il change d'attitude et d'alliance. Au vrai, il se préoccupe fort peu de chasser les Byzantins de l'Afrique : qu'on lui assure la possession de la Byzacène, un fort subside, l'appui d'un détachement régulier qui fera de lui le plus puissant des rois berbères, il n'en demande pas davantage¹. Il se contentera à moins encore; une défaite sérieuse brise son énergie, et il sera trop heureux, pour finir, de redevenir le vassal fidèle et dévoué de Justinien².

Voici Coutisina maintenant. Celui-là n'est qu'un demi-Berbère, fils d'un chef indigène et d'une femme romaine³, et quoique soulevé un moment contre l'autorité byzantine⁴, il a pour souci principal, après la sévère leçon qu'il a reçue, de faire au plus tôt sa paix avec l'empire. Bien qu'on l'ait chassé de ses possessions de Byzacène et contraint à chercher en Numidie de nouveaux territoires, il est bien vite devenu l'ami fidèle de ce Solomon qui l'a vaincu⁵. C'est que d'une part Coutisina déteste Antalas autant qu'Antalas hait Coutisina, et le soulèvement de l'un entraîne nécessairement le dévouement de l'autre. C'est que d'autre part le prestige de l'empire agit puissamment sur ce grand chef. Il est fier d'être un demi-Romain, « aux mœurs civilisées, à la gravité toute latine »⁶. Il rappelle volontiers sa naissance qui le fait « presque Romain par le sang et tout à fait par le cœur »⁷. Plus que des 30,000 cavaliers indigènes qu'il conduit au combat, il s'enorgueillit du titre de *magister militum* que lui a décerné l'empereur⁸; il éprouve une joie d'enfant à commander un détache-

1. *Bell. Vand.*, p. 516.

2. *Bell. Goth.*, p. 549-550.

3. *Joh.*, IV, 511-512, 1095-1096; VIII, 271.

4. *Bell. Vand.*, p. 448.

5. *Joh.*, III, 406-407.

6. *Id.*, IV, 512. « Moribus ornatus placidis, gravitate latina ».

7. *Id.*, IV, 511. « Animo Romanus erat, nec sanguine longe ».

8. *Id.*, VI, 267; VII, 268; VIII, 270.

ment de troupes régulières¹, et tout son brillant courage s'emploie à achever la ruine des gens de sa race². Il se pique, dans les circonstances graves, dans le désarroi d'une défaite ou le trouble d'une sédition, de rester, comme un civilisé qu'il prétend être, fidèle à sa parole et à ses alliances³. Parfois sans doute le Berbère l'emporte; vienne une belle occasion de piller, la tentation de faire du butin sera la plus forte, et sans grand scrupule il se jettera dans l'insurrection; parfois aussi, entre les partis en présence, il exécutera une série de brusques et déconcertantes volte-faces, au double gré de ses haines et de ses intérêts; mais au fond il est toujours prêt à revenir à l'empire, dût-il pour cela trahir sur le champ de bataille ses confédérés berbères⁴. Lui aussi, comme Antalas, s'inquiète peu de l'indépendance nationale; comme lui, il s'accommode sans peine d'être « l'esclave de la majesté impériale »; et malgré quelques défections passagères, il restera jusqu'à sa mort l'un des meilleurs soutiens de l'autorité byzantine en Afrique.

Voici Iabdas encore. Celui-là c'est un grand et redoutable ambitieux, à qui rien ne coûte pour agrandir son pouvoir; il fait assassiner Méphanias son beau-père; il s'entend avec un de ses voisins pour en dépouiller un autre dont il convoite le territoire⁵, et à la tête de sa nombreuse cavalerie il pousse en tous sens ses courses de pillage. D'une haute taille, d'un courage éprouvé, il a parmi les siens un prestige sans égal⁶; son habileté ne le cède point à sa vaillance, et à l'abri de ses inaccessibles montagnes, il sait épuiser ses adversaires par une longue guerre d'embuscades⁷. Il semble inflexible dans son opiniâtre résistance; plutôt que de céder il se laissera

1. *Jo.*, VII, 268-271.

2. *Id.*, VIII, 268-269.

3. *Id.*, VI, 268; VIII, 121-129.

4. *Bell. Vand.*, p. 517.

5. *Id.*, p. 465.

6. *Id.*, p. 464.

7. *Id.*, p. 466-467.

chasser de ses états¹. Mais au fond ce vaillant, cet habile manque du sang-froid nécessaire aux vrais politiques; il se décourage et perd la tête quand il faudrait persister; il laisse passer le moment quand il faudrait agir. En 537, alors qu'il dépend de lui d'écraser l'armée byzantine, il reste neutre, puis il négocie avec le patrice Germanos²; en 546, il paraît en vainqueur devant Carthage, et puis tout à coup il abandonne ses alliés et se contente d'observer les événements; il finira même, bon gré mal gré, par envoyer ses contingents grossir les forces impériales et il contribuera ainsi à l'écrasement final de la grande révolte de 548³. C'est que lui aussi, malgré ses apparences plus farouches et plus rudes, n'est qu'un Berbère impressionnable et mobile, incapable d'un dessein longuement suivi, d'une idée qui dépasse le cercle de ses intérêts particuliers. C'est que ses antipathies et ses haines guident trop souvent ses résolutions; et ainsi il finira lui aussi, quoique plus tardivement, par céder comme les autres, et comme eux il acceptera la suzeraineté de l'empereur.

C'est qu'au vrai ni les tribus ni les chefs qui les commandent n'éprouvent aucune répugnance à recevoir les ordres de Justinien. Comme tous les barbares, ils ont gardé un respect profond pour le souvenir et le nom de Rome; et leur premier soin après les succès de Bélisaire, fut de solliciter du général impérial la confirmation de leurs souverainetés: « C'est, dit Procope, un usage chez les Maures qu'aucun de leurs chefs ne se considère comme tel tant que l'empereur des Romains ne lui a point donné les insignes du pouvoir; or, comme ces princes avaient reçu leur investiture des Vandales, ils ne considéraient point leur autorité comme sûrement établie⁴ ». J'ai signalé déjà la lettre si caractéristique adressée à Justinien par Antalas révolté: elle met pleinement en lumière les senti-

1. *Bell. Vand.*, p. 500.

2. *Id.*, p. 487.

3. *Joh.*, VII, 277-280.

4. *Bell. Vand.*, p. 406.

ments qui animent tous les rois indigènes¹ : s'il s'est soulevé, ce n'est point par amour de l'indépendance nationale ; c'est uniquement pour venger la mort de son frère² et l'injure qu'on lui a faite à lui-même ; s'il s'insurge, ce n'est point contre l'empereur, mais contre le gouverneur, qui s'est montré son ennemi personnel ; il est tout prêt à déposer ces armes qu'il n'a prises qu'à contre-cœur, pourvu qu'on donne satisfaction à sa haine et qu'on répare l'injustice dont il a été victime, et hautement il proclame qu'il veut être le vassal, « l'esclave de la majesté impériale³. » En fait, tous ces princes sont fiers de servir sous les drapeaux de Byzance ; ils aspirent à prendre rang dans sa hiérarchie militaire, à frayer avec ses ducs et ses patrices, à mériter les titres sonores qu'elle décerne à ses dignitaires. A cet égard, la prétention d'Antalas, demandant qu'en échange de son concours on mette sous ses ordres 1,500 soldats romains, est singulièrement significative⁴, et ce qu'Antalas réclame, Coutsina l'obtient ; autour de lui, il a comme garde un détachement de troupes byzantines, et il ne se tient pas d'aise de les commander⁵. Voyez Massonas encore ; avant même la venue des Grecs, il s'intitule « roi des Maures et des Romains », tant il sent, pour assurer son autorité sur les cités maurétaniennes, le besoin et l'importance d'un titre qui le rattache à l'Empire. Et dès la seconde année de la domination byzantine, nous le voyons offrir ses services à Solomon et rechercher son alliance⁶. Dans ces conditions, des relations régulières devaient nécessairement s'établir bien vite entre les gouverneurs d'Afrique et les grands chefs berbères ; et malgré les soulèvements fréquents qui devaient troubler le bon accord des deux parties, un système régulier de rapports

1. *Bell. Vand.*, p. 506-507.

2. Sur cette dette du sang, qui aujourd'hui s'appelle la *rekba*, cf. Hanoteau et Letourneux, *l. c.*, t. III, p. 60-70.

3. *Bell. Vand.*, p. 506 : δοῦλος τῆς σῆς βασιλείας.

4. *Id.*, p. 516.

5. *Joh.*, VII, 268-271.

6. *Bell. Vand.*, p. 465.

politiques, militaires et religieux allait rapidement se fonder. Sans doute ce ne fut jamais, même pour les tribus cantonnées dans l'intérieur du territoire, une annexion véritable, soumettant les indigènes à l'administration impériale; mais en les plaçant dans une sorte de vassalité, la diplomatie byzantine réussit à étendre bien au delà même des frontières de la province l'influence de l'Empire et le respect de Rome.

II

En général, lorsqu'une tribu indigène consentait à faire sa soumission au gouvernement impérial, une convention formelle et précise réglait les rapports futurs des deux parties¹. Corippus fournit un exemple intéressant des négociations qui accompagnaient ces traités d'alliance². Pendant la campagne de 547, l'armée byzantine avait pénétré sur le territoire des Astrices. Pleins d'épouvante, les Berbères envoient une ambassade au général grec, chargée de demander la paix et de prêter entre ses mains hommage à Justinien. Et il faut voir en quels termes, mêlés de flatterie et d'humilité, les envoyés s'adressent au *magister militum*; certes l'auteur de la *Johannide* n'a ici rien inventé, tant les sentiments et le style s'accordent avec ce que nous connaissons des indigènes. « Le bruit de la réputation du patrice, disent-ils, de sa loyauté, de son courage, est parvenu jusqu'à eux et les a attirés vers lui; ils sont heureux de recevoir ses ordres; ils sollicitent son alliance et d'avance acceptent ses conditions; ils sont, pourvu qu'on les épargne, prêts à lui obéir aveuglément. » Prudemment, comme gage de ces belles promesses, le général exige qu'on lui livre des otages, et il jure, si la tribu veut observer la paix, qu'elle vivra tranquille et florissante sous l'autorité du prince. Puis, pour sceller l'alliance, il comble de présents

1. *Bell. Vand.*, p. 504, 506-507.

2. *Joh.*, VI, 391-407, 425-433.

les députés; ceux-ci de leur côté s'engagent à servir l'empire romain. Les préliminaires de la convention sont arrêtés, et Justinien peut s'enorgueillir de compter en Afrique quelques vassaux de plus.

Ce n'est pas tout : un traité formel est signé par écrit; les chefs de la tribu prêtent hommage et font serment d'être pour le *basileus* de fidèles et dévoués serviteurs¹; comme garants de leur foi, ils remettent entre les mains du gouverneur leurs parents les plus proches, leurs enfants, leurs frères²; enfin, comme signe de la suzeraineté byzantine, ils reçoivent une véritable investiture de leur commandement. Procope nous a conservé, dans un curieux passage, la liste des insignes de souveraineté qui leur sont remis au nom du prince³ : c'est un bâton d'argent incrusté d'or, un diadème d'argent, un manteau blanc, — nous dirions un burnous de commandement, — qui s'attache sur l'épaule par une fibule d'or, une tunique blanche ornée de broderies, enfin des chaussures relevées d'ornements d'or. Des cadeaux somptueux accompagnent l'envoi de ces insignes; et à ce prix les chefs indigènes se déclarent les vassaux, les « esclaves de la majesté impériale ». Pour récompenser leurs services ultérieurs, le gouvernement tient en réserve des faveurs de toute sorte : à ceux qui se montreront loyaux et fidèles, une place sera faite dans la hiérarchie des dignitaires byzantins; ils recevront le titre de *magister militum* ou de patrice⁴; ils auront l'honneur de commander quelques détachements de troupes régulières; ils auront même parfois, attachée à leur personne, une façon de garde formée de soldats grecs⁵, utile précaution qui, sous une flatteuse apparence, dissimule un moyen efficace de surveiller leur attitude et d'assurer leur fidélité.

1. *Bell. Vand.*, p. 451.

2. *Id.*, p. 451, 452, 406.

3. *Id.*, p. 406-407. Cf. p. 502 : ξύμβολα τὰ νομιζόμενα.

4. *Joh.*, VI, 267; VII, 268; VIII, 270. Cf. des exemples analogues en Syrie (Théophraste, p. 240, édit. de Boor).

5. *Joh.*, VII, 268-271.

En outre — et c'est le point essentiel du traité — l'empereur s'engage à payer à ces chefs un subside annuel dont le chiffre est formellement déterminé, et qu'on appelle l'*annona*¹. En échange de cette pension, le prince berbère s'engage avant toute chose à rendre des services militaires dont nous déterminerons tout à l'heure la forme; de plus il se charge, en échange de l'autorité qui lui est conférée, de maintenir dans son district la paix parmi les tribus. C'est tout à fait ce qu'en notre siècle on a nommé « la politique des grands chefs ». Pour assurer la tranquillité en Byzacène, Solomon ne trouve rien de mieux que de placer Antalas à la tête de toutes les tribus de la région; ce chef s'est un des premiers déclaré le vassal de Byzance; il semble devoir garder une fidélité plus constante et plus sûre que ses voisins; on augmente donc son autorité, et à ce prix il sera, vis-à-vis du gouvernement, responsable de la tranquillité et du bon ordre dans toute l'étendue de son commandement².

Toutefois un contrôle est nécessaire. Il est évident que « les *gentes* ne pouvaient pas être laissées à elles-mêmes; leurs chefs indigènes devaient avoir besoin de la même surveillance que nos caïds ou nos cheïks³. » Pour les maintenir dans le devoir, pour s'assurer aussi que la tribu remplit les obligations qui lui sont imposées, des pouvoirs fort étendus sont con-

1. *Bell. Vand.*, p. 504, 507; *Malalas*, p. 495. Cf. Mommsen (*Hermès*, xxiv, p. 220) et Cagnat, *l. c.*, p. 745. On trouve d'autres exemples dans Ménandre, p. 286-287 (Avares), 292, 377 (Syrie).

2. *Bell. Vand.*, p. 503-504. Antalas est un vrai vassal de l'empire (*Joh.*, II, 346-347). Les écrivains arabes — à la vérité d'époque fort postérieure — mentionnent une autre obligation encore imposée aux tribus. « Les Zenata et les Berbères qui habitaient les campagnes témoignaient aux Francs un certain degré d'obéissance : ils payaient l'*impôt* aux époques fixées » (*Ibn Khaldoun, Hist. des Berbères*, III, p. 491); et ailleurs le même historien parle des Berbères « qui avaient précédemment, payé l'*impôt* à Héraclius, roi de Constantinople » (*ibid.*, I, p. 208). La chose n'a rien d'in vraisemblable, on peut remarquer, en faveur de cette affirmation, qu'Ibn Khaldoun a fort exactement défini les autres obligations imposées aux indigènes : toutefois les textes contemporains ne laissent rien entrevoir de semblable.

3. Cagnat, *l. c.*, p. 330-331.

fiés au gouverneur général et aux ducs de chaque province. C'est à eux que les indigènes sont tenus de venir présenter les réclamations qu'ils ont à formuler¹; c'est de leur main, dans la capitale de chaque duché, que les chefs viennent recevoir les subsides qui leur sont alloués². Sans cesse le duc surveille les mouvements des tribus et leur attitude³; il règle les relations de commerce qu'elles entretiendront avec le pays romain ou avec les peuplades indigènes demeurées indépendantes⁴; il donne les autorisations nécessaires pour franchir le *limes*⁵; parfois même il assigne aux tribus les cantonnements qu'elles devront cultiver⁶. Viennent-elles à manquer à leurs engagements, le gouverneur punit leurs chefs en supprimant de sa propre autorité la pension qui leur est accordée⁷; et si quelque trouble se produit dans leur district, il peut les en rendre responsables, les faire arrêter et même les condamner à mort⁸. Parfois aussi, pour châtier une tribu, on lui coupe les vivres⁹ ou, par une exécution plus radicale encore, on va saccager ses moissons¹⁰; en tout cas, l'autorité byzantine intervient sans cesse dans les affaires intérieures des Berbères; elle se constitue arbitre des querelles intestines des chefs¹¹; peut-être même, en Afrique comme en Syrie, s'occupe-t-elle, à la mort d'un des vassaux, de désigner parmi ses héritiers le successeur qui lui agréé davantage¹². En fait elle considère les tribus,

1. *Bell. Vand.*, p. 502.

2. *Id.* p. 502; Malalas, p. 495.

3. *Jo.*, VI, 221 sq.

4. *Édit d'Anastase*, n° 11.

5. *Ibid.*, n° 11.

6. Grégoire le Grand, *Epist.* (éd. des *Monumenta*), I, 73, parle des *datiorum habitatores*: ce sont les tribus soumises, que l'autorité byzantine déplace à volonté. Cf. pour une autre interprétation de ce passage: Mommsen, *Die Bewirtschaftung der Kirchengüter unter Papst Gregor I.* (*Zeitschr. f. Social- und Wirtschaftsgesc.*, I, p. 49, note 25).

7. *Bell. Vand.*, p. 504, 507.

8. *Id.*, p. 504, 507. *Joh.*, II, 28; IV, 365-366.

9. *Bell. Vand.*, p. 452.

10. *Id.*, p. 502.

11. *Joh.*, VII, 242-261.

12. Théophane, p. 240.

celles du moins qui sont cantonnées sur son territoire, comme de véritables sujettes; viennent-elles à se révolter en effet, ce n'est point la paix qu'elle leur offre, c'est une véritable *amnistie*, après laquelle elles viendront replacer humblement leur tête sous le joug accoutumé de l'empereur¹.

Ce sont surtout les relations militaires que règle soigneusement la convention. Les Byzantins savent bien, en effet, quels admirables soldats peuvent leur fournir les tribus²; ils connaissent le courage des indigènes, les qualités de leurs adroits fantassins, de leurs légers et infatigables cavaliers, les ressources infinies de cette tactique berbère, si admirablement appropriée au pays; ils tiennent donc à les incorporer dans leurs armées, et, lorsque ces peuplades sont cantonnées dans le voisinage de la frontière, à les employer, concurremment avec les *limitanei* à la défense des confins militaires³. Aussi tous les traités renferment-ils une clause par laquelle les tribus s'engagent à fournir leurs contingents de troupes irrégulières⁴; et, en effet, à la première réquisition du gouverneur général⁵, les *foederati* ou *gentiles*⁶, pour employer l'expression usitée dans les Codes, — les *goums*, pour me servir du terme moderne correspondant — rejoignent au rendez-vous assigné les régiments de l'armée régulière. Lorsqu'ils appartiennent à des populations fixées sur la frontière, ils servent, de même qu'à l'époque romaine⁷, et ainsi qu'il est naturel d'ailleurs, sous les ordres du duc provincial chargé de la garde du *limes*⁸. Dans les autres cas ils forment, en gé-

1. *Bell. Vand.*, p. 504; *Joh.*, II, 346-347.

2. *Joh.*, VI, 30-33.

3. Cf. Théophane, p. 335; Cagnat, p. 744-745.

4. *Joh.*, VII, 63-65, 148-149. « Les Zenata et les Berbères qui habitaient les campagnes... prenaient part aux expéditions militaires des Francs (Ibn Khaldoun, III, p. 191) et ailleurs : « Les Djeraoua prêtaient aux Francs l'appui de leurs armes à chaque réquisition » (*ibid.*, III, p. 192).

5. *Joh.*, III, 404; IV, 353.

6. *Id.*, III, 410.

7. Cagnat, p. 745-746.

8. *Joh.*, III, 405.

néral sous le commandement direct de leur chef ou de ses délégués, des corps d'armée distincts des troupes régulières¹. Antalas, Cout sina, Ifisdaias sont eux-mêmes à la tête de leurs contingents; les cavaliers d'Iabdas sont conduits par son fils et un officier auquel Corippus donne le titre de *praefectus*². En apparence, aucune solde n'est allouée aux fédérés; ce sont leurs rois ou leurs chefs qui les paient, mais au moyen de l'*annona* que leur verse le gouvernement³; souvent aussi, pour stimuler leur zèle, les généraux byzantins font distribuer aux alliés de larges gratifications⁴. En fait, et quoiqu'on ne fasse pas toujours appel à leur concours, quoiqu'on se borne parfois à mobiliser une portion seulement des contingents indigènes⁵, les *gentiles* sont organisés comme de véritables soldats de l'empire, et, comme à l'époque romaine⁶, il n'est point rare, au vi^e siècle encore, de les voir envoyés hors d'Afrique en expédition. Des auxiliaires maures servent en Italie avec Bélisaire, et se rencontrent à Byzance parmi les hommes de sa garde; d'autres combattent en Orient, dans les campagnes de Perse⁷, comme jadis leurs ancêtres combattaient en Syrie ou en Dacie.

Enfin des rapports religieux venaient compléter le système inauguré par Byzance. Au moment où les armées impériales reparurent en Afrique, le christianisme avait, à ce qu'il semble, perdu la plus grande part des conquêtes qu'il avait pu faire jadis parmi les populations berbères. En Tripolitaine, toutes les tribus professaient le paganisme⁸; s'il en faut croire Pro-

1. *Joh.*, IV, 509-514, 544-549; VII, 266, 280.

2. *Id.*, VII, 279.

3. Cf. Cagnat, p. 745.

4. *Bell. Vand.*, p. 466.

5. En 547 Cout sina sert seul; mais d'autres tribus restent fidèles. et non employées (*Joh.*, VII, 63-65, 148-149).

6. Cf. Cagnat, p. 333.

7. *Bell. Goth.*, p. 26, 281.

8. *Bell. Pers.*, p. 244; Théopane, p. 220. Sous le règne d'Héraclius, des contingents indigènes figurent dans l'armée qui renversa Phocas (Nicéphore patr., p. 3 (édit. de Boor); Jean de Nikiou (édit. Zotenberg), p. 544, 551.

9. *Bell. Vand.*, p. 347.

cope, l'oasis d'Augila était au ^{vi}^e siècle encore le centre d'un culte très ancien, célèbre parmi les tribus africaines, où l'on venait de toutes parts chercher des révélations prophétiques¹. Corippus montre également les peuplades de cette région, ayant pour principale divinité un dieu appelé Gurzil, dont Ierna, roi des Levathes, est le prêtre², dont le nom sert dans les batailles de cri de guerre à ses adorateurs, et dont l'idole, emportée comme un fétiche au milieu des combats, est, à la veille de la lutte, arrosée du sang des sacrifices³. En Byzacène également, la plupart des tribus sont païennes ; on ne saurait dire, à la vérité, si les dieux Sinifere, qu'on identifie à Mars, et Mastiman, où l'on reconnaît un Jupiter infernal avide de victimes humaines, appartiennent aux populations de cette région ou à celles de la Tripolitaine⁴ ; mais en tout cas ni Antalas ni son père ne pratiquent le christianisme. Guenfan va demander à l'oracle d'Ammon le secret des futures destinées de son fils⁵ ; et dans toute l'Afrique indigène, on écoute pieusement les prédictions des prophétesses, auxquelles des rites mystérieux viennent communiquer l'esprit divin⁶. L'extension de la polygamie ne prouve pas moins combien avait été passagère l'influence du christianisme. De telles dissidences devaient choquer gravement un empereur pieux, dévot même, tel qu'était Justinien, « désireux, dit un historien, d'assurer non seulement la sûreté des corps, mais encore de veiller au salut des âmes »⁷. Aussi, dès l'année 535, proscrivit-il les païens au même titre que les ariens, les donatistes et les juifs⁸ ; mais comprenant en outre que la conquête la

1. *Aed.* p. 333 ; *Joh.*, III, 81 sqq. ; VI, 145 sqq.

2. *Joh.*, II, 109 ; IV, 667.

3. *Id.*, IV, 683 ; VIII, 304 ; IV, 1138, 1146 ; VI, 116. Cf. El-Bekri (*J. asiat.*, 1858, p. 443-444), qui parle de « l'idole de pierre appelée Guerza » à laquelle « jusqu'à nos jours, dit l'écrivain du ^x^e siècle, les tribus berbères des environs offrent des sacrifices ».

4. *Joh.*, IV, 681-682 ; VIII, 305-309. Cf. Partsch., p. XI-XII.

5. *Joh.*, III, 81 sqq.

6. *Id.*, III, 86-101 ; VI, 153-155 ; *Bell. Vand.*, p. 443.

7. *Aed.*, p. 333.

8. *Nov.* 37, 8.

plus efficace est celle qui fait accepter aux vaincus les mœurs et les institutions du vainqueur¹, il s'efforça, parmi les tribus vassales de l'Empire, de répandre le christianisme. Aussi bien la propagande religieuse fut-elle en tout temps une des formes favorites de l'expansion byzantine. « L'Empire trouvait dans la religion l'unité qu'il ne trouvait ni dans la langue ni dans la race. L'orthodoxie lui tenait lieu de nationalité². »

Il se trouva qu'en Afrique la tâche fut relativement assez facile. Les tribus berbères paraissent avoir professé un respect instinctif pour le culte du Christ, et, malgré de fréquents actes de violence commis sur les édifices religieux et même sur les personnes, une certaine vénération pour le clergé qui en était le représentant³. En tout cas, l'œuvre de la conversion entreprise en Afrique par l'ordre impérial semble avoir été couronnée de succès, et avoir porté bien au delà des frontières de la province l'influence de la diplomatie byzantine. Au sud de la Tripolitaine, le christianisme pénétra jusque dans la région lointaine des premières oasis sahariennes ; dans l'oasis d'Augila, où jusqu'alors le culte d'Ammon avait subsisté avec ses hiérodoules, ses prophétesses et ses sacrifices, la population entière se convertit, et une église fut bâtie en l'honneur de la Théotokos⁴ ; la tribu des Gadabitani, voisine de Leptis Magna, et demeurée jusque-là païenne, accepta la foi orthodoxe⁵ ; les habitants de Ghadamès reçurent également la foi chrétienne, et se soumirent en même temps, par un traité formel, à la suzeraineté byzantine⁶. Il est probable que cette

1. Nov. 21, *præf.*

2. Rambaud, *L'Empire grec*, p. 272. Cf. Gasquet, *Études byzantines*, p. 73-81 ; Duchesne, *Les missions chrétiennes au sud de l'empire romain* (*Mél. de Rome*, 1896, p. 79-122).

3. Bell. Vand., p. 347, 304 ; Joh., VII, 484-488.

4. Aed., p. 333-334.

5. Id., p. 337.

6. Id., p. 335. Cf. Morcelli, *Africa christiana*, III, 303, qui place le fait vers 548. On trouvera des détails fort intéressants sur la façon dont étaient conduites ces conversions dans l'histoire de Jean d'Éphèse. Il raconte, en effet, de quelle manière furent amenées au christianisme, sous Justinien et ses suc-

propagande religieuse, si efficace dans des contrées qui semblent pour la plupart soustraites à l'action militaire des Grecs, obtint chez les tribus cantonnées dans l'intérieur du territoire des succès plus éclatants encore. Il est certain que sous les successeurs de Justinien, l'œuvre continua avec le même bonheur. En 569, les Garamantes du Fezzan concluaient un traité de paix avec l'Empire et se convertissaient au christianisme¹; au VII^e siècle, les tribus établies aux alentours de Sabrata avaient également renoncé au paganisme². Et ces triomphes de la foi ne se limitaient pas à la seule Tripolitaine; jusque dans les Maurétanies l'orthodoxie faisait chaque jour des conquêtes. Au vrai, dans ce pays, où en 484 encore on ne comptait pas moins de quarante-quatre sièges épiscopaux pour la Sitifienne et cent vingt-trois pour la Césarienne³, il est de toute évidence que la propagande chrétienne devait trouver des apôtres ardents et dévoués; et, en effet, non seulement dans les villes de la côte on rencontre des évêques au commencement du VII^e siècle; mais, à cette date, des communautés chrétiennes subsistent dans l'intérieur du pays, à Labdia (Médéa), à Oppidum Novum (Duperré dans la vallée du Chélif), à Timici⁴, à Pomarium (Tlemcen), à Altava (Lamoricière)⁵, dont l'influence s'est incontestablement fait sentir parmi les Berbères d'alentour. Aussi voit-on vers 569 la tribu des Maccuritaë se convertir au christianisme⁶, et vers 573 envoyer à Constantinople une ambassade solennelle, chargée d'offrir à l'empereur, comme gage d'amitié et d'alliance, des défenses

cesseurs, les populations de la Nubie, Nabadéens (royaume de Napata) et Alo-déens (v. Jean d'Éphèse, édit. Schönfelder, IV, 6, 7, 8 (p. 141-145), 49 (p. 180-181), 51, 52, 53 (p. 183-188).

1. Jean de Biclar, a. 569, édit. Mommsen, p. 212.

2. Fournel, *Les Berbers*, I, 22, note.

3. *Notitia episcoporum* (dans l'édit. de Victor de Vit, donnée dans les *Monumenta*).

4. *Byzant. Zeitsch.*, II, 26, 31-32, 34, et sur les identifications, Cat, *l. c.* p. 188-189, 197, 198-202.

5. *C. I. L.*, VIII, 9923, 9926, etc., jusqu'à 9953, 9869-9870, 9899.

6. Jean de Biclar, a. 569.

d'éléphants et une girafe vivante¹ ; or dans cette population, il faut reconnaître sans doute les *Mxxxoῦραι* nommés par Ptolémée, qui habitaient au pied du massif montagneux de l'Ouarnsenis². De même, entre Tiaret et Frenda, les curieuses pyramides des Djedar attestent, par les emblèmes chrétiens qui en décorent les salles, l'existence d'une dynastie indigène catholique, puissante vers le vi^e siècle dans cette portion du Tell oranais³. Ainsi, sous le couvert de la religion, s'étendait au loin l'influence byzantine ; et les officiers impériaux le comprenaient si bien que dans leur pensée l'œuvre de la conversion était inséparable de la conquête militaire⁴. Dans une lettre significative, saint Grégoire félicite l'exarque Gennadius de faire la guerre « non point pour le plaisir de verser le sang, mais dans le désir d'étendre les limites du pays chrétien, afin que, par la prédication de la foi, le nom du Christ se répande en tout sens parmi les tribus soumises »⁵. Sans doute, sur quelques points particuliers, cette propagande si active échoua ; les dissidents ariens, donatistes et juifs, brutalement expulsés par les édits de Justinien, allèrent chercher un asile chez les tribus berbères, et plus d'une fois ils y arrêtaient le progrès de la foi orthodoxe. Ce fut le cas en particulier dans la Numidie méridionale, où le donatisme

1. Jean de Biclar, a. 573.

2. Mommsen, édit. des *M.G.H.*, p. 212 ; Cat., *l. c.*, p. 75-76. Jeand'Éphèse nomme en Nubie les Makoura païens (IV, 51, 53) ; mais ces populations, en 580, ne sont pas converties encore. Il ne faut donc point se laisser induire en erreur par une similitude de noms. Cf. Duchesne, *l. c.*, p. 87. On notera au contraire que Jean de Biclar a déjà parlé, à une date antérieure, de la conversion des Makourites : *Maccuritarum gens his temporibus Christi fidem recepit* (a. 569) (éd. Mommsen, p. 212). On ne saurait donc confondre ce peuple avec les Makoura de Nubie.

3. La Blanchère, *Voyage d'étude*, p. 86-87, 98-99. Sur la date des Djedar, *Musée d'Oran*, p. 25-26.

4. Cf. Greg. Magni *Epist.*, 4, 25. De même les guerres de Jean Troglita ont les allures d'une véritable croisade (*Joh.*, I, 151, 268-270, 295 ; IV, 269-284, 686).

5. Greg., *Epist.*, 1, 73. Sur les moyens employés pour la conversion, et où la persuasion se mêle étrangement aux rigueurs administratives, cf. Greg., 8, 1 ; 4, 26 ; 9, 204. Ces textes s'appliquent à la Sardaigne, mais on peut croire que les mêmes principes gouvernèrent le reste de l'exarchat d'Afrique.

gardait à la fin du vi. siècle de nombreux partisans¹; ce fut le cas aussi dans l'Aurès, où l'on signale au vii^e siècle un certain nombre de tribus juives, et dans les ksour du Sahara, où des peuplades nombreuses semblent avoir professé la religion d'Israël²; pourtant d'une façon générale, le catholicisme se maintint ou s'étendit sous la domination grecque dans une grande partie de l'Afrique; et plus d'une fois la religion cimentait les liens de vassalité établis entre les tribus indigènes et le gouvernement byzantin.

Dans la nomenclature officielle, les populations indigènes qui étaient entrées, dans les formes que nous venons d'expliquer, en relations politiques, militaires et religieuses avec l'Empire, étaient désignées par le terme de *Mauri pacifici* ou Πάσιτοι (*pacati*)³. Malheureusement avec beaucoup d'entre elles, les conventions les plus solennelles étaient impuissantes à maintenir une paix durable; et, malgré quelques rares exemples de fidélité, en général on n'employait point sans quelque crainte ces auxiliaires changeants et perfides. On savait que pour eux les serments les plus sacrés étaient sans valeur, que les meilleurs traitements, les gratifications les plus libérales étaient impuissants à assurer leur fidélité, que la force seule était capable de les retenir dans le devoir, que de leur part il fallait toujours attendre quelque révolte, quelque défection ou quelque trahison⁴. Et, en effet, l'histoire de l'Afrique au vi^e siècle est pleine d'épisodes de cette sorte, et l'on comprendrait avec peine comment l'autorité impériale y put résister, si le caractère même des Berbères n'avait fourni d'autre part à la diplomatie grecque les moyens de réparer les désastres et de rétablir l'édifice menacé. Grâce à l'absence de concert qui marqua toujours tous les efforts des indigènes, grâce aux haines irréconciliables qui empêchèrent toujours

1. Greg., *Epist.*, 1, 72-73; 2, 46; 4, 32; 5, 3.

2. Fournel, *l. c.*, p. 217; *Rec. de Const.*, 1867, p. 119-121; Ibn Khaldoun, I, p. 208-209.

3. *Joh.*, IV, 999; VI, 596; *Aed.*, p. 335; Jordanes, *Romana*, p. 52.

4. *Bell. Vand.*, p. 443, 467, 517, 519; *Joh.*, IV, 447-451; III, 442; VI, 389-390.

au moment décisif les grands chefs de s'entendre contre l'ennemi commun¹, la diplomatie impériale put sans peine semer la division parmi ses adversaires et trouver parmi eux des alliés inespérés ; avec de l'argent distribué à propos, de belles promesses que souvent elle se réservait de ne pas tenir², elle rompit les coalitions les plus redoutables, brisa les plus formidables insurrections. Par cette habile politique, dix ans après l'arrivée des Byzantins en Afrique, Solomon avait réussi à placer successivement dans une réelle vassalité tous les grands États berbères ; à la date de 540, les principales tribus de la Tripolitaine, Levathes, Ifuraces, Mecales, acceptaient la suzeraineté de l'Empire³ ; en Byzacène, Antalas répondait de la fidélité des populations berbères⁴ ; en Numidie, Coutsina était un allié dévoué⁵, et Iabdas était, sinon soumis encore, en tout cas réduit à l'impuissance ; les princes mêmes de la Maurétanie sollicitaient l'investiture byzantine ; Orthaias et Massonas étaient en relations amicales avec Solomon⁶ ; et, comme le dit Corippus, « les chefs des Maures, tremblant devant les armes et les succès de Rome, accouraient se placer spontanément sous le joug et les lois de l'empereur »⁷. Sans doute une crise terrible allait, dans les années suivantes, ébranler profondément l'édifice si péniblement construit ; mais bien vite les rois indigènes devaient accepter de nouveau leur condition passée, et revenir, vaincus, se prosterner aux pieds de l'empereur⁸. Dès les premières années de la conquête byzantine, les bases étaient fixées qui, jusqu'à la fin du règne de Justinien, jusqu'aux derniers jours mêmes de l'Afrique grecque, devaient régler les rapports entre les États berbères vassaux et le gouvernement impérial.

1. *Bell. Vand.*, p. 517 ; *Joh.*, VII, 244-246, etc. Cf. Hanoteau et Letourneux, t. II, p. 4-5.

2. *Bell. Vand.*, p. 516 ; *Joh.*, IV, 359 ; *Partsch*, p. xxiii.

3. *Bell. Vand.*, p. 502 ; *Joh.*, III, 410-412.

4. *Bell. Vand.*, p. 503-504.

5. *Joh.*, III, 406-407.

6. *Bell. Vand.*, p. 406, 465.

7. *Joh.*, III, 287-289.

8. *Id.*, I, 17-22.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
INTRODUCTION	I
LISTE DES PRINCIPAUX DOCUMENTS CITÉS DANS CE LIVRE.	VII
LISTE DES PRINCIPAUX OUVRAGES OU ARTICLES CONSULTÉS	XI
LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LES NOTES	XV

LIVRE I

LA REPRISE DE L'AFRIQUE PAR L'EMPIRE BYZANTIN (533-539)

CHAPITRE I

LA CHUTE DU ROYAUME VANDALE (533-534).	3
--	---

CHAPITRE II

L'AFRIQUE AU LENDEMAIN DE LA CONQUÊTE BYZANTINE	34
---	----

CHAPITRE III

LA PACIFICATION DE L'AFRIQUE PAR SOLOMON (534-539)	51
--	----

LIVRE II

LA RÉORGANISATION DE L'AFRIQUE BYZANTINE

PREMIÈRE PARTIE

L'administration civile	97
-----------------------------------	----

DEUXIÈME PARTIE

La réorganisation militaire de l'Afrique byzantine.	119
---	-----

CHAPITRE I

L'ARMÉE D'OCCUPATION ET L'ADMINISTRATION MILITAIRE	119
--	-----

CHAPITRE II

LES PRINCIPES DU SYSTÈME DÉFENSIF DANS L'AFRIQUE BYZANTINE.	138
---	-----

I. Les principes généraux du système défensif byzantin.	139
---	-----

II. Les principes généraux de la construction militaire byzantine	145
---	-----

HISTOIRE DE LA DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

	Pages.
III. Comment furent appliqués dans l'Afrique byzantine les principes généraux de la défense et de la construction	167
IV. Des divers types de constructions militaires africaines.	185
V. Forme, dimensions, situation des citadelles byzantines d'Afrique.	215
CHAPITRE III	
L'OCCUPATION MILITAIRE DE L'AFRIQUE BYZANTINE.	226
Les forteresses de la frontière	228
Frontière de Tripolitaine.	228
Frontière de Byzacène	232
Frontière de Numidie.	237
Frontière de Maurétanie Sitifiennne	254
Les postes de la Maurétanie Césarienne	260
Les postes de la Maurétanie Tingitane.	266
II. Les forteresses de l'intérieur	269
A. L'occupation de la Byzacène et de la Proconsulaire	269
La route du littoral	269
La route de Théveste à Carthage.	271
La défense du massif central	277
La vallée de la Medjerda.	284
B. L'occupation de la Numidie	285
La ligne septentrionale des hauts plateaux	285
Le Tell de la province de Constantine	288
III. La défense du plat pays.	291

TROISIÈME PARTIE

Le gouvernement byzantin et les populations indigènes:	299
--	-----

LIVRE III

L'AFRIQUE BYZANTINE VERS LE MILIEU DU VI^e SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE

La fin du règne de Justinien (544-565).	333
---	-----

CHAPITRE I

LA CRISE DES ANNÉES 545-546	333
---------------------------------------	-----

CHAPITRE II

LE GOUVERNEMENT DE JEAN TROGLITA	363
--	-----

DEUXIÈME PARTIE

La condition de l'Afrique sous le règne de Justinien.	382
---	-----

CHAPITRE I

L'ÉTAT MATÉRIEL DE L'AFRIQUE BYZANTINE	382
--	-----

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
CHAPITRE II.	
L'ÉGLISE D'AFRIQUE SOUS LE RÈGNE DE JUSTINIEN	408
 LIVRE IV 	
L'EXARCHAT D'AFRIQUE	
PREMIÈRE PARTIE	
La création de l'exarchat	453
 CHAPITRE I 	
LES GUERRES D'AFRIQUE SOUS LES RÈGNES DE JUSTIN II ET DE TIBÈRE CONS- TANTIN (565-582)	453
 CHAPITRE II 	
LES TRANSFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE LA PROVINCE D'AFRIQUE ET LA CRÉATION DE L'EXARCHAT.	466
 DEUXIÈME PARTIE. 	
L'exarchat d'Afrique à la fin du VI ^e siècle	483
 CHAPITRE I 	
L'ADMINISTRATION DE L'AFRIQUE BYZANTINE	483
I. L'exarque d'Afrique	484
II. Le préfet d'Afrique.	489
III. L'administration provinciale	492
IV. Les autres officiers de l'administration byzantine.	499
 CHAPITRE II 	
L'ÉGLISE D'AFRIQUE ET L'ADMINISTRATION BYZANTINE	503
 TROISIÈME PARTIE 	
L'Afrique sous le règne d'Héraclius (610-641)	517
 LIVRE V 	
LA CHUTE DE LA DOMINATION BYZANTINE (641-709).	
 CHAPITRE I 	
LES CAUSES INTERNES DE LA DÉCADENCE.	535
 CHAPITRE II 	
LA CONQUÊTE DE L'AFRIQUE PAR LES ARABES	563
CONCLUSION.	593
APPENDICE. — CHRONOLOGIE DES PRÉFETS DU PRÉTOIRE ET DES GOUVER- NEURS MILITAIRES DE L'AFRIQUE BYZANTINE	596

HISTOIRE DE LA DOMINATION BYZANTINE EN AFRIQUE

	Pages
ADDITIONS ET CORRECTIONS	601
TABLE DES GRAVURES INSÉRÉES DANS LE TEXTE	615
TABLE DES PLANCHES HORS TEXTE ET DES CARTES	617
INDEX ALPHABÉTIQUE DES PLANCHES	619
TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES, DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES	621
TABLE DES MATIÈRES	641

Date Due _____

[illegible]

Demco 293-5

WITHDRAWN

THE UNITED LIBRARY



3 5560 002 154 179

JY 28 '66



